



HAL
open science

À la rue. L'Enquête de la Coordination des maraudes (Paris, fin de l'été 2018)

Yohanna Andriamanisa, Catherine Cavalin, Erwan Le Méner, Emilie Segol,
Stéphane Baciocchi

► **To cite this version:**

Yohanna Andriamanisa, Catherine Cavalin, Erwan Le Méner, Emilie Segol, Stéphane Baciocchi. À la rue. L'Enquête de la Coordination des maraudes (Paris, fin de l'été 2018). Samusocial de Paris. 2023. halshs-04309300

HAL Id: halshs-04309300

<https://shs.hal.science/halshs-04309300v1>

Submitted on 27 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À la rue.
L'Enquête de la Coordination des
maraudes
(Paris, fin de l'été 2018)

Yohanna Andriamanisa*, Catherine Cavalin**, Erwan Le Méner***, Emilie Segol*, avec la
collaboration de Stéphane Baciocchi****

* Observatoire du Samusocial de Paris

** Observatoire du Samusocial de Paris et IRISSE - UMR CNRS-INRA 7170-1427

*** Observatoire du Samusocial de Paris et CEMS - EHESS

**** CRH et CEMS – EHESS

Paris, août 2019

Avant-propos : comment lire ce rapport ?

Ce rapport présente les premiers résultats de l'Enquête de la Coordination des maraudes, dont l'objectif est de décrire les situations de rue, observées en journée dans l'espace public parisien, à la fin de l'été 2018. Dans ce premier tome du rapport, le lecteur pressé peut consulter le résumé de l'enquête (p.5), ou la table des matières (p.281). Les principaux enseignements de l'enquête sont présentés de façon un peu plus détaillée dans une synthèse d'une dizaine de pages (p. 13). Les quatre parties du rapport peuvent être lues à la suite les unes des autres, ou séparément. Dans l'ordre, on présente la mise en place de l'enquête ; on décrit, démographiquement et géographiquement, la population observée ; on caractérise les usages diurnes de l'espace public et finalement, on se concentre sur la sous-population de personnes à la rue prise en compte durant l'enquête et connue au préalable par les maraudes qui ont participé à l'enquête. Dans le second tome, on retrouve les annexes du présent rapport (essentiellement composées des formulaires d'enquête et des portraits des 20 arrondissements parisiens réalisés d'après l'enquête).

Sommaire

Avant-propos : comment lire ce rapport ?	1
Sommaire	2
Liste de sigles.....	4
Résumés	5
<i>Résumé.....</i>	<i>5</i>
<i>Abstract.....</i>	<i>7</i>
<i>Resumen.....</i>	<i>10</i>
Synthèse.....	13
<i>Méthodologie et mise en œuvre du dispositif d'enquête</i>	<i>14</i>
<i>La répartition spatiale et les caractéristiques démographiques de la population à la rue à Paris en journée, à la fin de l'été 2018.....</i>	<i>17</i>
<i>Les activités des personnes à la rue.....</i>	<i>25</i>
<i>Les individus à la rue que (ne) rencontrent (pas) les maraudeurs.....</i>	<i>29</i>
Introduction.....	33
Méthodologie et mise en œuvre du dispositif d'enquête.....	39
<i>Le champ de l'enquête : les « personnes à la rue »</i>	<i>39</i>
<i>Les outils d'enquête.....</i>	<i>42</i>
<i>Pour la lecture des résultats.....</i>	<i>48</i>
<i>Les binômes d'enquête.....</i>	<i>50</i>
<i>Quand a-t-on enquêté ?</i>	<i>63</i>
<i>Où a-t-on enquêté ? Une enquête tronçon par tronçon.....</i>	<i>66</i>
<i>Saisie et préparation des données.....</i>	<i>73</i>
La population à la rue à Paris la journée : portrait statistique et géomatique	76
<i>6 708 situations de personnes à la rue, inégalement réparties selon les arrondissements</i>	<i>76</i>
<i>La taille des groupes.....</i>	<i>78</i>
<i>La répartition spatiale des observations</i>	<i>83</i>
<i>Le sexe des personnes à la rue</i>	<i>102</i>
Trois approches des usages diurnes de l'espace public	142
<i>Dans quels espaces observe-t-on des personnes à la rue ?.....</i>	<i>143</i>
<i>Les activités différenciées des hommes et des femmes dans l'espace public (deuxième approche).....</i>	<i>154</i>
<i>Gagner sa vie à la rue.....</i>	<i>161</i>
<i>Dormir à la rue</i>	<i>182</i>
<i>Une population mobile ? Postures et mouvements décrits de visu : les hommes, les femmes et leurs « charges » matérielles diverses.....</i>	<i>198</i>

Qui les maraudes rencontrent-elles la journée dans les rues de Paris ?	213
<i>Pourquoi les maraudeurs connaissent, de près ou de loin, aussi peu de monde ?.....</i>	<i>214</i>
<i>Les maraudeurs interviennent auprès de personnes basées sur leur territoire.....</i>	<i>237</i>
<i>Ce que l'enquête ne montre pas du travail de rue.....</i>	<i>248</i>
Conclusion	259
Le générique de l'enquête	263
<i>Enquête préparatoire (juin-août 2018)</i>	<i>263</i>
<i>Enquête, première phase (10-14 septembre 2018).....</i>	<i>263</i>
<i>Enquête, deuxième phase (3-4 octobre 2018).....</i>	<i>265</i>
<i>Les supports.....</i>	<i>266</i>
<i>Les renforts.....</i>	<i>267</i>
<i>Conception et coordination de l'enquête collective</i>	<i>268</i>
Bibliographie	269
Table des tableaux.....	274
Table des figures.....	276
Table des cartes	277
Table des illustrations.....	279
Table des encadrés	280
Table des matières.....	281

Liste de sigles

APUR	Atelier parisien d'urbanisme
BAPSA	Brigade d'assistance aux personnes sans abri
CAF	Caisse d'allocations familiales
CASH	Centre d'accueil et de soins hospitaliers
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
DASES	Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé
DDASS	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
DRIHL	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
ECM	Enquête de la Coordination des maraudes
ESI	Espace Solidarité Insertion
ETP	Equivalent temps plein
FAS	Fédération des acteurs de la solidarité
FNARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale
IGAS	Inspection générale des affaires sociales
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
IRIS	Îlots regroupés pour l'information statistique
MEO	Maraude d'évaluation et d'orientation
MIS	Maraude d'intervention sociale
NDLS	Nuit de la Solidarité
OFPRUH	Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées
OPILE	Observatoire parisien pour l'insertion et la lutte contre l'exclusion
RATP	Régie autonome des transports parisiens
SIAO	Service intégré de l'accueil et de l'orientation
SIG	Système d'information géographique
UASA	Unité d'assistance aux sans-abri

Résumés

Résumé

L'enquête de la Coordination des maraudes (ECM) vise à décrire les situations de rue observables à Paris pendant la journée. Cette enquête s'inscrit dans le cadre des travaux de redéfinition des territoires d'intervention des maraudes menés à la demande de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) et de la Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé (DASES) de la Ville de Paris, tutelles des maraudes de salariés officiant dans les rues de la capitale durant la journée. L'ECM nourrit un projet de réorganisation de ces maraudes (dites aussi d'« intervention sociale ») : comment couvrir aussi intégralement que possible les rues de Paris, et de façon adéquate aux besoins des personnes qui s'y trouvent ? L'enquête, qui s'est déroulée en septembre et en octobre 2018, en deux phases et durant sept journées, a donc consisté à parcourir aussi complètement que possible l'espace public parisien, afin d'y rapporter toute situation de rue décrite par le seul biais d'observations directes, *in situ*, réalisées en équipe par des maraudeurs et d'autres urgentistes sociaux, assistés par des enquêteurs formés aux sciences sociales.

Au total, 88% de la voirie *intra-muros* a été parcourue (les bois de Vincennes et de Boulogne ne faisant pas partie du champ de l'étude) et une situation de rue a été notée, en moyenne, tous les 268 mètres de voie. Au total, 6 708 individus sont rassemblés dans ces observations. Malgré la rapidité relative avec laquelle l'enquête s'est déroulée, cette estimation ne peut exclure totalement les doubles comptes. Le total se compose à la fois : a) de la description de situations individuelles à partir d'observations directes ; b) dans une bien moindre mesure, de l'enregistrement des caractéristiques de situations individuelles connues des maraudeurs à tel ou tel endroit sans que, le jour de l'enquête, les personnes concernées aient été présentes à la rue ; c) du relevé moins détaillé de situations dans lesquelles des individus sont présents dans l'espace public au sein de rassemblements de 11 personnes et plus (jusqu'à 350 personnes, en l'espèce). Toute situation est décrite comme celle d'un ou de plusieurs individus se trouvant au sein d'un groupe : groupe dont il forme la seule composante (n=2 528), groupes de 2 à 10 personnes (n= 1 519), groupes de 11 personnes et plus (n=2 661).

Bien que des observations aient été faites dans 270 des 271 secteurs investigués, celles-ci se répartissent plus au nord et à l'est de Paris qu'au sud et à l'ouest. Cette distribution

rappelle celles produites par les recensements nocturnes de la Ville de Paris en hiver 2018 et 2019 (Nuits de la Solidarité), et d'autres relevés plus anciens réalisés par des maraudes. On retrouve des centralités du sans-abrisme parisien qu'on pourrait qualifier d'historiques (les grandes gares parisiennes, le quartier des Halles), mais aussi une polarisation des observations le long d'un axe nord-sud passant dans le centre-est parisien, un axe qui était moins visible dans les enquêtes précédentes. Dans l'ECM plus que dans ces autres travaux, les situations de rue sont plus nombreuses aux abords du boulevard périphérique. C'est notamment le cas de grands rassemblements, en particulier de migrants rencontrés dans des zones interstitielles du nord et du nord-est de la capitale. Ainsi, 45,2 % des individus vus en groupes de plus de 10 personnes (soit 1 297 individus réunis en 45 groupes, pouvant aller jusqu'à 350 personnes) ont été observés à moins de 150 mètres du périphérique intérieur, entre la Porte de Clignancourt et celle de Pantin. Enfin, certains axes radiaux parisiens, non saillants dans les enquêtes précédentes, s'imposent comme des lieux pratiqués la journée par une population à la rue : c'est le cas des Champs-Élysées, où de nombreuses situations de mendicité ont été observées, ou encore des voies reliant la Place d'Italie aux portes voisines du sud de Paris.

Les personnes à la rue observées dans l'ECM sont surtout des hommes, mais les femmes sont plus nombreuses qu'attendu : elles représentent 16% de la population enregistrée. En comparaison, une enquête de l'INSEE estimait qu'en 2012 dans l'agglomération parisienne, 8% des individus sans abri ou devant quitter leur hébergement la journée étaient des femmes ; la Nuit de la Solidarité de février 2018 recensait 12% de femmes parmi les sans-abri.

Parmi les activités décrites par l'ECM, la mendicité est à la fois la plus commune et la plus discriminante entre les hommes et les femmes à la rue. Hors des groupes de 10 individus ou plus, pour lesquels l'information n'est pas renseignée, 25% des hommes et presque 29% des personnes mendient là où ils ont été observés – entre 18 et 19h, ce sont même près de 40% des individus qui font la manche. Mais les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à mendier : c'est le cas de 46% d'entre elles, et jusqu'à 60% entre 10 et 11 heures ! On mendie plutôt près de commerces, là où circule l'argent, dans des espaces centraux, où l'on rencontre donc sans surprise relativement plus de femmes que d'hommes. Les hommes à la rue semblent pour leur part moins occupés à gagner leur vie durant la journée que les femmes, et davantage engagés dans des activités de sociabilité ou de repos. Ceci se traduit par une occupation différente de l'espace public : ils sont vus significativement plus souvent que les femmes près de lieux d'accueil, dans des squares, parcs ou jardins, sur des bancs, en pleine palabre dans des groupes plus garnis, ou tout seuls endormis.

L'ECM dépeint ainsi des situations de rue nombreuses et diversifiées, entre lesquelles les maraudeurs doivent en temps de travail frayer leur chemin. L'enquête permet certes de caractériser du point de vue du sans-abrisme des zones « blanches », où n'interviennent en routine aucune maraude d'intervention sociale. Mais elle met surtout en lumière les contraintes pratiques auxquelles sont d'ores et déjà confrontés sur leur terrain les maraudeurs pour entrer en contact et nouer des relations avec des personnes à la rue. La population à la rue déborde numériquement les capacités d'intervention des maraudeurs (l'ECM enregistre une situation de rue tous les 18 mètres à vol d'oiseau et un maraudeur doit en moyenne connaître 43 km de trottoir). Cependant, même les individus à portée d'intervention ne sont pas tous accessibles aux maraudeurs, qu'ils se déplacent (c'est le cas d'un individu sur quatre dans les groupes de 1 à 10 personnes), qu'ils dorment (comme une personne sur neuf au moins, à n'importe quelle heure de l'enquête), ou qu'ils gagnent leur vie, en mendiant notamment (activité relevée, au plus fort de la journée, dans 40% des observations horaires). Ces maraudeurs laissent également certaines situations à des confrères qui s'y spécialisent avec des modalités d'intervention différentes, comme l'équipe de France Terre d'Asile chargée de décompter les campements de migrants et leurs occupants plusieurs fois par semaine.

C'est à force de sillonner l'espace public que les maraudeurs finissent par repérer des individus basés dans leur secteur d'intervention et les aborder. Par conséquent, le fait que les maraudeurs ne connaissent, de près ou de loin, qu'un cinquième des individus à la rue sur les terrains qu'ils connaissent déjà, exprime bel et bien ces contraintes pratiques et traduit la nécessité de collaborer avec d'autres acteurs – des intervenants qui se dédient à certains publics ou qui maraudent à d'autres horaires ou en s'affranchissant des limites administratives qui partagent les secteurs de référence des maraudes salariées diurnes. Cette observation témoigne également du sens pratique des maraudeurs, qui discernent en un coup d'œil des situations de rue qui relèvent de leurs propres capacités d'intervention et celles, tellement plus nombreuses, alors ignorées par sagesse plus que par négligence.

Abstract

Living on and off the street in Paris today - A study about public space-based day homelessness, conducted by the Samusocial of Paris' Observatory in late summer 2018.

This report displays the methods and results of the Outreach Work Coordination Survey (literally translated from the French: *Enquête de la Coordination des Maraudes* or *ECM*). This study aims to describe the street situations that can be observed in Paris during the

day. Commissioned by the authorities in charge of housing and accommodation of homeless people in the metropolitan area of the capital city (respectively *Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement*, DRIHL for the French state, and *Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé*, DASES for the city of Paris), it is part of a larger project consisting in redesigning the spatial and functional organisation of the Parisian outreach work towards homeless people. For research and public policy, the issue is the following: how to cover as fully as possible the streets of Paris, in order to meet with the needs of homeless people regarding social help, professional integration, access to accommodation and health? During the course of the study, which took place in September and October 2018 in two phases, outreach workers, assisted by investigators trained in the social sciences, formed groups and observed as exhaustively as possible the Parisian public space. They were to describe the people seen there, and recognized as people living on or at least off the street.

88 % of the inner Paris city roads have been observed (exclusive of the Bois de Boulogne and Vincennes, two wooded areas which were not part of the scope of the study) over seven days. 6,708 persons have been described in total, which corresponds to a street situation observed every 268 meters. Despite the relative speed with which the survey was conducted, this estimate cannot completely exclude duplicate observations. With data collected through three different description forms, the total consists in: (a) the description of individual situations based on direct observations; (b) to a much lesser extent, the recording of the characteristics of persons known (at least by sight) to outreach workers at a particular location, but absent at the moment of the survey; and (c) a less detailed recording of situations in which individuals were present in the public space within gatherings of 11 or more persons (up to 350 people, in this case). Any situation was described as that of one or more individuals within a group: a group of which an individual could form the only component (n=2,528), groups of 2 to 10 people (n=1,519), groups of 11 or more people (n=2,661).

Although observations were made in 270 of the 271 sectors investigated, they appear to be more frequently located in the northern and eastern parts of Paris, rather than in the southern and western parts. This distribution is reminiscent of those produced by the City of Paris' night censuses in winter 2018 and 2019 ("Solidarity Nights" or "*Nuits de la Solidarité*"), and other older surveys conducted by social outreach street services. The survey highlights some centralities of Parisian homelessness that could be described as historical (the major

Parisian stations, the district of Les Halles), but also a polarisation of observations along a north-south axis passing through the centre-east of Paris, that was less visible in previous surveys. In the ECM more than in these other works, street situations are more frequent in the vicinity of the ring road. This is particularly the case for large gatherings, particularly of migrants relegated to interstitial spaces in the north and northeast of the capital. Thus, 45.2% of individuals seen in groups of more than 10 people (i.e. 1,297 individuals in 45 groups, up to 350 people) were observed within 150 metres of the inner ring road, between the Porte de Clignancourt and the Porte de Pantin. Finally, some Parisian radial roads, that were not prominent in previous surveys, stand out as places frequented during the day by a street population. This is the case of the *Champs-Élysées* where many people have been reported to be begging. This is also the case of roads between the Place d'Italie and the neighbouring gates south of Paris.

Street people observed in the ECM are mainly men, but women are more numerous than expected: they represent 16% of the registered population. In comparison, an INSEE survey estimated that in 2012 in the Paris metropolitan area, 8% of homeless individuals or those who had to leave their accommodation during the day were women; the Solidarity Night of February 2018 counted 12% of women among the homeless.

Among activities described by the ECM, begging is both the most common and the most discriminating between men and women living on the street. Outside groups of 10 or more individuals, for whom the information is not collected, 25% of men and almost 29% of people beg where they have been observed – between 6pm and 7pm, nearly 40% of individuals are begging. But women are proportionally more likely to beg: 46% of them do so, and up to 60% between 10 and 11 am! Preferably, people beg near shops, where money circulates, in central areas where, unsurprisingly, relatively more women than men are found. Men on the street seem to be less busy with making a living during the day than women, and more involved in social activities or having some rest. This results in a different occupation of public space: they are seen significantly more often than women near reception centres, in squares, parks or gardens, on benches, in the middle of a conversation in larger groups, or alone asleep.

The ECM thus depicts numerous and diversified street situations, between which outreach workers have to make their way during their working time. The survey certainly makes it possible to characterise "white" areas, where there are homeless people but no social intervention routinely carried out. Above all, it highlights the practical constraints that outreach workers face on their territory in order to make contact and establish relationships with people living on the street. The street population is substantially bigger than the outreach workers' intervention capacities (the ECM records a street situation every 18

metres as the crow flies and an outreach worker must know an average of 43 km of sidewalk). However, not all individuals within reach of intervention are accessible to outreach workers: either because they travel (this is the case for one in four individuals in groups of one to 10 people), or because they sleep (like one in nine people at least, at any time of the survey), or even because they earn their living, begging in particular (activity recorded at the peak of the day in 40% of hourly observations). These outreach workers also leave certain situations to colleagues who specialise in them with different methods of intervention, such as the France Terre d'Asile team in charge of counting migrant camps and their occupants several times a week.

It is by dint of criss-crossing the public space that outreach workers end up identifying individuals based in their area of intervention and approaching them. Consequently, the fact that outreach workers know, directly or indirectly, only one-fifth of street people in the areas they already know, does express these practical constraints and reflects the need to collaborate with other actors - stakeholders who are dedicated to certain audiences, or work at other times, or break free from the administrative boundaries that share the reference sectors of daytime professional outreach work. This observation also demonstrates the practical sense of the outreach workers, who discern at a glance street situations that are within their own intervention capacities and those, so many more, then ignored by practical wisdom more than by negligence.

Resumen

Vivir en y de la calle hoy en París – Un estudio sobre las personas sin hogar viviendo en la calle por el día, realizado por el Observatorio del Samusocial de París a finales del verano 2018

A pesar de que 270 de los 271 sectores han sido investigados, las observaciones fueron más numerosas en las partes norte y este de París que al sur y al oeste. Ese reparto geográfico coincide con las observaciones hechas en los censos nocturnos de la Ciudad de París durante los inviernos 2018 y 2019 (Noches de la Solidaridad; en francés: Nuits de la Solidarité), y otros censos más antiguos realizados por trabajadores de atención social. Existen epicentros donde se pueden encontrar las personas sin hogar, que se pueden calificar de históricos (las grandes estaciones parisinas, el barrio de las “Halles”, es decir del antiguo grand mercado central). Pero también se observa una polarización de las observaciones sobre un eje norte-sur que atraviesa el centro este parisino y cuya existencia

sobresalía menos en las encuestas anteriores. En la ECR, más que en tales estudios, las situaciones de calle son más numerosas en las inmediaciones del periférico. Es específicamente el caso para grandes agrupaciones en particular de emigrantes arrinconados en zonas intersticiales del norte y noreste de la capital. Así pues, un 45.2 % de individuos vistos en grupos de más de 10 personas (o sea 1 297 individuos repartidos en 45 grupos de hasta 350 personas) ha sido observado a menos de 150 metros del periférico interior entre las puertas de Clignancourt y Pantin. Por fin, algunos ejes radiales parisinos, sin destacar en las encuestas anteriores, se revelan ser lugares ocupados por el día por una población sin hogar: es el caso de los Champs-Élysées, donde numerosas situaciones de mendicidad fueron observadas, o de vías conectando la Place d'Italie a las puertas cercanas del sur de París.

Las personas sin hogar observadas en la ECR son por mayor parte hombres pero las mujeres son más numerosas que lo previsto. En efecto, representan un 16% de la población censada. En comparación, entre el número de personas sin hogar o con obligación de dejar su alojamiento por el día, tenemos un 8% de mujeres estimado en 2012 por el Instituto nacional de estadística y de estudios económicos (INSEE) en el área metropolitana parisina, de mujeres. La Noche de la Solidaridad de febrero 2018 censaba por su parte un 12% de mujeres entre las personas sin hogar.

Entre las actividades descritas por la ECR, la mendicidad es a la vez la más común y la que más distingue hombres y mujeres sin hogar. Un 25% de los hombres y casi un 29% del total de las personas mendigan en donde estuvieron observados. La información no fue registrada para los grupos de 10 individuos o más, así que están excluidos de esta estimación. Fue reportado que entre las 6 y las 7 de la tarde hasta casi un 40% de los individuos piden limosna. Sin embargo, las mujeres están en proporción más numerosas a mendigar: es el caso de un 46% de ellas, y ¡hasta un 60% entre 10 y 11 de la tarde! Se practica la mendicidad más bien cerca de los comercios, en zonas centrales y donde circula el dinero de manera más general. Allí se encuentran entonces sin sorpresa más mujeres que hombres. Los hombres sin hogar parecen menos ocupados a ganar su vida por el día que las mujeres, y más involucrados en actividades de sociabilidad o de descanso. Así pues, los hombres ocupan el espacio público de manera diferente de las mujeres: más a menudo que ellas, están observados en las proximidades de los refugios, en parques o jardines, en bancos, charlando en medio de agrupaciones o solos dormidos.

La ECR informa acerca de situaciones numerosas y diversificadas, que son el caótico día a día de los trabajadores de atención social durante su trabajo. La encuesta sí permite determinar zonas "blancas" donde hay personas sin hogar, y donde habitualmente no interviene ninguna ronda de intervención social. Pero sobre todo subraya las dificultades

que ya encaran en la práctica los trabajadores de atención social para ponerse en contacto y tejer vínculos con las personas sin hogar. La cantidad de personas sin hogar supera por mucho la capacidad de intervención de estos trabajadores: aproximadamente una persona sin hogar cada 18 metros a vuelo de pájaro, frente a un trabajador de atención social que teóricamente tendría que conocer en promedio 43 km de acera (según registrado por la ECR). Sin embargo, individuos con los que estos trabajadores podrían, de manera práctica, establecer una interacción, no están accesibles de manera efectiva. Sea porque cambian de sitio a menudo (uno de cada tres individuos), porque duermen al momento de la intervención (una por cada 9 personas por lo menos a cualquier hora de la encuesta) o porque se ganan la vida, específicamente cuando están ocupados a mendigar (actividad reportada, a su máximo horario, a un 40% de las observaciones). En algunas situaciones específicas, los asistentes sociales dejan que intervengan colegas especializados en modalidades de intervención diferentes, como el equipo de Francia Tierra de Asilo (France Terre d'Asile) encargada de censar los campamentos de migrantes y sus ocupantes varias veces por semana.

Es por tanto recorrer el espacio público que los trabajadores de atención social de las rondas acaban identificando y poniéndose en contacto con individuos instalados en su sector de intervención. Por lo tanto, el hecho de que los asistentes sociales conozcan, de una forma u otra, sólo un quinto de los individuos en la calle en zonas que ya conocen, pone de relieve las susodichas dificultades prácticas y hace necesario colaborar con otros actores. Se hacen vitales actores que se dedican a públicos específicos o que hacen rondas a horarios diferentes o que prescinden las límites administrativas que delimitan los sectores de referencia de las rondas asalariadas diurnas. Esa observación destaca también la sensatez práctica de los trabajadores de calle que con sólo echar un vistazo, hacen una distinción nítida entre las situaciones de calle que les incumben y las, mucho más numerosas, que quedan ignoradas por ellos más bien por lucidez que por descuido.

Synthèse

La Ville de Paris, via la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) et l'État (DRIHL) ont demandé début 2018 à la Coordination des maraudes – service du Samusocial qui supervise le déploiement et l'articulation des maraudes parisiennes, de se pencher sur la réaffectation des maraudes de salariés qu'ils financent et qui sillonnent la capitale de jour¹ : l'espace parisien est-il en effet complètement et suffisamment couvert ? Existe-t-il des zones « blanches », vierges de toute intervention ? Des équipes de maraude peuvent-elles au contraire avoir des actions redondantes ?

Pour répondre à ces questions – les mêmes que celles posées par la Préfecture une douzaine d'années plus tôt, au moment de la mise en place d'une première instance de coordination départementale –, la Coordination des maraudes a sollicité l'Observatoire du Samusocial de Paris pour concevoir une enquête adaptée. Préparée et conçue en juillet et en août 2018 avec la collaboration de l'ensemble de ces maraudes (dites d'« intervention sociale ») et de la Coordination des maraudes, l'Enquête de la coordination des maraudes (ECM) s'est déroulée à la fin de l'été et au début de l'automne.

L'Enquête a consisté à décrire chaque situation de rue observée dans l'espace public parisien, selon des modalités présentées dans un premier temps, modalités qui la distinguent d'autres enquêtes menées sur les sans-domicile, notamment des recensements nocturnes de sans-abri réalisés depuis 2018 dans de grandes villes françaises, à Paris en premier lieu. L'ECM a rapporté 6 708 situations de rue diurnes : la nature de ces observations et leur distribution spatiale sont étudiées ensuite. La troisième partie de cette synthèse porte sur les activités des personnes à la rue, en particulier sur la mendicité, qui nous semble un descripteur particulièrement fécond des situations de rue, notamment pour rendre compte des différences observées entre hommes et femmes. Enfin, nous examinons un résultat au premier abord étonnant : les maraudeurs, sur leurs secteurs d'interventions, ne connaissent de près ou de loin, qu'un cinquième des individus à la rue repérés au cours de l'enquête. Comment l'expliquer ?

¹ Il s'agit plus précisément des maraudes d'« intervention sociale ». La typologie administrative des maraudes est présentée dans l'Encadré 2 – , p. 37

Méthodologie et mise en œuvre du dispositif d'enquête

La population d'étude : des « personnes à la rue »

L'Enquête de la coordination des maraudes (ECM) porte sur les « personnes à la rue » en journée (par opposition à la nuit), auprès desquelles les maraudes d'intervention sociale (MIS) sont censées pouvoir intervenir. Le terme est employé, sans guère plus de précisions, dans différents documents qui cadrent l'action des maraudes, pour désigner leur clientèle² théorique. Il embrasse plus large que les sans-abri au sens strict, puisqu'il ne fait pas directement ni exclusivement référence au fait que ces personnes possèdent ou non un logement personnel, sont ou non hébergées par des institutions. Pour guider les enquêteurs, la population d'intérêt de l'enquête a été définie comme se composant de personnes :

- Visiblement à la rue en journée ;
- Potentiellement sans logement personnel ;
- Bénéficiant ou non d'un hébergement la nuit ;
- Identifiables par des caractéristiques qui (*de visu*) peuvent attirer l'attention des maraudeurs et pourraient requérir ainsi, en temps de maraude et lorsque les conditions d'un contact sont réunies, leur accompagnement social.

Une enquête par observation directe, *in situ*, par des spécialistes

La modalité d'enregistrement des personnes comme « étant à la rue » est essentielle : on prend en compte des individus « *de visu* ». Les personnes à la rue sont ainsi décrites par observation directe, *in situ*, et non par le biais d'un questionnaire passé en face-à-face, comme c'est le cas dans les recensements nocturnes évoqués (et plus généralement dans les enquêtes cherchant à décrire une population sans domicile). Le pari est que la description matérielle de l'environnement, des activités et des personnes elles-mêmes peut constituer une source précieuse pour comprendre l'organisation sociale et spatiale du sans-abrisme et notamment, pour ce qui intéresse les commanditaires, la variabilité et les modalités de la présence de personnes à la rue dans l'espace public parisien. Comment parvenir à observer des situations de rue ? Que faut-il et que peut-on consigner ? Et avant tout ne risque-t-on pas de faire dépendre l'enregistrement d'un individu des préjugés de l'agent qui l'observe, et de mélanger, dans l'estimation finale, des réalités hétérogènes, et

² Sur l'emploi incongru du mot « clientèle », voir la note 20 p.40.

qui ne permettent pas, *in fine*, de trancher sur ce que signifient « être à la rue » et « avoir des besoins » liés à cette situation ?

Pour remédier à ce premier problème, crucial, nous avons eu recours à deux juges : un maraudeur ou du moins un intervenant social spécialiste du sans-abrisme (qui pourra par commodité être qualifié de « maraudeur »), accompagné par un enquêteur le plus souvent profane sur le sujet mais formé en sciences sociales (comme étudiant, enseignant ou enseignant-chercheur aguerri aux enquêtes de terrain). Il s'agissait d'associer le regard expert des premiers sur le sans-abrisme, aux savoir-faire en matière d'enquête des seconds (dans les enquêtes comme la Nuit de la Solidarité, même si le chef d'équipe pour un secteur est en principe familier du sans-abrisme, on ne demande pas aux investigateurs une quelconque expérience ni de travail de rue ni d'enquête, en l'occurrence par questionnaire). Les uns et les autres – quelques 90 maraudeurs et 250 enquêteurs bénévoles – ont fait équipe dans les rues de Paris. Ils ont repéré et décrit à l'aide de grilles d'observation chaque situation de rue, conçues et éprouvées avec des dizaines de maraudeurs accompagnés en juillet et en août.

Le remplissage de ces grilles s'apparente à un entretien guidé du maraudeur, interrogé par l'enquêteur sur ce qu'il voit, et à un dialogue portant sur ce que les uns et les autres observent, à partir du moment où le maraudeur ou l'enquêteur repère au moins un individu qu'il(s) présume(nt) « à la rue ». Ces situations de rue font alors l'objet d'une description des individus concernés, de leurs activités et de leur environnement, autrement dit d'une description qui rend aussi intelligible que possible en un coup d'œil la présence d'un ou de plusieurs individu(s) à la rue à ce moment-là, autrement appelée situation de rue. Une grille était utilisée pour les personnes présentes, dans des groupes d'un à dix membres ; une autre pour les rassemblements de onze individus ou plus ; une dernière pour rapporter la présence habituelle, selon les maraudeurs, de personnes en un endroit donné, mais absentes au moment du passage de l'équipe d'enquête). Dans ce cas, faute d'une description *de visu*, le maraudeur capable de signaler l'absence d'une personne livre à son sujet quelques informations nécessairement plus succinctes : des caractéristiques de sa situation, telle qu'elle est connue du maraudeur, hors description matérielle de son environnement et de ses possessions habituelles.

Dans leur extrême majorité, les avis des maraudeurs et des enquêteurs sur l'appartenance des personnes observées au champ de l'enquête se sont avérés concordants. Il ressort ainsi de l'ECM une définition, empirique et négociée au sein des équipes d'enquête, du sens qui peut finalement être donné à « la vie à la rue », telle que l'appréhendent les maraudeurs, telle qu'ils peuvent la décrire comme accessible à leurs pratiques et à leurs moyens, ou au contraire ardue à aborder.

L'enquête, réalisée lors de journées clémentes, a couvert 88% de la voirie parisienne

L'enquête consistait ainsi à parcourir Paris en équipe (un maraudeur et un ou deux enquêteurs), pour y décrire toute situation de rue. Elle a eu lieu par de chaudes journées de fin d'été et de début d'automne – ce qui n'est certainement pas sans lien avec le nombre d'observations réalisées.

Les duos ou trios devaient parcourir la voirie en surface, jusqu'au bord du périphérique, quelques tunnels (où tourne une équipe de maraude), les cimetières, et les parcs et jardins (mais pas les bois) ; l'enquête n'a pas eu lieu, notamment, dans le métro. Au total, rapporté à leur longueur totale, 88% des rues de Paris ont été couvertes.

Les zones d'investigation étaient celles de la Nuit de la Solidarité 2018 (à défaut d'avoir disposé des observations localisées de cette enquête, qui auraient constitué une base précieuse pour calibrer de façon plus pertinente et précise ces secteurs). Toutes les zones d'un arrondissement donné ont été investiguées dans un temps aussi limité que possible, mais l'ECM ne fournit pas une photo à un instant t de la population à la rue.

Les près de 350 maraudeurs et enquêteurs ont balayé leur terrain d'investigation aussi rapidement que possible, en deux vagues d'enquête de cinq et deux jours, espacées de quelques semaines (rappelons que la NDLS parvient à couvrir une surface équivalente en quelques heures seulement, avec l'aide de 1 700 bénévoles simultanément). Étant donné la mobilité de la population à la rue la journée, il est probable que certains individus aient été comptés et décrits plusieurs fois à des endroits différents. En effet, 26% des présents sont « debout et en mouvement » quand on les observe ; 7% des individus, les absents, ne sont pas là où on les attend quand le maraudeur – parce qu'il les connaît – peut signaler cette absence ; sans compter, bien évidemment, que même les personnes observées immobiles parce qu'elles sont assises, couchées, endormies, ou même debout mais fixes, sont susceptibles de ne pas demeurer de manière permanente dans le lieu où l'enquête a pu enregistrer leur présence à la rue. On rencontre ici une question méthodologique de première importance pour tout enregistrement statistique d'une population mobile. Cette question, qui se pose autant pour les enquêtes sur les personnes sans-domicile que pour les comptages d'animaux dans certains espaces, a donné lieu au développement de méthodes analogues dans les deux domaines. C'est cette contrainte – enregistrer le moins de doublons possible dans les données globalement collectées – qui explique la réalisation en une seule nuit de la Nuit de la Solidarité, et la réduction du temps d'enquête au minimum possible compte tenu des moyens limités de l'ECM.

Par conséquent et malgré les efforts déployés, faute de pouvoir assurer l'absence de tout doublon, l'ECM peut être décrit comme un collage de recensements de petite taille (au niveau des zones d'enquête), synchronisés pour produire un portrait aussi peu déformé que possible des situations de rue à l'échelle de chaque arrondissement (parcouru en une demi-journée, une journée entière, ou une journée et demie au maximum).

En prenant donc les précautions utiles, nous pouvons dire qu'au moins 6 708 personnes en situation de rue, à Paris, à un moment de la journée, à la fin de l'été 2018 ont été enregistrées par l'ECM. Nous ne pouvons réaliser une estimation de la part de ces 6 708 personnes qui seraient comptées en double. La rapidité d'exécution de l'ECM garantit tout de même que c'est une partie très réduite de cet effectif total qui pourrait constituer des doublons.

La répartition spatiale et les caractéristiques démographiques de la population à la rue à Paris en journée, à la fin de l'été 2018

Des observations partout dans Paris, mais davantage au nord et à l'est

Durant l'enquête, 4 144 grilles d'observation ont été remplies, pointées sur la carte ci-dessous. Elles regroupent 6 708 situations individuelles (plusieurs individus pouvant être décomptés au même endroit et décrits dans un même formulaire en cas de groupes de plus de dix membres).

Carte A - La répartition spatiale des observations de l'ECM, à l'échelle de Paris



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : 4 144 lieux d'observations pointés par géolocalisation au moyen de l'adresse saisie ou de relocalisations manuelles ultérieures.

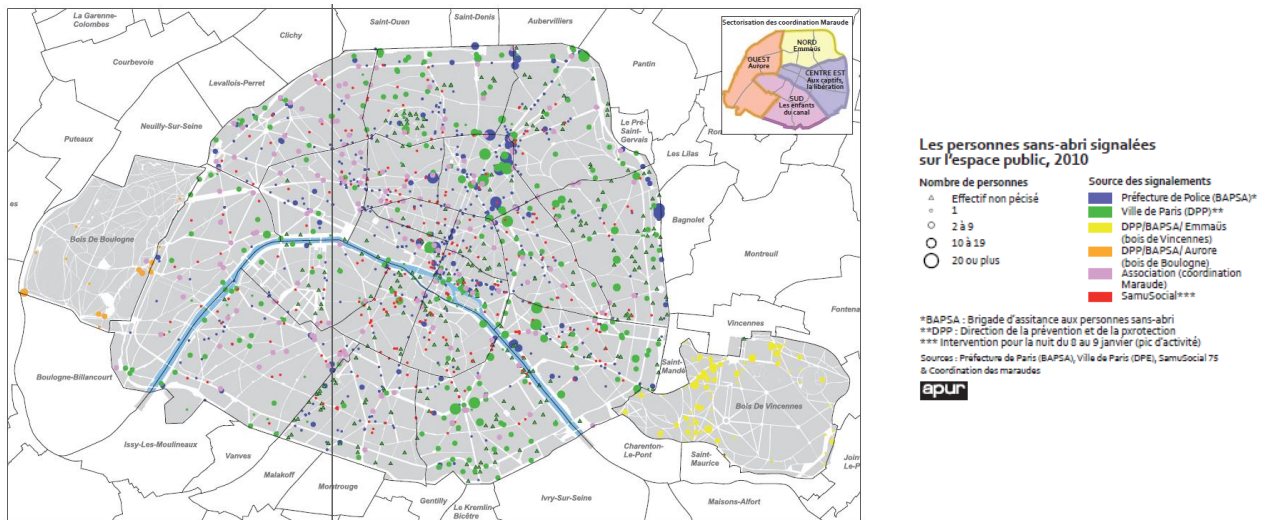
Note : Afin d'éviter toute localisation possible des observations réalisées, le fond de carte a été réduit aux frontières de Paris, hors limites des bois de Vincennes et de Boulogne (exclus du champ de l'enquête).

Fond de carte : IGN.

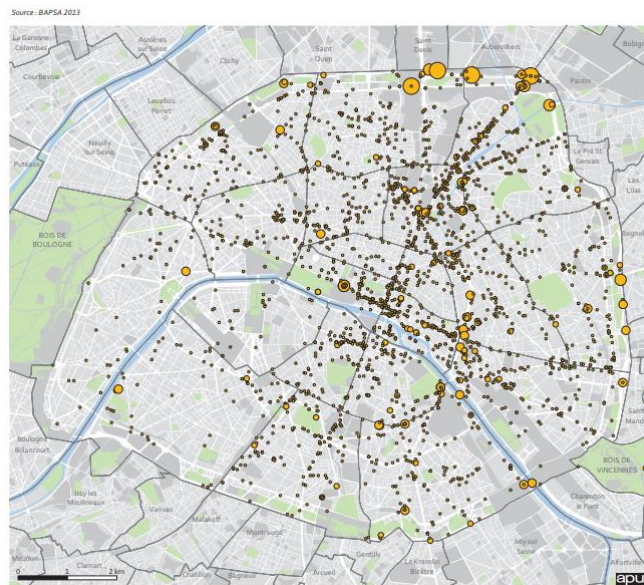
De cette carte, il ressort au moins deux résultats :

- On peut observer des personnes « à la rue » partout dans Paris (la bande vide à l'ouest de l'arrondissement correspond à des secteurs d'investigation mal calibrés dans le planning de l'enquête et qui n'ont pas pu être couverts) – la distance euclidienne moyenne entre les individus est d'ailleurs de 18,40 mètres.
- Globalement, les observations sont plus nombreuses, à l'est qu'à l'ouest, au nord qu'au sud, formant un dessin qui n'est pas sans rappeler les compilations d'observations réalisées en journée en 2013 par la Brigade d'assistance aux personnes sans-abri (carte B), ou des signalements transmis à la Coordination des maraudes en 2010 (carte C), ces cartes, réalisées par l'APUR, étant à ce jour les plus précises concernant l'observation de sans-abri à Paris dans la période contemporaine.

Carte B et C - Les signalements transmis à la Coordination des maraudes en 2010 et les observations compilées par la BAPSA d'avril à septembre 2013 (en bas)



Source : Jean-Christophe Choblet et Emmanuelle Pierre-Marie, *Les sans-abri à Paris et dans la métropole – urgence sociale / état des lieux prospectif*, rapport de l'APUR et l'OPILE, juin 2014



Source : Jean-Christophe Choblet et Emmanuelle Pierre-Marie, *Les sans-abri à Paris et dans la métropole – urgence sociale / état des lieux prospectif*, rapport de l'APUR et l'OPILE, juin 2014

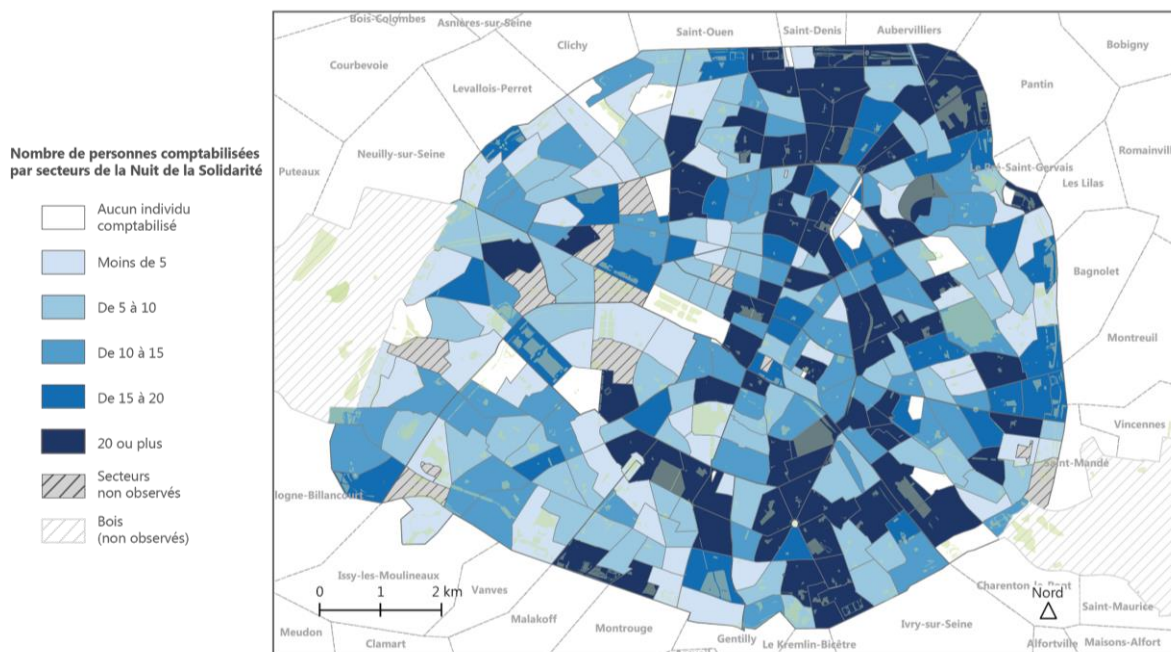
Plus de 6 700 situations de personnes à la rue, en journée

Les effectifs de population par arrondissement varient de 74 à 1 622, ce qui représente un rapport de 1 à 22. Rapportés à la surface observée, de 19 (dans le 7ème arrondissement) à 271 (dans le 18ème arrondissement) individus par kilomètre carré ont été observés, soit un rapport de 1 à 14.

La répartition spatiale de la population, représentée au niveau des zones d'investigation (calées sur celles de la NDLS 2018) peut être alors comparée à celle du recensement nocturne municipal. L'exercice est évidemment hasardeux : le terrain couvert par les deux enquêtes n'est pas tout à fait le même, mais surtout, la première a eu lieu la nuit, en plein hiver, la seconde de jour, comme en plein été, la première ciblant des individus dormant dehors, la seconde se donnant le périmètre plus large et à définir des personnes « à la rue ».

Sur la Carte D, toute la population est prise en compte, dont les grands groupes de 11 personnes et plus (correspondant notamment à des campements de migrants et à des queues devant des distributions alimentaires) et les personnes habituellement présentes mais absentes le jour de l'enquête). Par rapport au dénombrement nocturne de la février 2018 (Carte E), on remarque d'abord à l'intensité globalement plus marquée du bleu sur la Carte D, que les effectifs enregistrés dans l'ECM sont nettement plus importants que lors de la NDLS 2018. Mais on voit que la moitié est de Paris est, dans les deux enquêtes, plus clairsemée que la moitié ouest. Des densités plus fortes sont communément constatées dans des secteurs du nord et du nord-nord-est. Mais l'ECM distingue, de façon presque symétrique, des secteurs denses en situations de rue au sud et au sud-sud-est, qui ne regroupent que peu d'observations lors de la Nuit de la Solidarité.

Carte D - Effectifs de personnes observées à la rue lors de l'ECM par secteurs d'observation



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Toutes observations, présents et absents (n=6 708) représentés à l'échelle des secteurs d'observation non fusionnés (les 344 secteurs de la Nuit de la Solidarité).

Fond de carte : APUR, IGN.

Carte E - Effectifs de personnes rencontrées par secteurs d'observation lors de la Nuit de la Solidarité 2018

PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (15-16 FÉVRIER 2018)



344 secteurs, 353 équipes
Décompte dans les rues de Paris, les gares et les hôpitaux

Nombre de personnes

- aucune
- moins de 5
- de 5 à 10
- de 10 à 15
- de 15 à 20
- 20 ou plus

Zones spécifiques

- hôpital
- gare
- secteur non enquêté (2)
- espaces verts, cimetières

2 361 personnes décomptées sans solution d'hébergement la nuit de l'enquête (y compris décompte SNCF et APHP).

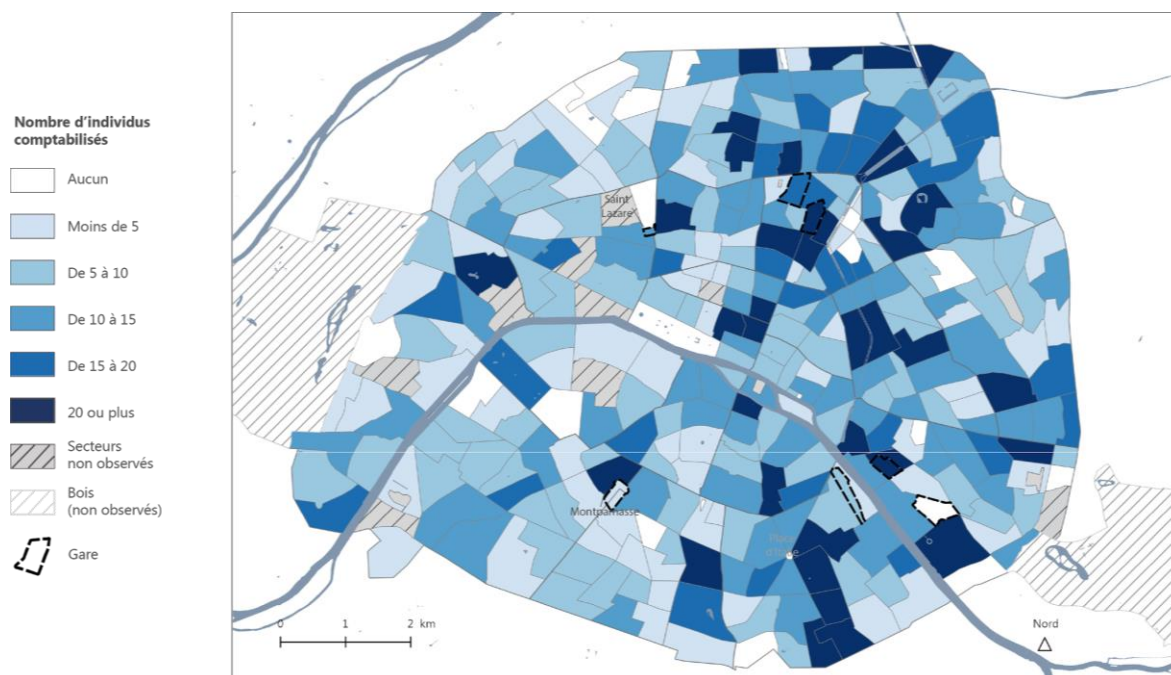
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)



Source : APUR.

La Carte F ne prend plus en compte que les individus présents au moment de l'enquête, à l'exclusion de ceux participant à des rassemblements de plus de dix personnes. La ressemblance avec la représentation de la Nuit de la Solidarité est plus nette encore. Mais même en ne tenant pas compte des rassemblements les plus conséquents, l'ECM continue de souligner des zones concentrant des situations de rue, non distinguées dans la NDLS 2018, en particulier au sud de Paris.

Carte F - Effectifs de personnes présentes à la rue (hors grands groupes de plus de 10 personnes), observées lors de l'ECM par secteurs d'observation



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Présents à la rue (n=3 561) observés dans des groupes de 1 à 10 personnes, à l'échelle des secteurs d'observation non fusionnés (les 344 secteurs de la Nuit de la Solidarité).

Fond de carte : APUR, IGN.

Une population majoritairement masculine, mais plus féminine que dans d'autres enquêtes

La population à la rue en journée, à la fin de l'été 2018, est très majoritairement masculine. Parmi les 3 561 individus observés comme étant « à la rue » lors de l'enquête (hors grands groupes, dans lesquels l'information sur la composition sexuée du groupe n'est pas consignée de manière précise ou systématique, et hors absents), 76,4% sont des hommes. Les femmes, minoritaires, ne composent pas moins de 15,8% de la population³. C'est davantage que lors du recensement nocturne *intra-muros* de février 2018 (12%), et bien plus que parmi les sans-domicile qui déclarent vivre dans l'espace public ou un lieu non prévu pour l'habitation dans l'agglomération parisienne interrogés en 2012 par l'INSEE (2%), ou parmi ceux qui, dans la même enquête, se déclarent hébergés mais doivent quitter les lieux durant la journée (6%).

³ Dans 7,8% des cas, l'information relative au sexe de la personne n'a pas été renseignée (la personne n'est pas assez visible (2,3%), la personne est visible mais il n'a pas été possible d'identifier son sexe (0,3%), le binôme enquêteur-maraudeur ne préfère pas répondre à cette question (0,03%), ou la question n'a pas été renseignée (5,1%). Lorsque l'on ne tient pas compte des observations pour lesquelles le sexe n'a pas été renseigné, le taux d'hommes s'élève à 82,9% et celui des femmes à 17,1%.

Les femmes à la rue dans l'ECM paraissent donc relativement plus nombreuses que dans d'autres enquêtes. Elles composent, dans le langage professionnel des maraudeurs, un public « vulnérable ». Nous nous sommes efforcés de décrire plus précisément leur occupation de l'espace.

Les femmes à la rue ne sont pas toujours seules

La littérature décrit l'exposition dangereuse des femmes dans l'espace public et les stratégies de protection par dissimulation (de son genre ou de son statut social) ou par mise en couple avec un homme. Dans l'ECM (hors grands groupes), les femmes sont certes – et comme attendu – majoritairement observées seules (60,5%), mais elles le sont moins souvent que les hommes (70,5% d'entre eux). Elles sont ainsi observées, plus souvent que leurs homologues masculins, dans des rassemblements de 2 à 10 personnes ; elles s'y trouvent plus fréquemment dans des groupes mixtes (59,4% vs. 36,2%). Dans ces rassemblements mixtes, comme on pouvait l'imaginer, elles sont surtout en duo (74 groupes sur 132).

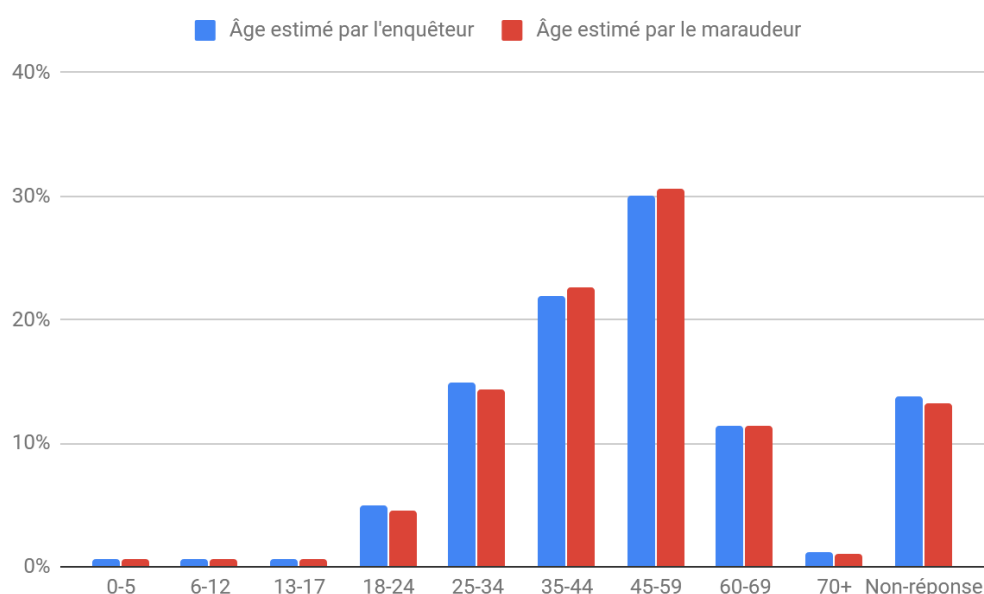
L'ECM ayant procédé par descriptions menées sur la base d'observations en un temps instantané, être seul·e ou non, en groupe mixte ou non, ne peut être considéré comme une image figée. Ainsi, ni le fait d'être seule ni celui d'être insérée dans des groupes comptant 2 à 10 personnes ne sont pas des situations fixes. Néanmoins – et pour la raison déjà évoquée selon laquelle les observations conduites en rue sont très nombreuses et disséminées dans l'ensemble de l'espace parisien –, la relative fréquence avec laquelle des femmes ont été observées n'étant pas seules et au sein de groupes mixtes permet de penser que, pour une bonne partie des femmes, il existe une réelle circulation, au fil des heures de la journée, entre des moments de « solitude » et des moments de sociabilité. En outre, la part également élevée des femmes commettant une activité, la mendicité, qui se pratique plutôt seul·e, n'est pas non plus nécessairement synonyme d'un isolement. Une bonne partie d'entre elles, comme leurs homologues masculins pratiquant également la mendicité, recourent probablement à la mendicité *pour* quelqu'un (au bénéfice d'enfants, d'une famille) et *avec* d'autres (ainsi que les signes d'une probable organisation collective de mendiants – écriteaux, éléments de tenus identiques, etc. – ont pu l'indiquer dans certains quartiers).

L'âge estimé de la moitié de la population se situe entre 35 et 59 ans

L'âge des personnes à la rue est estimé d'après observation des intéressés, et non selon leurs déclarations (comme c'est le cas dans les recensements de rue ou dans les autres

enquêtes par questionnaire auprès des sans-domicile). L'âge observé est ainsi consigné dans les formulaires individuels, par les maraudeurs d'un côté, par les enquêteurs de l'autre. Le graphique 1 montre l'âge estimé par le maraudeur et l'enquêteur des personnes présentes au moment de l'observation, dans des groupes de dix membres au plus. La distribution des observations selon les classes d'âge est analogue. Les deux groupes les plus représentés sont les 35-44 ans et les 45-59 ans, dont les effectifs cumulent, à la fois selon les estimations des enquêteurs et des maraudeurs, un peu plus de la moitié de la population présente en groupes de moins de onze individus.

Figure A - Structure par tranches d'âge de la population observée à la rue (hors grands groupes), d'après les estimations des enquêteurs et des maraudeurs



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes observés dans l'espace public et appartenant à un groupe de moins de 11 personnes.

Note de lecture : Dans 1% des cas, les enquêteurs et les maraudeurs ont estimé que les personnes observées dans des groupes comptant 1 à 10 personnes étaient âgées de cinq ans ou moins.

A titre de comparaison, la population majeure observée dans l'ECM semble relativement plus âgée que celle enquêtée dans SD 2012 – où l'âge des individus sans-abri est enregistré de manière déclarative et non de visu. Ces derniers sont âgés, dans 35,3 % des cas, de 45 ans ou plus, contre 44,0 % des personnes adultes observés lors de l'ECM. Par ailleurs, 16% des personnes dont l'âge est renseigné (soit 63% de la population enquêtée)

dans l'enquête de la Nuit de la Solidarité 2019, disent être âgées de moins de 25 ans (mineurs inclus), soit le double de celles observées dans l'ECM (8%)⁴. Ainsi, c'est une population en apparence plus âgée par rapport à ces deux autres enquêtes récentes qui a pu être captée dans l'ECM.

Les rares (69) mineurs à la rue accompagnent en grande majorité un adulte

Les mineurs (n=69) représentent 1,9% des individus présents à la rue le jour de l'enquête⁵. L'effectif peut sembler faible, par rapport à la publicité donnée à certains groupes d'enfants et d'adolescents à la rue, notamment dans certains quartiers populaires. Rappelons que l'observation s'est faite la journée, aux heures d'ouverture des établissements scolaires ; que le compte des mineurs est établi à l'exclusion des grands groupes, et donc des campements de migrants parmi lesquels cette proportion pourrait être plus importante ; que les enquêteurs n'ont vraisemblablement pas observé ou pris en compte comme étant « à la rue » des attroupements de jeunes (dont des mineurs) dans des halls ou au pied d'immeubles (figurant dans d'autres contextes, une « jeunesse à la rue »). Les 69 mineurs observés dans l'ECM l'ont été au sein d'un ensemble de 132 personnes au total, assemblées dans des groupes de 1 à 6 personnes. Dans 9 cas, le ou la mineure observée est seul-e, et un groupe de 6 mineurs sans personne majeure présente en son sein a également été observé. Les 54 mineurs (=69-9-6) restants, visibles dans un ensemble de 117 (=132-15) personnes, se trouvent dans des groupes de 2 à 5 personnes mêlant mineurs (y compris eux-mêmes) et majeur(s). On peut présumer que ces groupes sont ceux que les services d'assistance qualifieraient de « familles », accompagnées par peu de maraudes et principalement par l'UASA.

Les activités des personnes à la rue

L'ECM invite à décrire les activités ou les traces d'activités qu'exercent les personnes à la rue, en tenant compte de l'environnement où elle se trouvent (mendie-t-on plus aux environs

⁴Dans La Nuit de La Solidarité 2018, les autres classes d'âge sont « de 25 à 54 ans », « de 55 à 70 ans » et « plus de 70 ans ». En dehors de la classe « plus de 70 ans », les classes sont différentes de celles utilisées dans l'ECM. La comparaison de l'âge des personnes entre les deux enquêtes ne peut ainsi être faite plus finement.

⁵ Par ailleurs, 3 autres mineurs ont été enregistrés parmi les absents : les 72 mineurs comptés au total, parmi les présents et les absents, représentent aussi 1,9% du total des personnes enregistrées comme présentes et absentes.

de distributeurs de billets que dans les squares ?), des équipements de l'activité (avoir une bouteille d'alcool avec soi n'implique pas qu'on la sirote sous le nez des enquêteurs, mais peut-être raisonnablement considéré comme un indice que l'on boit par ailleurs) et du temps de l'observation (voit-on des gens assoupis plutôt tôt le matin qu'en milieu de journée ?).

Les femmes se trouvent plus souvent dans des espaces propices à la manche et mendient plus souvent que les hommes

Pour chaque observation d'un membre d'un groupe comptant moins de onze têtes, les maraudeurs pouvaient signaler que l'individu se trouvait à proximité d'un « lieu d'intérêt » pour les personnes à la rue. Ainsi, les femmes se trouvent significativement plus souvent que les hommes à proximité de magasins d'alimentation et de distributeurs de billets, c'est-à-dire d'endroits où circule l'argent ; plus souvent que les hommes, elles mendient alors. Les hommes sont plus fréquemment signalés aux alentours d'un point de distribution alimentaire, d'un accueil de jour ou d'un établissement de bains-douches, soit dans des lieux d'assistance ; plus souvent que les femmes, ils sont alors engagés dans des activités de sociabilité ou se reposent. À travers une description sexuée de la mendicité, se dessine ainsi une cartographie sociale et spatiale d'activités économiques informelles qui, pour les femmes surtout, se mêlent étroitement à l'économie urbaine formelle (magasins d'alimentation et distributeurs de billets).

Que les femmes soient vues proportionnellement plus souvent que les hommes en train de mendier, dans des lieux spécifiques (par exemple près de magasins d'alimentation ou de distributeurs de billets), est cohérent avec le fait qu'à l'échelle de la population totale observée, elles sont aussi beaucoup plus souvent engagées dans des activités de mendicité. Sur l'ensemble des personnes présentes en situation de rue observées dans des groupes de 1 à 10 personnes, la part des personnes en train de mendier est de 26,8%, et de 28,7% si on se restreint aux seules personnes dont le sexe est identifié comme celui d'une femme ou d'un homme. Sur cette seule population des femmes et des hommes ($n=3\ 285$, en excluant les personnes de sexe « autre » ou indéterminé par les équipes d'enquête, $n=276$), 46,4% des femmes ($n=261$) mendient, contre 25,1% des hommes ($n=682$).

Chacune des observations de l'ECM est menée à un instant t mais, toutes ensemble, les observations sont très nombreuses et très diversifiées dans leurs localisations. En conséquence, le taux (déjà considérable) de 28,7% de personnes vues dans un lieu qu'elles utilisent pour mendier, laissent penser que d'autres personnes (qui n'ont pas été vues en train de mendier), auraient pu, avec une probabilité assez élevée si elles avaient été

observées à d'autres moments, être vues, elles aussi, en train de mendier. Cette fréquence élevée de la mendicité pour les personnes des deux sexes rend d'autant plus remarquable la part – significativement plus élevée que celle des hommes – des femmes observées en train de mendier à proximité d'un commerce d'alimentation (72,6% d'entre elles) ou d'un distributeur automatique de billets (85,7% d'entre elles).

Plus d'une personne sur dix dort ou somnole : le sommeil diurne observé, et les limites de l'observation qu'il indique

Au moment où l'enquête saisit sur le vif les situations observables dans l'espace public, plus d'une personne sur dix (12,4%) vues dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes dort ou somnole. Alors qu'enquêteurs et maraudeurs s'accordent entre eux dans 86,8% des cas pour inclure dans le champ de l'enquête les situations individuelles relatives à ces groupes de moins de 11 personnes, lorsqu'une personne est vue en train de dormir ou somnoler, 92,7% du temps, un tel accord est au rendez-vous. Ainsi, le sommeil diurne ressort-il comme un indice assez unanime, sur la foi duquel d'un coup d'œil, il paraît possible de repérer une personne à la rue.

Le sommeil, largement prévalent dans ses diverses phases, ne concerne pas également les personnes des deux sexes, puisque moins de 5% des femmes vues dans des groupes de 1 à 10 personnes dorment ou somnoient, contre 13% des hommes. Cet écart invite à mentionner le caractère sexué de l'insécurité dans la rue (encore moins aisé pour les femmes de relâcher leur vigilance dans l'espace public) et des usages de l'alcool (les hommes – un sur cinq parmi eux – sont vus quatre fois plus souvent que les femmes, avec de l'alcool en leur possession ou à proximité).

Sur la question de la sécurité, les dormeurs (ni rares dormeuses) ne se caractérisent toutefois pas par un état de saleté particulièrement marqué, si bien que ce sommeil diurne, pratiqué plutôt de manière solitaire, dans des endroits très fréquentés ou calmes et surveillés (comme certains parcs ou jardins), peut apparaître comme relativement sûr, par rapport à ce qu'il serait certainement pendant la nuit. Les lieux publics où les équipes d'enquête ont estimé que les personnes à la rue pouvaient dormir la nuit ne sont pas exactement les mêmes, assez concentrés encore dans le centre et l'est de Paris, mais tendanciellement plus périphériques à la ville.

En outre, le sommeil observé par l'enquête nous invite aussi à réfléchir en creux, c'est-à-dire à ce que l'enquête ne peut pas toujours percevoir d'autres temps physiologiques et sociaux : le statut d'hébergement, que l'enquête par observations ne permet pas de connaître explicitement (*i.e.* pas par déclaration de la personne concernée), peut être lié à ce sommeil

visible ; et il en va de même de temps de travail possiblement déconnectés, entre les femmes et les hommes. Par exemple, des activités de travail inobservables dans l'enquête, très tôt le matin, en fin de journée ou la nuit pour les hommes, pourraient aussi contribuer à expliquer leur inactivité relative aux moments de la journée où ils ont été observés dans l'espace public devisant entre eux, se reposant, dormant ou somnolant.

Quand le mouvement et « l'encombrement » potentiel par des charges (sacs, éléments de mobilier, autres possessions matérielles) peuvent dénoter des activités et une sociabilité genrée

Population par définition mobile, les personnes vivant à la rue en journée peuvent être décrites à deux titres au moins sous l'angle du mouvement, via la grille d'observation qui permet dans l'ECM de caractériser des individus présents à la rue dans des groupes de moins de 11 personnes. Le mouvement peut être celui d'une mobilité estimée : quels sont selon les maraudeurs les lieux de résidence, d'activité, de sociabilité... des personnes enregistrées dans l'enquête ? Il en sera question plus loin, pour comprendre qui, de ce point de vue des usages de l'espace, rencontrent le plus souvent les maraudeurs, qui la mobilité ou l'absence de mobilité leur rend l'abord de telle ou telle personne plus aisé. Le mouvement est aussi celui qui est vu, sous les yeux des enquêteurs et des maraudeurs, et qui est décrit notamment en même temps que les charges (sacs, éléments de mobilier ou autres « possessions » aussi diverses que de l'alcool ou des animaux) qui se trouvent sur les personnes rencontrées, ou posées près d'elles.

À la question de savoir s'il existe un gradient des charges qui va dans le même sens que celui du mouvement (plus on est léger ou légère de bagages, plus l'on est susceptible d'être vu-e en train de bouger), la première réponse est positive : globalement, le nombre moyen de charges (de tous types confondus) que l'on détient est en moyenne moins important (1,3 à 1,6) lorsqu'on est debout (fixe ou en mouvement) que lorsque l'on se trouve allongé-e ou assis-e (1,9 à 2,5 charges en moyenne). Cette réponse globale et agrégée se décline toutefois avec des variations marquées selon différentes combinaisons possibles entre les types de charges, les positions et le sexe des personnes. Les femmes et les hommes, diversement chargés et vus dans des positions diverses, ne sont pas exactement occupés aux mêmes affaires. Cette différence est surtout vraie pour les personnes assises et debout en position fixe.

Que les femmes apparaissent plus souvent chargées que les hommes en position fixe renvoie surtout au fait qu'elles sont plus souvent qu'eux assises, et porteuses de sacs de

courses, et détentrices de chaises. Cette position et ce type de possessions sont étroitement associés au fait que, plus souvent que les hommes comme nous l'avons constaté, elles sont vues en train de mendier. Les hommes pour leur part, debout en position fixe ou assis, et détenant près d'eux une « autre » possession matérielle, sont beaucoup plus souvent que les femmes vues comme détenant de l'alcool, engagés dans des activités de sociabilité masculine, en groupes de taille en moyenne plus grande (présence d'alcool et agrandissement du groupe vont de pair).

C'est lorsqu'ils bougent le plus (vus debout et en mouvement) ou le moins (allongés) que les femmes et les hommes se ressemblent le plus : dans le mouvement le plus vif et l'immobilité la plus marquée, le genre de l'encombrement matériel et de l'activité en cours tend à s'effacer. En mouvement, toutes et tous sont moins chargés et engagés dans des activités moins sexuées ; immobiles allongés, toutes et tous sont plus - et également - encombrés. Au total, le gradient de l'encombrement et du mouvement (être léger ou légère pour bouger, être immobile parce qu'encombré-e) est vrai du fait des deux extrêmes : immobilité et mouvement. Dans les positions fixes mais pas totalement immobiles (assis, debout et fixes), les objets matériels, plus souvent que des charges, sont les signes d'activité et d'une sociabilité genrées.

Les individus à la rue que (ne) rencontrent (pas) les maraudeurs

Pour chaque individu pris en compte (dans un groupe de 1 à 10), le maraudeur indique s'il le connaît ou non, et si oui, à quel degré : s'agit-il d'une personne accompagnée par lui ou son équipe, d'un individu bien ciblé, mais pas faisant par encore partie de la file active, ou d'un homme simplement connu de vue ? Quelle part des individus à la rue repérés durant l'enquête les maraudeurs connaissent-il, et à quel point les connaissent-il ? Comment se fait le partage entre la population connue et celle inconnue ? Que cela nous apprend-il du travail des maraudeurs ?

Les maraudeurs connaissent, de près ou de loin, un individu à la rue sur cinq

Les individus qui ont tenu le rôle durant l'enquête du maraudeur étaient des urgentistes sociaux, mais tous n'étaient pas des maraudeurs, ni membres de MIS. Parmi les maraudeurs des MIS, tous n'ont pas non plus couvert que des zones qu'ils parcourent habituellement dans le cadre de leur travail. Cela dit, autant que possible, nous les avons affectés à des secteurs connus au préalable, pour qu'ils décrivent plus précisément les besoins des individus qu'ils y connaissent et pour qu'ils nous aident à mieux caractériser l'environnement local (voir les portraits d'arrondissements dans le tome 2). Nous pouvions

également imaginer, étant donné cette connaissance du terrain, qu'ils reconnaîtraient la plupart des individus à la rue. Or, c'est loin d'être le cas.

En limitant ici l'analyse aux 110 secteurs d'enquête (représentant 40,7 % des secteurs) investigués par des maraudeurs spécialistes de la zone, il apparaît qu'ils ne connaissent, de près ou de loin, qu'à peine un cinquième des individus à la rue. Ils en accompagnent 6,8 %, en désignent 6,9 % comme étant « en veille » et en connaissent 3,9 % de vue. Comment expliquer ce résultat inattendu ?

Les raisons démographiques, morphologiques et professionnelles du faible taux de connaissance des individus à la rue

Si les maraudeurs connaissent relativement peu de personnes à la rue, c'est d'abord qu'ils sont loin de pouvoir connaître tout le monde. La distance euclidienne moyenne qui sépare deux individus dans la population appréhendée est de 18 mètres. Pour passer, non plus cette fois à vol d'oiseau mais à pied, d'un point à un autre, il faut marcher en moyenne 268 mètres. Comment chaque salarié, sur les quelques 43 km de voie qui lui reviennent en moyenne comme terrain de maraude, pourrait-il connaître les 89 individus à la rue qui s'y trouvent, en moyenne là encore, tels qu'enregistrés dans l'ECM ?

En admettant que les maraudeurs marchent à l'allure de 5 km/h, il leur faudrait donc 8,6h en moyenne pour croiser toutes les personnes à la rue, sans même s'arrêter auprès d'eux. Or, les personnes à la rue sont loin d'être des plots. Ainsi, près de 3 individus sur 10 se déplacent au moment de l'observation et une part non négligeable ne semblent que stationner là où ils sont observés (d'après les maraudeurs, 16,8 % des individus observés utilisent le lieu pour dormir la journée, et seulement 9,1 % pour dormir la nuit). La mobilité importante des individus à la rue rend le travail des maraudeurs d'autant plus complexe qu'ils sont financés pour intervenir sur un territoire circonscrit (un ou plusieurs arrondissements). Pour le dire en un mot, la population à la rue est trop volumineuse et mobile pour que chacun de ses membres puisse faire l'objet d'une intervention par une MIS. D'autre part, certaines situations paraissent quasiment impraticables aux maraudeurs, du moins pour une intervention personnalisée. Les rassemblements de plus de 10 personnes, au nombre de 93, ne représentent pas moins de 40% de la population totale, composée pour moitié de groupes de 5 individus et plus. Certains de ces rassemblements font d'ailleurs l'objet d'interventions différentes, par des maraudes dites « spécialisées ». Une équipe de France terre d'asile réalise par exemple plusieurs fois par semaine un recensement matinal des campements de migrants et de leurs occupants, et ponctuellement des enquêtes directes sur place.

En outre, les maraudeurs évitent d'interrompre certaines activités liées à la survie, qui concernent à n'importe quel moment de la journée une partie significative de la population à la rue. La journée, sauf signes d'alarme ou rendez-vous fixés à l'avance, les maraudeurs ne réveillent pas des personnes endormies ; or, à toute heure de l'ECM, ce sont au moins 10% des individus qui sont endormis ou somnolents. De même, les maraudeurs évitent de déranger des personnes « *au travail* », en train de mendier notamment, qui représentent en moyenne 28,7 % des individus décrits en groupes de moins de 10 personnes.

Enfin, l'activité des maraudeurs ne se passe pas que dans la rue. L'accompagnement des individus en personne, par exemple aux guichets de l'aide sociale, le montage de dossiers, et d'autres démarches prennent un temps considérable, durant lequel ces urgentistes sociaux⁶ ne sont pas, à proprement parler, sur le terrain.

On comprend donc que les maraudeurs ne connaissent qu'une minorité des personnes à la rue parmi celles qu'ils sont capables d'identifier, même en terrain connu. Mais comment en viennent-ils à aborder certaines personnes plus que d'autres ?

Qui les maraudeurs rencontrent-ils ?

Dans les observations et les entretiens préparatoires à l'enquête, les maraudeurs nous ont souvent expliqué qu'ils n'approchaient une personne à la rue qu'à condition de l'avoir déjà vue dans les environs, et suffisamment pour penser qu'elle est installée dans les parages (hors situations d'individus en danger, ou interventions sur signalement). L'ECM permet d'examiner cette association entre la visibilité relativement durable des individus à la rue dans l'espace public et leur connaissance par les maraudeurs.

Il apparaît ainsi, dans les zones où interviennent habituellement les maraudeurs mobilisés durant l'enquête, que les individus qu'ils connaissent se présentent avec davantage d'éléments de mobilier que ceux qu'ils ne connaissent pas. Par exemple, ce sont respectivement 12,7% et 18,5% des personnes connues qui possèdent un matelas ou une couverture, contre 4,5% et 9% des inconnus. Ces équipements plutôt encombrants seraient le signe d'une installation sur les lieux ou aux alentours de l'observation. Dans les secteurs de référence des maraudeurs, les individus connus des maraudeurs se caractériseraient

⁶ Le terme désigne, selon l'usage établi par Edouard Gardella, les professionnels du secteur de l'urgence sociale, dont les maraudeurs : voir Edouard Gardella, *L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980*, thèse de sociologie, ENS Cachan, 2014.

donc par une visibilité accrue, dans l'espace (le mobilier en question prend de la place) et dans le temps (on n'installe pas ses meubles pour déménager le lendemain).

Au sujet de ces individus connus en terrain familier, les maraudeurs étaient interrogés sur leur régime de mobilité, dans des termes façonnés avec eux : ont-ils un profil de « sédentaires » (en étant dans les environs jour et nuit), de « sédentaires-itinérants » (en étant présents tantôt où ils sont observés, tantôt dans d'autres lieux bien définis), ou d' « itinérants-mobiles » (allant d'un endroit à l'autre, de façon erratique pour l'observateur) ? Les maraudeurs décrivent presque tous ceux qu'ils connaissent sous des aspects de sédentarité : 90% des 195 individus pour lequel le module est renseigné leur apparaissent comme « sédentaires » (37%) ou « sédentaires-itinérants » (53%), c'est-à-dire qu'ils ont un camp de base dans le secteur de référence du maraudeur.

Cet ancrage local permettrait donc ainsi aux urgentistes sociaux de distinguer des individus susceptibles d'être aidés dans la masse des indigents qui se présentent sous leurs yeux le temps de la maraude, trop nombreux et trop divers pour être tous approchés. Ce résultat global – une meilleure connaissance des personnes que les maraudeurs qualifient de « sédentaires » (au moins en partie) dans les zones qu'ils connaissent – recouvre cependant une qualification très différenciée du régime de mobilité des hommes et des femmes. Dans ces zones, la sédentarité (au moins partielle) est en effet plus fréquente pour les hommes que pour les femmes connus, et semble participer d'une sélectivité renforcée du regard des maraudeurs en faveur de ces hommes. Mieux connus, plus nombreux à être connus dans les zones où l'on maraude, les hommes sont en particulier mieux connus par leur régime de mobilité, et décrits comme plus accessibles par leur relative sédentarité.

Introduction

Comme d'autres grandes villes avant elle, Paris s'est engagée à dénombrer régulièrement les sans-abri et à quantifier leurs besoins afin d'améliorer leur prise en charge. Cet engagement pris par des autorités politiques et administratives s'accompagne d'opérations controversées de recensement et d'enquêtes que réalisent en Europe, depuis les années 2000 surtout⁷, des organismes intervenant, à un titre ou un autre - comme commanditaire, prestataire ou concepteur de l'enquête, comme association d'aide aux SDF, représentant politique ou chercheur consulté pour préparer l'enquête, dans la production de statistiques publiques. L'Enquête de la coordination des maraudes (ECM) s'inscrit dans ce cadre et a été précédée (et suivie) de quelques mois par deux autres opérations d'envergure.

La Ville de Paris a en effet réalisé un premier recensement nocturne des sans-abri (la « Nuit de la Solidarité », NDLS) en février 2018, réédité un an plus tard. D'autres villes lui ont emboîté le pas : Metz (mars 2018), Grenoble et neuf communes voisines (janvier 2019), Rennes (février 2019) et Montpellier (mai 2019) ont effectué leur propre « Nuit de la Solidarité » ; Toulouse (avril 2019) a établi, selon des modalités de comptage différentes, un « recensement » des sans-domicile ; Lyon, Marseille et Nantes entreprennent également des opérations de comptage. La Commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale vient d'ailleurs d'établir en tête de ses propositions pour l'hébergement d'urgence « d'organiser des recensements du type de la « Nuit de la Solidarité » dans toutes les métropoles, au minimum deux fois par an, selon un cahier des charges uniformisé au niveau national »⁸.

L'enquête présentée illustre au même titre cette passion nationale qui à la fois prolonge les efforts statistiques de connaissance du sans-abrisme fournis en France depuis le début des années 1990⁹ et se manifeste comme relativement soudaine dans ses expressions locales. Une histoire pourrait être proposée (mais c'est une autre histoire...), qui permettrait de reconstituer la manière dont ces différentes opérations, nationales ou locales, se sont

⁷ Cécile Brousse, « Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficultés d'accès au logement ? », *Economie et statistique*, 2006, n° 391-92 ; Nadine Marquardt, « Counting the countless: Statistics on homelessness and the spatial ontology of political numbers », *Environment and Planning D: Society and Space*, 2016, vol. 34, n° 2, p. 301-318 ; Magdalena Mostowska, « Metaphors and Evidence. Producing Numbers in National Homelessness Counts », *Housing, Theory and Society*, 2019, à par., n° 0.

⁸ Nicolas Démoulin (ed.), *Conclusions du groupe de travail sur l'hébergement d'urgence*, Commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale, 2019, 12 p.

⁹ Maryse Marpsat, « Bilan des sources et méthodes des statistiques publiques concernant les personnes sans domicile » dans *Les Travaux de l'Observatoire 2007-2008*, Paris, La Documentation Française, 2008, p. 413-432.

succédées les unes aux autres, en se montrant parfois oublieuses de leurs précédents et d'autres procédés de dénombrement par enquêtes ponctuelles ou enregistrements administratifs routiniers des sans-domicile.

La Ville de Paris et l'Etat ont en tous cas proposé début 2018 à la Coordination des maraudes (Encadré 1) de se pencher sur la réaffectation des maraudes d'intervention sociale (Encadré 2) qu'ils financent *intra-muros*, pour une réorganisation éventuelle à mettre en œuvre selon les « besoins » des personnes qui se trouvent à la rue en journée. La Coordination a en conséquence sollicité l'Observatoire du Samusocial de Paris pour concevoir une enquête adéquate. L'Enquête de la Coordination des maraudes voit ainsi le jour, avec un cahier des charges vaste dans ses contours (Que doit-on entendre par « besoins » ? A quelles « personnes à la rue » l'enquête doit-elle s'intéresser ?) et une méthode d'exploration de l'espace parisien entièrement à déterminer.

La mission entendue par l'Observatoire du Samusocial de Paris consiste à décrire les situations de rue à l'horizon d'une réorganisation des maraudes dans la capitale. Autrement dit, nous (l'équipe en charge de l'ECM à l'Observatoire du Samusocial de Paris) avons conçu un dispositif d'enquête cherchant à rendre compte de la manière dont les maraudeurs interviennent auprès des personnes à la rue en journée, des espaces dans lesquels ils accomplissent ce travail, et des difficultés auxquelles ils se heurtent pour le faire.

Encadré 1 – La Coordination des maraudes : une réponse pour couvrir au mieux l'espace public parisien

C'est dans un contexte de forte visibilité des sans-abri dans l'espace public et d'installation de centaines de tentes à l'initiative de Médecins du Monde, qu'une mission d'inspection commandée par la ministre du Logement propose, parmi huit actions de court terme, une « coordination générale des maraudes » à Paris¹⁰. Il s'agit, devant la multiplication de maraudes « hétérogènes », de limiter un certain nombre de carences et de difficultés : la multiplication des visites à une même personne ; l'absence de couverture de certains endroits ; la rareté des maraudes ayant lieu la journée et le week-end. Cette volonté étatique de coordination avait déjà été exprimée dans le *Schéma de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion à Paris* de 2002 (le référentiel départemental de l'assistance au sans-domicile), mais le rapport Fleurieu - Chambaud est suivi d'effets manifestes.

Un groupe de travail piloté par la Préfecture de Paris stipule ainsi quelques semaines après sa

¹⁰ Agnès Fleurieu (de) et Laurent Chambaud, *Rapport de la mission effectuée à la demande de Madame Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité*, Inspection générale des affaires sociales, 2006, 32 p.

publication que la finalité d'une coordination des maraudes sera de « mieux parvenir à sortir les personnes à la rue de leur situation d'extrême précarité notamment en leur proposant des solutions d'hébergement adaptées à leur profil et en détectant des problèmes de santé¹¹. Pour cela, les maraudes volontaires (*i.e.* : celles financées par des deniers publics ou les équipes bénévoles d'associations ou de paroisses qui souhaiteraient s'associer à la démarche) doivent harmoniser leurs pratiques, coordonner leurs actions et centraliser leurs comptes rendus. Un enregistrement centralisé des renseignements pris auprès des sans-abri¹² et des itinéraires de maraudes par GPS a été envisagé mais jamais mis en place à cette échelle¹³. En revanche, un cahier des charges est élaboré en décembre 2006, sous l'égide de la Préfecture par un groupe « représentatif d'associations et d'institutions concernés par les activités de maraudes » (comprenant, vraisemblablement, Atoll 75, Aux captifs La libération, la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans Abri, la Croix Rouge française, Emmaüs, la FNARS – l'actuelle Fédération des Acteurs de la Solidarité –, la Protection Civile, la RATP, les Restos du Cœur, le Samusocial de Paris et le Secours Catholique)¹⁴.

Le *Cahier des charges* fixe un périmètre de coordination, Paris – y compris les bois de Boulogne et Vincennes. Il établit deux classes de protagonistes à coordonner, qui font encore partie de la nomenclature officielle : plutôt véhiculées, les « Maraudes d'Évaluation et d'Orientation qui ont vocation à intervenir rapidement afin de diagnostiquer des situations sanitaires et sociales et de les traiter dans la mesure du possible » ; plutôt pédestres, les « Maraudes d'Intervention Sociale » qui s'inscrivent dans la durée et qui ont pour projet d'établir un lien social avec les personnes rencontrées et de leur proposer des solutions adaptées d'hébergement et/ou d'accompagnement social ». Le *Cahier des charges* annonce une « sectorisation du territoire », pour « équilibrer les plages d'intervention des opérateurs pour éviter, par exemple, que les territoires soient majoritairement couverts la nuit et non le jour ». En pratique, la coordination est d'abord confiée à un comité technique piloté par l'administration déconcentrée, chargé d'analyser, synthétiser et diffuser les informations remontées par les protagonistes.

¹¹ Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, *Propositions pour une mise en synergie de l'activité des équipes de maraudes dans Paris*, 2006, 5 p.

¹² *Ibid.*

¹³ Anon. (sd. Direction départementale des affaires sanitaires et sociales), « Présentation du dispositif de coordination des maraudes à Paris ».

¹⁴ Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, *Cahier des charges relatif à la coordination des maraudes dans Paris*, 2006.

Encadré 2 – Les différentes classes administratives des maraudes à Paris

Quoique l'organisation commune de l'expérience des maraudeurs au-devant des sans-abri¹⁶ puisse être décrite indifféremment à leur appartenance associative¹⁷, différentes classes administratives de maraudes co-existent à Paris et dessinent une division de l'espace, du temps et des modalités d'intervention des 103 équipes de maraudes parisiennes (sur les 149 que compte l'Ile-de-France).

La DRIHL¹⁸ distingue, pour Paris seulement :

- Des maraudes d'intervention sociale (MIS), soit des « maraudes professionnelles associatives qui s'inscrivent dans la durée, et qui ont pour objectif d'établir un lien social avec les personnes rencontrées et de leur proposer un accompagnement social global. Leur intervention vise à favoriser l'accès aux droits des personnes (accès au soin, à l'emploi, ...), ainsi qu'à leur sortie de rue (accès à l'hébergement, au logement). Pédestres, elles interviennent dans un territoire bien défini le plus souvent en binômes et majoritairement en journée et semaine, en cohérence avec les horaires d'ouverture des services sociaux dans une logique de proximité » ;
- Des maraudes d'évaluation et d'orientation (MEO), soit des « maraudes institutionnelles ayant pour vocation d'intervenir dans l'urgence, en réponse à des signalements (partenaires associatifs et institutionnels, particuliers, etc..) ou dans le cadre de leurs activités et veilles. Elles réalisent un rapide diagnostic des situations, certaines sur le plan sanitaire (EMA), et ont pour mission d'apporter une première réponse par une orientation et un accompagnement véhiculé vers un dispositif d'urgence (CHU, hôtels, urgences hospitalières, ESI, etc...). Elles sont identifiables, déssectorisées, véhiculées et interviennent sur tout Paris 7 jours sur 7 et sur tout public, les 4 MEO ont des spécificités en termes de modalités et lieux d'intervention, de prestations réalisées, voire de publics cibles. Elles ne font pas de suivi social à la différence des MIS ».
- Des maraudes spécialisées : soit des « maraudes professionnelles qui s'attachent à une thématique ou un public particulier. Les équipes sont souvent composées de professionnels du social et médical, elles possèdent une expertise thématique »

¹⁶ Edouard Gardella, Erwan Le Méner et Chloé Mondémé, *Les funambules du tact. Une analyse des cadres du travail des équipes mobiles d'aide du Samusocial de Paris*, Observatoire du Samusocial de Paris, 2006 ; Daniel Cefaï et Edouard Gardella, *L'urgence sociale en action : ethnographie du Samusocial de Paris*, Paris, La Découverte, 2012, 575 p.

¹⁷ Daniel Cefaï, Edouard Gardella et Erwan Le Méner, « Enquêter sur un dispositif d'urgence sociale. Les maraudes auprès des sans-abri à Paris » dans Marta Roca i Escoda et al. (eds.), *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, Bern, Berlin, P.I.E. Peter Lang, 2009, p. 39–51.

¹⁸ OFPRUH, *Recensement des maraudes*, liste des équipes de maraude en Ile-de-France, établie par département, 2018.

- [Des] maraudes humanitaires qui tournent majoritairement en soirée et qui ont pour objectif de favoriser le lien social, de proposer de l'écoute, du soutien, des biens de premières nécessité (alimentaires, vestimentaires, produits d'hygiène, couvertures, etc..) et des orientations aux personnes rencontrées.

Au moment de l'ECM, il y a à Paris, d'après la DRIHL (*Ibid.*), 103 équipes de maraude, dont 13 MIS (gérées par 6 associations), 4 MEO (relevant de la Préfecture, de Ville, de la RATP et du Samusocial), 25 maraudes spécialisées (15 gestionnaires) et surtout 62 équipes bénévoles (dont 3 sur 10 dépendent de paroisses). Les MIS constituent ainsi une minorité (à peine un dixième) des équipes de maraude. Elles emploient cependant 20% des 225 équivalents temps plein de maraudeurs salariés (hors bénévoles donc), recensés dans la capitale.

Nous présentons d'abord la conception et la mise en œuvre de l'enquête, une enquête qui procède par observation directe, *in situ*, des situations de rue, par des professionnels. Pour savoir comment couvrir en maraude de façon aussi pertinente que possible l'espace parisien, il nous a semblé utile de commencer par inventorier, localiser et décrire les situations de rue, telles que les maraudeurs les rencontrent et les abordent. À la fin de l'été 2018, des équipes composées d'intervenants sociaux spécialistes du sans-abrisme et d'enquêteurs formés au sciences sociales, ont ainsi sillonné Paris pendant la journée, répertorié et décrit toutes les situations de rue à l'aide de cartes et de grilles d'observation renseignées sur place. Ces observations constituent la source principale des descriptions et des analyses de ce rapport.

On dresse ensuite un portrait statistique et géomatique de la population à la rue. Mis bout à bout, les recensements réalisés dans chaque arrondissement en septembre et en octobre 2018 signalent 6 708 situations de rue *intra-muros*. Comment se répartissent ces observations dans l'espace public parisien ? Quelles formes prennent les groupes d'individus à la rue ? Comment se composent-ils, sur le plan du sexe et de l'âge notamment ?

On s'intéresse ensuite aux activités des personnes à la rue. Où, quand, avec qui mendie-t-on ? se repose-t-on ? Est-ce ces activités se décrivent différemment selon le sexe des individus ? Comment également décrire la mobilité des personnes à la rue ?

La dernière partie du rapport se focalise sur la population repérée durant l'enquête qui s'est avérée connue au préalable par les maraudeurs mobilisés pour l'occasion. Ces derniers ne connaissent, de près ou de loin, qu'une petite partie de la population prise en compte, même sur leurs terrains habituels d'intervention. Comment l'expliquer ? Et comment caractériser dès lors la population effectivement atteinte par ces urgentistes sociaux ?

Méthodologie et mise en œuvre du dispositif d'enquête

L'Enquête de la Coordination des Maraudes (ECM) porte sur les « personnes à la rue », terme qui englobe davantage que les sans-abri au sens strict, notamment en ne faisant ni directement ni exclusivement référence au fait que ces personnes possèdent ou non un logement personnel, ou sont ou non hébergées par des institutions. Ces personnes à la rue sont décrites non par entretien en face-à-face mais par observation, non par des quidams curieux mais par des intervenants sociaux spécialistes du sans-abrisme. La plupart d'entre eux sont des maraudeurs professionnels permanents de l'espace parisien, qui pourront par commodité être qualifiés de « maraudeurs ». Ces maraudeurs sont aidés par des enquêteurs formés aux sciences sociales (donc à l'usage de ses techniques d'investigation). Dans la besace remise à chaque équipe, on trouve en sus de barres chocolatées et de bouteilles d'eau pour parcourir parfois plus de 20km, une carte d'orientation et des grilles d'observation. Ainsi outillés, ces équipages ont couvert la voirie parisienne durant sept journées, à la fin de l'été 2018.

Le champ de l'enquête : les « personnes à la rue »

Dès janvier 2018, la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Solidarité (DASES) (qui dispose des compétences du Département à Paris) et la Direction régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) (l'administration déconcentrée du Logement en Ile-de-France) commandent des « portraits sociaux d'arrondissement » à la Coordination des maraudes. La forme et le contenu de ces portraits ne sont pas alors définis. Mais une indication est donnée sur la manière de les produire : par des « maraudes exploratoires » consistant à parcourir l'intégralité d'une zone donnée, avec une visée de « diagnostic » au sujet des « personnes à la rue » présentes dans cet espace (on parlera momentanément de « recensement » pour désigner cette démarche). Pour préparer l'enquête, nous avons d'abord cherché à comprendre ce que recouvre cette expression de « personnes à la rue » dont le sens reste *a priori* indéterminé. De même, il fallait donner une forme opératoire à des « maraudes exploratoires » à visée d'enquête à grande échelle. Car si les maraudes parisiennes, à des fréquences diverses et selon des méthodes plus ou moins formalisées, réalisent pour elles-mêmes de telles opérations de découverte de leur propre territoire ou de leurs territoires potentiels, aucune norme d'enquête précise ne pouvait en être déduite à l'échelle de tout l'espace public parisien.

Pour la Coordination des maraudes, les « personnes à la rue » sont des individus abordés ou abordables par les maraudes, c'est-à-dire présentant, dans le lieu et le contexte de la

rencontre, des caractéristiques permettant de présumer qu'ils peuvent avoir – ce que devait chercher à objectiver l'ECM – des « besoins » relevant de l'assistance que les maraudes peuvent apporter. Cependant, les équipes rencontrées et observées au travail en préparation de l'enquête¹⁹ n'utilisent pas nécessairement ces termes pour désigner leur « clientèle »²⁰.

Les maraudes d'intervention sociale ciblent, selon leurs dires, les « grands exclus », les « gens de la rue », « ceux qui vivent dans la rue mais pas de la rue ». D'autres équipes se dédient exclusivement aux « migrants », aux « habitants du périphérique », aux « campements du bois de Vincennes », ou aux personnes « en situations de prostitution ». Cependant, même un observateur aguerri embarqué en maraude peut peiner à comprendre ce qui conduit un maraudeur à aller à la rencontre d'un individu et pas d'un autre, d'apparence très semblable. Les professionnels savent quant à eux justifier pourquoi ils peuvent décider de ne pas s'engager, ici ou là : parce que cette personne présente sur leur terrain quotidien leur est inconnue et que sa situation ne leur paraît pas inquiétante ; parce que cet homme est « en activité » (il mendie par exemple) ; parce qu'un autre ne relève pas de « [leur] public » (une « famille rom », d'un côté du périphérique, ne doit pas être confondue avec un groupe de « migrants », qui campe de l'autre côté) ; parce que le parcours de telle maraude est balisé un jour donné par des rencontres attendues, et qu'il y aurait ce jour-là plus de monde à voir qu'il ne peut en être approché, etc.

Plutôt que de restreindre le champ de l'étude aux clientèles déjà connues, ou considérées comme pouvant/devant entrer d'évidence dans le périmètre d'action des maraudes, nous

¹⁹ Des entretiens et des observations ont été menés avec les équipes : Aurore Ouest (25 juin), les Enfants du Canal (27 juin et 31 août), Emmaüs Paris Nord (3 juillet), Aux captifs la libération Paris 12 (4 juillet), l'Équipe de rue de l'association Charonne (5 juillet, 1er août), une équipe de maraude « pure » du Samusocial de Paris (23 juillet), Emmaüs Bois de Vincennes (25 juillet), la maraude spécialisée France Terre d'Asile (7 août), l'équipe prostitution d'Aux captifs la libération intervenant dans le bois de Vincennes (31 août), Emmaüs Paris Centre (31 août), l'équipe prostitution d'Aux captifs la libération intervenant au bois de Boulogne (4 septembre), l'équipe Paris Centre d'Aux captifs la libération, intervenant notamment auprès de prostituées (5 septembre).

²⁰ Le terme de « clientèle » n'est guère employé dans le monde de l'urgence sociale – quoique Patrick Henry et Xavier Emmanuelli, deux médecins à l'origine du développement des maraudes à Paris et de la publicité bien plus large donnée à ce mode d'intervention, n'aient jamais hésité à l'employer. On parle plus volontiers d'« usagers », de « bénéficiaires », de « public » – des mots qui dénotent une adhésion des sans-abri à ceux qui entendent les assister et une espèce d'immédiate reconnaissance (au double sens du terme) dudit public. On utilise ici « clientèle », en jouant avec l'« incongruité » (Rodney Watson, « Le travail de l'incongruité » dans Robert Castel, Jacques Cosnier et Isaac Joseph (eds.), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 1990, p. 83-99.) de son emploi pour signifier que ce sont aussi les urgentistes sociaux qui dépendent des sans-abri : sans ces derniers, le travail (et le financement) des premiers paraîtraient bien moins fondés. Il s'agit aussi de comprendre comment on se fait une clientèle de gens à la rue : suffit-il, en particulier, de reconnaître une situation de dénuement pour y porter secours ? Un commerçant n'a aucun mal à comprendre qu'un homme fortuné puisse être pingre et on ne doit donc pas exclure qu'il faille davantage qu'être manifestement dans la dèche pour être abordé par des maraudeurs.

avons proposé aux maraudeurs et aux enquêteurs d'adhérer dans le sens le plus ouvert du terme à l'exercice d'une maraude « exploratoire », en leur demandant 1) aux uns et aux autres d'observer et qualifier ce qui pouvait caractériser une personne comme étant « en situation de rue en journée », 2) aux maraudeurs de formuler en quoi pouvait, auprès de ces personnes, consister le travail quotidien des maraudes parisiennes. Ainsi, les situations de rue deviennent l'objet même de l'enquête : celle-ci permet d'en faire la description et de les compter statistiquement, en faisant élaborer aux enquêteurs et maraudeurs qui la réalisent sur le terrain les critères mêmes qui font qu'une personne sera reconnaissable comme étant « en situation de rue ».

L'expression « personnes à la rue » employée par la Coordination des maraudes et ses tutelles présente finalement l'intérêt d'embrasser large, sans vouloir dissiper *a priori* le flou qui entoure l'intervention des maraudeurs. Il est d'ailleurs remarquable qu'au moment de caractériser communément leur activité, les maraudes parisiennes aient utilisé des termes très proches : les associations signataires en 2006 et en 2018 de la *Charte Éthique et Maraude* définissent la maraude comme intervention auprès de « personnes vivant dans l'espace public, c'est-à-dire dans la rue ou dans tout autre lieu précaire »²¹.

De fin 2017 à début 2019, la Coordination des Maraudes a mené des groupes de travail réunissant chacune des MIS, permettant ainsi à l'Etat et à la Ville de Paris de co-construire avec la Coordination des Maraudes un cahier des charges du travail des MIS. Le cahier des charges définit le public visé comme :

« Les publics visés à travers ces équipes mobiles sont les personnes en situation d'urgence sociale et, tous ceux qui ne fréquentent que rarement ou pas les structures existantes (hébergement d'urgence, accueil de jour). Plus globalement, ce sont ceux pour qui il est nécessaire d'aller au-devant. Ce sont souvent des personnes qui vivent à la rue, en squat, ou des personnes isolées en milieu rural. Cela peut-être aussi des personnes en situation de précarité et isolées, qui occupent l'espace public en recherche de lien social. »

Source : Cahier des charges des MIS, 2019 - document non publié à ce jour

Ce document était en cours de rédaction au moment de l'Enquête de la coordination des maraudes : il n'était pas encore mis en œuvre, mais il est probable que la définition du public cible qui y est faite avait alors été discutée entre maraudeurs, et a pu influencer leur façon d'observer lors de l'enquête.

²¹ Coll., « Charte éthique et maraude », *VST - Vie sociale et traitements*, 2006 2009, n° 101, p. 33-36 ; Coll., *Charte Éthique et Maraudes*, Espace Éthique - Région Ile-de-France, 2018, 11 p.

Dans le cahier d'instructions et les supports de formation remis aux enquêteurs et maraudeurs avant qu'ils abordent le terrain d'enquête (voir Annexe 4, Tome 2), le champ d'étude est ainsi défini :

Le champ de l'Enquête de la coordination des maraudes (ECM), c'est-à-dire sa population d'intérêt, se compose des personnes...

- Visiblement à la rue en journée.
- Potentiellement sans logement personnel.
- Bénéficiant ou non d'un hébergement la nuit.
- Identifiable par des caractéristiques qui (*de visu*) peuvent attirer l'attention des maraudeurs et pourraient requérir ainsi, en temps de maraude et lorsque les conditions d'un contact sont réunies, leur accompagnement social.

Qui l'enquête a-t-elle effectivement touché ? Qui sont celles et ceux que les maraudeurs définissent auprès des enquêteurs comme présentant les signes d'une « vie à la rue » ? Et parmi eux, auprès de qui les maraudeurs se pensent-ils capables d'intervenir, pourquoi, où et selon quelles modalités ? En répondant à ces questions, nous tentons aussi d'esquisser des réponses aux problèmes qu'elles soulèvent en creux, à savoir par exemple : qui l'enquête n'a-t-elle *pas* touché ? Certaines situations ont certainement été inégalement consignées, comme la vente à la sauvette. Les vendeurs ne sont pas abordés d'ordinaire par les maraudeurs qui en conséquence ont pu rechigner à compter ces commerçants de détail comme des gens à la rue. D'autres situations ne devaient pas être rapportées, pour des raisons juridico-éthiques et administratives, quoique des maraudes les ciblent explicitement dans leur activité courante : les situations de prostitution, ou d'usages de drogues illicites.

Les outils d'enquête

Paris a été couvert par des équipes composées d'un maraudeur et d'un ou deux enquêteurs, munis de cartes et de grilles d'observations qui, renseignées, constituent la première forme de nos données. Ces renseignements ont été ensuite encodés dans des fichiers informatiques, jusqu'à stabilisation de la base de données exploitée dans la suite du rapport. Ce qui signifie, comme à propos de toute base de données mise à disposition d'utilisateurs pour exploitation, que la saisie des données a été suivie d'une série de contrôles, de corrections éventuelles et de la création de premières variables directement mobilisables pour entamer l'analyse.

La carte d'orientation et de pointage

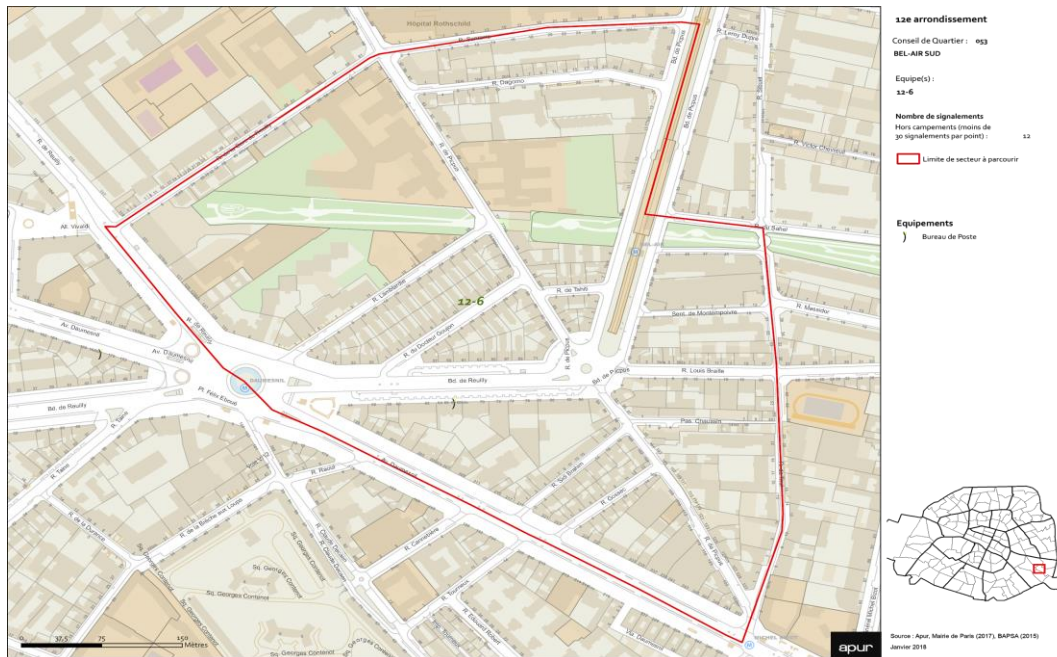
Etant donné le court délai pour concevoir l'enquête et l'inaccessibilité des données de la Nuit de la Solidarité qui auraient pu servir de référence pour établir un zonage calibré en fonction des effectifs observés quelques mois plus tôt²², le zonage du recensement nocturne a été réemployé, à peu de choses près (voir infra la partie « Où-a-t-on enquêté ? »)²³. La question pratique consistait à planifier l'exploration de terrains d'enquête dans des délais tenables, au sein d'un planning global où l'on s'efforçait de parcourir l'espace dans le temps le plus réduit possible, et où les équipes pouvaient être interdépendantes (un maraudeur requis dans une équipe le matin pouvait par exemple être également mobilisé pour une équipe de la demi-journée suivante).

Chaque secteur est représenté par une carte colorée, à l'échelle, imprimée en format A4, donnant plusieurs repères aux enquêteurs, notamment le nom des voies, des places, des parcs, la numérotation des pas de porte, la représentation polygonale des bâtiments (Illustration 1). Aucun parcours n'était prédéfini. L'équipe devait simplement couvrir toutes les voies et observer chaque tronçon une fois, dans le temps d'enquête prévu (généralement une demi-journée au maximum).

²² Les données de la première édition de ce recensement n'étaient pas encore disponibles (elles le sont aujourd'hui sur le réseau Quételet). Mais elles ne le sont toujours pas à l'adresse, information qui aurait été nécessaire pour calibrer et délimiter de nouveaux secteurs d'investigation.

²³ Au total, les équipes ont couvert 330 secteurs d'investigation sur les 344 définis. Parmi les 15 secteurs non couverts, 5 étaient des urgences d'hôpitaux, qui ne faisaient pas partie du champ de l'enquête. Les 9 secteurs restants n'ont pas pu être parcourus par manque de temps (voir plus bas la partie « Quand a-t-on enquêté ? »). Certains secteurs, parcourus successivement dans la même demi-journée ou journée par le même binôme, ont été fusionnés. De cette façon, on passe de 344 secteurs distingués a priori, à 270 fusionnés lors de l'ECM.

Illustration 1 - Les supports d'enquête : la carte

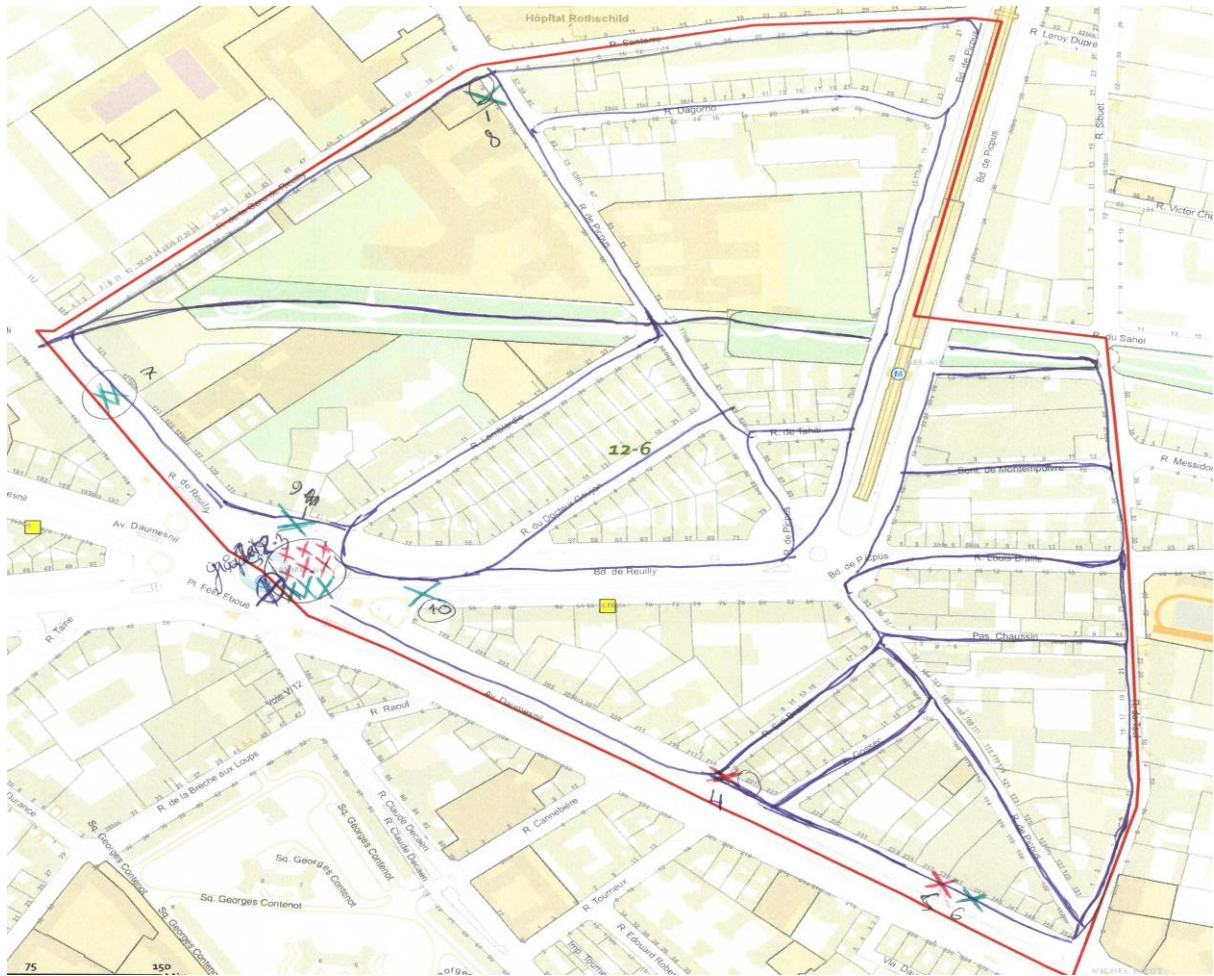


Source : APUR.

Note : Exemple d'une carte distribuée aux binômes d'enquêteurs, reprenant un secteur de la Nuit de la Solidarité délimité par l'APUR.

Chaque voie parcourue devait être tracée sur la carte. Tout tronçon non tracé a été considéré comme non parcouru. Toute situation de rue prise en compte devait être signalée aussi précisément que possible (par exemple au numéro du pas de porte correspondant) par une marque sur la carte, ce qui permet de vérifier la concordance entre le décompte des marques sur la carte et celui des formulaires renseignés (Illustration 2).

Illustration 2 - La carte d'un binôme après avoir enquêté



Note : La carte du même secteur, annotée par le binôme au cours de l'enquête. On y voit les tronçons parcourus et les marques d'observations des individus présents (en vert) et des absents (en rouge). Chaque marque d'observation est agrémentée du numéro du groupe comptabilisé (que l'on trouve également dans les formulaires d'observation correspondants).

Trois types de grilles d'observation

Chaque équipe d'enquête dispose dans sa sacoche de trois types de « formulaires », ou de « grilles d'observation ». Ces formulaires ont été élaborés à partir d'observations et d'entretiens auprès des maraudeurs et éprouvés tout au long de l'été. Ils constituent les supports matériels de la collecte des données. Voyons ici quelle grille choisir en situation d'enquête²⁴.

²⁴ C'est en particulier le choix de la grille d'observation (choisir la « bonne » grille pour la « bonne » situation) et sa méthode de remplissage qui ont fait l'objet des formations dispensées aux maraudeurs, mais surtout aux enquêteurs – plus spécialement chargés, dans l'équipe d'enquête, du remplissage de ces documents.

La grille « Individu »

La grille « individu » (Annexe 1, Illustration 1, Tome 2) est destinée à enregistrer la présence à la rue d'une personne et à décrire la situation dans laquelle elle se trouve au moment où l'équipe (d'enquête) la voit. Quelle est alors son apparence, quelles sont ses activités, comment se manifestent ses interactions avec d'autres personnes ou son environnement matériel, etc. ? Les situations concernées par cette grille sont celles de personnes observées seules ou faisant partie de ce que l'équipe estime être un groupe de 2 à 10 personnes. L'un des objectifs est donc ici de *noter à la fois l'existence d'une situation individuelle donnée (un formulaire par personne), mais dans la logique de la description d'un groupe*. En ce sens, une personne observée seule constituera un groupe d'une personne, dont une seule grille d'observation rendra compte ; deux personnes observées ensemble, considérées comme formant un groupe de deux, seront enregistrées dans deux grilles différentes mais identifiées comme faisant partie de ce même groupe, etc. jusqu'à des groupes de dix personnes générant le remplissage de dix formulaires individuels différents. Ainsi, chaque situation individuelle fait l'objet d'un relevé pour elle-même, et est rattachée au groupe qui a été identifié. Les deux niveaux sont toujours présents dans l'observation : quelle est la situation de l'individu ? Comment cette situation, au moment où chaque individu est observé, se rattache à celle d'un groupe comprenant entre une et dix personnes ?

La grille « Absent.e »

À proprement parler, ce formulaire (voir en Annexe 1, Illustration 2) ne constitue pas une grille « d'observation », puisqu'en l'espèce il est question de recueillir des informations sur une personne qui, le jour de l'enquête, n'est pas visible, mais qui, connue du maraudeur, est considérée comme habituellement sur place. Ce formulaire consiste donc plutôt en une interrogation du maraudeur par l'enquêteur. Mais comme expliqué précédemment, autant que possible dans un planning soumis à de nombreuses contraintes, les intervenants sociaux tenant le rôle du maraudeur dans les binômes ou trinômes d'enquête ont été affectés à des zones d'enquête qui sont aussi leurs zones de travail et où, en conséquence, ils connaissent les espaces et les personnes qui les peuplent ou les traversent. L'idée de la grille « Absent.e », c'est de faire noter, à un emplacement donné où le maraudeur a l'habitude de rencontrer une personne, la situation de cette personne telle que le maraudeur peut la décrire en son absence²⁵. Ce formulaire fait appel à la mémoire des lieux et des

²⁵ Dans un certain nombre de cas (n=173), des grilles « Absent » ont été remplies par les binômes quand bien même le maraudeur ne connaissait personne à cet endroit. Le lieu pointé correspondait, selon les observations

personnes que peuvent avoir les maraudeurs en terrains connus, même lorsque celles-ci ne sont pas visibles au moment de l'enquête. La grille « Absent-e » comporte bien évidemment un nombre d'informations plus réduit que la grille « Individu », faute de pouvoir décrire de visu les caractéristiques matérielles d'une situation. Pour le reste, elle fonctionne exactement comme la grille « Individu » : une grille par personne, pour des groupes (notés et numérotés comme tels) composés de 1 à 10 personnes²⁶.

La grille « Grand groupe »

Le dernier type de grille utilisé rend possible la saisie d'informations pour des groupes identifiés comme comptant 11 personnes ou plus (voir en Annexe 1, Illustration 3). Plus le nombre de personnes composant un groupe est important, plus il est difficile de prendre note, une par une, des situations individuelles. Le choix du seuil de 11 n'a pas de valeur absolue – on aurait aussi bien pu fixer la frontière entre groupes de taille « petite » et « grands groupes » à un effectif de 8, 9 ou 12. Aller jusqu'à 10 personnes pour les groupes de taille plus restreinte était un choix exigeant (remplir 10 formulaires est long et difficile, en situation d'enquête), justifié pour disposer autant que possible d'informations détaillées sur des situations individuelles. Aller au-delà nous a semblé irréaliste²⁷. Le remplissage du formulaire « Grand groupe » se conçoit ainsi comme une capture plus cursive (et donc plus commode et réaliste) des caractéristiques d'un groupe en tant que tel, en prenant note de

faites, à une installation vide au moment de l'observation. Ces grilles « Absent » ont estimé le nombre de personnes présentes sur l'installation, voire leur sexe et leur âge, alors qu'il était possible que personne n'utilisât ce lieu de vie, ou que la personne en situation de rue eût été croisée à un autre moment de l'observation du secteur. C'est pourquoi les 173 installations comptabilisées ont été retirées des résultats présentés dans ce rapport.

²⁶ Notre intérêt porte sur les formes de présences en public, telles que « chaque acte de chaque individu tend à devenir un geste, du fait que ce l'on fait est toujours une indication de ce que l'on a l'intention de faire. La conséquence en est que l'individu en société vit une existence plus ou moins publique, en ce que ses actes sont anticipés, évalués, inhibés ou modifiés par les gestes et les intentions de ses partenaires. C'est dans ce conflit social, où chaque individu vit plus ou moins dans l'esprit de tous les autres individus, que la nature humaine acquiert ses traits humains les plus caractéristiques. » (Robert E. Park, cité par Erving Goffman, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, traduit par Daniel Cefaï, Paris, Economica, 2013, 303 p., p. 17). En suivant Park, mais aussi par commodité et incongruité, on s'autorise à parler de groupe, pour désigner toute personne seule ou tout rassemblement en public et la situation qui l'environne. Par rassemblement, on entend avec Goffman, « tout regroupement de deux personnes ou plus (...) en présence immédiate les uns des autres » ; par situation : la « totalité de l'environnement spatial où se tient (où se rend présent) un rassemblement, dans lequel une personne qui entre devient membre. » (*Ibid.*, p. 18).

²⁷ Durant l'été, en maraudant avec France terre d'asile, nous avons testé plusieurs grilles d'observation de « grands groupes », intégrant une description sommaire de chaque individu en son sein : aucune ne s'est avérée utilisable, toutes échouant à décrire correctement le rassemblement à force de vouloir caractériser ses membres tête par tête.

caractéristiques telles que son effectif, observé (compté) ou seulement estimé (lorsque le nombre de personnes se compte par dizaines ou centaines, comme dans le cas de certains campements du nord de Paris), le nombre d'hommes et de femmes qui le composent, les activités principales qui y sont observables au moment de l'enquête, la raison d'être (si elle peut être déterminée ou présumée) du rassemblement, etc. Pour ces « grands groupes », la grille de collecte des données reprend les deux logiques à l'œuvre dans les grilles « Individu » et « Absent.e », à savoir que non seulement sera observée toute situation observable au moment de l'enquête (groupe visible et décrit comme tel), mais toute connaissance éventuelle de personnes absentes pourra également être signifiée. Ainsi, le grand groupe peut être décrit par une taille présente (nombre de personnes au jour de l'enquête) différente de la taille qui en est connue habituellement par le maraudeur (ou – moins probablement – par l'enquêteur). Si la taille présente est inférieure à la taille habituelle, on aura affaire à un grand groupe où figurent ce jour-là des absents ; et il peut aussi arriver qu'un groupe comptant (par exemple) habituellement 12 personnes soit, le jour de l'enquête, composé d'un nombre plus important d'individus.

Pour la lecture des résultats

Dans tous les cas, il est important de bien se souvenir pour la lecture des résultats, que le relevé des données à l'aide de ces trois grilles *ne consiste pas en une accumulation de données sur des personnes*. Les formulaires sont conçus pour rassembler de façon analytique des informations sur des *situations de vie à la rue* : les personnes ne sont pas décrites pour elles-mêmes. Ce sont des interactions sociales et des conditions matérielles, des groupes et des espaces, que les questions qui composent ces grilles ont pour visée de restituer.

Dans la suite du rapport, nous présentons des résultats selon la typologie suivante :

- Pour les individus qui ont été vus seuls le jour de l'enquête (grille « Individu », groupes composés d'une personne seulement), nous parlerons d'individus ou, mieux, de situations individuelles, et éviterons de reprendre le lexique institutionnel de l'assistance aux sans-abri qui, souvent, évoque des « isolés » pour désigner une prise en charge à titre individuel (peu importe qu'il vive avec d'autres, à moins que l'individu ne soit accompagné d'enfant et ne soit alors considéré comme étant « en famille »). Nous ne présumons pas l'isolement d'une personne au sens où l'observer seule permettrait d'inférer son statut solitaire. Au contraire, la grille « Individu » permet, pour autant que celles-ci seront observables, de décrire les éventuelles

interactions d'une personne, dont on peut simplement dire qu'elle a été observée seule à l'instant t.

- La logique est la même pour les absents observés ou rencontrés habituellement seuls par les maraudeurs. Nous éviterons de les désigner comme absents « isolés », pour évoquer de préférence des absents vus seuls habituellement.
- Pour les groupes comptant 2 à 10 personnes où le maraudeur n'indique pas d'absents, on parlera de « groupe complet », par opposition à un groupe de même taille dans lequel un ou des absents seraient identifiés.
- Dans ce dernier cas, il sera question de « groupe incomplet ». Exemple : 9 personnes sont observées, mais habituellement le maraudeur qui est capable de reconnaître le groupe en rencontre 10. Le groupe sera qualifié d'incomplet dans nos résultats ; en pratique dans la collecte des données, cela veut dire qu'il a donné lieu au remplissage de 9 formulaires « Individu » pour les individus présents, et d'un formulaire « Absent-e » pour la personne reconnue comme absente le jour J.
- Les autres configurations concernent des « grands groupes », que leur taille soit ou non celle qui leur est habituellement connue (s'ils sont connus par l'équipe d'enquête avant l'enquête elle-même).

Avant d'entrer plus en détail dans la description des situations observées, on peut d'ores et déjà indiquer leur répartition entre ces grandes catégories : personnes observées seules ; personnes observées au sein de groupes de 2 à 10 personnes (dans des groupes estimés complets car aucun-e « absent-e » n'y est connu-e) ; personnes observées au sein de groupes de 2 à 10 personnes (dans des groupes estimés incomplets parce qu'y manque au moins une personne connue dans ce groupe habituellement) ; personnes absentes (observées d'habitude seules ou au sein de groupes comptant 2 à 10 personnes) ; personnes observées (ou dont la présence est connue à d'autres moments) au sein de « grands groupes » (11 personnes ou plus) (cf. Tableau 1).

Tableau 1 - Répartition de la population enregistrée par l'ECM selon les types de groupes et le type d'observation ou d'estimation qui a pu être réalisée

	Type de groupe	Effectif	Effectif (%)
PRÉSENTS OBSERVÉS (au sein de groupes comptant 1 à 10 personnes)	Personnes observées seules	2 315	34,5%
	Personnes observées en groupes complets (2-10 personnes)	1 207	18,0%
	Personnes observées en groupes incomplets (2-10 personnes)	39	0,6%
ABSENTS observés d'habitude seuls ou dans des groupes comptant 2 à 10 personnes	Personnes absentes observées d'habitude seules	213	3,2%
	Personnes absentes observées d'habitude dans des groupes comptant 2 à 10 personnes	273	4,1%
PRÉSENTS OBSERVÉS OU ESTIMÉS (si groupes très nombreux ou personnes absentes rencontrées d'habitude à cet endroit) au sein de groupes comptant 11 personnes ou plus	Personnes enregistrées comme faisant partie de grands groupes, qu'elles soient ou non présentes le jour de l'enquête	2 661	39,7%
Total		6 708	100,0%

Source : Enquête de la Coordination des Maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes enregistrées comme étant en situation de rue.

Lecture : Parmi les 6 708 situations individuelles que recouvrent les données collectées dans l'ECM, 2 315 concernent des personnes en situation de rue qui ont été observées seules au moment de l'enquête, soit 34,5% de la population totale enregistrée.

On découpe ainsi la population totale en un ensemble de groupes de tailles diverses, dont les personnes qui les composent sont (en majorité) présentes ou (beaucoup plus rarement) absentes, ont été enregistrées soit parce qu'elles ont été directement dénombrées, soit parce que leur présence a été estimée (pour les groupes les plus grands)²⁸.

Les binômes d'enquête

La réalisation de cette enquête a mobilisé plus de 400 personnes, dont la coopération est décrite dans le générique d'enquête, juste après la conclusion générale de ce rapport. Nous présentons ici uniquement la composition et l'appariement des équipes d'enquête.

²⁸ La consigne était bien de compter, quelle que soit la taille du groupe, tous les individus présents. Mais vu la mobilité et la labilité de certains rassemblements (par exemple autour d'une distribution alimentaire), un dénombrement aussi précis n'a visiblement pas toujours été possible : c'est ainsi que l'on peut expliquer que les tailles des plus grands groupes rencontrés sont des multiples de 10.

Les maraudeurs mobilisés : savoir-faire professionnel et expertise locale

Au total, 95 intervenants de rue ont participé à l'enquête. Ces spécialistes du travail de rue appartiennent majoritairement à cinq des six associations conventionnées comme maraudes d'intervention sociale : les Enfants du Canal, Emmaüs, Aux captifs, la libération, Aurore et Charonne-Oppelia.

Sur les 270 secteurs d'intervention définis lors de l'ECM, 110 ont été parcourus par un intervenant de rue qui maraude régulièrement sur ce territoire (voir dans la Partie 3 la Carte 36 de localisation de ces secteurs connus), grâce à l'organisation d'un planning complexe d'enquête permettant de concilier :

- L'objectif d'investiguer le plus grand nombre possible d'espaces par des personnes qui ont l'habitude d'y intervenir ;
- L'objectif de réaliser l'enquête dans un temps réduit pour apporter une réponse méthodologique appropriée à la description d'une population mobile. Il s'agit d'étirer le moins possible l'enquête dans le temps pour éviter de décrire et d'enregistrer un grand nombre de « doublons », c'est-à-dire éviter de compter plusieurs fois les mêmes personnes en différents lieux et différents moments ;
- Les contraintes matérielles et horaires nombreuses des équipiers réalisant cette enquête menée sans moyens d'action « supplémentaires », à savoir une enquête menée sur les horaires habituels d'activité des maraudes parisiennes, sans personnel ajouté ni « heures supplémentaires » disponibles.

Certaines maraudes spécialisées ont été mises à contribution dans les territoires où elles intervenaient plus particulièrement :

- L'Unité d'assistance aux sans-abri (UASA) de la Ville de Paris dans les grands parcs et jardins ainsi que dans des territoires définis institutionnellement comme « spécifiques » tels que les souterrains des Halles ou la zone dite de la « Colline », notamment fréquentée par des consommateurs d'opiacés ;
- La maraude « migrants » de France terre d'asile (FTDA) dans les zones de campements du nord-est parisien ;
- La maraude des Enfants du Canal qui intervient aux abords du périphérique ;
- Les maraudes interdisciplinaires en gares :
 - L'Équipe de maraude interdisciplinaire (EMI) Nord ou Maquéro de l'association Aux captifs, la libération dans les gares du Nord, de l'Est et Saint-Lazare ;

- L'EMI Sud de l'association Oppelia - Charonne dans les gares d'Austerlitz, de Montparnasse et de Lyon, où a également enquêté l'équipe Bociack de la même association.

Ont aussi été mobilisés des professionnels de la rue qui n'étaient pas maraudeurs, tels que des travailleurs sociaux d'accueils de jour, de centres d'hébergement, ou encore les responsables de la Coordination des maraudes eux-mêmes. Enfin, certains maraudeurs bénévoles ont pu être mobilisés dans des secteurs où ils maraudent régulièrement, dans des modalités qui peuvent se rapprocher de celles des maraudes professionnelles.

Avant l'enquête, tous les maraudeurs (ou apparentés) ont pu consulter le cahier d'instruction également remis aux enquêteurs (Annexe 4, Tome 2) et tous ont reçu une formation de plusieurs heures avant l'enquête (à l'exception de quelques-uns, formés en même temps que les enquêteurs, de façon plus rapide). Pendant l'enquête, un rendez-vous leur était en effet donné non au QG, où se déroulait la formation des enquêteurs et la distribution du matériel d'enquête, mais au départ de zone où les rejoignaient ensuite les enquêteurs. Tout en prolongeant les discussions estivales entre les concepteurs de l'enquête et les équipes de maraude, les séances de formation avec les maraudeurs ont permis de relever un certain nombre de réticences et d'objections à l'enquête et de régler en direct quelques questions²⁹.

Les enquêteurs mobilisés

Environ 250 enquêteurs formés aux méthodes d'enquête en sciences sociales se sont mobilisés bénévolement, après que des appels à contributions ont été lancés à leur intention au cours de l'été 2018 via des canaux de diffusion usuels entre chercheurs ou enseignants-chercheurs (listes nationales de diffusion d'information telles que Géotamtam, qui se définit comme un « espace de discussion de la communauté des géographes francophones »), ou par l'intermédiaire direct de plusieurs dizaines de chercheurs et enseignants-chercheurs

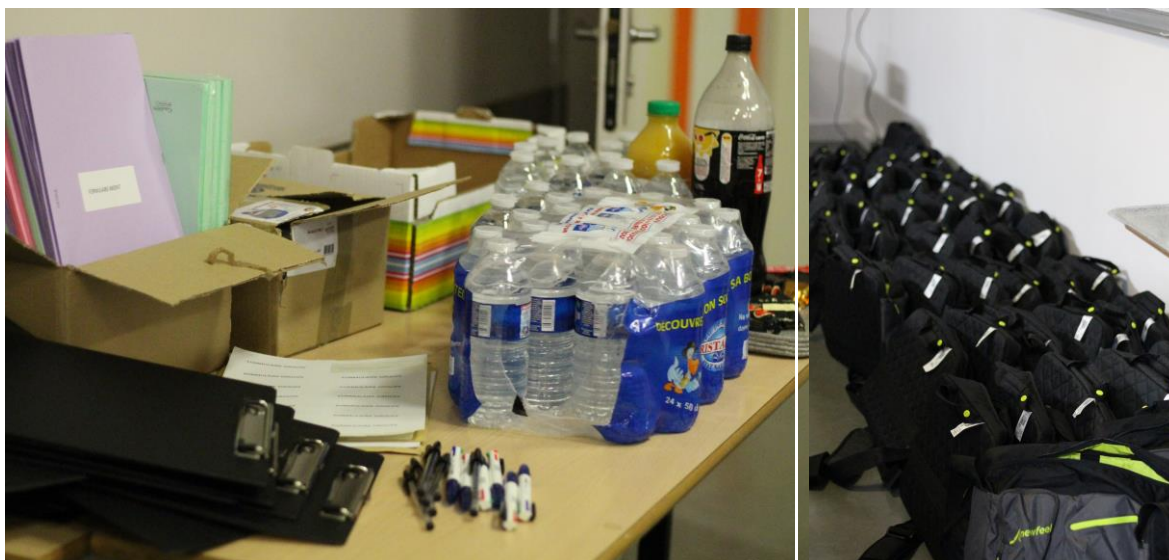
²⁹ Nous avons consigné ces réticences, et celles des autres protagonistes du projet, dans un *Journal d'enquête* (Stéphane Baciocchi, Alain Cottureau et Marie-Paule Hille, « Pratiques d'enquête et sens de la réalité sociale » dans Stéphane Baciocchi, Alain Cottureau et Marie-Paule Hille (eds.), *Le pouvoir des gouvernés. Ethnographies de savoir-faire politiques sur quatre continents*, Berne, Peter Lang, 2018., que nous n'avons pas encore dépouillé. De façon donc quelque peu décontextualisée, mentionnons : le sentiment qu'il ne s'agit que d'une enquête de plus, sans supplément d'efficacité par rapport à d'autres ; la crainte que les données produites ne fassent qu'entériner des décisions déjà prises concernant la réorganisation des maraudes parisiennes ; la crainte, symétrique, que l'enquête aide à concevoir des réformes qui aillent contre les intérêts et les pratiques des maraudes ; l'appréhension que des observations, par exemple la faible proportion de gens connus parmi ceux repérés (voir la dernière partie du rapport) soient interprétées indépendamment du sens que donnent les professionnels à leur activité de maraude et indépendamment des contraintes de leur travail ; la peur, enfin, que les données, avec des descriptions précisément localisées de situations problématiques, ne soient utilisées à des fins de contrôle social.

directement contactés dans des Écoles normales supérieures (ENS Ulm et Cachan), à Sciences Po (Paris), ou encore à l'Université Paris-Nanterre, qui encadrent habituellement des étudiants de tous niveaux (de la première année de licence au post-doctorat).

L'ensemble de ces bénévoles ont reçu, comme les maraudeurs, un document d'information général (« cahier d'instructions », à retrouver en Annexe 4 du Tome 2) sur les modalités de l'enquête³⁰. La formation reçue avant le terrain a cependant été spécifique. Alors que les maraudeurs avaient été formés avant l'enquête lors de plusieurs séances collectives, les enquêteurs formés en sciences sociales ont reçu une formation dispensée à leur arrivée au QG, soit immédiatement avant leur départ sur le terrain. À l'issue de cette formation d'une durée de trois quarts d'heure environ, les enquêteurs rejoignaient leurs binômes maraudeurs (formés précédemment) équipés du matériel d'enquête (Illustration 3, voir le détail en Annexe 1), afin de parcourir avec eux un ou plusieurs secteurs d'observation dans la demi-journée – ou la journée, en cas de parcours d'enquête enchaînant des espaces proches.

³⁰ La formation a peu insisté, contrairement à celle dispensée lors de la Nuit de la Solidarité parisienne, sur les situations embarrassantes voire dangereuses dans lesquelles les enquêteurs pourraient se retrouver chemin faisant. Cela tient à la modalité de renseignement des formulaires (par observation – à distance – et non par questionnaire en face-à-face) et à la présence aux côtés des enquêteurs de spécialistes du sans-abrisme, qui savent repérer, éviter ou déminer des situations explosives. Le choix de ne guère évoquer ces situations en formation a été également orienté par les observations de Kim Hopper (Kim Hopper, « Counting the Homeless: S-Night in New York », *Evaluation Review*, 1992, vol. 16, n° 4, p. 376-388.), au sujet d'une vaste opération de recensement des sans-abri menée à New York au début des années 1990. L'insistance des organisateurs durant la formation des enquêteurs (novices) sur les questions de sécurité paraît avoir les avoir dissuadés d'aller à la rencontre de certains sans-abri ou même de parcourir certains espaces pourtant à leur programme (comme l'ont révélé des informateurs déguisés en sans-abri, et qui auraient dû être abordés par les enquêteurs, si le protocole avait été suivi comme escompté).

Illustration 3 - La besace de l'enquêteur



Note : La sacoche remise à l'enquêteur est un sac portable sur le dos, le ventre ou en bandoulière, avec compartiments pour des rafraîchissements et collations, les stylos, le matériel vierge (carte et grilles d'observation), le porte-documents et les formulaires renseignés. Les formulaires sont imprimés sur un papier résistant aux intempéries, une cape était prévue pour chaque équipage.

Crédit photos : Pauline Cavalin.

L'appariement des maraudeurs et des enquêteurs

Chaque maraudeur s'est vu attribué un et si possible deux enquêteurs. Pour une première participation à l'enquête, deux enquêteurs, diversement expérimentés, étaient, autant que se peut, présents auprès du maraudeur. Enquêter en binôme permet en particulier aux plus jeunes chercheurs de remplir consciencieusement et le plus exhaustivement possible les formulaires d'observation, malgré des conditions d'enquête parfois ardues. Ces conditions d'entrée dans l'enquête facilitent la prise en main des cartes et des grilles, la coopération entre les membres de l'équipe sans figer des règles de division du travail, et l'apprentissage ultérieur des modalités d'investigation à de nouveaux participants. Quand des paires d'enquêteurs ne pouvaient pas être formées, des professionnels plus aguerris ou ayant déjà participé à l'enquête tournaient seuls aux côtés du maraudeur.

Le formulaire est aussi un questionnaire, adressé par les enquêteurs aux maraudeurs concernant leurs pratiques et leur connaissance des sans-abri parisiens. C'est ainsi par le dialogue (voir Illustration 4) que les réponses sont apportées, nécessaires au remplissage des « formulaires » ou « grilles d'observation » : l'enquêteur échange avec le maraudeur, lui fait dire et argumenter ce qu'il voit, comment il regarde autour de lui dans la rue, à quels

signes il s'arrête et comment il décide éventuellement d'intervenir auprès d'une personne ou d'un groupe donné. Les réponses sont notées par l'enquêteur dans la grille d'observation.

Illustration 4 - La collaboration au sein d'une équipe d'enquête, pour se repérer dans l'espace et décrire les situations



A gauche : une maraudeuse et un des deux enquêteurs cherchent le meilleur chemin pour couvrir leur zone. A droite : la maraudeuse suit ce que remplit l'enquêtrice qui l'interroge sur l'observation réalisée.

Crédit photos : Pauline Cavalin.

Les dissensus au sein du binôme d'observation

Mais avant même que soit ainsi décrite (par le dialogue au sein du binôme ou trinôme d'enquête) une situation donnée, la première question abordée, c'est celle de savoir si cette situation doit ou non être enregistrée dans l'enquête. C'est ici que l'on touche directement aux frontières laissées à dessein, *a priori* floues, des « situations de rue ». Chaque membre de l'équipe est invité, dès les toutes premières étapes de la grille d'observation individuelle, à se prononcer sur la question : « L'individu entre-t-il dans le champ de l'enquête ? » Ainsi, trois situations peuvent se présenter : celle où enquêteur et maraudeur s'accordent sur une réponse positive, mais aussi celles où l'un ou l'autre manifeste un avis dissident. Au total, cela signifie que toutes les situations enregistrées par l'enquête ont été identifiées par l'enquêteur *ou* le maraudeur comme des « situations de personnes à la rue ».

La plupart du temps, on va le voir, le consensus existe. Enquêteur *et* maraudeur collectent des informations sur une personne dont ils reconnaissent d'un commun accord qu'elle fait bien partie du champ de l'enquête (les « personnes à la rue en journée »). Mais le « *ou* » peut également signifier « *ou bien* » : le maraudeur, contre l'avis de l'enquêteur (ou vice-versa), peut faire ce choix. Ce scénario de dissensus peut contribuer à donner *ex post* de la consistance à ce que l'on nommera dans cette enquête des « situations de rue » – ce qui fait bien partie de l'objectif visé, comme indiqué précédemment : enquêter sur des situations de rue, les décrire, tout en parvenant à en donner une définition par ceux qui en sont les spécialistes, qui y interviennent dans ce genre de situation à titre professionnel.

Des observateurs très largement d'accord sur les situations de rue à prendre en compte

Dans les cas où il existe un décalage, le champ libre « Toutes *observations complémentaires* » prévu dans les grilles d'observation permet de recueillir les accords ou désaccords au sein des binômes. Non seulement on peut donc savoir combien de situations font dissensus et ce qu'elles recouvrent en pratique, mais les enquêteurs et maraudeurs sont également encouragés à expliciter ce sur quoi leurs avis peuvent diverger. Outre les cas les plus nombreux, où le maraudeur et l'enquêteur sont tombés d'accord pour faire entrer la personne observée dans le champ de l'enquête, et les cas minoritaires de désaccord sans conciliation, on trouve aussi parfois, dans le champ laissé libre pour les commentaires, des hésitations de la part de l'enquêteur, qui se range ensuite à l'avis d'expert du maraudeur.

Que l'issue de la négociation/du dialogue entre enquêteur(s) et maraudeur mène à une convergence ou une divergence de vues, on fait travailler ensemble deux conceptions du « social » : celles d'un professionnel de terrain, dont l'appréhension du sans-abrisme repose à la fois sur des connaissances institutionnelles et pratiques, et celles d'un chercheur, d'un apprenti-chercheur, ou du moins d'une personne formée à des méthodes d'observation scientifique des situations sociales, pas nécessairement spécialiste du sans-abrisme.

En conséquence de ce qui précède, nous avons cherché à caractériser où et quand il pouvait exister des divergences de jugement entre les membres des équipes d'enquête de l'ECM. Les lignes qui suivent livrent quelques éléments d'appréciation à ce sujet.

Les enquêteurs et maraudeurs ne peuvent exprimer leurs accords ou désaccords à propos de l'inscription d'une situation dans le champ de l'enquête qu'à propos des personnes vues le jour de l'enquête (donc pas à propos des personnes signalées par un maraudeur comme « absentes » ce jour-là), et vues dans des groupes d'un effectif compris entre une et dix personnes (donc pas dans les cas de type « grand groupe »)³¹. Les accords et désaccords s'expriment donc, précisément, au sujet de personnes observées seules dans la rue, ou

³¹ Cette question figure *seulement* sur la grille d'observation individuelle. Cela signifie que le consensus ou le dissensus entre enquêteur(s) et maraudeur ne peut être signifié qu'à propos des individus observés, présents au moment de l'enquête, et présents soit seuls au moment de l'observation, soit en groupes de 2 à 10 personnes. Elle n'existe pas sur la grille d'observation des « grands groupes » (11 personnes et plus observées groupées le jour de l'enquête, ou observées d'habitude groupées si le jour de l'enquête certaines d'entre elles au moins sont absentes) car les concepteurs de l'ECM ont pensé qu'il était moins pertinent de chercher à connaître l'éventuelle négociation entre enquêteur(s) et maraudeur sur les contours du champ de l'enquête pour des rassemblements de plus grande taille. Elle n'existe pas non plus sur la grille qui permet d'enregistrer les « absents » car, dans ce cas, prévu pour que les maraudeurs seuls (et beaucoup plus probablement les enquêteurs seuls) signalent l'absence d'une personne connue rencontrée habituellement dans un lieu donné, par définition il ne peut y avoir dissensus : c'est un et seul membre de l'équipe d'enquête qui décrit une situation qu'il connaît, inconnu de son ou ses coéquipiers et qui le jour J n'est pas visible.

observées en groupes (complets ou incomplets ce jour-là) comprenant) 2 à 10 personnes. Ces personnes, qui constituent donc l'ensemble des « présents » (toutes situations confondues, hors grands groupes), se comptent au nombre de 3 561 au total dans l'ECM (Tableau 2).

Tableau 2 - Qui décide de compter les situations dans le champ de l'ECM, pour l'ensemble des situations enregistrées pour des « présents à la rue » ?

	Personne observée seule (n=2315)	Groupe complet (n=1207)	Groupe incomplet (n=39)	Total
L'enquêteur seul (n=116)	4,0%	2,0%	0%	3,3%
Le maraudeur et l'enquêteur (n= 3 090)	90,1%	80,6%	82,1%	86,8%
Le maraudeur seul (n=113)	3,8%	2,1%	0%	3,2%
Non-réponse (n=242)	2,2%	15,3%	18,0%	6,8%
Total (n=3 561)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées présentes à la rue le jour de l'enquête en groupes de 1 à 10 personnes (y.c. groupes dans lesquels figurent par ailleurs des absents ; hors grands groupes i.e. groupes de 11 personnes et plus).

Note de lecture : Sur les 3 561 personnes présentes à la rue dans des groupes de 1 à 10 personnes, lorsque la personne est enregistrée comme seule au moment de l'observation, dans 3,3% des cas, c'est l'enquêteur seul qui pense que cette personne fait partie du champ de l'ECM.

Presque neuf fois sur dix (86,8% des cas, voir Tableau 2), enquêteurs et maraudeurs sont d'accord pour enregistrer une situation dans le champ de l'enquête. Lorsqu'il s'agit de trancher sur la situation d'individus présents (n=31) au sein de groupes où ce jour-là figurent des absents (groupes incomplets), le consensus est même total : dans chacun de ces 31 cas, enquêteurs et maraudeurs décident ensemble qu'une grille d'observation doit être remplie. Même si le consensus domine pour tous les types de groupes identifiés, il est tout de même plus fréquent lorsqu'il s'agit de décrire la situation d'une personne seule (90,1% des cas) que de personnes observées dans des groupes d'un effectif compris entre 2 et 10. Dans ce dernier cas, 80,6% des enregistrements se font d'un même mouvement. Et l'on peut observer que c'est aussi dans ce cas (groupes complets) que les enquêteurs et maraudeurs ont le plus souvent omis de renseigner qui avait choisi de « déclencher » un enregistrement pour l'enquête. Pour 15,4% des personnes observées dans des groupes complets (soit 186 cas), en effet, nous ne pouvons pas savoir *a priori* si enquêteurs et maraudeurs étaient d'accord sur les contours du champ de l'enquête et la manière dont ils pouvaient ou non s'appliquer à la situation rencontrée.

Ces deux informations posent la question de savoir si l'effet du nombre ne rend pas, pour les enquêteurs, l'observation plus complexe, faisant naître des doutes possibles de part et d'autre. Un examen des 186 zones de commentaires libres pour les observations de personnes en groupes complets au sujet desquels les enquêteurs et maraudeurs n'ont pas

répondu à la question « L'individu entre-t-il dans le champ de l'enquête ? » donne une réponse négative à cette interrogation. Dans aucun de ces 186 cas, en effet, n'a été noté un dissensus particulier. Dans les commentaires librement écrits, on trouve seulement des éléments descriptifs de la situation elle-même : que fait ou que dit la personne ? Avec qui est-elle ? Etc.

On peut ajouter à cela un examen analogue des grilles d'observation concernant les personnes seules pour lesquelles les équipes d'enquête ont omis d'indiquer qui, dans l'équipe, considérait que la situation faisait partie du champ de l'ECM (2,2% des présents hors grands groupes, n=50, Tableau 2). Ici, pas plus que dans les 186 cas précédents, les commentaires libres notés par les équipes ne font état d'un désaccord particulier sur l'enregistrement des données.

En conséquence, il ne paraît pas abusif de considérer que, pour les groupes complets (2 à 10 personnes) un peu plus souvent encore (80,6%+15,4%=96% des cas) que pour les personnes observées seules (90,1%+2,2%=92,3% des cas), les enquêteurs et les maraudeurs sont d'accord pour procéder à un enregistrement dans le champ de l'ECM, c'est-à-dire d'accord sur la définition de ce que c'est qu'une « situation de rue » relevant potentiellement du travail des maraudeurs. En termes d'effectifs, dans 3 326 cas (=3 090+186+50) sur 3 555, enquêteurs et maraudeurs semblent ainsi avoir développé (avec ou sans négociation préalable) une perception commune du champ de l'ECM.

Ce résultat nous paraît d'une grande importance dans la compréhension *ex post* du déroulement de l'ECM, et dans la manière dont nous pensons pouvoir, avec confiance, lire ses résultats. Plus exactement, deux éléments sont ici cruciaux dans la lisibilité de nos résultats. D'une part, l'immense majorité des résultats produits à propos des personnes présentes (hors grands groupes) expriment la voix des équipes d'enquête en tant que telles. Une réelle collaboration s'est instaurée, avec l'élaboration d'une définition commune sur ce qu'est une « situation de rue », et la collecte d'informations s'est le plus souvent décidée d'un commun accord. Ainsi, la plus grande part de nos résultats paraissent pouvoir être énoncés de la manière suivante : nous parlons de situations de rue telles que des professionnels (de terrain pour les uns, universitaires à des titres divers pour les autres) les ont définies *ensemble*. D'autre part, si ce résultat est notable, c'est qu'il s'applique à des situations qui ont *réellement été observées* à un moment donné par tous les membres des équipes d'enquête (on parle ici seulement de *présents*, et non d'absents connus du maraudeur seul), et observées une par une (via le remplissage de grilles *individuelles* et non de grilles « grands groupes »).

En résumé, sur les 6 708 situations individuelles que recouvre la totalité des données collectées :

- Dans 3 326 cas, on parle d'une seule voix : celle des tandems maraudeurs-enquêteurs qui ont considéré ensemble que ces cas relevaient du champ de l'enquête.
- Dans 229 cas (116+113), c'est le maraudeur ou bien l'enquêteur qui a signifié seul que la situation devait être considérée comme celle d'une personne « à la rue ».
- Dans 492 cas, c'est la situation de personnes absentes le jour de l'enquête qui est rapportée, presque toujours (par définition des modalités d'enquête) par les maraudeurs³², qu'il s'agisse d'absents observés généralement seuls dans l'espace public (n= 215) ou d'absents habituellement présents au sein de groupes de 2 à 10 personnes (n=277).
- Enfin, 2 661 cas recouvrent des situations de personnes qui font partie de groupes comprenant 11 personnes ou plus, qu'elles soient présentes et observées par les enquêteurs et maraudeurs, ou reconnues comme absentes ce jour-là, ou encore dont le nombre est estimé si le groupe est de très grande taille et ne permet pas un comptage et une description exacts des situations.

De l'analyse précédente, il ressort aussi que le type de groupe (personne seule ou non, groupe complet ou non, etc.) ne paraît pas influencer la manière dont des dissonances de jugement ont pu intervenir entre un maraudeur et son (ses) enquêteur(s) associé(s), pour décider si une personne pouvait être considérée comme étant à la rue, *i.e.* faisant partie ou faisant potentiellement partie de la clientèle des maraudes parisiennes.

Comment expliquer les dissensus entre observateurs ?

Ce résultat donne de bonnes raisons de chercher ailleurs que dans la configuration des groupes enregistrés dans l'ECM les motifs qui peuvent expliquer les 116+113 cas de dissonance entre enquêteurs et maraudeurs. Ces désaccords paraissent ainsi à la fois rares et intéressants pour affiner notre compréhension de la définition des « personnes à la rue » qu'en enquêtant nous ont offert les binômes et trinômes enquêteur(s)-maraudeur.

Au lieu de regarder d'examiner les accords et désaccords selon les types de groupes, on se tourne par conséquent du côté du contexte de l'observation : quelles ont été les conditions de relevé des données qui, peut-être, peuvent concourir à expliquer où et quand enquêteurs et maraudeurs ont formulé des positions irréconciliables ?

³² Dans certaines situations, l'enquêteur, bien que non professionnel de rue, connaissait bien le secteur observé et a pu prendre l'initiative d'enregistrer une personne en situation de rue absente à ce moment-là.

Il apparaît ainsi que le décalage de perception entre les deux membres du binôme est fréquemment lié à l'environnement de l'observation. C'est dans des zones denses visibles sur la Carte 2 ci-dessous (zones commerçantes piétonnes, bouches de métro fréquentées) que ce décalage est le plus souvent recensé. Dans ces zones, l'enquêteur rapporte plus souvent être celui qui a lancé l'alerte, celui qui seul a repéré des personnes pour lesquelles la qualification de « situation de rue » n'emporte pas l'unanimité :

« E [*enquêteur*] : personne croisée rapidement, elle était en train de marcher. Le M [*maraudeur*] ne l'a presque pas vu et pensait qu'elle ne pouvait pas se prononcer si la personne devait être recensée ou pas ».

Extrait d'un champ Toutes Observations Complémentaires (E= enquêteur ; M = maraudeur).

Mais l'enquêteur peut être seul à recenser une personne qu'il pense à la rue car le maraudeur, même après observation, ne la considère pas comme entrant dans le champ de l'étude. Ici, l'expertise du maraudeur entre en jeu, jugeant de l'apparence et des activités des individus observés pour déterminer leur niveau de vie :

« M : Pas les « stigmates » d'une personne à la rue. Possible de se tromper. E : Les tongs et le t-shirt sale qui ont fait que je me suis retourné. »

« M : vendeuse intégrée, sociabilisée à son échelle. »

Extraits du champ Toutes Observations Complémentaires (E= enquêteur ; M = maraudeur).

Lorsque c'est le maraudeur qui prend l'initiative de remplir la grille seul, son regard d'expert entre encore en jeu. Près de trois fois sur dix, (28%) le maraudeur reconnaît des personnes qu'il a déjà rencontré dans l'exercice de son métier. Les maraudeurs peuvent aussi inférer une situation de rue d'après les caractéristiques du lieu d'observation. Ce qui permet de comprendre qu'entrent en jeu la connaissance des personnes, la connaissance des lieux et l'interaction entre les deux, qui conduit à affecter aux personnes ou aux lieux des caractéristiques selon les repères disponibles (lieu connu, inférence sur la situation de la personne observée... et vice-versa). Quand, par exemple, un établissement destiné aux personnes à la rue ouvert en journée se situe à proximité du lieu d'observation, le maraudeur déduit plus volontiers la situation de précarité :

« Repéré : gobelet blanc avec café : signe du centre de jour d'addiction. »

Extrait d'un champ Toutes Observations Complémentaires (E= enquêteur ; M = maraudeur).

La même observation peut être faite sur la Carte 3 ci-dessous, où les lieux de grande densité d'observations démarrées sur l'initiative du maraudeur coïncident souvent avec la proximité d'un accueil de jour.

Ainsi, le contexte, la posture et l'activité des individus à la rue, mais surtout le fait de les avoir déjà vus ou non dans le quartier a permis aux maraudeurs de déterminer que des situations entraient bien dans le champ d'investigation. Les cartes ci-dessous représentent ainsi les zones où, respectivement, seul l'enquêteur et seul le maraudeur ont décidé de l'ouverture d'un formulaire ; sur le fond de carte figurent notamment les gares et les accueils de jour ouverts à tout public. Les individus que les maraudeurs considèrent seuls comme étant à la rue se trouvent ainsi fréquemment dans les alentours d'espace propices au sans-abrisme.

Ces indices donnent aussi une idée des pratiques de travail de rue, dont on parlera dans la dernière partie. Ici, on comprend déjà que ces pratiques reposent sur une évaluation contextuelle et écologique des situations. Un lieu seul ou un individu en lui-même ne font pas sens, mais c'est la combinaison ou l'interaction entre les deux sur lesquelles s'appuie le jugement des maraudeurs. Et cette évaluation écologique n'est pas non plus - ou pas seulement - instantanée ; elle intègre une mémoire des lieux et des personnes, qui fait que chaque moment d'observation est rapporté à ce qui a été observé précédemment (observé à cet endroit, observé concernant la personne rencontrée à l'instant).

Carte 2 - Les zones où l'enquêteur seul juge que l'individu entre dans le champ de l'enquête

Carte 3 - Les zones où le maraudeur seul juge que l'individu entre dans le champ de l'enquête



Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations où l'enquêteur seul estime que l'individu entre dans le champ de l'enquête (n=116).

Note : Chaque point a été automatiquement ou manuellement géolocalisé (voire plus bas) puis des courbes de densité ont été dessinées en fonction des lieux de concentration des observations.

Quand a-t-on enquêté ?

L'Enquête de la coordination des maraudes s'est déroulée durant sept jours à la rentrée 2018, en journée et en été, contrairement aux autres recensements récents qui se déroulent la nuit et l'hiver, comme la Nuit de Solidarité.

L'enquête s'est déroulée en deux phases : la première de cinq jours, la seconde de deux jours, espacées de quelques semaines (en raison d'une demande de la Ville). Chaque arrondissement a été couvert en un temps aussi limité que possible, dépendant des effectifs de maraudeurs et d'enquêteurs disponibles, allant d'une demi-journée à trois demi-journées consécutives. Cette relative continuité des observations permet de réduire les potentiels doublons et de dégager une photographie des situations de rue dans chaque arrondissement, tenant compte de leur (im)mobilité (Encadré 3).

Encadré 3 – La mobilité des personnes à la rue : un thème de l'enquête

La mobilité de la population met en question la représentativité des résultats statistiques que l'on produit. Les enquêtes statistiques sur les sans-domicile ont tendance à limiter leur investigation à une file active, ou à procéder à un sondage indirect de la population. Celle-ci est alors captée par un plus grand nombre de services d'aide qui la définissent et qui la fixent à un moment dans un lieu (la description des passages des individus interrogés dans ces espaces étant déterminante pour établir leurs poids statistiques effectifs par rapport à la population de référence). Mais comment prendre en compte ceux qui, précisément, échappent aux services d'aide, comment peut-on imaginer une partie des individus dormant durablement à la rue et n'ayant alors aucun recours, en particulier, au secteur de l'hébergement³³?

La solution adoptée par l'INSEE consiste 1) à décrire précisément l'usage récent des services d'aide des individus interrogés (de manière à savoir, par exemple, qu'un homme questionné dans un centre d'hébergement d'urgence a dormi dans la rue les jours précédant l'enquête) ; 2) à étendre le champ des services d'aide pris en compte à des services, comme les distributions alimentaires, apportant un secours non dépendant de la situation vis-à-vis de l'hébergement ou du logement, dans l'idée de capter, notamment, des individus strictement sans-abri ; 3) à réaliser des enquêtes de couverture auprès de gens dormant à la rue, rencontrés en maraude – la question étant alors, maintenant qu'on l'est assuré que ces personnes sont sur le carreau, de savoir à quel point elles diffèrent ou ressemblent à celles qui sont enquêtées dans les autres services d'aide. Ces enquêtes de

³³ Amandine Arnaud et Edouard Gardella, *Le sans-abrisme comme épreuves d'habiter. Caractériser statistiquement et expliquer qualitativement le non-recours aux hébergements sociaux*, Observatoire du Samusocial de Paris, 2018.

couverture aux côtés de services itinérants qui insistent volontiers sur la « spécificité » de leur clientèle, mettent cependant en lumière une forte ressemblance entre sans-abri et sans-domicile, et suggèrent une porosité forte entre la vie à la rue et le recours à l'assistance³⁴. Pour caractériser la population sans-domicile, l'intérêt de compliquer l'enquête pour inclure le groupe plus mobile et difficile à atteindre des sans-abri paraît donc tout relatif.

L'enquête de la Coordination des maraudes porte un autre regard sur la mobilité. La mobilité des personnes à la rue n'est pas seulement ou d'abord tenue pour un obstacle méthodologique formulé, de façon minimale ici comme une question : comment faire pour limiter les comptes multiples, inévitables à défaut de produire une photographie parfaite à un instant T de la population à la rue ? ; formulable de façon plus sévère comme une indication et une orientation d'enquête, d'une part quant à l'impossibilité si ce n'est théorique, au moins pratique³⁵, de recenser exhaustivement des personnes à la rue, d'autre part quant à la pertinence plus nette d'enquête par sondage indirect). La mobilité est avant tout prise comme un trait du phénomène qu'on entend décrire (être à la rue) et donc un thème d'investigation.

Le fait que l'enquête s'étale, dans sa durée totale, sur une période de temps de sept jours, et qui plus est sept jours non contigus (cinq jours d'abord, deux jours plus tardifs), la distingue d'un recensement. Même si, comme on vient de l'expliquer, les doubles comptes sont limités par la rapidité d'exécution sur des espaces unis et assez vastes, le fait de faire une somme des situations enregistrées dans l'enquête n'équivaut pas à une somme de personnes dont on peut garantir qu'elles sont toutes distinctes. L'effectif de 6 708 situations déjà présenté plus haut recouvre 6 708 cas individuels, qui donnent – avec un nombre de doublons limité au maximum – une représentation à l'échelle totale de l'espace parisien des situations de rue qu'on peut y rencontrer³⁶.

³⁴ Maryse Marpsat, Martine Quaglia et Nicolas Razafindratsima, « Les sans domicile et les services itinérants » dans ONPES (ed.), *Les Travaux de l'Observatoire 2003-2004*, Paris, La Documentation Française, 2004, p. 255-290 ; Stéphane Legleye et al., « L'enquête sur les services itinérants d'aide aux personnes sans-domicile 2012 (papier présenté au Colloque francophone sur les sondages) », 2014.

³⁵ K. Hopper, « Counting the Homeless », art cit.

³⁶ Par conséquent et malgré les efforts déployés, faute de pouvoir assurer l'absence de tout doublon, l'ECM s'apparente en fait à un collage de recensements de petite taille (au niveau des zones d'enquête), synchronisés pour produire un portrait aussi peu déformé que possible à l'échelle de chaque arrondissement (parcouru en une demi-journée, une journée entière, ou une journée et demie au maximum). Nous pourrions dire que nous avons repéré l'équivalent des nids pour les ornithologues (qui les recensent et estiment leur capacité pour estimer la taille de populations – mobiles – d'oiseaux), mais dans une acception large du terme. N'est pas ici seulement tenue pour « nid » une installation, ne serait-ce que provisoirement stabilisée ; les positions occupables dans la rue sont aussi des positions en mouvement. L'effectif cumulé des individus observés ou signalés en situation de rue constitue ainsi une estimation de la capacité d'accueil de l'espace public parisien pour des individus à la rue, en journée, à la fin de l'été 2018 (ou dit autrement : avant l'entrée dans l'hiver de l'assistance et l'ouverture de nombreuses places occupables en journée dans des lieux d'accueil divers). L'estimation pourrait être raffinée :

Sur la Carte 4 animée, visible ci-dessous, chacun des lieux d'observation (pouvant correspondre à une ou plusieurs personnes observées) est pointé. La teinte des points varie en fonction de l'heure à laquelle l'observation a été enregistrée. La légende indique la demi-journée durant laquelle l'observation a eu lieu, avec un affichage dynamique des demi-journées d'enquête telles qu'elles se sont succédé.

Notons que certains espaces spécifiques ont été observés de façon décalée par rapport au reste de l'arrondissement. C'est le cas des talus du boulevard périphérique des 13^{ème}, 14^{ème}, 12^{ème}, 20^{ème}, 19^{ème}, 18^{ème} et 17^{ème} arrondissements, où des maraudeurs spécialistes de ces zones ont été mobilisés par l'association des Enfants du Canal. Les espaces de campement de migrants du nord-est parisien ont été observés tôt le matin, avant que les personnes qui y dorment ne quittent les lieux pour la journée.

Carte 4 - La succession spatio-temporelle des observations réalisées au cours de l'ECM

les « nids » ont été repérés à différents moments de la journée et il est probable que certains d'entre eux ne soient pas occupables ni occupés à d'autres moments de la journée. En prenant donc les précautions utiles, nous pouvons dire qu'au moins 6 708 personnes en situation de rue, à Paris, à un moment de la journée, à la fin de l'été 2018 ont été enregistrées par l'ECM. Nous ne pouvons réaliser une estimation de la part de ces 6 708 personnes qui seraient comptées en double. La rapidité d'exécution de l'ECM garantit tout de même que c'est une partie très réduite de cet effectif total qui pourrait constituer des doublons.



[Image animée consultable en ligne ici](#)

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Toutes observations, soit 6708 points représentant autant de situations individuelles, dont certains peuvent être situés au même endroit.

Note : Chaque point a été automatiquement ou manuellement géolocalisé (voire plus bas) et recouvre sur la carte une surface approximative de 7800m² soit un peu plus qu'un terrain de football.

Un suivi géomatique des observations a été effectué durant toute l'enquête (voir *infra* pour la méthodologie de la géolocalisation et des cartes figurant dans ce rapport). Les premiers jours du terrain, il est ainsi apparu que certains des secteurs d'observation avaient été surdimensionnés, et s'étaient avérés impossibles à couvrir de manière exhaustive dans le temps imparti. Afin de ne pas multiplier les potentiels doublons, nous avons choisi de ne pas visiter ultérieurement les secteurs qui n'ont pu être observés du fait de cette sous-estimation du temps nécessaire pour parcourir certaines zones, qui sont grisées sur la carte animée. Ce suivi au jour le jour a permis d'adapter le dispositif d'enquête et notamment de proposer des secteurs d'observation plus resserrés lors de la deuxième phase d'enquête. Durant cette deuxième phase, tous les secteurs délimités ont pu être observés.

Où a-t-on enquêté ? Une enquête tronçon par tronçon

L'enquête prend pour objet des situations « de rue » : mais quels espaces recouvrent ladite rue ? Nous avons d'abord considéré les terrains où les maraudeurs parisiens tournent

d'ordinaire, soit là où un individu à la rue est susceptible d'être assisté en maraude. Une partie seulement de ces espaces ont pu être inclus dans le champ de l'enquête, constitué principalement mais pas exclusivement par les voies terrestres parisiennes, *intramuros*.

Les espaces théoriquement couverts par l'enquête

Quels sont les lieux où interviennent les maraudeurs ? Il s'agit d'abord de l'espace public, au sens d'un espace de circulation et de côtoiement entre passants, régi par un droit de regard et un droit de visite³⁷ – dont font précisément usage les maraudeurs à la rencontre d'inconnus, quand il s'agit d'« approcher sans offenser »³⁸. Cela désigne des voies terrestres (des rues, des avenues, des boulevards, des allées etc.), des places et des parcs, mais aussi des gares et de leurs parvis.

A ces espaces publics, nous avons ajouté les cimetières, où ne tournent certes pas les maraudeurs mais qui, accessibles à tous en principe durant la journée, semblent une halte possible pour qui veut en profiter, en plus d'un espace éventuel de sociabilités entre inconnus, comme le fut par exemple le Père Lachaise³⁹. Nous n'avons pas pu enquêter comme imaginé dans les Bois de Vincennes et de Boulogne – l'impossibilité d'y décrire les situations de prostitution rendait l'exercice moins intéressant. Nous ne sommes pas non plus allés dans les stations de métro et de RER de la RATP (ce qui aurait nécessité des autorisations impossibles à obtenir dans le temps imparti, pour mettre en place une collaboration avec le Recueil social - l'équipe de maraude de la Régie⁴⁰).

Les maraudeurs interviennent également dans des espaces d'installation durable de personnes à la rue, à l'abri des passants : sur les talus du périphérique, ou dans certaines voies souterraines où maraude en particulier l'Unité d'assistance aux sans-abri (UASA) de la Ville de Paris. Ces espaces font partie du champ d'étude.

Toutefois, ces espaces ne sont pas, hors des lieux d'assistance (centres d'hébergements, accueils de jour etc.), les seuls où il est possible de rencontrer des sans-abri : l'enquête n'a pas été conduite dans des parkings et d'autres bâtiments ou locaux squattés par des

³⁷ Isaac Joseph, *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984, 146 p.

³⁸ E. Gardella, E. Le Méner et C. Mondémé, *Les funambules du tact. Une analyse des cadres du travail des équipes mobiles d'aide du Samusocial de Paris.*, *op. cit.*

³⁹ Colette Pétonnet, « L'Observation flottante L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, 1982, vol. 22, n° 4, p. 37-47.

⁴⁰ Depuis la fin de l'année 2018, l'Observatoire du Samusocial de Paris enquête sur les sans-abri dans le métro, sur leurs trajectoires, leurs usages du réseau et les relations entre l'espace souterrain et en surface. Le rapport de l'enquête, qui s'appuie sur observations directes, des entretiens ethnographiques et une investigation par questionnaires, sortira à l'automne 2019.

personnes à la rue, pas plus que dans les bibliothèques publiques pourtant fréquentées assidûment par certains sans-domicile⁴¹. A Paris, les maraudes, du moins les maraudes d'intervention sociale, d'évaluation et d'orientation et les maraudes spécialisées (voir Encadré 2) n'interviennent pas dans ces lieux, à l'exception des salles d'attentes des urgences, où n'avons pas eu le temps de demander l'autorisation d'enquêter.

Le Tableau 3 liste les espaces observés durant l'ECM, en vis-à-vis de ceux couverts par le recensement nocturne de la Ville de Paris de 2018.

Tableau 3 - Les espaces observés lors de l'Enquête de la Coordination des maraudes et de la Nuit de la Solidarité 2018

Types d'espaces	Enquête de la coordination des maraudes	Nuit de la Solidarité 2018
Les voies terrestres	Oui (dont quelques portions de périphérique)	Oui (hors périphérique)
Les parcs et jardins	Oui, y compris. les jardins publics « intérieurs » (ex. : dans les hôpitaux)	Non (hors du parc de la Villette)
Les urgences des hôpitaux	Non	Oui (en partie)
Les cimetières	Oui	Non
Les bois	Non (mais comptage par Emmaüs des personnes résidant dans le bois de Vincennes)	Non
Le réseau souterrain RATP	Non (mais comptage par la RATP)	Oui (comptage dans la plupart des stations de métro, sauf Nation et Charles-de-Gaulle Etoile où les questionnaires ont été passés)
Les tunnels (souterrains des Halles, des Olympiades...)	Oui	Oui
Les parkings souterrains	Non	Oui (en partie)
Les bibliothèques publiques	Non	Non

Sources : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018 ; APUR, octobre 2018, Rapport de la Nuit de la Solidarité.

⁴¹ Serge Paugam et Camila Giorgetti, *Des pauvres à la bibliothèque : Enquête au Centre Pompidou*, Paris, PUF, 2013, 200 p.

L'espace effectivement couvert par les enquêteurs représente 88% de la voirie intramuros

Toute enquête de ce type, qui s'efforce de couvrir rapidement son terrain, laisse sans surprise derrière elle quelques zones non observées. Pour des raisons d'ordres divers (dont certaines déjà évoquées ci-dessus), il est impossible d'arriver à parcourir de manière absolument exhaustive l'espace théoriquement défini comme celui d'une telle enquête – même les Américains et leur artillerie lourde n'y sont pas parvenus, prévenait Kim Hopper contre tout autre « *effort héroïque* » de vouloir ainsi tout compter⁴² !

L'une des questions à résoudre, cruciale, n'était pas moins de planifier des zones d'enquête d'une taille (kilomètres carrés à parcourir pour les équipes) et d'une densité (de rues comme de population) tenables dans l'espace d'une demi-journée, qui constituent l'unité de base de l'emploi du temps des maraudeurs et enquêteurs mobilisés. Comme nous l'avons dit en commentant la carte précédente, quelques secteurs d'enquête ont été mal calibrés et n'ont pas pu être investigués.

Plus précisément, le suivi géomatique des observations (à partir de l'examen des cartes des équipages) a permis de vérifier tronçon par tronçon la couverture d'une zone d'enquête, pour que nous puissions rendre compte des résultats de l'ECM dans l'espace exact qui a permis de les produire. Le résultat du suivi géomatique, représenté sur la carte ci-dessous, a été obtenu de la manière suivante :

- Les binômes/trinômes étaient équipés de cartes de leur secteur dont ils noircissaient les tronçons lorsqu'ils y étaient passés.
- Chaque tronçon non tracé sur ces cartes a de fait été considérée comme non vu, même si cela peut découler d'un oubli de traçage sur la carte, pour un tronçon qui en réalité a été parcouru. Nous faisons le choix de laisser tel quel l'oubli de signalement d'un espace parcouru, c'est-à-dire de faire comme s'il ne l'avait pas été, même si telle ou telle équipe d'enquêteurs et maraudeur était, après coup, certaine d'y être passée. Ce choix de méthode permet d'affirmer que l'ECM dénombre et décrit seulement des « vrais positifs » (situations estimées, là où nous les localisons, comme des situations de rue par les équipes d'enquête) et se prémunit, en ne cochant pas *a posteriori* des tronçons sans que les équipes les aient enregistrés effectivement comme tels, de décrire des « faux négatifs ».

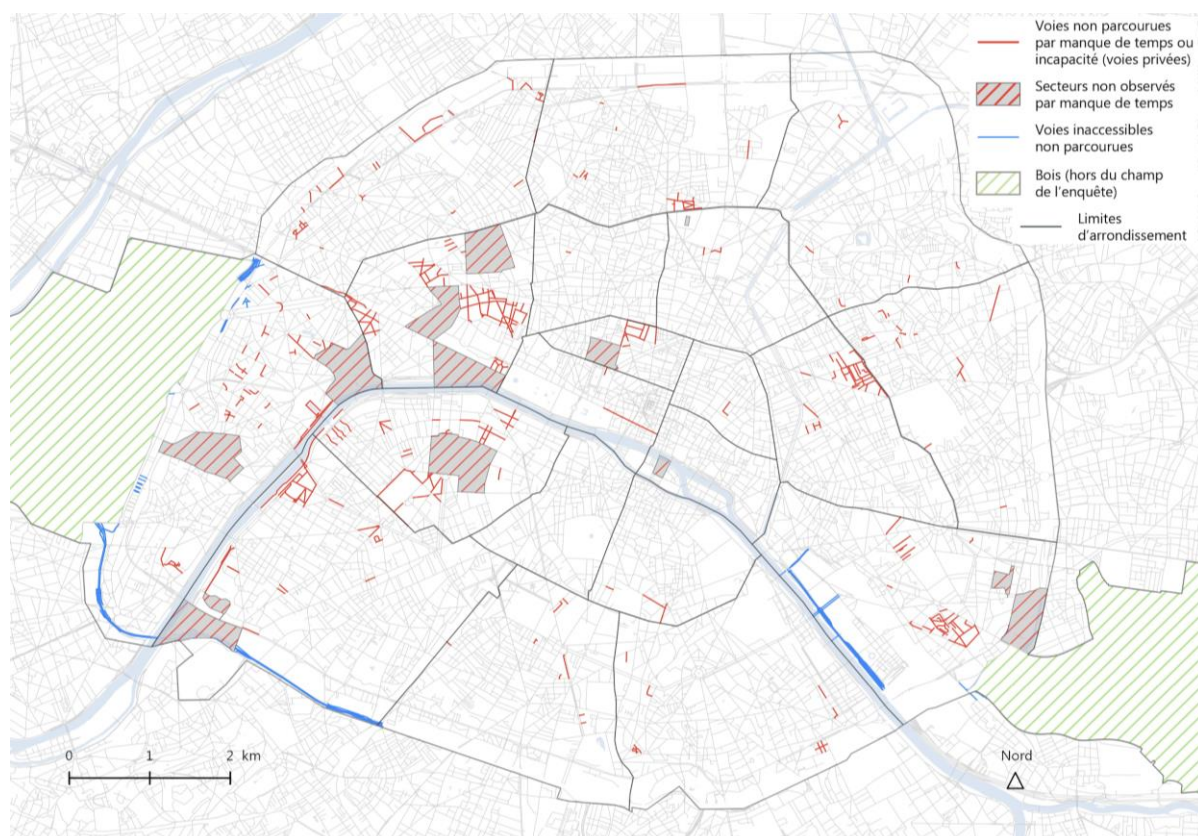
⁴² K. Hopper, « Counting the Homeless », art cit.

- En outre, certaines informations manuscrites laissées sur les cartes ont permis à la marge d'identifier la raison des non-observations : manque de temps, voies privées⁴³, travaux... Ici, les tronçons sont donc enregistrés explicitement comme non parcourus alors qu'ils faisaient, sur le papier, partie du champ spatial de l'ECM.
- Comme indiqué plus haut, certaines zones n'ont pas été observées parce que le planning de l'ECM avait surestimé la capacité de parcourir en une demi-journée des secteurs aussi grands. Dans ces cas, les binômes qui n'ont pas pu se rendre partout où ils devaient aller n'ont pas noirci les tronçons concernés et en ont rendu compte. Ces secteurs sont grisés et rayés de rouge sur la carte de l'espace observé.

On peut ainsi, au total, classer les espaces non observés en différents types, qui permettent de mesurer à la fois le volume et les raisons de l'écart entre le périmètre théorique de l'enquête et la surface qu'elle a effectivement couverte. En particulier, dans le décompte spatial, on peut tenir compte du fait qu'au sein de secteurs qui ont été observés, des tronçons ne l'ont pas été. Une cartographie différenciée de ces espaces a été réalisée, au tronçon près (Carte 5).

⁴³ L'existence de voies privées a surtout été constatée dans l'ouest parisien, notamment le 16^{ème} arrondissement.

Carte 5 - L'espace observé et non observé au cours de l'ECM



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Recension des tronçons reportés comme observés sur les cartes des binômes d'enquête.

Fond de carte : APUR, IGN.

Au total, c'est approximativement 88 % de la longueur des tronçons de voirie *intra-muros* parisiens qui a été parcourue et observée au cours des sept jours d'enquête. Cela représente 1577 kilomètres, sur un total théorique (théorique par exemple parce que certaines voies sont inaccessibles) de 1800 kilomètres de voies parisiennes. Parmi ces 1577 km non parcourus, 223 km (soit 14 % de la longueur des voies) correspondent à la voirie contenue dans les secteurs non observés par les binômes ou trinômes d'enquête, du fait d'un manque de temps ou d'un surdimensionnement des secteurs. A noter que ces calculs ont été opérés à partir de la base de données « Tronçons voies » de l'APUR, laquelle fait figurer les voies localisées et dénommées, que ce soit par arrêté municipal, sur décision administrative (pour les voies privées) ou pour les besoins internes de la ville de Paris (voies rapides, souterrains, voies périphériques...) (Documentation de l'APUR pour les bases « Tronçons Voies » 2014 et « Voies » 2015). Elle ignore donc le linéaire de voirie qui a pu être observé au cours de l'enquête et qui n'est pas reconnu administrativement, tels que les voies de jardin ou encore les chemins internes aux parcs ou aux cimetières...

La géolocalisation des observations

La précision spatiale des informations récoltées a aussi été permise grâce un géocodage des formulaires d'enquête. Chaque observation a en effet été associée à une adresse, laquelle a été géolocalisée au moyen de l'application Mon géocodeur de l'Institut National d'Information Géographique et Forestière (IGN). À l'aide de la Base de Données Adresse de l'IGN, ce service traduit une adresse littérale en coordonnées géographiques. De cette façon, un système d'information géographique (SIG) comprenant les données de chacune des observations de l'enquête associée à une position géographique unique a été construit.

Le report des adresses littérales par les enquêteurs n'a pas pour autant permis de localiser de manière précise toutes les observations. En effet, certaines adresses pouvaient manquer, avoir été mal saisies, ou encore s'avérer erronées (erreur sur l'orthographe d'un nom de rue, par exemple). Le géocodeur de l'IGN fournit une information sur la « qualité » de chaque géocodage, qui peut être précis au numéro de rue près (codage le plus efficace), à la rue ou à la ville près. À l'aide de la lecture du champ « Adresse » sur les formulaires d'enquête, mais aussi du champ libre de commentaires et des cartes où les binômes avaient pointé d'éventuelles observations, les points géolocalisés le plus approximativement ont été manuellement relocalisés de manière plus ou moins précise.

Cela a notamment pu être fait dans certains secteurs où l'on savait qu'il serait impossible de localiser les observations à l'adresse près. Ainsi, dans les gares, mais aussi dans les cimetières et les grands parcs parisiens, une carte plus précise (notamment des différents étages des gares) a été fournie aux binômes, ce qui leur a permis de pointer leurs observations, à défaut de pouvoir leur attribuer une adresse. Dans ce cas, des relocalisations manuelles ont pu être faites. Il faut noter que dans certains secteurs, les binômes n'ont pas été équipés de cartes assez précises permettant de définir *a posteriori* le lieu précis des observations. C'est notamment le cas des observations réalisées le long des talus du périphérique. La variable Adresse manquante ne traduit ici pas un oubli mais une réelle impossibilité pratique à énoncer une adresse, pour l'équipe présente en un lieu donné. Le diagnostic des différents modes de géolocalisation et de leur précision figure dans le tableau ci-dessous. Les cartes figurant dans ce rapport utilisent les données de ce SIG : la géolocalisation de certaines observations n'est donc pas systématiquement garantie comme exacte. Elles ont toutes été réalisées au moyen de la version 2.18 du logiciel libre QGIS, et avec l'aide du logiciel Adobe Illustrator CC 2017 pour leur mise en page.

Tableau 4 - Modes de géolocalisation et précision des observations de l'ECM

Mode de géolocalisation	Précision de la géolocalisation	Effectif	Effectif (%)
Automatique	À l'adresse	3 450	51,0%
	Plus approximative (à la rue près)	1976	29,0%
Manuelle	À l'adresse	935	14,0%
	Plus approximative (au secteur près)	347	5,0%
Total		6 708	100,0%






Champ : toutes observations réalisées lors de l'Enquête de la coordination des maraudes (Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018) ; précision de la géolocalisation automatique fournie par le logiciel Mon Géocodeur – base adresse de l'IGN.

Saisie et préparation des données

Après avoir couvert leur(s) secteur(s), les enquêteurs rapportaient le matériel d'enquête avenue Philippe Auguste, au QG de l'enquête à l'Observatoire ou dans une annexe de l'École Supérieure de Gestion située au même niveau, trottoir d'en face. Les cartes quant à elles étaient consignées dans l'espace de suivi géomatique de l'enquête, les formulaires d'observation dans une des deux salles informatiques pour examen, correction, saisie et archivage.

Illustration 5 - Suivre le déroulement de l'enquête et coordonner les enregistrements



-  Postes de travail, en réserve pour la saisie
-  Postes de saisie, équipés pour un enquêteur et un aide-saisie
-  Coordination des enregistrements
-  Coordination géométrique
-  Poste de commandement

Les opérateurs de saisie étaient supervisés par un référent de l'Observatoire (ayant lui-même enquêté). Un guide de saisie était présent à côté de chaque poste. La saisie pouvait être effectuée par l'enquêteur, seul, ou avec l'aide du maraudeur et plus souvent de bénévoles dédiés et formés à cette tâche. Cette aide à la saisie a permis de soulager les enquêteurs après de longues heures sur le terrain, tout en les incitant à se remémorer précisément chaque situation consignée sur les formulaires⁴⁴ (voir Illustration 6 ci-dessous).

⁴⁴ Le parti pris de cette organisation est que l'on gagne en qualité d'information en ne considérant pas la saisie comme une tâche automatique (consistant simplement à passer des renseignements d'un support papier à un support informatique) et en rapportant autant que possible les inscriptions successives des données aux souvenirs encore vifs de la situation d'enquête.

Illustration 6 - Saisie de grilles d'observation à l'Observatoire, après une demi-journée d'enquête



Note : Au premier plan, une enquêtrice, rentrée d'une « demi-journée » de 8h sur le terrain, avec une soixantaine de formulaires remplis (empilés sur le porte-documents devant elle), se délasse. Cependant, elle reparcourt chaque document d'autant plus attentivement qu'une personne (en chemise blanche derrière elle) s'occupe d'enregistrer ces informations, littéralement passées en revue.

Crédit photos : Pauline Cavalin.

Les informations renseignées dans les formulaires ont été collectées à l'aide du logiciel SurveyMonkey®. La saisie d'une grille prenait de 10 à 15 minutes.

L'ensemble des questionnaires remplis par secteurs parcourus ont été dénombrés. Cela a permis de vérifier l'adéquation entre le nombre de formulaires papiers renseignés et le nombre de formulaires numériques recueillis. Afin de s'assurer de la fiabilité de la saisie, d'autres tests de cohérences aléatoires ont été effectués : taux de remplissage de certaines variables, tailles des groupes, etc.

Ils ont permis d'aboutir aux résultats présentés dans la partie suivante.

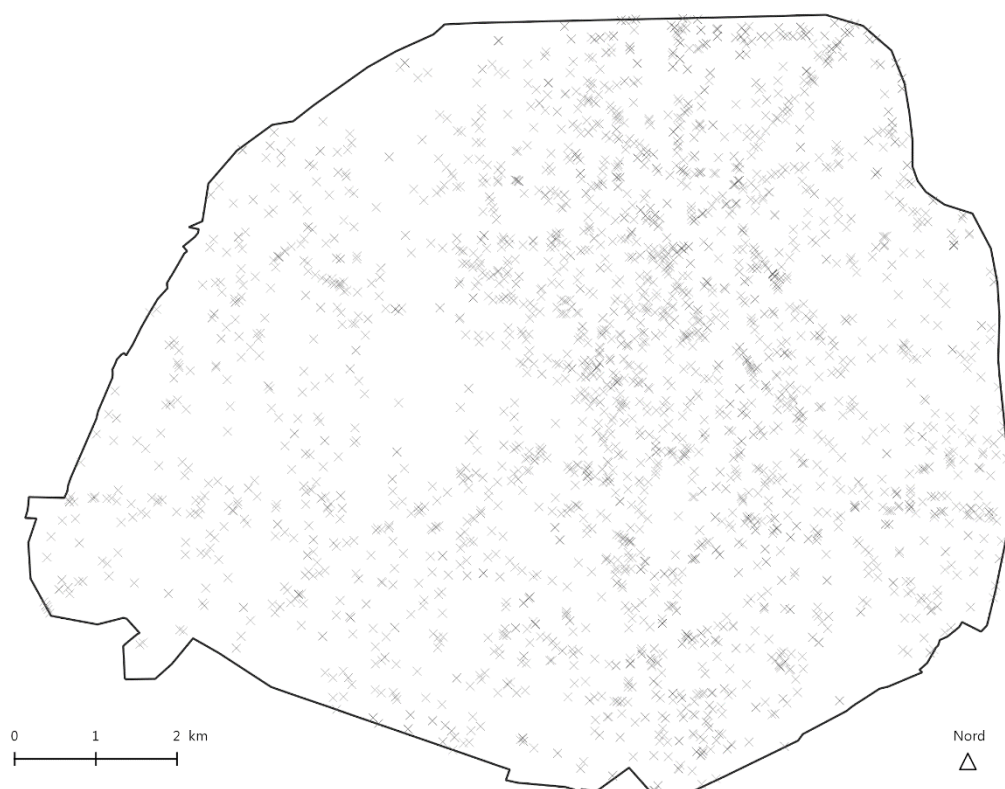
Les éventuelles relations de dépendance entre deux variables ont été recherchées à l'aide du test de Chi-2 (comparaison de la p-valeur obtenue au seuil de 5%). Les analyses ont été réalisées avec le logiciel Stata®.

La population à la rue à Paris la journée : portrait statistique et géomatique

6 708 situations de personnes à la rue, inégalement réparties selon les arrondissements

L'enquête a permis de comptabiliser 6 708 situations de personnes à la rue au total, correspondant à 4 144 observations (4 144 formulaires d'enquête remplis). Après géolocalisation des points (voir la première partie pour la méthode), on peut représenter de manière brute la répartition des observations réalisées (Carte 6). Chaque croix figure ici une ou plusieurs observations réalisées au cours de l'enquête et pointées à une même adresse. Les croix peuvent apparaître plus foncées lorsque plusieurs observations ont été réalisées au même endroit ou très proches l'une de l'autre.

Carte 6 - La répartition spatiale des observations de l'ECM, à l'échelle de Paris



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : 4144 lieux d'observations pointés par géolocalisation au moyen de l'adresse saisie ou de relocalisation manuelle ultérieure.

Note : Afin d'éviter toute localisation possible des observations réalisées, le fond de carte a été réduit aux frontières de Paris, hors limites des bois de Vincennes et de Boulogne (non compris dans le champ de l'enquête).

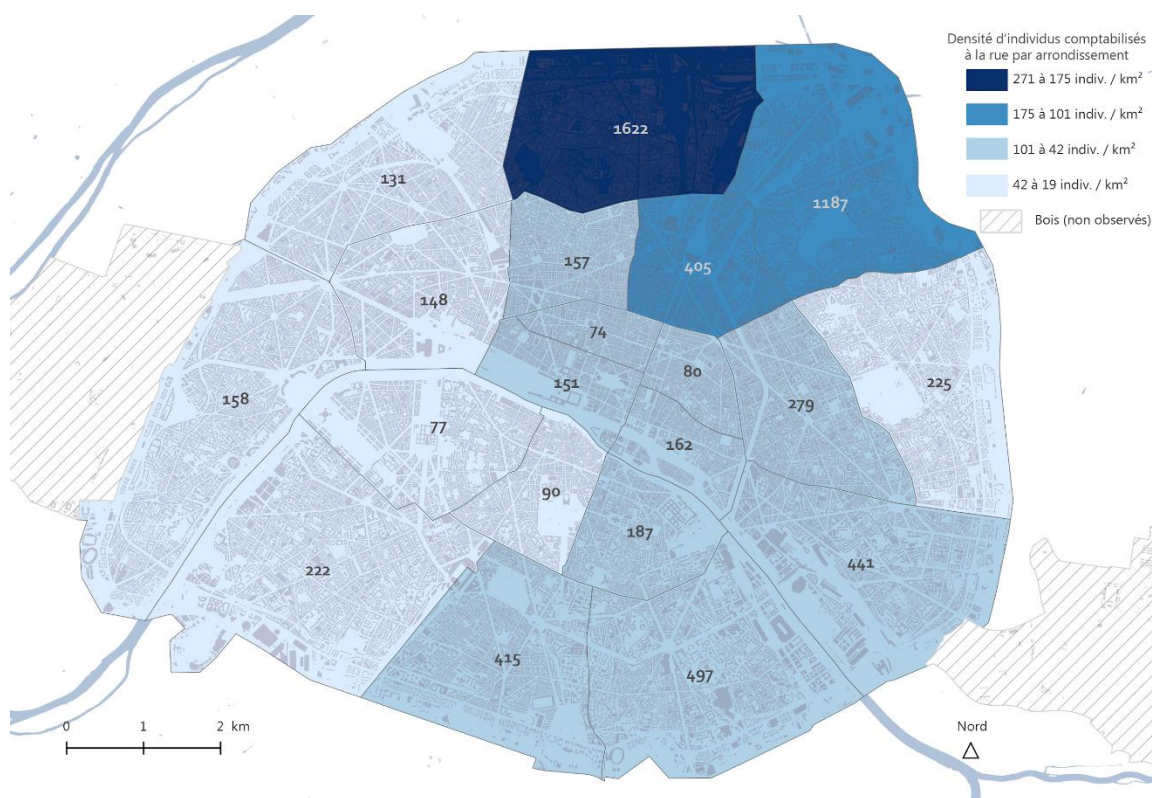
En première approche, on note que des observations ont eu lieu sur l'ensemble du territoire parisien. On n'observe pas de zone blanche majeure : par exemple, même si l'ouest est moins dense que le reste de la ville, il n'est pas vide d'observations. Autre manière d'exprimer le maillage des observations : la distance moyenne à vol d'oiseau observée entre les 6 708 individus localisés est de 18,4 mètres à l'échelle parisienne (voir Tableau 2, Annexe 6, Tome 2 pour la distance moyenne entre deux observations à l'échelle de chaque arrondissement)⁴⁵.

Parmi ces 6 708 personnes, 486 individus absents sont pris en compte, qu'il s'agisse de personnes observées d'habitude seules ou qu'elles soient signalées comme absentes au sein de groupes comptant entre 2 et 10 personnes le jour de l'enquête.

Les effectifs bruts de population par arrondissement varient de 74 à 1 622, ce qui représente un rapport de 1 à 22 (Carte 7). Rapportés à la surface observée, ils varient de 19 (dans le 7ème arrondissement) à 271 (dans le 18ème arrondissement) individus par kilomètre carré, soit un rapport de 1 à 14.

⁴⁵ Si l'on se limite aux individus signalés hors des groupes de dix membres ou plus, la distance moyenne observée entre chaque point est alors de 35 mètres.

Carte 7 - Les grands comptes : la population comptabilisée par arrondissement



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Tout formulaire pris en compte lors de l'enquête (n=6 708 individus), effectifs rapportés à la superficie des 20 arrondissements parisiens, sans tenir compte des deux bois, non couverts par l'enquête.

Note de lecture : Les chiffres figurant dans chaque arrondissement sont les effectifs observés. Ainsi, dans le 19ème arrondissement, 1 187 personnes ont été observées, soit une densité comprise entre 101 et 175 individus au km² (troisième niveau de densité le plus élevé représenté sur la carte).

Fond de carte : APUR, IGN.

L'échelle communale fait déjà apparaître un net contraste dans l'occupation de l'espace public parisien : on observe plus de gens (en valeur absolue et relative) à l'est qu'à l'ouest et au nord qu'au sud. Nous essaierons de caractériser plus finalement la répartition spatiale de la population, après avoir décrit la taille de groupes observés.

La taille des groupes

Dans le cadre de l'assistance, des maraudes à l'hébergement, les sans-domicile sont aidés et classés (les classes pouvant être déclinées) en tant qu'individu dit « isolé » – indifféremment à leur situation familiale⁴⁶, en tant que membre d'une « famille » pour autant

⁴⁶ Jean-Marie Firdion et Maryse Marpsat, « Sans-domicile mais pas sans famille », *Fondations*, 1998, n° 7, p. 121-135.

qu'ils sont accompagnés d'enfants, ou comme personne faisant partie d'un « campement » (le terme désignant l'occupation de certains espaces par un nombre important quoique indéfini de personnes, nous y reviendrons). Les maraudes ciblent les uns ou les autres et très majoritairement les premiers. Mais comment se regroupent les gens à la rue ? L'Enquête de la coordination des maraudes rapporte chaque individu à un groupe (voir la première partie la présentation de la grille « Individu »). La population est-elle très largement constituée d'individus seuls à la rue ?

Les groupes d'une personne sont les plus fréquemment observés...

Il existe plusieurs manières de représenter l'ensemble des situations d'individus enregistrés dans l'ECM. Cette diversité de représentations, qui recouvre une variété de catégorisations de ces situations, peut s'appuyer sur les choix opérés pour organiser la collecte des données. Comme on l'a vu plus haut (voir Tableau 1), il est par exemple possible de décrire la totalité de la population comptabilisée en croisant la taille des groupes identifiés, le type de formulaire utilisé pour enregistrer les données sur le terrain, ou encore le fait qu'une situation consignée a été observée le jour de l'enquête ou bien rapportée par un maraudeur (pour les personnes à la rue « absentes »).

Le Tableau 5 ci-dessous retourne à la logique des grilles d'observation, en distinguant à la fois les groupes de plus de dix membres du reste de la population et différencie la nature des données collectées, selon que l'on a observé une personne *de visu*, ou que l'on a enregistré des informations sur une situation individuelle connue, en l'absence de la personne concernée ce jour-là. Ici, les poids respectifs des personnes présentes en groupes de 1 à 10 personnes et des « grands » groupes (11 personnes ou plus) peuvent se lire de deux manières différentes et complémentaires. Une première lecture consiste à constater que la majorité (60,3%) des situations de rue concerne des groupes de petites tailles (1 à 10 membres). Il s'agit même, en leur sein (voir Tableau 6), très fréquemment de groupes qui se constituent d'une personne observée seule (34,5% des 6 708 situations recensées se constituent en effet de tels groupes). Cette première lecture tend ainsi vers une représentation particulière du travail que font déjà ou pourraient faire les maraudes parisiennes. Avant tout, on se figure ici l'abord d'une personne à la rue souvent seule, et parfois accompagnée de quelques autres personnes.

Tableau 5 - Distribution du type de groupes

Type de groupe	Effectif	Effectif (en %)
Groupes de 1 à 10 personnes	4 047	60,3%
Individus présents	3 561	53,1%
Individus absents	486	7,2%
Groupes de 11 personnes ou plus	2 661	39,7%
Individus présents (observés et comptés, ou estimés) ou absents	2 661	39,7%
Total	6 708	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes en situations de rue, présentes ou absentes le jour de l'enquête (n=6 708).

Note de lecture : Parmi les 4 047 personnes comptabilisées en groupes de 1 à 10 personnes, 3 561 ont été observées de visu et 486 sont des situations individuelles connues qui ont été enregistrées en l'absence de la personne au moment de l'enquête.

Dans le tableau suivant, on propose de rapprocher d'une part le nombre de groupes de chaque type et d'autre part l'effectif de personnes correspondant au type de groupe concerné, pour examiner comment s'opère la contribution quantitative de chaque type de groupe à la population totale. Pour chaque type de groupe, quel est le nombre de groupes recensés, et combien de personnes cela recouvre-t-il ?

Tableau 6 - Nombre d'observations individuelles et nombre et types de groupes dans lesquelles elles ont été enregistrées

Type de groupe	Nombre de groupes		Nombre de situations individuelles concernées		Taille moyenne des groupes
Personnes observées seules	2 315	73,9%	2 315	34,5%	1
Personnes absentes le jour J et observées seules habituellement	213	6,8%	213	3,2%	1
Personnes observées en groupes de 2 à 10 personnes et considérés comme complets⁴⁷	419	13,4%	1 207	18%	2,9
Personnes (présentes ou absentes) dans des groupes incomplets le jour J, d'effectifs compris entre 2 et 10 personnes⁴⁸	28	0,9%	110	1,6%	3,9
Groupes totalement absents le jour J et comprenant habituellement entre 2 et 10 personnes	62	2%	202	3%	3,3
Groupes de 11 personnes ou plus (présents ou absents)	97	3,1%	2 661	39,7%	27,4
Total	3 134	100%	6 708	100%	2,1

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes en situations de rue, présentes ou absentes le jour de l'enquête (n=6 708).

Note de lecture : Les personnes observées seules correspondent à 2 315 groupes de 1 personne, soit 2 315 situations individuelles. La taille moyenne de ces groupes est logiquement de 1 personne.

⁴⁷ Groupes considérés comme complets : les groupes dont l'ensemble des membres ont été observés à la rue le jour de l'enquête.

⁴⁸ Groupes considérés comme incomplets : le maraudeur indique qu'il manque des membres du groupes au moment de l'observation, que le groupe est d'ordinaire plus important. Certains membres du groupe ont donc été observés le jour de l'enquête, mais d'autres comptabilisés comme absents.

Le Tableau 6 montre que la situation la plus fréquente de la rencontre « en rue » est celle des personnes en situation de rue abordées seules dans l'espace public (2 315 occurrences). Toutefois, une situation beaucoup moins fréquente, celle des grands groupes, (97 occurrences « seulement », soit 97 rencontres de groupes de 11 personnes ou plus) mais qui recouvre une population de taille plus considérable encore (n=2 661). De très nombreuses rencontres de personnes seules (*i.e.* seules du moins au moment où on les rencontre) d'un côté, et de l'autre quelques observations de lieux de très fortes densité occupés par des groupes de grande taille.

...mais les groupes de plus de dix membres rassemblent le plus d'individus

Une seconde lecture change un peu ce regard, focalisée sur les groupes de plus de 10 personnes : dans l'enquête, près de 4 personnes sur 10 sont dans cette situation. Il ne s'agit pourtant « que » de 97 groupes, mais qui rassemblent 2 661 individus à la rue. Chacun des espaces (relativement peu nombreux) concernés par la présence de ces groupes est ainsi le lieu d'une concentration assez (voire très) importante de population (le groupe le plus grand enregistré comportant 350 personnes).

Une autre manière frappante d'objectiver le fait que les grands groupes, bien qu'enregistrés « seulement » au nombre de 97 dans tout Paris⁴⁹, constituent une population considérable, repose sur le calcul de leur taille moyenne⁵⁰. La taille moyenne de ces groupes est de 27 personnes, contre une taille moyenne de 3,87 personnes pour les groupes enregistrés dans l'enquête comme comptant 2 à 10 personnes⁵¹.

On peut ainsi se représenter les moyens (et les difficultés) d'intervention des maraudes en songeant que, sur un nombre tout de même très important de situations individuelles (n=2 661) représentées au sein de ces grands groupes, le travail requis est d'une nature bien

⁴⁹ Dans les formulaires « Absents » qui correspondaient à des installations vides de personnes et non connues du maraudeur (qui ont été retirées des résultats ici analysés - voire note 9 dans la première partie, dans le paragraphe sur la grille « Absent.e »), certaines observations pouvaient correspondre à des grands groupes absents. Ils s'ajoutent donc potentiellement à une sous-estimation du nombre de grands groupes en situation de rue à Paris.

⁵⁰ Le formulaire de collecte des données dédié aux grands groupes permettait, dans l'ECM, de noter le nombre de personnes observées le jour de l'enquête, mais d'indiquer aussi, si le maraudeur membre de l'équipe en avait connaissance, la taille habituelle connue du groupe concerné (voir les formulaires d'observation dans le Tome 2 en Annexe 1). Ici, la taille moyenne exprimée prend en compte la taille observée lorsqu'elle est la seule information disponible ou lorsque – très rarement – elle excède la taille habituelle, ou bien la taille habituelle, dans tous les autres cas et si elle est connue.

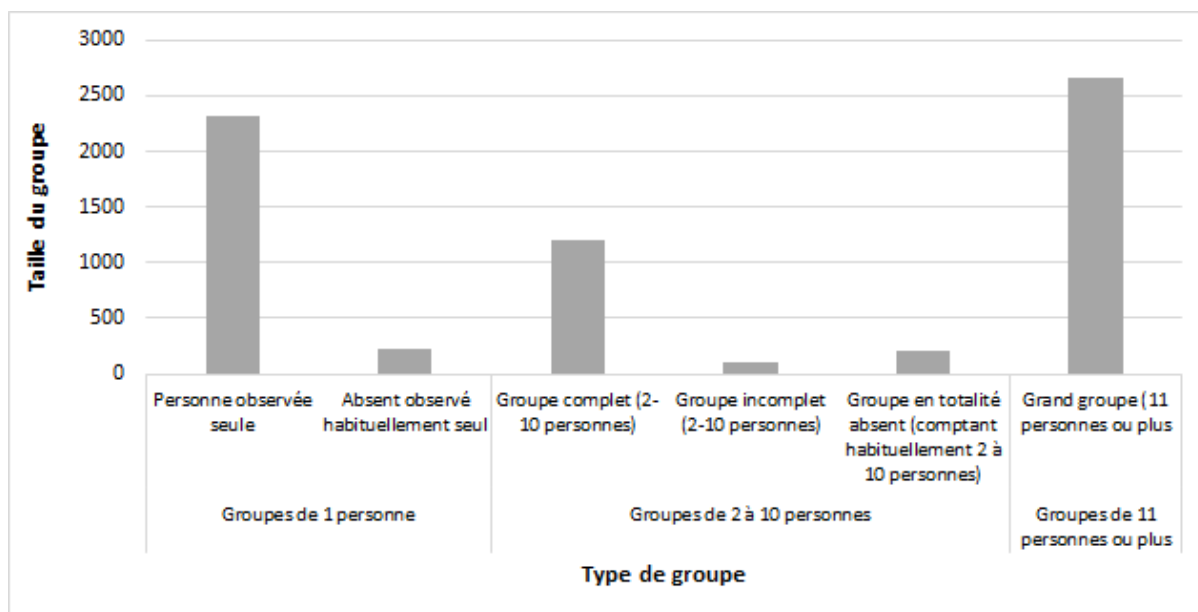
⁵¹ On inclut ici : les groupes réputés « complets », ceux qui sont « incomplets » (parce que le maraudeur peut indiquer qu'il y manque au moins une personne habituellement présente), et ceux qui sont totalement absents, tous d'effectifs compris entre 2 et 10 personnes.

différente de celui qui peut être mis en œuvre auprès de personnes seules ou en petits groupes.

Le graphique 7 permet de mieux visualiser le poids respectif des diverses situations d'intervention des maraudeurs (selon que l'intervention prend place auprès d'une personne, d'un nombre limité ou d'un grand nombre de personnes), et le fait que des moyens considérables en volume paraissent requis pour chacun de ces types démographiques de situations (surtout les deux extrêmes : groupes d'une personne seule et groupes aux effectifs parfois pléthoriques...)⁵².

⁵² Le Tableau 1 en Annexe 6, Tome 2, donne le détail de la distribution des groupes selon leur taille et les individus rassemblés. Il apparaît que les rassemblements de deux à dix personnes représentent tout de même 15% du nombre total de groupes. Le tableau permet également de se figurer plus précisément la variété des formes de rassemblement de personnes à la rue auxquelles les maraudeurs sont confrontés.

Figure 1 - Répartition des observations réalisées dans l'ECM par type et taille des groupes



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes en situations de rue, présentes ou absentes le jour de l'enquête (n=6 708).

Note de lecture : 2 314 personnes considérées comme étant en situation de rue par les équipes d'enquête de l'ECM ont été observées seules à la fin de l'été 2018 dans l'espace parisien.

La répartition spatiale des observations

Nous avons pour le moment cartographié les effectifs dénombrés par arrondissement et constaté à cette échelle l'inégale distribution des effectifs, en valeur absolue et relative. Nous présenterons d'abord les logiques de répartition spatiale des observations de grands groupes, puis celle de la population observée et décrite individuellement au cours de l'enquête, soit les individus présents dans des groupes de 1 à 10 personnes (n=3 561).

Les groupes comptant onze personnes ou plus se trouvent principalement le long du périphérique et dans le Nord-Est

La Carte 8 représente les 97 groupes d'au moins 11 membres, en fonction de leur taille (de 11 à 350 individus). Ces rassemblements sont concentrés au nord de Paris, plutôt à l'est, principalement dans le 18^{ème} et le 19^{ème} arrondissements. Ainsi, 45.2 % des groupes de plus de 10 personnes ont été observés à 150 m ou moins du boulevard périphérique intérieur, entre la Porte de Clignancourt et celle de Pantin (soit 1 297 individus réunis en 45 groupes différents). Cet espace coïncide avec celui des installations de réfugiés, particulièrement visibles depuis 2015, sous forme de « campements » – le terme est employé par les

pouvoirs publics comme par les militants. De juin 2015 à novembre 2016 (et l'ouverture d'un centre de transit Porte de la Chapelle, le Centre de premier accueil), ces campements étaient évacués et les individus mis à l'abri⁵³. La relégation des campements aux portes de Paris (par rapport à leur installation antérieure, qui se situait davantage vers l'intérieur de la ville), la fermeture de ce vaste établissement en mars 2018, la multiplication d'opérations de mise en circulation⁵⁴ des rassemblements de migrants et la poursuite des mises à l'abri, ainsi que la dégradation patente du cadre de vie et des conditions du secours⁵⁵ n'ont pas suffi à empêcher l'installation de migrants dans cette zone. Les guichets administratifs (la Préfecture en premier lieu), les permanences associatives (dont France Terre d'Asile), les distributions humanitaires et notamment alimentaires (le plus gros groupe observé est d'ailleurs une file d'attente d'une soupe populaire), et des milieux locaux de solidarité bien implantés dans cet espace attirent et maintiennent les migrants dans cette partie de la ville (Lavayssière, 2018).

D'autres rassemblements de plus de dix individus sont néanmoins rapportés ailleurs dans Paris. Les observateurs relèvent également la présence de « campements » au sud de la ville. Le terme renvoie alors aux habitats de fortune en lisière du boulevard périphérique, ainsi désignés par l'équipe de maraude spécialisée qui a enquêté dans ce qui est aussi son secteur d'intervention⁵⁶. Les enquêteurs ont enfin comptabilisé des rassemblements devant des lieux de distribution alimentaire.

⁵³ Mireille Eberhard, Erwan Le Méner et Emilie Segol, *Qui sont les migrants mis à l'abri ? (Ile-de-France, juin 2015-novembre 2016)*, Paris, Observatoire du Samusocial de Paris, 2018.

⁵⁴ David A. Snow et Michael Mulcahy, « Space, Politics, and the Survival Strategies of the Homeless », *American Behavioral Scientist*, 2001, vol. 45, n° 1, p. 149-169.

⁵⁵ Chloé Tisserand, « Soigner, Porte de la Chapelle, les exilés à la rue », *Hommes Migrations*, 2018, n° 1323, p. 47-53.

⁵⁶ Un troisième usage du mot aurait été repéré si nous avions pu enquêter dans les bois. Dans le bois de Vincennes, les maraudeurs d'Emmaüs dénombrent en effet les « campements » et leurs occupants. Au moment du recensement du 12^{ème} arrondissement, l'association dénombre 103 « campements » dans le bois, abritant au total entre 186 et 188 personnes. Un quatrième emploi a été relevé dans une séance de juin 2019 du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité, où une représentante de la Ville demandait que les chargés d'études s'intéressent aux « campements de familles ».

Carte 8 - Localisation des grands groupes (11 personnes ou plus)



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Toutes observations enregistrées comme un « grand groupe », soit 2 661 individus répartis dans 97 grands groupes géolocalisés au moyen de leur adresse.

NB : Cette représentation peut rendre invisibles certains groupes s'ils ont été localisés à la même adresse qu'un autre groupe ou s'ils sont recouverts par le cercle d'un autre grand groupe.

Fond de carte : APUR, IGN.

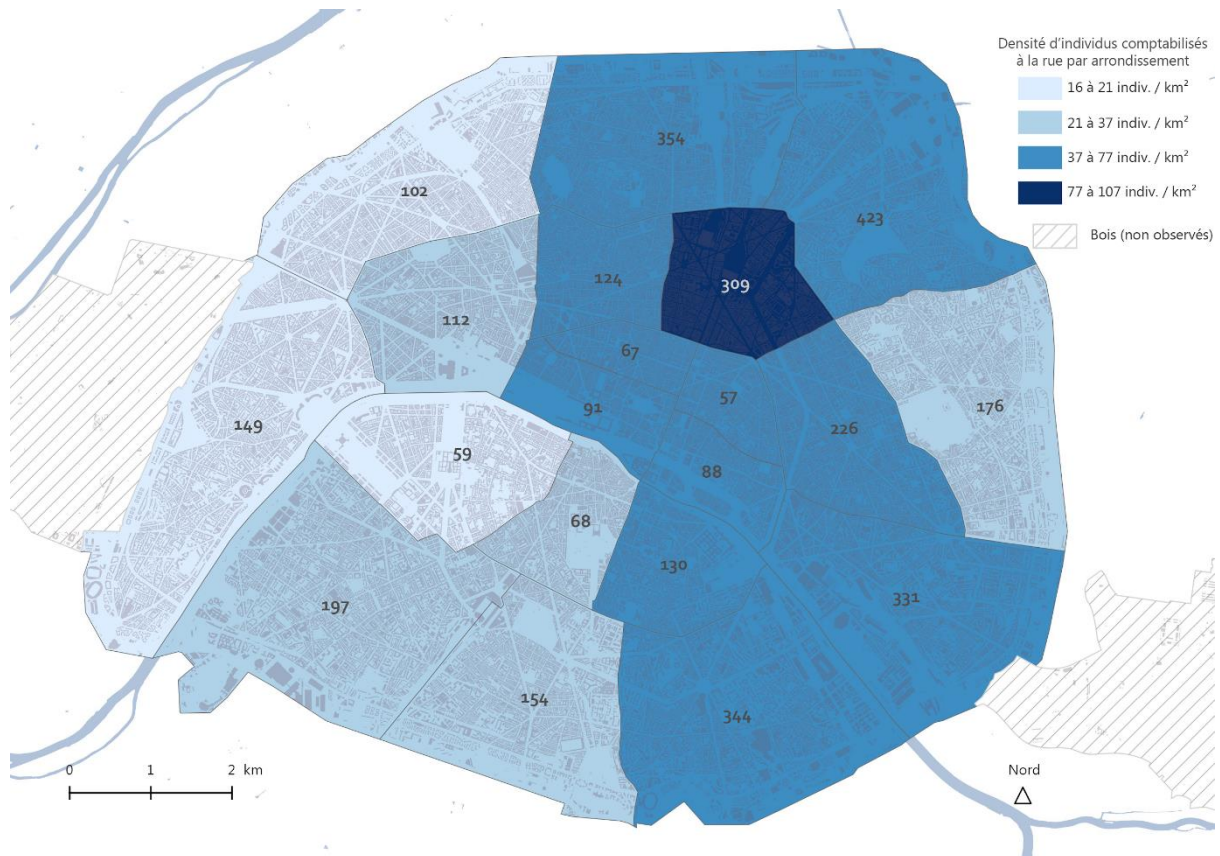
Hors grands groupes, la population observée reste plus nombreuse et dense dans l'est parisien

Comment se répartissent les observations restantes, qui rassemblent 3 561 individus observés seuls ou dans des groupes de 2 à 10 personnes ? Dans la suite de cette partie, les analyses portent uniquement sur ces individus présents en groupes de moins de 11 membres, représentant 53,1% de l'effectif total des personnes enregistrées dans l'enquête.

La population des présents à la rue dans les groupes de moins de 11 personnes lors de l'enquête est répartie de manière assez similaire à l'ensemble de la population observée. L'est et le centre parisiens sont globalement plus denses que le reste du territoire, à

l'exception du 20^{ème} arrondissement. Contrairement à ce que nous avons noté à propos des grands groupes, les plus fortes concentrations ne sont pas observables dans les 18^{ème} et 19^{ème}, mais dans le 10^{ème} arrondissement (Carte 9).

Carte 9 - Densité de la population présente à la rue par arrondissement, hors grands groupes



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Présents à la rue (n=3 561) observés par arrondissements, effectifs rapportés à la superficie observée dans les 20 arrondissements parisiens, sans tenir compte des deux bois, non couverts par l'enquête, ni des secteurs non parcourus au cours de l'enquête.

Note de lecture : Les chiffres figurant dans chaque arrondissement sont les effectifs observés. Ainsi, dans le 19^e arrondissement, 423 personnes ont été observées hors grands groupes, soit une densité comprise entre 37 et 77 individus au km².

Fond de carte : APUR, IGN.

La population observée dans l'ECM, comparée à celle recensée lors de la Nuit de la Solidarité

Comment comparer les deux enquêtes ?

En dépit de protocoles d'enquête différents, on peut tenter de comparer certains résultats de la Nuit de la Solidarité à une partie de ceux obtenus dans l'ECM. Dans la première enquête, on cherche à recenser des personnes qui dorment la nuit à la rue. L'Enquête de la

coordination des maraudes considère une population plus large, incluant toute personne qui, selon l'équipe enquêteur(s)/maraudeur ou selon un de ses membres, paraît être « à la rue » et qui à ce titre pourrait potentiellement bénéficier de l'assistance offerte par les maraudes parisiennes, ou du moins être abordé par celles-ci. La Nuit de la Solidarité se déroule en une seule nuit, alors que l'Enquête de la coordination des maraudes dure sept jours, ce qui peut mener à une surestimation de la population à la rue, par rapport à une photographie instantanée qu'aurait produite la capture – impossible matériellement – de l'observation des mêmes espaces en un moment donné, unique et très bref.

En outre, les périmètres d'observation diffèrent entre les deux enquêtes, comme on l'a vu dans le Tableau 3. Ainsi, l'intérieur des urgences des hôpitaux n'a pas été visité lors de l'ECM, alors que la NDLS 2018⁵⁷ l'a partiellement enquêté. À l'inverse, les espaces verts et cimetières ouverts en journée ont été observés en journée, et pas pendant le recensement nocturne hivernal. Cependant, ces espaces fortement contrôlés et entretenus par les services de la Ville ont rassemblé peu d'observations. C'est le cas dans les cimetières visités par les binômes d'observateurs : un seul individu a été pris en compte dans les cimetières de Montparnasse, du Père Lachaise, de Montmartre, de Gentilly et de Montrouge. Les grands parcs parisiens n'ont pas davantage occasionné des observations nombreuses, à l'exception notable des Buttes-Chaumont et d'espaces verts accessibles à toute heure comme le parc de Bercy.

Enfin, et de toute évidence, deux caractéristiques différencient les enquêtes, contribuant à expliquer les écarts de situations dénombrées et décrites dans chacune de ces deux sources : l'Enquête de la coordination des maraudes est une exploration menée en journée, alors que le recensement de la Ville (en accord avec la question qu'elle place en son centre, celle de l'hébergement nocturne) se déroule pendant la nuit. La présence dans l'espace public n'est, pour cette raison majeure, pas la même à ces deux moments. En outre, alors que la NDLS 2018 avait été conduite en hiver et, qui plus est, à un moment de février 2018 où le temps était particulièrement froid, l'ECM a progressé dans les rues de Paris dans des journées de la fin de l'été et du début de l'automne 2018.

Toutes ces raisons expliqueraient la différence entre le nombre de personnes recensées une nuit de février 2018 (3 035 personnes décomptées) et les situations de rue repérées

⁵⁷ Les résultats évoqués dans la suite du texte sont ceux de la Nuit de la Solidarité 2018, présentés dans le rapport de l'APUR publié à l'automne 2018 (Marie Molinier et Emmanuelle Pierre-Marie, *Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 15-16 février 2018. Analyse des données issues du décompte de la Nuit de la Solidarité*, Paris, APUR, 2018.) Nous ne comparons pas ici nos résultats avec ceux de la deuxième édition de la Nuit de la Solidarité, qui a eu lieu en février 2019, mais dont le rapport n'est pas encore publié au moment de la rédaction de ce rapport.

pendant quelques journées de fin d'été lors de l'ECM (6 708 situations individuelles dénombrées, dont 486 absents le jour de l'enquête). Menée le jour, par des températures et des conditions météorologiques plus clémentes (une seule demi-journée de pluie sur les sept jours d'enquête), fondée sur un champ d'étude plus large que celui de la NDLS (au-delà de la seule question de l'hébergement nocturne), l'ECM enregistre très logiquement des présences à la rue beaucoup plus nombreuses, comporte certainement quelques doublons (voir *supra*, la présentation de la méthodologie), sans toutefois que le rapport entre les effectifs des personnes dénombrées par les deux enquêtes soit non plus totalement disproportionné.

Au fond, même si l'on ne pouvait absolument pas présumer du résultat de l'une et l'autre enquêtes avant que chacune d'entre elles soit réalisée, et si donc l'on ne pouvait anticiper à quel point on compterait dans la seconde un effectif plus important que dans la première, on peut considérer que ce rapport allant environ du simple (NDLS 2018) au double (ECM) inspire une confiance certaine dans le sérieux de chacune des deux sources, *i.e.* dans le caractère raisonnable et scrupuleux de la manière dont les enregistrements ont été menés dans les deux cas.

Au-delà de la différence globale entre ECM et NDLS 2018, tous les espaces observés par les deux enquêtes ne dénotent pas les mêmes écarts démographiques (Cartes 9 et 10). Ainsi par exemple, dans l'ouest et le centre parisiens, les effectifs enregistrés dans les deux enquêtes restent assez similaires – avec, par conséquent, une stabilité relative qui résiste aux différences saisonnières et au contraste jour/nuit (ce qui mériterait d'être expliqué). Par contraste, dans les arrondissements de l'est et surtout dans le sud-est de Paris, on note un important décalage entre le nombre de personnes comptabilisées la nuit par la NDLS et le jour par l'ECM.

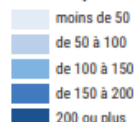
Cela peut nous informer sur une utilisation différenciée des lieux publics dans ces espaces entre le jour et la nuit, entre l'été et l'hiver. Cependant, d'autres critères sont à prendre en compte pour expliquer ces variations. Des éléments conjoncturels séparant les deux moments d'enquête ont en effet pu modifier l'utilisation de l'espace public par les personnes à la rue. Par exemple, l'évacuation périodique de certains campements modifie par à-coups la géographie humaine des zones les plus densément peuplées par ces installations. Et il en va de même pour les fermetures et les ouvertures saisonnières de structures d'hébergement ou d'accueils de jour.

Carte 10 - La population dénombrée lors de la première édition de la Nuit de la Solidarité (2018)

PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (15-16 FÉVRIER 2018)

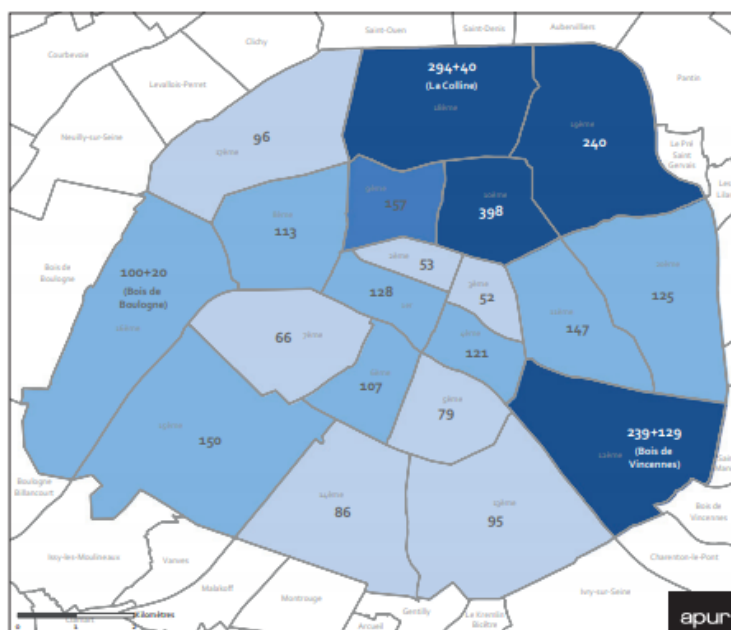
Décompte total dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings et les bois

Nombre de personnes



3 035 personnes décomptées sans solution d'hébergement la nuit de l'enquête (y compris décompte SNCF, APHP, RATP, Vinci et zones spécifiques).

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)



Source : APUR octobre 2018, Rapport de la Nuit de la Solidarité.

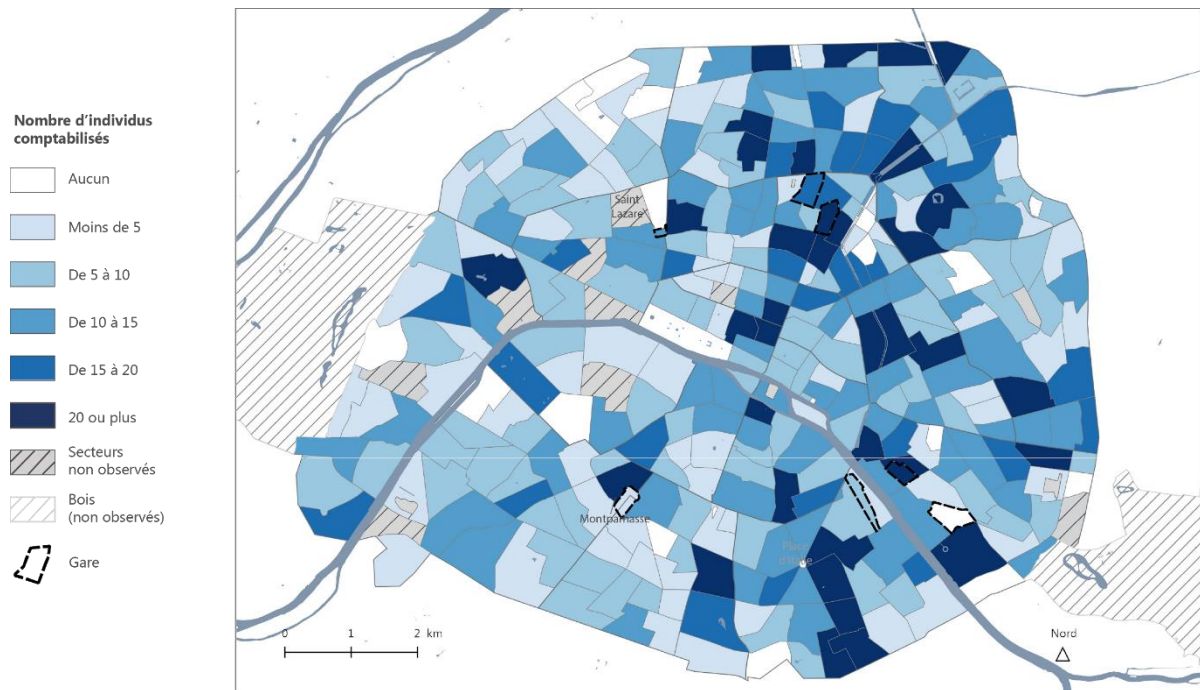
La répartition spatiale des situations de rue (hors grands groupes) est semblable à celle décrite dans le recensement nocturne de février 2018

En descendant à l'échelle des secteurs d'observation, on observe les mêmes dynamiques spatiales d'ensemble, mais on peut aussi décrire d'autres variations entre les résultats des deux enquêtes (Cartes 11 et 12). Les résultats sont présentés de la manière la plus comparable possible : à la même échelle (les 344 secteurs de la NDLS) et selon les mêmes modalités figuratives (effectifs représentés en aplats, discrétisation similaire). Ce choix de représentation peut cependant rendre les résultats de l'ECM difficilement lisibles, c'est pourquoi nous proposerons une autre représentation plus bas (Carte 13).

La partition est-ouest de la population est assez similaire entre les deux enquêtes. Toutefois, de plus fortes densités de population ont été relevées dans la périphérie du territoire parisien durant l'ECM que durant la NDLS. C'est surtout le cas dans le nord-est de Paris, zone particulièrement dense, et ceci même lorsqu'on limite la description à la population enregistrée hors « grands groupes » (de 11 personnes ou plus). On peut aussi voir se dégager d'autres zones denses qui n'apparaissent pas dans les résultats de la NDLS 2018, notamment entre la Place et la Porte d'Italie dans le 13^{ème} arrondissement. Plus à l'ouest de la capitale, les gares Saint-Lazare et Montparnasse, et surtout leurs abords ont

également été le lieu d'observations sensiblement plus nombreuses en journée en été qu'en nuit en hiver.

Carte 11 - Effectifs de personnes présentes à la rue (hors grands groupes), observées lors de l'ECM par secteur d'observation (version similaire à la représentation de la NDLS 2018)



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Présents à la rue (n=3 561) observés à l'échelle des secteurs d'observation non fusionnés (les 344 secteurs de la Nuit de la Solidarité).

Fond de carte : APUR, IGN.

Carte 12 - Effectifs de personnes rencontrées par secteur d'observation lors de la Nuit de la Solidarité 2018

PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (15-16 FÉVRIER 2018)

////////////////////

344 secteurs, 353 équipes
Décompte dans les rues de Paris, les gares et les hôpitaux

Nombre de personnes

- aucune
- moins de 5
- de 5 à 10
- de 10 à 15
- de 15 à 20
- 20 ou plus

Zones spécifiques

- hôpital
- gare
- secteur non enquêté (2)
- espaces verts, cimetières

2 361 personnes décomptées sans solution d'hébergement la nuit de l'enquête (y compris décompte SNCF et APHP).

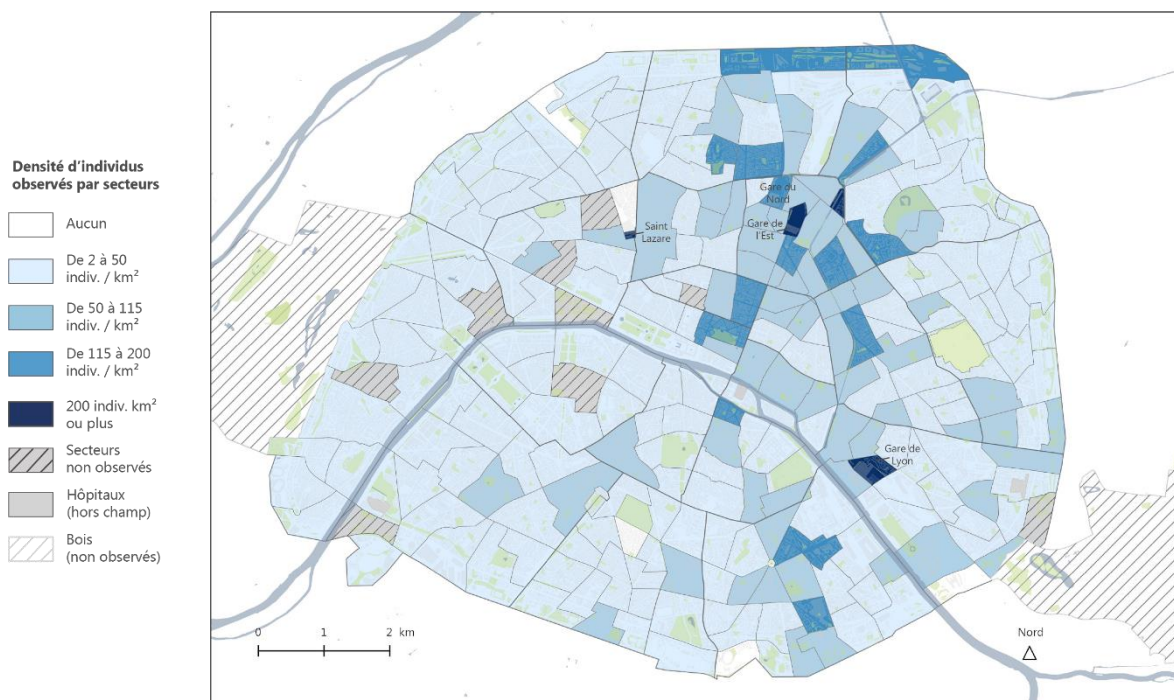
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)



Source : APUR, rapport de la Nuit de la Solidarité 2018.

La représentation adoptée dans le rapport de la Ville de Paris présente plusieurs inconvénients. D'une part, la représentation par des aplats de couleur de valeurs absolues de population, et non d'une proportion (telle que la densité) peut produire une lecture trompeuse, en incitant à surestimer le poids des territoires de grande taille. La population peut y être nombreuse (avec des aplats de couleur soutenue), mais peu dense, une fois ramenée à la surface. D'autre part, la discrétisation retenue pour la NDLS, qui borne les classes de représentation de manière adaptée aux effectifs recensés, paraît beaucoup moins pertinente pour l'ECM. Ainsi, la couleur la plus soutenue correspond à un effectif de personnes supérieur ou égal à 20, alors que dans certains secteurs explorés par l'ECM, l'effectif dénombré est nettement supérieur. Pour notre enquête, il convient donc d'utiliser une palette de couleurs calée sur des tranches d'effectifs plus nombreuses (voir ci-dessous Carte 13).

Carte 13 - Densité de personnes présentes à la rue (hors grands groupes) par secteur d'observation de l'ECM (version adaptée aux effectifs observés dans l'enquête)



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Nombre de présents à la rue (n=3 561) dans chacun des 271 secteurs non fusionnés de l'ECM, rapportés à la superficie de chaque secteur.

Note de lecture : les secteurs représentés dans la tonalité de bleu la plus claire se caractérisent par une densité de 2 à 50 individus présents à la rue (hors grands groupes, dans des groupes de 1 à 10 personnes) par km².

Note : Les secteurs de gares les plus denses ont été nommés sur la carte. Par exemple, dans les secteurs de la Gare de Lyon et son parvis, plus de 200 individus par km² ont été observés.

Fond de carte : APUR, IGN.

Vers une analyse spatiale plus fine des lieux de concentration de situations de rue

Tout en apportant des informations plus précises sur les variations de densités, les représentations cartographiques à l'échelle des secteurs constituent un découpage arbitraire de l'espace, en appliquant une segmentation *a priori*. Cela rend moins facilement observables des gradients, et en conséquence, des frontières lisibles seulement *ex post*, c'est-à-dire justement celles que l'on cherche le plus à découvrir par l'enquête elle-même. C'est pourquoi les observations faites en journée ont aussi été représentées, au moyen de leur géolocalisation, pour faire apparaître les courbes de densité qu'elles dessinent. Cela a permis de repérer des zones particulièrement fréquentées par les personnes à la rue en les déformant le moins possible par une géographie prédéfinie.

Carte 14 - Courbes de densité des individus vus à la rue (hors grands groupes)



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Présents à la rue (n=3 561) géolocalisés, hors grands groupes.

Note : Plus les observations sont concentrées, plus la teinte est foncée. Les endroits où la même densité d'observations est mesurée sont colorées de la même teinte.

Fond de carte : APUR, IGN.

Malgré la présence de personnes à la rue dans tout Paris, différents espaces se dessinent selon les concentrations de population

L'Est parisien qui pouvait sembler presque uniformément dense sur les cartes précédentes, figure avec plus de nuances à l'aide de cette méthode de visualisation. Par exemple, certaines zones de forte densité se plaçant à la frontière entre plusieurs arrondissements étaient minorées avec le précédent mode de représentation. C'est le cas notamment de grandes places ou carrefours parisiens populaires très fréquentés, tel que Stalingrad (à la frontière des 10^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements, localisé par un C sur la carte précédente), ou encore Belleville (à la frontière des 10^{ème}, 11^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissement, localisé par un E).

Les centres du sans-abrisme parisien ne sont pas forcément ceux de la grande ville

Apparaissent ainsi des centralités dans la géographie du sans-abrisme en journée à Paris. Ce sont d'abord les gares et leurs abords qui attirent l'attention, des lieux de concentration dont on reparlera. Cependant, les gares et leurs abords n'ont été que dans 1.9% des cas signalées comme le lieu de l'observation des personnes à la rue (voir Tableau 13 plus bas). Dans 68% des cas, c'est dans la rue que la situation a été observée (Tableau 13). Certaines grandes places et zones commerciales denses et piétonnes s'imposent également comme des centres de la géographie du sans-abrisme en journée à Paris : le secteur des Halles, mais aussi celui de Belleville ou de la Place Stalingrad. La géographie des résultats de l'ECM se structure enfin en axes. Ceux-ci, majoritairement radiaux, relient des grandes places aux portes de Paris. Ainsi, de fortes densités, visibles sur la Carte 14 ci-dessus, dessinent le tracé du Cours de Vincennes, entre Nation et la Porte de Vincennes, ou encore les axes reliant la Place d'Italie à la Porte d'Italie.

En superposant la carte de courbes de densité des présents observés lors de l'ECM en groupe de moins de 11 personnes aux centralités cartographiées par l'APUR⁵⁸, on peut observer que les deux géographies coïncident sans se superposer exactement (voir Carte 15 ci-dessous). En effet, les lieux où l'on a observé des concentrations de personnes à la rue durant l'ECM coïncident presque toujours (à l'exception notable de la périphérie septentrionale de Paris, le long du boulevard périphérique) avec des centralités. Celles-ci peuvent être globales (les grandes gares parisiennes, le forum des Halles et ses environs), mais les personnes à la rue se rassemblent aussi dans des lieux centraux à des échelles plus modestes. C'est le cas autour de centralités dites mixtes⁵⁹ à Nation (12^{ème}) ou Belleville (à la frontière du 20^{ème} et du 10^{ème} arrondissement), voire de lieux centraux pour l'échelle locale du quartier uniquement, comme à proximité des stations de métro Daumesnil (12^{ème}) ou Jules Joffrin (18^{ème}).

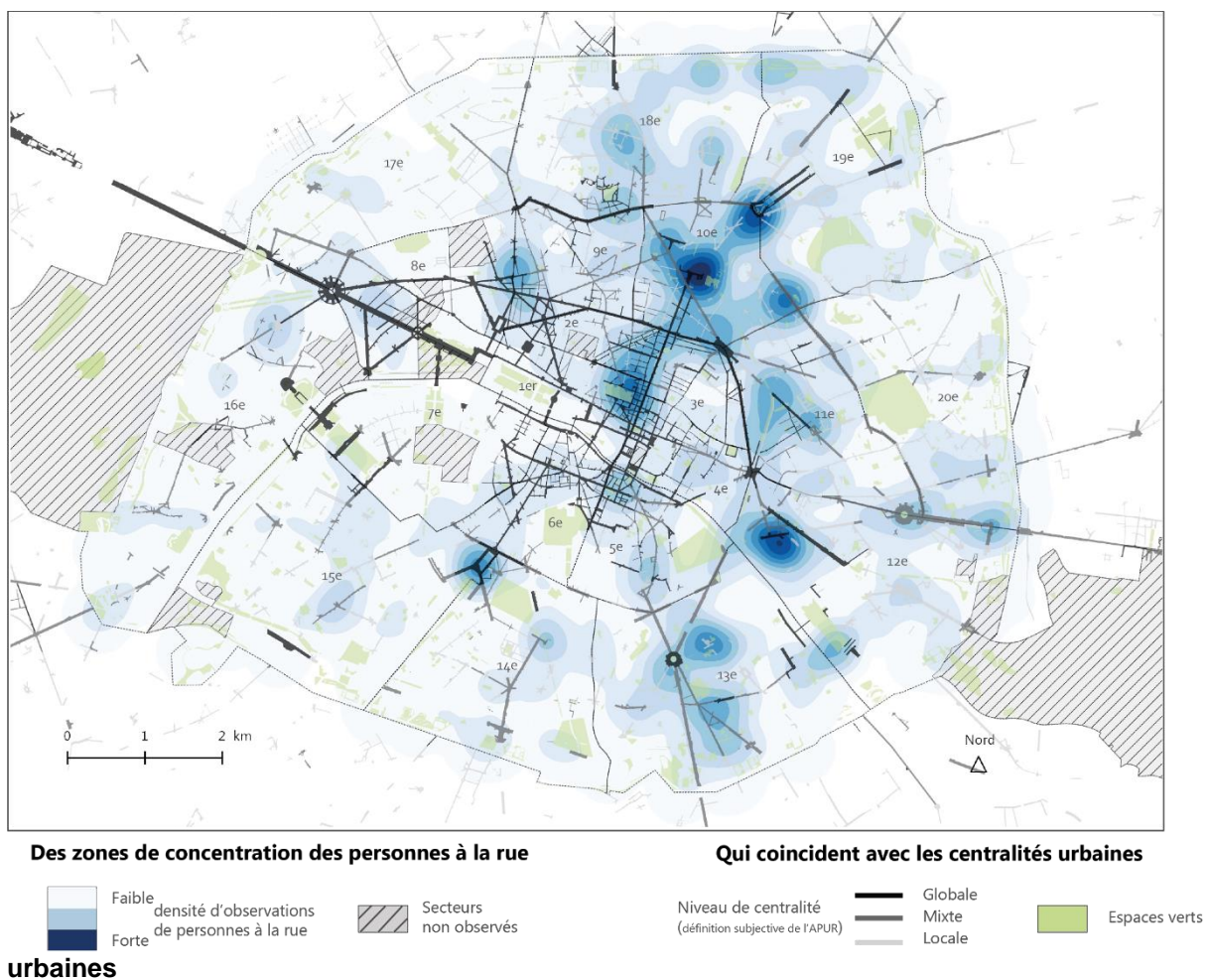
A l'inverse, les centralités globales, lieux d'enjeu métropolitain, ne correspondent pas forcément à des lieux de forte densité de personnes à la rue. C'est le cas dans l'ouest parisien, autour des Champs Elysées (8^{ème}) (où de moyennes densités ont tout de même été

⁵⁸ Les centralités de l'APUR sont définies et cartographiées de manière subjective comme la « représentation symbolique des emprises d'espaces publics vécues comme des lieux d'intensité urbaine », que ce soit à l'échelle globale (le lieu est attractif à l'échelle métropolitaine, de par son tissu commercial, ses lieux touristiques), à l'échelle locale (lieu de proximité, d'animation, de sociabilité et d'échange) ou à l'échelle mixte intermédiaire. Voir la description du jeu de données par l'APUR : http://opendata.apur.org/datasets/44a9c621816f4d398612dc14c16bfa63_0.

⁵⁹ Ce sont des lieux centraux à l'échelle parisienne, au-delà du niveau du quartier, sans pour autant faire partie des centralités à l'échelle mondiale comme peuvent l'être les sites touristiques majeurs, les grands quartiers de bureaux administratifs ou privés, ou encore les quartiers commerçants très fréquentés.

observées – 37,2 individus à la rue au km² observés dans le 8e arrondissement, soit une densité assez proche de la moyenne, qui est de 47 individus au km²), du Champ de Mars (7^{ème}), mais aussi autour des Tuileries (1^{er}) ou encore dans le nord, au niveau du Sacré-Cœur (18^{ème}). Tous ces lieux touristiques semblent donc être des centralités globales, attractives à l'échelle mondiale, mais pas des centralités – ou du moins, pas les plus saillantes – dans la géographie parisienne du sans-abrisme, comme on le voit sur la Carte 15.

Carte 15 - L’empreinte contrastée des situations de la rue sur le réseau des centralités



Sources : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018 ; pour les centralités urbaines : base de données de l'APUR, 2017.

Champ : Courbes de densité des présents observés à la rue en groupes de moins de 11 personnes (n= 3 561) lors de l'ECM, superposées aux différents niveaux de centralités catégorisés par l'APUR.

Les creux dans la géographie du sans-abrisme : comment les expliquer ?

Quelles hypothèses peut-on faire sur les faibles effectifs observés dans certains espaces au moment de l'enquête ? Cette situation pourrait être tout à fait conjoncturelle, liée à un événement particulier lors de l'observation, telle qu'une visite officielle qui pourrait occasionner un contrôle accru de l'utilisation de l'espace public. On fait cependant l'hypothèse ici que la structure des lieux influence aussi leur occupation durant la journée par des personnes à la rue, et que les effets conjoncturels créent plutôt des artefacts d'ordre secondaire.

Les lieux vierges d'observations⁶⁰ selon la collecte des données de l'ECM ne sont pas nécessairement vides de personnes. On peut déjà distinguer des zones peu accessibles voire hors d'atteinte pour les binômes d'observation où des personnes à la rue auraient pu être vues si l'observation s'était déroulée autrement. On pense évidemment aux secteurs d'investigation qui n'ont pas pu être parcourus au cours de l'enquête⁶¹, ou qui ne faisaient pas partie du champ de l'étude. Mais il s'agit aussi de zones interdites au public, et non observées pour cette raison. La présence ou non de personnes à la rue n'a pu y être avérée. C'est le cas des grandes emprises ferroviaires, notamment dans le 17^{ème} arrondissement, mais aussi de la Petite Ceinture, voie ferrée désaffectée et fermée au public. Enfin, certains talus du périphérique ont été observés de manière partielle, du fait de la dangerosité des lieux. Ils pouvaient parfois rassembler de nombreuses personnes en situation de rue ou de grande précarité, notamment dans le nord de Paris aux alentours de la « Colline du crack », ou au sud autour de la Porte d'Orléans. Cependant, de nombreuses zones de la périphérie parisienne restent très peu denses : c'est le cas surtout dans l'Ouest parisien (Porte Dauphine, Porte de la Muette), mais aussi de manière moins fréquente dans l'est (Porte de Bercy-Charenton). Il est difficile de savoir ici (comme dans les zones d'emprise ferroviaire) si la dangerosité des environs a rendu l'observation trop difficile et lacunaire, et dans quelle mesure cette dangerosité encourage ou au contraire dissuade certaines personnes de s'y installer.

⁶⁰ Les zones les moins denses des résultats de l'ECM ont été étudiées cartographiquement au moyen de la carte de courbes de densité mais aussi en reliant la localisation des individus présents selon la méthode de la triangulation de Delaunay. Parmi les polygones créés via cette méthode, on a sélectionné les 2% les plus grands, soit les 81 triangles les plus grands dans lesquels aucune observation n'a été réalisée sur le territoire parisien au cours de l'ECM. On a par la suite catégorisé ces zones selon des caractéristiques spatiales (usages des sols, fonction principale...).

⁶¹ Neuf secteurs n'ont pas fait partie de l'observation, du fait du surdimensionnement de certains secteurs d'observation (voir la première partie méthodologique et le paragraphe *Où a-t-on enquêté ?*).

On peut à l'inverse délimiter des espaces qui ont été accessibles et observés par les binômes ou trinômes d'enquêteurs mais qui peuvent être inaccessibles ou de peu d'intérêt pour les personnes à la rue. C'est le cas de zones très résidentielles marquée par un relief de colline, potentiellement difficile à parcourir quand on est chargé ou dans un état physique dégradé (les hauteurs du 19^{ème} et du 20^{ème} arrondissements, notamment). Dans d'autres quartiers résidentiels aisés, on peut émettre l'hypothèse que l'environnement et le contrôle de l'espace expliquent la faible densité observée, comme dans l'ouest et le sud de Paris. Ce n'est cependant pas le cas de toutes les zones résidentielles calmes et socialement favorisées. Dans certaines parties du 15^e ou du 16^e arrondissement, les observateurs ont décrit des personnes à la rue bien installées, pouvant profiter de la tranquillité des lieux : des zones peu denses et à l'écart des centralités globales. Ainsi, selon des critères difficiles à définir *a priori*, une zone résidentielle peut aussi bien se constituer en un lieu de vie propice aux personnes à la rue ou en un endroit-repoussoir, peu intéressant et isolé.

Le même constat paradoxal peut être fait à propos des centralités globales représentées sur la Carte 15 plus haut. On peut émettre l'hypothèse que ce sont des lieux où les personnes à la rue qui font la manche peuvent trouver des ressources, et potentiellement des compagnons de rue. Ce semble être le cas le long de grands axes commerciaux tels que les Champs-Élysées (8^{ème}) ou autour des Halles (1^{er}). Cependant, certaines de ces zones animées parisiennes ont fait l'objet d'un nombre limité d'observations lors de l'enquête. Il en va ainsi autour du Champ de Mars ou des Invalides (7^{ème}). On peut imaginer que ce résultat découle au moins pour partie du fait que ces endroits sont trop contrôlés et surveillés pour qu'on y tolère l'installation, même temporaire, de personnes à la rue.

Cette surveillance de l'espace public pourrait également contribuer à expliquer que la quasi intégralité des grands parcs parisiens et cimetières observés sont des « creux », *i.e.* où très peu d'observations (voire aucune) n'ont eu lieu lors de l'enquête (à l'exception des Buttes-Chaumont et, dans une moindre mesure, du Jardin du Luxembourg). On aurait pu attendre de ce type d'espaces qu'ils fassent office de refuge, de lieu de repos pour les personnes à la rue. Les observateurs ont cependant constaté que le contrôle de ces lieux et notamment leur entretien par les services des espaces verts (souvent réalisé régulièrement et dès l'heure d'ouverture) peuvent expliquer l'impossibilité de s'installer pour profiter de ces grands parcs, quand bien même les plus petits squares et jardins ont été le lieu de 16% des observations réalisées lors de l'enquête (voir encore le Tableau 13 plus bas).

L'évolution de la géographie du sans-abrisme à Paris au cours de la dernière décennie : du polycentrisme à un axe nord-sud s'étirant de plus en plus en périphérie de Paris

Cette localisation fine des observations réalisées en journée peut être comparée aux observations réalisées par la Brigade d'assistance aux personnes sans-abri de la Préfecture de Police (BAPSA) et localisées sur la Carte 16. Les cercles figurés sur la carte correspondent aux lieux d'intervention de la BAPSA au cours des six mois de la période estivale 2013⁶². La taille des ronds varie en fonction du nombre de personnes rencontrées : du fait de la longue période de récolte des données figurant sur la carte, certaines personnes ont pu être observées plusieurs fois au même endroit ou à des endroits différents. La méthode d'intervention de la BAPSA peut aussi influencer l'image globale donnée par cette compilation d'observations : la brigade ne parcourt pas Paris de manière exhaustive mais se rend sur les lieux d'installation qui lui sont signalés, et ceci surtout dans le nord de Paris (non loin des locaux de la brigade, mais aussi des départs de bus amenant les personnes à la rue dans les centres d'hébergement d'urgence pour la nuit).

On peut cependant remarquer que les lieux de concentration pointés sur la Carte 16 redessinent les axes et les centres observés au cours de l'ECM (voir la Carte 14 en courbes de densité). Déjà au cours de l'été 2013, les interventions de la BAPSA sont surtout localisées dans un quadrant est-nord-est parisien. Les interventions dessinent des axes de grande densité de personnes rencontrées tels que la rue de Rivoli, traversant les 1^{er} et 4^{ème} arrondissements, ou encore l'avenue de Flandre, reliant la place Stalingrad à la Porte de la Villette. Cinq ans plus tard, et malgré la féminisation et l'internationalisation de la population à Paris⁶³, on constate que les centres et les marges de la géographie du sans-abrisme à Paris paraissent avoir peu changé.

La Carte 17 publiée par l'APUR en 2011⁶⁴ compile différentes sources pour produire un panorama des situations de rue signalées au cours de l'année 2010 aux différentes

⁶² La période estivale est définie ici d'avril à septembre, comme indiqué sur la Carte 16.

⁶³ La note n°115 de l'APUR intitulée *La Géographie des sans-abris à Paris* fait état des conséquences de la crise de 2008 et des nouvelles routes migratoires sur la population à la rue parisienne : elles touchent à la fois à la démographie (arrivée massive de familles, féminisation de la population à la rue) et aux formes d'occupation de l'espace public (« pratiques d'occupation de l'espace public "hyper-visibles" » tels que des campements composés majoritairement de migrants, ou des installations de familles nombreuses sur des distances restreintes) (Emmanuelle Pierre-Marie et Samira Ouardi, *La géographie des sans-abri à Paris*, APUR, 2017.)

⁶⁴ Jean-Marie Audry, *Sans-abri à Paris. La présence des sans-abri sur le territoire parisien et l'action de la collectivité pour aider à leur réinsertion*, APUR / OPILÉ, 2011.

instances de l'urgence sociale (Ville de Paris, BAPSA, Samusocial, différentes maraudes). Bien que cette carte soit plus ancienne et que les méthodes de récolte des données soient encore différentes (compilation de différentes sources qui évite encore moins les doublons que sur la Carte 16), on y observe la même stabilité dans le temps de la géographie du sans-abrisme parisien. Le quadrant centre-est reste encore ici, comme en 2013, une zone à la fois plus dense en personnes vues seules qu'en groupes d'individus de plus de deux personnes vivant à la rue.

On peut cependant constater, plus que sur la carte de 2013, un desserrement des situations de rue, du centre de Paris vers des zones plus périphériques. Ainsi, l'axe du Canal Saint-Martin est moins dense dans les résultats de l'ECM que sur la carte de 2010, tandis que les talus du périphérique au nord et au nord-est se sont fortement densifiés. Cela est d'autant plus le cas, lorsqu'on inclut dans l'observation les groupes de 11 personnes ou plus, comme c'est le cas sur la carte de l'APUR de 2010⁶⁵. On pourrait voir, dans la comparaison des trois cartes de 2011, 2013 et 2018, une évolution de la géographie du sans-abrisme depuis différents centres (les grandes gares, les Halles, les quais du Canal Saint-Martin...) vers un axe nord-sud-est qui polarise de plus en plus les observations de personnes à la rue, sans pour autant que le reste du territoire parisien soit vide de personnes à la rue. De ce point de vue, la carte que dessine l'ECM en 2018 traduirait ainsi les bouleversements pointés en 2017 par la *Note* n° 115 de l'APUR.

⁶⁵ Les résultats de l'ECM n'ont pas été ici localisés précisément à l'adresse et seule la carte en courbes de densité peut être comparée aux données présentées par l'APUR. En effet, afin d'être lisible et comparable, cette carte nous demandait de fournir des repères géographiques qui permettait de localiser trop précisément les observations recueillies.

Carte 16 - Compilation des observations de la BAPSA au cours des mois d'avril à septembre 2013

Fichier BAPSA 2013

TOTAL

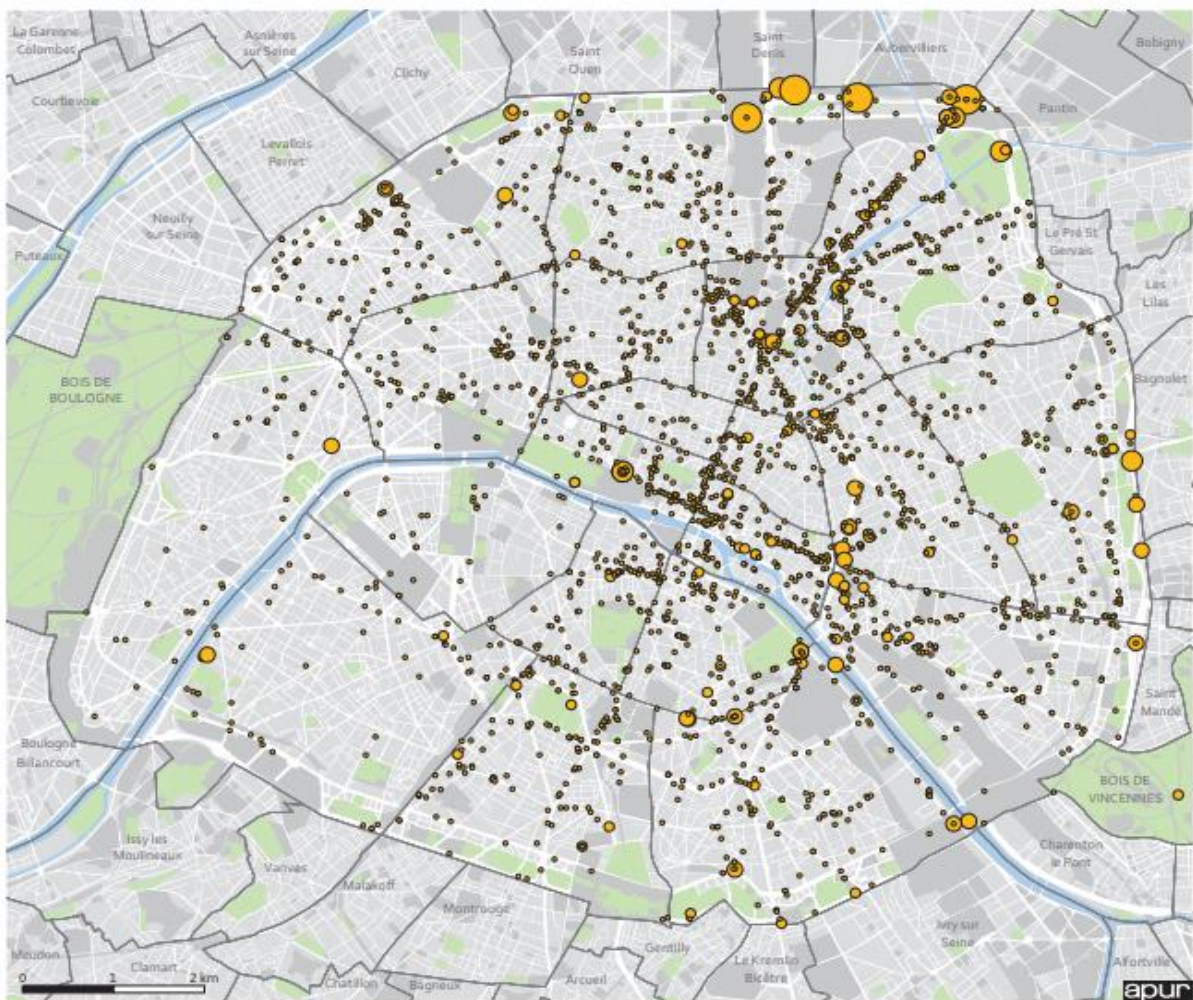
Avril à septembre

Nombre de personnes

- Moins de 5
- De 5 à 9
- De 10 à 19
- De 20 à 39
- 40 ou plus

■ Principaux équipements

Source : BAPSA 2013



Source : Emmanuelle Pierre-Marie, et Jean-Christophe Choblet, *Les sans-abri à Paris et dans la métropole – urgence sociale / état des lieux prospectif*, APUR, OPILE, juin 2014 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/abri-paris-metropole-urgence-sociale-lieux-prospectif>.

Carte 17 - Compilation des signalements de situations de rue reçus par différents



organismes d'urgence sociale parisiens en 2010

Les personnes sans-abri signalées sur l'espace public, 2010



*BAPSA : Brigade d'assistance aux personnes sans-abri
 **DPP : Direction de la prévention et de la protection
 *** Intervention pour la nuit du 8 au 9 janvier (pic d'activité)
 Sources : Préfecture de Paris (BAPSA), Ville de Paris (DPE), SamuSocial 75 & Coordination des maraudes



Source : Audry Jean-Marie, *Sans-abri à Paris. La présence des sans-abri sur le territoire parisien et l'action de la collectivité pour aider à leur insertion*

Pour observer les variations locales dans les observations réalisées à l'échelle communale, on pourra se reporter aux 20 portraits d'arrondissements annexés à ce rapport (voir Tome 2). Dans ce cas, c'est-à-dire dans le cadre d'une représentation « accrochée » à des limites administratives *a priori* (celles des limites communales), on retrouve la limite de lecture des résultats pointée plus haut : structurés selon des frontières qui en sont indépendantes, les résultats ne peuvent que dans une mesure limitée mettre en évidence des phénomènes « à découvrir » par l'enquête elle-même.

Le sexe des personnes à la rue

Une population à la rue très largement masculine, mais plus féminine que dans les enquêtes sur les personnes « sans-abri » *stricto sensu*

Parmi les 3 561 personnes observées (hors grands groupes) comme étant « à la rue » lors de l'enquête, 15,8% sont des femmes. Ce taux est bien en-deçà de celui obtenu lors de la dernière enquête Sans-Domicile (SD 2012) de l'INSEE, qui estime à 41% la part des femmes parmi les personnes adultes ayant eu recours au moins une fois à un service d'hébergement ou de distribution de repas dans l'agglomération parisienne (vs. 38% dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus en France métropolitaine)⁶⁶. Sans surprise, le protocole de l'ECM n'a pas permis de capter une partie de la population « sans-domicile » féminine.

Toutefois, la part des femmes dans la population qu'enregistre l'ECM est nettement supérieure à la proportion, enregistrée dans l'agglomération parisienne, de femmes parmi les « sans-abri » *stricto sensu* (2% de femmes en 2012) et parmi les sans-domicile occupant un hébergement qu'ils doivent quitter la journée (6% de femmes)⁶⁷. La part de femmes de l'ECM dépasse également celle de de la Nuit de la Solidarité 2018 (12,4%), non pas estimée après sondage mais enregistrée d'après recensement *de visu*⁶⁸.

Des lieux de concentration qui diffèrent selon le sexe des personnes vues à la rue

Du fait de la supériorité numérique masculine, la répartition spatiale des hommes observés à l'échelle de Paris est très proche de la répartition de la population considérée dans son ensemble (voir la Carte 18, très similaire à la Carte 14 vue précédemment). Les courbes de densité des observations d'hommes dessinent une zone dense située dans le centre et l'est parisien, où les concentrations principales sont les gares ou encore des zones très passantes telles que la zone des Halles ou la place Stalingrad.

⁶⁶ Emmanuelle Pierre-Marie et al., « Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance », *Insee Ile-de-France à la page*, 2014, n° 423, 4 p.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Parmi les 3 561 personnes observées, le sexe de 3 285 personnes a été renseigné. Une personne a été comptabilisée dans la catégorie « autre », et pour 275 le sexe n'a pas été renseigné (que ce soit par manque de visibilité, par difficulté d'appréciation de l'âge de la personne, ou lorsque la réponse n'a pas été indiquée sur le questionnaire). Lorsque l'on considère uniquement les 3 285 personnes pour lesquelles le sexe a été renseigné, la part des femmes s'élève à 16,7%. Dans la suite de cette partie, lorsque le sexe des personnes est considéré, nous nous intéressons uniquement à celles pour lesquelles le sexe est connu. Ainsi, la personne dont le sexe est "autre" est exclue des analyses au même titre que celles pour lesquelles le sexe est inconnu.

Carte 18 - Courbes de densité des hommes observés



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations d'hommes présents à la rue (n=2 807), hors grands groupes.

Note : Plus les observations sont concentrées, plus la teinte est foncée. Les endroits où la même densité d'observation est mesurée sont colorés de la même teinte.

Fond de carte : APUR, IGN.

On peut étudier la carte des courbes de densité d'observation des femmes en la confrontant avec celle des hommes. Les femmes sont moins souvent vues aux alentours des gares, sauf autour de la Gare de Lyon, ce qui pourrait s'expliquer par la présence de dispositifs spécialisés à l'égard des femmes à la rue dans le 12^{ème} arrondissement⁶⁹. Les plus grosses concentrations de femmes à la rue ont plutôt été observées dans des espaces moins

⁶⁹ Lors de l'enquête, c'était le cas de la Halte Femmes gérée par Aurore, non loin de la Gare de Lyon, mais aussi de la Halte Aide aux femmes battues, située au sud du 20^e arrondissement. A noter qu'aujourd'hui, s'ajoutent à ces dispositifs spécialisés les bains-douches réservés aux femmes, situés eux aussi à proximité de la Gare de Lyon.

centraux, dans des quartiers commerçants et populaires, en premier lieu à Belleville ou à la Porte de Clignancourt (Carte 19).

Les regroupements de femmes diffèrent des regroupements d'hommes dans leur géographie mais aussi dans leurs usages : les femmes observées Porte de Clignancourt comme à Belleville sont toutes décrites comme exerçant une activité économique (mendicité, vente à la sauvette... – en ce qui concerne la mendicité, nous reviendrons sur ce phénomène dans la partie suivante du présent rapport, qui traite des usages de la rue), tandis que les regroupements d'hommes semblent prendre des formes plus diverses. Les femmes se regrouperaient donc surtout par intérêt économique, ou plutôt, elles seraient visibles en grand nombre de préférence dans ces situations.

Cela peut être relié aux stratégies de dissimulation des situations de rue qui caractérisent les femmes, déjà mises en avant par d'autres enquêtes sur le sujet⁷⁰. Ces constatations cartographiques peuvent être mises à l'épreuve des données recueillies sur les groupes observés.

⁷⁰ Voir par exemple : Mireille Eberhard et al., *Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale : une enquête auprès du public accueilli à l'ESI « Halte Femmes »*, Paris, Samusocial de Paris, 2018.

Carte 19 - Courbes de densité des femmes observées



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations de femmes présentes à la rue (n=579), hors grands groupes.

Note : Plus les observations sont concentrées, plus la teinte est foncée. Les endroits où la même densité d'observation est mesurée sont colorées de la même teinte.

Fond de carte : APUR, IGN.

Avec qui les hommes et les femmes se regroupent-ils ?

Les femmes sont moins souvent seules, et plus souvent dans des groupes d'au moins deux individus

Pour comparer la visibilité relative des femmes et des hommes en situation de rue en journée dans Paris, on peut également examiner quelles formes d'associations les femmes d'un côté, les hommes de l'autre forment dans les groupes observés au cours de l'enquête. Parmi les personnes en situation de rue et décrites comme présentes le jour de l'enquête, les femmes (n=563) sont moins souvent que les hommes (n=2 722) observées seules (60,2% de femmes observées seules contre 70,5% d'hommes), et plus souvent qu'eux observées dans des groupes complets de 2 à 10 personnes (38,7% de femmes contre 28,6% d'hommes) (Tableau 7).

Tableau 7 - Répartition des femmes et des hommes dans les différents types de groupes (hors grands groupes)

Personnes présentes à la rue et observées...	Femmes		Hommes	
Seules	339	60,2%	1918	70,5%
En groupes complets (2-10 personnes)	218	38,7%	779	28,6%
En groupes incomplets (2-10 personnes)	6	1,1%	25	0,9%
Total	563	100,0%	2722	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Présents à la rue dont on connaît le sexe, observés dans des groupes comptant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : 60,2% des femmes présentes à la rue et observées par l'ECM dans des groupes comptant 1 à 10 personnes sont des femmes qui se trouvent seules au moment de l'observation.

La lecture de ce tableau invite à se demander qui se regroupe avec qui. Quand on n'est pas seul-e à la rue, avec qui est-on ? Et en particulier : si les femmes sont proportionnellement moins souvent seules que les hommes, cela traduit-il le fait qu'elles se regroupent entre elles, ou bien qu'elles font partie de groupes mixtes ? On peut apporter quelques réponses à ces questions, par strates successives...

Partons tout d'abord de la population *d'ensemble* enregistrée dans des groupes comptant 1 à 10 personnes, c'est-à-dire incluant tant *des personnes observées* parce qu'elles étaient présentes le jour de l'enquête que *des personnes absentes* ce jour-là, connues des maraudeurs, dont l'existence et les caractéristiques ont été signalées par ceux-ci pour signifier que ces personnes font aussi partie, habituellement, de groupes d'effectifs compris entre 1 et 10 personnes. À ce premier niveau de réponse, on trouve surtout le moyen de faire des hypothèses sur la manière dont les maraudeurs peuvent ou non rendre compte de la mixité pour les personnes absentes, par rapport à la mixité qui peut être décrite le jour de l'enquête, c'est-à-dire pour les présent·e·s observé·e·s.

Tableau 8 - Situations de mixité ou non-mixité, pour les personnes enregistrées dans des groupes comptant 1 à 10 personnes (i.e. hors grands groupes)

Type de groupe	Personnes absentes le jour de l'enquête (n=486, G1-10) (n=273, G2-10)	Personnes présentes (i.e. observées) le jour de l'enquête (n=3 561, G1-10) (n=1 246, G2-10)	Total (n=4 047, G1-10) (n=1 519, G2-10)
GROUPES NON-MIXTES			
Femmes seulement			
G1-10	6,2%	11,8%	11,1%
G2-10	0,7%	6,5%	5,5%
Hommes seulement			
G1-10	57%	71,0%	69,3%
G2-10	41,4%	48,9%	47,5%
Personnes d'un sexe « autre » ou non déterminé (non réponse, personnes pas assez visibles ou sexe impossible à déterminer malgré l'observation) seulement			
G1-10	17,4%	6,7%	8,0%
G2-10	23,5%	14,4%	16,1%
GROUPES MIXTES			
Femmes et hommes, et éventuellement personnes d'un sexe « autre » ou non déterminé			
G1-10	16,5%	8,7%	9,7%
G2-10	29,3%	25,0%	25,7%
Femmes et personnes d'un sexe « autre » ou non déterminé ou bien Hommes et personnes d'un sexe « autre » ou non déterminé			
G1-10	2,9%	1,8%	1,9%
G2-10	5,1%	5,2%	5,2%
Total			
G1-10	100,0%	100,0%	100,0%
G2-10	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ :

- Chiffres NOIRS : ensemble des personnes enregistrées dans des groupes de 1 à 10 personnes, qu'elles aient été présentes et observées dans de tels groupes (n=3 561) le jour de l'enquête ou que, absentes ce jour-là (n=486), elles aient été signalées par les maraudeurs comme habituellement présentes dans l'espace public au sein de tels groupes.
- Chiffres BLEUS : Ensemble des personnes enregistrées dans des groupes de 2 à 10 personnes, qu'elles aient été présentes et observées dans de tels groupes (n=1 246) le jour de l'enquête ou que, absentes ce jour-là (n=273), elles aient été signalées par les maraudeurs comme habituellement présentes dans l'espace public au sein de tels groupes.

Note de lecture : 6,2% des personnes absentes le jour de l'enquête mais signalées comme habituellement présentes dans des groupes de 1 à 10 personnes se trouvent généralement dans des groupes composés uniquement de femmes ; 0,7% des personnes absentes le jour de l'enquête mais signalées comme habituellement présentes dans des groupes de 2 à 10 personnes se trouvent généralement dans des groupes composés uniquement de femmes.

Note :

- Dans les groupes non-mixtes, les « vrais » groupes non-mixtes sont ceux (deux premières lignes de cette catégorie dans le tableau) que l'on peut identifier comme ne comptant que des femmes ou bien que des hommes ; le troisième type de groupe non-mixte est qualifié ainsi par défaut car on y enregistre uniquement des personnes de sexes « autres » ou non identifiables, sans pouvoir y distinguer des hommes ni des femmes. On doit supposer que ces groupes, en réalité, comptent à la fois des hommes et des femmes, mais cela n'a pas pu être déterminé.
- Dans les groupes mixtes, les « vrais » groupes mixtes (1ère ligne de cette catégorie dans le tableau) sont ceux où l'on a pu formellement enregistrer des hommes et des femmes et, éventuellement dans certains cas, aussi certaines personnes d'un sexe qui a été impossible à déterminer, qui étaient rassemblées avec ces femmes et ces hommes. Les autres groupes dits « mixtes » ici le sont seulement potentiellement car ils comptent des femmes et des personnes d'un autre sexe ou d'un sexe indéterminé (mais il s'agissait peut-être de femmes, sans que l'on puisse en être certain) ou bien des hommes et des personnes d'un autre sexe ou d'un sexe indéterminé (mais il s'agissait peut-être d'hommes, sans que l'on puisse en être certain).

Les deux résultats les plus globaux qui ressortent du Tableau 8 concernent la prédominance de la non-mixité d'une part, et les écarts constatés dans la description des situations de mixité ou non-mixité, selon que l'on s'intéresse à des personnes présentes ou absentes le jour de l'enquête.

La situation majoritaire est celle de groupes non-mixtes

Sur le premier aspect, même si l'on écarte de l'analyse les groupes réputés non-mixtes – « réputés » seulement, car leur non-mixité est incertaine⁷¹ –, la situation de non-mixité est de loin la plus fréquente pour l'ensemble des personnes enregistrées comme faisant partie de groupes de 1 à 10 personnes. Ce sont en effet 80,4% (=11,1%+69,3%) de ces personnes qui se trouvent dans des groupes comptant seulement des femmes ou seulement des hommes.

On trouve ici en premier lieu l'effet du poids démographique considérable que pèsent les groupes de personnes observées seules le jour de l'enquête (n=2 315, voir Tableau 6), ou absentes ce jour-là mais habituellement observées seules (n=213, voir Tableau 6).

En s'intéressant seulement aux groupes d'effectifs compris entre 2 et 10 personnes (chiffres en bleu dans le tableau), on voit logiquement reculer la part des situations de non-mixité, mais celles-ci restent toujours majoritaires dans la population considérée. Ainsi, 53% (=5,5%+47,5%) des 1 519 personnes enregistrées dans des groupes de 2 à 10 personnes sont rassemblées entre femmes exclusivement, ou bien entre hommes exclusivement.

Des groupes mixtes plus volatiles ?

Sur le second point (la comparaison entre la répartition des situations de mixité selon que l'on examine la population des absents ou celle des présents), les deux colonnes du tableau indiquent des distributions différentes, ce qui peut surprendre *a priori* : pourquoi donc les personnes absentes le jour de l'enquête se caractériseraient-elles par des pratiques de sociabilité (dont la mixité de leur groupe serait un signe extérieur) différentes de celles des personnes présentes, enregistrées *de visu* ? Tentons d'abord de répondre à propos des seuls groupes de 1 à 10 personnes.

Pour les groupes de 1 à 10 personnes, on peut faire plusieurs hypothèses, et fournir ainsi plusieurs réponses à cette question. Tout d'abord, la part très différente des personnes

⁷¹ Certains de ces groupes sont dits « non-mixtes » au sens où ils rassemblent seulement des personnes de sexes « autres » ou non déterminés. Cette « homogénéité » signifie en réalité que ces groupes peuvent être soit mixtes soit non-mixtes, mais sans qu'on puisse le déterminer.

décrites comme appartenant à des groupes dont il est impossible de dire s'ils sont composés de femmes ou d'hommes (17,4% des absents *versus* 6,7% des présents) peut laisser penser que, pour une partie au moins des « absents », les maraudeurs signalent des situations qu'ils connaissent, mais de loin ou de manière relativement floue. Ils sont capables de décrire qu'en tel ou tel lieu, on trouve d'habitude un groupe, et ils peuvent en indiquer l'effectif mais, sans en avoir identifié précisément les membres, ils ne peuvent préciser leurs caractéristiques (dont leur sexe). Par ailleurs, on compte également une part plus importante des personnes en groupes mixtes (16,5%) parmi les absents que parmi les présents (8,7%). Pour interpréter cet écart, on peut formuler une hypothèse, peut-être plus hasardeuse que la précédente. Cette hypothèse est cependant cohérente avec l'idée que, si les maraudeurs indiquent le sexe d'une personne absente, c'est qu'il s'agit d'un absent relativement bien connu. Ici, une part relativement importante de groupes mixtes parmi les absents pourrait signifier que les groupes connus (et assez connus pour être décrits) comme mixtes, enregistrés dans l'enquête alors que pourtant ils sont absents ce jour-là, sont d'une relative volatilité. Si des femmes et des hommes s'associent, c'est à la fois assez peu fréquent et ce serait d'une manière moins stable dans le temps, ou plus exactement moins permanente au cours d'une journée. En pratiquant en un lieu donné une observation instantanée, comme l'a fait l'ECM, on aurait ainsi moins de chances de capturer dans les données collectées des moments où des femmes et des hommes en situation de rue se trouvent ensemble.

Si l'on compare maintenant la distribution de la mixité ou non-mixité reflétée par les chiffres noirs tout juste commentés (groupes de 1 à 10 personnes) et par les chiffres bleus (groupes de 2 à 10 personnes), la non-mixité recule, comme déjà indiqué, et il s'agit là surtout d'un effet de l'exclusion des groupes constitués d'une seule personne (non-mixtes par définition). En outre, la structure de la population enregistrée est beaucoup plus proche pour les groupes de 2 à 10 personnes, entre présents et absents. Pour le dire autrement, les chiffres des deux colonnes bleues se ressemblent deux à deux beaucoup plus que les chiffres des colonnes noires, comparés eux aussi deux à deux. On peut le traduire ainsi : pour les groupes de 2 à 10 personnes, les situations de mixité et non-mixité décrites pour les absents ressemblent davantage à celles qui sont décrites pour les présents que ce n'est le cas dans la population totale qui englobe les groupes de 1 à 10 personnes. La difficulté à décrire les personnes des groupes absents, pour les groupes de 2 à 10 personnes, se manifesterait comme elle s'est manifestée pour les groupes de 1 à 10 personnes : à nouveau, et plus encore en proportion, les groupes dont le sexe des personnes est totalement indécidable sont nombreux (23,5% des absents sont enregistrés dans des groupes de cette taille, au lieu de 17,4% des absents enregistrés dans des groupes de 1 à 10 personnes). Mais ce flou

relatif sur la description des absents, visible par la difficulté à indiquer le sexe des personnes concernées, n'empêche pas les maraudeurs, pour les absents en groupes de 2 à 10 personnes, de savoir indiquer aussi très souvent les situations de mixité : pour 29,3% des absents, la présence d'hommes *et* de femmes est explicitée, soit un ordre de grandeur comparable aux 25% de situations de mixité parmi les présents rassemblés dans des groupes de cette même taille. La situation de non-mixité des hommes apparaît aussi, pour les groupes de 2 à 10 personnes, décrite comme sensiblement plus proche entre présents et absents. Ce que les maraudeurs identifieraient ainsi le mieux, à propos des absents, seraient les groupes mixtes et les groupes uniquement masculins.

Les groupes composés de femmes seulement, en revanche, décrits très différemment dans la population des absents et des présents en groupes de 2 à 10 personnes, pourraient laisser penser que de tels groupes féminins sont plus flous dans leur composition exacte, pour les maraudeurs.

Dans quels groupes se rassemblent les hommes et les femmes ?

Pour savoir qui s'associe avec qui, on peut aussi regarder, selon le sexe des personnes observées le jour de l'enquête, comment se caractérise la mixité ou la non-mixité. Restreignons ainsi l'analyse aux individus présents lors de l'enquête, dans des groupes de moins de onze membres (Tableau 9).

Tableau 9 - Femmes et hommes en situation de rue, présents dans l'espace public : quelle mixité ?

	Femmes (n=563, G1-10) (n=224, G2-10)	Hommes (n=2 722, G1-10) (n=804, G2-10)	Total (n=3 285, G1-10) (n=1 028, G2-10)
GROUPES NON-MIXTES			
Femmes seulement G1-10 G2-10	74,6% 36,2%	0% 0%	12,8% 7,9%
Hommes seulement G1-10 G2-10	0% 0%	92,8% 75,7%	76,9% 59,2%
GROUPES MIXTES			
Femmes et hommes, et éventuellement personnes d'un sexe « autre » ou non déterminé G1-10 G2-10	23,6% 59,4%	6,2% 20,9%	9,2% 29,3%
Femmes et personnes d'un sexe « autre » ou non déterminé G1-10 G2-10	1,8% 4,5%	0% 0%	
Hommes et personnes d'un sexe « autre » ou non déterminé G1-10 G2-10	0% 0%	1% 3,4%	1,1% 3,6%
Total G1-10 G2-10	100,0% 100,0%	100,0% 100,0%	100,0% 100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ :

- Chiffres NOIRS = Ensemble des personnes enregistrées *de visu* (=présentes le jour de l'enquête) comme ayant un sexe masculin ou féminin (n=2 722 et n=563 respectivement), dans des groupes de 1 à 10 personnes.
- Chiffres BLEUS = Ensemble des personnes enregistrées *de visu* (=présentes le jour de l'enquête) comme ayant un sexe masculin ou féminin (n=804 et n=224 respectivement), dans des groupes de 2 à 10 personnes.

Note de lecture : 74,6% des femmes en situation de rue, présentes dans l'espace public le jour de l'enquête et enregistrées dans des groupes de 1 à 10 personnes, se trouvaient dans des groupes non-mixtes (i.e. seules ou dans des groupes entièrement composés de femmes) ; 36,2% des femmes en situation de rue, présentes dans l'espace public le jour de l'enquête et enregistrées dans des groupes de 2 à 10 personnes, se trouvaient dans des groupes composés entièrement de femmes.

Les femmes appartiennent plus souvent que les hommes à des groupes mixtes

Considérons tout d'abord l'ensemble de la population (de présents) observés dans des groupes de 1 à 10 membres, soit 3 561 individus, dont 2 722 hommes et 563 femmes identifiés. Neuf personnes à la rue sur dix se trouvent dans des groupes non-mixtes, dont 92,8% des hommes et 74,6% des femmes. Les hommes se trouvent 1,24 fois plus souvent que les femmes dans des groupes non-mixtes, ce qui reflète l'importance des hommes et des individus observés seuls dans l'enquête. L'observation d'ensemble de la non-mixité est bien celle qui est attendue. Mais l'observation doit être nuancée, si l'on s'intéresse aux seuls groupes qui comptent au moins deux membres.

Ce ne sont alors plus qu'un tiers (36,2%) des femmes et trois quarts (75,7%) des hommes qui sont observés dans des groupes non-mixtes. La non-mixité devient dans ce cadre (groupes de 2 à 10 personnes) moins fréquente mais reste dans l'ensemble prédominante,

vu la prépondérance des hommes dans la population prise en compte. La non-mixité masculine est encore plus marquée : les hommes sont deux fois (*i.e.* 75,7/36,2) plus fréquemment observés que des femmes dans des groupes du même sexe. Mais le constat le plus saisissant est celui de la progression de la part des femmes dans des groupes mixtes : les deux tiers des femmes observées dans des groupes de 2 à 10 personnes y côtoient sans aucune doute (59,4%) ou selon toute vraisemblance (4,5%) des hommes. Remarquons que l'entre-soi masculin résiste mieux à l'agrandissement du groupe que l'entre-soi féminin : la part totale de groupes composés uniquement d'hommes diminue de 18,4% quand on passe de l'ensemble des groupes de 1 à 10 membres, aux seuls groupes de 2 à 10 membres, quand celle de groupes composés uniquement de femmes chute de moitié (51,5%) ! Ces résultats soulèvent plusieurs types de questions.

Les femmes et les groupes de femmes à la rue

Les femmes seules à la rue

Les premières questions portent sur les femmes observées seules à la rue. Les enquêtes sur les femmes sans-abri, vivant à la rue, insistent en général sur les stratégies de dissimulation de ces femmes, qui cherchent à se parer contre les agressions des hommes. Ces stratégies consistent d'une part à cacher que l'on vit à la rue, en évitant de manifester tout signe de dénuement et en se fondant le plus possible dans des activités collectives : attendre ou prendre un bus ou un train, faire ou paraître faire du lèche-vitrines, marcher dans la foule *incognito*⁷², etc. Des déplacements plus longs dans la ville pourraient aussi être liés, comme le suggèrent Simon et al.⁷³ à partir d'un suivi GPS d'une semaine de sans-domicile à Varsovie et Pilsen, à l'éloignement relativement plus important des services d'aide, moins nombreux en France comme en Pologne, ouverts uniquement aux femmes. D'autre part, des femmes se protégeraient des hommes en les évitant : en demeurant spatialement à l'écart des hommes à la rue⁷⁴, en gommant toute marque de féminité, en se « masculinisant » afin de tenir à distance, par le dégoût suscité, de possibles agresseurs⁷⁵. Des analyses ultérieures pourraient chercher à tester ces hypothèses. Observe-t-on, par

⁷² M. Eberhard et al., *Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale : une enquête auprès du public accueilli à l'ESI « Halte Femmes »*, *op. cit.*

⁷³ Martin Šimon et al., « Activity spaces of homeless men and women measured by GPS tracking data: A comparative analysis of Prague and Pilsen », *Cities*, 2019, vol. 86, p. 145-153.

⁷⁴ Ailsa Cameron et al., « From pillar to post: homeless women's experiences of social care », *Health & Social Care in the Community*, 2016, vol. 24, n° 3, p. 345-352.

⁷⁵ Anne Laporte et al., *Survivre ou faire l'amour ? La pluralité des expériences affectives et sexuelles des personnes sans domicile fixe*, Paris, Observatoire du Samusocial de Paris / INPES, 2007.

exemple, relativement plus de femmes seules que d'hommes seuls assis à l'arrêt d'un bus, ou dans le hall d'une gare ? ou en train de se déplacer ? Par ailleurs, dans les zones où les femmes sont les plus présentes (voir Carte 19), qui ne coïncident pas avec celles où les hommes sont les plus présents, voit-on plus de femmes seules que dans le reste de Paris ? – cette situation sera examinée spécialement pour quelques cas à l'échelle fine de la rue en fin de cette partie.

Les stratégies d'évitement et d'invisibilité des femmes à la rue

Pourrait-on également distinguer un ensemble de femmes à la rue à l'apparence particulièrement dégradée et faisant le vide autour d'elles ? On peut compter le nombre de femmes ayant au moins un élément de leur tenue⁷⁶ très sale. Elles sont 153, soit 27% des femmes, et elles représentent 13% du total des individus ayant au moins un élément de leur tenue sale. Par la suite, on considérera que les femmes à la rue ayant au moins un élément de leur tenue décrit comme sale ont été vues vêtues d'une tenue dégradée.

Parmi les individus qui présente une tenue dégradée, les femmes sont moins représentées qu'au sein de l'ensemble des présents (13% contre 16% de femmes dans l'ensemble). En comparaison, 37% des hommes ont été décrits comme ayant au moins un élément de leur tenue sale. Autrement dit, les femmes à la rue présentent donc nettement moins souvent que leurs homologues masculins une tenue comportant au moins un élément sale. Peut-être que les services d'assistance leur fournissent plus fréquemment qu'aux hommes des habits et des possibilités pour laver ceux-ci, étant donné qu'on trouve à Paris quelques structures ouvertes en journée uniquement aux femmes, mentionnées plus haut. Quand bien même ces structures sont bien moins nombreuses que celles où l'accueil est réservé aux hommes ou inconditionnel, le plus faible taux de femmes présentes à la rue mesuré par l'ECM (mais aussi par les autres enquêtes auprès des personnes à la rue à Paris) laisse à penser que leur accès aux dons et aux dispositifs d'aides peut être facilité. On peut aussi émettre l'hypothèse, qui n'est pas contradictoire avec la précédente, que les femmes cultivent, en soignant leur apparence, une certaine invisibilité.

Par ailleurs, seules 19 femmes ont une tenue décrite comme intégralement sale, soit 5,9% des femmes ayant au moins un élément de leur tenue sale (en comparaison, 11,4% des hommes ayant une tenue dégradée ont été décrits comme portant des vêtements tous

⁷⁶ Les différents éléments de tenue décrits sont : le couvre-chef, le haut, le bas et les chaussures. Pour chacun de ces éléments, le binôme ou trinôme d'observateurs devait décrire leur niveau de propreté et leur état (voir les formulaires en Annexe 1, Tome 2). Ici, on ne traite que les informations sur la saleté, pour simplifier l'analyse.

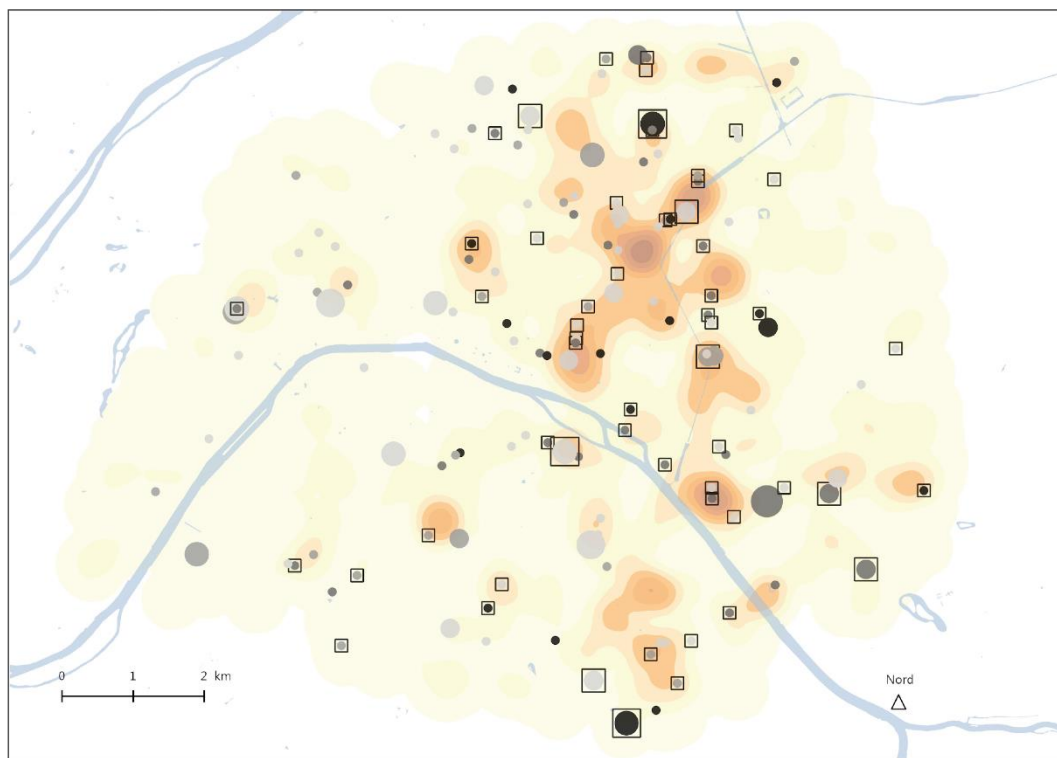
sales) ce qui pourrait renvoyer à une protection paradoxale contre de possibles offenseurs, par exposition de son propre dénuement. Elles représentent 1,6% des femmes présentes, tandis que les hommes à la tenue intégralement sale représentent 4,2% de l'ensemble des hommes présents. Enfin, si l'on considère l'ensemble de la population (hommes et femmes) dont au moins un des éléments de la tenue est sale, alors 23,6% de ceux-ci ont une tenue décrite comme intégralement sale.

Ce que l'on peut interpréter comme une recherche générale d'invisibilité de la part de femmes à la rue est aussi corroboré par le fait que les femmes ayant au moins un élément de leur tenue dégradé sont plus souvent vues en mouvement (39,9% contre 27,5% de l'ensemble des femmes) et seules (75,8% contre 58,2%) que l'ensemble des femmes. Ces femmes éviteraient donc de fixer spatialement des marques apparentes de précarité. Leur position par rapport aux autres groupes donne l'impression qu'elles s'isolent à la rue (voir la Carte 20 ci-dessous). En observant leur localisation dans Paris par rapport à l'ensemble de la population observée, on peut voir qu'elles ne sont pas particulièrement localisées dans des zones vides de personnes à la rue. Cependant, les femmes ayant une tenue partiellement ou intégralement dégradée (un ou plusieurs éléments de leur tenue sont décrits comme sales) sont moins présentes dans le centre-est de Paris, axe névralgique du sans-abrisme à Paris, et ceci est d'autant plus vrai lorsqu'elles sont vues au sein d'un groupe comptant 2 à 10 personnes.

Les femmes ayant une tenue très dégradée (*i.e.* l'ensemble des éléments de leur tenue ont été décrits comme sales) sont plus souvent seules, c'est-à-dire moins souvent observées dans des groupes où elles s'associeraient avec des compagnons ou compagnes, et lorsqu'elles le font c'est plutôt dans des endroits périphériques à l'échelle de Paris, ou du moins relativement peu denses en personnes à la rue.

Enfin, les personnes à la tenue dégradée qui ont été décrites comme étant en mouvement au moment de l'observation sont presque toutes situées dans des zones de forte ou de moyenne densité en personnes à la rue. Dans ces zones passantes, agitées, les femmes visiblement en grande précarité ne font que passer. Cela pourrait être une façon de se protéger, ou cela peut aussi être vu comme un indice de leur instabilité : elles ne peuvent trouver un endroit où rester à la rue, là où beaucoup d'autres gens passent ou restent.

Carte 20 - Les stratégies d'évitement des femmes à la rue : analyse des tenues et des positions par rapport au reste des personnes à la rue observées



Les femmes à la rue ayant une tenue dégradée...
(ayant au moins un élément de leur tenue décrit comme sale)

- 1
- 2 Nombre d'éléments de tenue
- 3 décrits comme sale
- 4

○ 1 (3) (5)
Taille du groupe dans lequel est comprise la personne

...et leur position par rapport à la géographie des situations de rue observées à Paris

- Personne vue en mouvement
- Faible densité d'observations de personnes à la rue
- Forte densité d'observations de personnes à la rue

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : 153 femmes ayant été décrites comme ayant au moins un élément de leur tenue sale, géolocalisée à l'adresse et surimposée aux courbes de densité des personnes présentes observées au cours de l'enquête (n=3561).

Fond de carte : le fond de carte a ici été réduit aux cours d'eau (source : IGN) afin de limiter toutes possibilités de localisation des observations réalisées.

Les femmes dans les groupes d'au moins deux membres

Le deuxième lot de questions s'adresse aux femmes en groupe d'au moins deux personnes (un quart des femmes au total). Quels groupes forment-elles alors ? Des travaux rapportent l'existence de couples à la rue, où des histoires d'amour résistent parfois à la dureté des conditions de vie⁷⁷, face auxquelles le couple semble en tout cas une ressource affective et matérielle, notamment en dissuadant ou en protégeant d'éventuels agresseurs⁷⁸. Mais est-ce la seule forme de regroupement possible ? Le Tableau 10 ci-dessous décrit la

⁷⁷ Nicolas Oppenheim et al., « Sexualité et relations affectives des personnes sans domicile fixe. Entre contraintes sociales et parcours biographiques », *Sociologie*, 2010, vol. 1, n° 3, p. 375-391.

⁷⁸ Corinne Lanzarini, « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », *Cahiers du Genre*, 2003, n° 35, n° 2, p. 95-115.

composition par sexe des groupes selon leur taille, de 1 à 10 membres et les effectifs correspondants.

Les groupes uniquement composés de femmes sont minoritaires

Commençons d'abord par nous intéresser aux groupes uniquement composés de femmes, qui ne sont pas les moins déroutants au premier abord, si l'on se réfère à la littérature. L'invisibilité que, selon cette littérature, chercheraient les femmes à la rue, doit en effet être atténuée – ou se trouve du moins questionnée – lorsque la taille du groupe augmente. La protection physique que des femmes trouvent auprès de partenaires hommes peut également sembler moindre avec des partenaires féminins. Quel intérêt des femmes ont-elles donc à se regrouper ?

A l'exception donc des individus seuls et des groupes de plus de dix membres, 509 groupes de 2 à 10 personnes ont été enregistrés pendant l'enquête, soit qu'ils aient été observés comme présents dans cette configuration à la rue, soit qu'ils aient été signalés par les maraudeurs comme absents (dans leur totalité) le jour J, soit encore que certains de leurs membres aient été présents et d'autres absents (on les nomme ici groupes incomplets). Parmi eux, 33 groupes (soit 6,5%) sont sans aucun doute (on exclut ici les rassemblements de femme.s et d'individus de sexe indéterminé) composés uniquement de femmes. Les regroupements de femmes sont donc rares par rapport à l'ensemble des groupes (mixtes ou non) de 2 à 10 individus (33 sur 170, soit 19,4% de ces groupes).

Les 33 groupes de femmes se répartissent comme suit. Il s'agit de : 23 groupes de 2 femmes, 5 groupes de 3 femmes, 3 groupes de 4, et 2 groupes de 5 femmes. Aucun rassemblement de femmes n'excède donc 5 membres, alors que l'on trouve des femmes dans 13 groupes d'au moins 6 individus). Quelles que soit la taille du groupe, le regroupement entre femmes n'est donc jamais la forme la plus courante des groupes auxquels participent les femmes. On observe plus souvent des femmes avec des hommes qu'entre femmes uniquement. Il reste tout de même à décrire ces 33 groupes de femmes.

Ces groupes de femmes sont majoritairement observés au travail⁷⁹ – on « mendie », on fouille « les poubelles », on vend « à la sauvette », on réalise une « transaction », on est au

⁷⁹ L'emploi du mot « travail » peut étonner. Rappelons d'abord que certains maraudeurs l'emploient, en apparentant notamment la mendicité à des activités rémunératrices contractuelles. Le mot « labeur », forgé par Kim Hopper, pour désigner un travail quotidien, répétitif, assurant tout juste la subsistance (sans perspective d'épargne ou d'amélioration des conditions d'existence) aurait pu être utilisé en certains cas (Kim Hopper, « De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri » dans *L'engagement ethnographique*, traduit par Daniel Cefaï et al., Paris, EHESS, 2010, p. 473-492.) Mais le mot « travail » paraît

« travail » (sans plus de précision⁸⁰). Plus exactement, ces femmes peuvent être en train de travailler, ou vraisemblablement en pause – les observateurs l'infèrent probablement en tenant compte du moment de l'observation et de la forme des situations, si ce n'est d'une connaissance préalable des personnes⁸¹. Les enquêteurs notent également que les membres du groupe ne sont pas toujours toutes au travail : l'une peut travailler, pendant que l'autre prend soin de son enfant, l'une peut mendier pendant que l'autre prend une pause et badine avec une tierce personne. À une exception près, les femmes au travail, en train de mendier notamment, ne dorment pas sur les lieux de l'observation, selon l'estimation qu'en font les binômes/trinômes d'enquête.

Une poignée de groupes de femmes sont engagés dans d'autres activités, que les observateurs ne connectent pas, pas explicitement en tout cas, à la recherche de ressources économiques. Elles se prêtent à des activités de sociabilité, comme ces quatre femmes, toutes de la même classe d'âge, vues à 11h15, qui « utilisent le lieu pour des rencontres », ou ces deux femmes, observées à 15h50, qui « discutent » – l'environnement n'est pas décrit davantage. Les enquêteurs signalent d'autre part quelques groupes « en mouvement », d'inconnues des maraudeurs : ils ne savent pas où elles vont et vers quoi leur attention est orientée. Remarquons à nouveau que ces observations n'ont pas été faites, d'après les enquêteurs, là où les personnes dorment.

Dans ces groupes comme ailleurs, les femmes sont moins souvent observées sur des lieux de sommeil que des hommes (10,5% des femmes utilisent le lieu où elles ont été aperçues pour dormir le jour, la même proportion y dorment également la nuit, contre respectivement 17,9% et 14,6% des hommes – on reviendra plus longuement sur le sujet du sommeil à la rue dans la partie suivante sur les usages). Ceci attire notre attention d'abord sur le fait que la rue, constituée, en journée, un espace de travail davantage pour les femmes que pour les hommes (voir partie suivante encore une fois, et notamment le focus sur la mendicité), à en juger par la fréquence des observations qui séparent les personnes des deux sexes dans ce registre ; on remarque aussi de façon corollaire, un découplage, plus prononcé chez les femmes que chez les hommes, entre espace de travail et espace de résidence ; enfin, ce

moins déroutant, et a l'avantage d'indiquer une possible continuité entre des types d'activités et des formes d'engagement professionnel différents.

⁸⁰ Extraits du champ libre « Observations Complémentaires » de grilles « Individus » (voir en Annexe 1 (Tome 2) le détail des grilles d'observation).

⁸¹ Soit, par exemple, ce groupe de trois femmes ne faisant pas la manche au moment de l'observation mais « supposée [sic] la faire en dehors de l'heure de l'observation (13h00) ».

constat met en avant la réussite relative de stratégies d'invisibilisation des femmes sans-abri, vivant dans la rue, dont les installations restent peu visibles aux enquêteurs.

Les groupes mixtes : volume et composition

Au total, parmi les 509 groupes de 2 à 10 personnes en totalité ou partie présents et/ou absents au moment de l'observation réalisée pour l'enquête, 132 groupes (26%) sont assurément mixtes, dont : 74 groupes de 2 personnes, 29 de 3, 12 de 4, 6 de 5, 7 de 6, 1 de 7, 1 de 9, et 2 groupes de 10 individus (voir le Tableau 10).

Tableau 10 - Composition des groupes selon leur taille et le sexe des personnes qui les composent

Groupes composés de...	Nombre d'hommes dans le groupe	Nombre de femmes dans le groupe	Nombre de personnes au sexe indéterminé dans le groupe	Nombre de groupes	Nombre total d'hommes	Nombre total de femmes	Nombre total de personnes au sexe indéterminé	Nombre total de personnes
1 personne								
	1	0	0	2 082	2 082	0	0	2 082
	0	1	0	367	0	367	0	367
	0	0	1	79	0	0	79	79
Total				2 528				2 528
2 personnes								
	2	0	0	180	360	0	0	360
	0	2	0	23	0	46	0	46
	1	1	0	74	74	74	0	148
	1	0	1	6	6	0	6	12
	0	1	1	2	0	2	2	4
	0	0	2	3	0	0	6	6
Total				288				576
3 personnes								
	3	0	0	61	183	0	0	183
	0	3	0	5	0	15	0	15
	1	1	1	7	7	7	7	21
	1	2	0	5	5	10	0	15
	1	0	2	4	4	0	8	12
	2	1	0	17	34	17	0	51
	2	0	1	3	6	0	3	9
	0	0	3	7	0	0	21	21
Total				109				327
4 personnes								
	4	0	0	19	76	0	0	76
	0	4	0	3	0	12	0	12
	1	1	2	1	1	1	2	4
	1	3	0	1	1	3	0	4
	1	0	3	1	1	0	3	4
	2	1	1	1	2	1	1	4

	2	2	0	4	8	8	0	16
	2	0	2	1	2	0	2	4
	3	1	0	5	15	5	0	20
	0	3	1	1	0	3	1	4
	0	0	4	7	0	0	28	28
Total				44				176
5 personnes								
	5	0	0	13	65	0	0	65
	4	1	0	2	8	2	0	10
	3	2	0	1	3	2	0	5
	2	3	0	1	2	3	0	5
	4	0	1	1	4	0	1	5
	3	1	1	1	3	1	1	5
	1	1	3	1	1	1	3	5
	0	1	4	1	0	1	4	5
	0	5	0	2	0	10	0	10
	0	0	5	5	0	0	25	25
Total				28				140
6 personnes								
	6	0	0	4	24	0	0	24
	5	1	0	2	10	2	0	12
	4	2	0	2	8	4	0	12
	3	2	1	1	3	2	1	6
	3	3	0	1	3	3	0	6
	3	0	3	1	3	0	3	6
	2	4	0	1	2	4	0	6
	0	5	1	1	0	5	1	6
	0	0	6	3	0	0	18	18
Total				16				96
7 personnes								
	7	0	0	2	14	0	0	14
	3	4	0	1	3	4	0	7
	0	0	7	4	0	0	0	28
Total				7				49
8 personnes								
	2	0	6	1	2	0	6	8
	0	0	8	3	0	0	24	24
Total				4				32
9 personnes								
	8	1	0	1	8	1	0	9
	0	0	9	6	0	0	54	54
Total				7				63
10 personnes								
	8	2	0	1	8	2	0	10
	7	3	0	1	7	3	0	10
	0	0	10	4	0	0	40	40
Total				6				60
TOTAL				3 037				4 047

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Ensemble des groupes enregistrés dont la taille est comprise entre 1 et 10 personnes, présentes (2 734) ou absentes le jour de l'enquête mais signalées par les maraudeurs comme habituellement présentes dans l'espace public (303).

Note de lecture : Parmi les 2 528 groupes enregistrés composés d'une seule personne, 2 082 sont composés d'un homme, 367 d'une femme et 79 d'une personne dont le sexe n'a pu être identifié.

Les groupes mixtes de deux personnes forment-ils des couples ?

Parmi les 132 groupes assurément mixtes (*i.e.* comprenant au moins un homme et au moins une femme identifiés comme tels), les plus nombreux ($n=74$) sont composés d'un homme et d'une femme, comme l'on pouvait s'y attendre (voir *supra*). Combien d'entre eux forment une unité domestique ? On peut raisonnablement penser que deux personnes, dormant sur le même site à un même moment de la journée forment, si ce n'est un couple, du moins un même groupe domestique, au sens de personnes qui mettent régulièrement en commun diverses ressources pour survivre, dont le partage d'un même lieu de couchage. Parmi les 74 paires homme-femmes, l'observation permet de dire que 24 partagent un espace de couchage. Ces 24 « couples » sont décrits comme dormant la nuit ($n=10$), le jour ($n=8$), ou le jour et la nuit sur le lieu de l'observation ($n=6$). Quand il est consigné, le partage d'un couchage paraît flagrant pour les observateurs comme ici :

« Au vu du nombre important d'affaires (sacs), couple sédentaire. Présent dans un square/parc/jardin, à proximité d'un accueil de jour. La femme est debout et fixe, et l'homme assis. Ne sont pas là pour rencontrer, mendier ou vendre ; possèdent de la nourriture. Inconnus des maraudeurs. »

Synthèse de deux grilles d'observation d'un groupe de deux mixte observé au cours de l'ECM.

L'observation étant menée pendant la journée, il est possible que certains des duos mixtes observés partagent ailleurs ou à d'autres moments des lieux de couchage, comme quelques observations étonnantes permettent de le présumer. Les enquêteurs notent en effet, au sujet de quelques couples qui ne dorment pas d'après eux sur les lieux de l'observation, qu'ils triment un « matelas » (6) ou une tente (1). L'observation est étonnante : pourquoi les enquêteurs n'ont-ils pas considéré, comme ailleurs, au vu de la possession en commun de tels équipements de couchage, que les deux personnes dormaient ensemble ? Dans le cas où les enquêteurs estiment que le couple dort sur place, l'équipement de couchage semble prêt à l'usage, s'il n'est déjà déployé.

Un peu plus de 4 duos hommes-femmes sur 10 ($31/74$) seraient donc des couples. Il s'agit d'une estimation basse (que l'on pourrait corriger en tenant compte des compléments de descriptions apportées par les enquêteurs).

Les groupes mixtes de trois membres au moins

Près de la moitié (44%) des groupes mixtes ne sont pas des duos, et comprennent au moins trois membres. Ces groupes rassemblent 21,3% des femmes en groupes mixtes. Comment se composent ces groupes ? Quelle rôle les femmes y jouent-elles ?

Examinons d'abord les plus grands groupes mixtes dont participent des femmes (on imagine ainsi pouvoir faire apparaître des contrastes nets avec les plus petits groupes). Soient les

trois groupes de neuf ou dix membres avec au moins un homme et une femme : le groupe A comprend huit hommes et une femme ; le groupe B huit hommes et deux femmes ; le groupe C sept hommes et trois femmes. Le groupe A est observé, à 15h20, dans un square. Excepté un homme âgé de 45 à 59 ans, tous sont de jeunes adultes (de 18 à 24 ans). D'après les enquêteurs, il ne s'agit pas d'un lieu de couchage, ni d'un espace de mendicité ou de travail. Les membres du groupe palabrent, font des rencontres, partagent leurs repas (les hommes ont en tout cas de la nourriture et de l'alcool). Un homme et une femme se démarquent au sein du groupe : debout, ils se déplacent de concert. Même schéma pour le groupe B, observé à 14h50, dont les dix membres « se retrouvent pour parler, boire une bière dans le square, sont des habitués du square. Une des femmes reste toujours avec le groupe, l'autre on ne sait pas ». Rien n'indique sur le formulaire que l'une ou l'autre femme soit en couple avec un membre du groupe. Le groupe C est lui aussi observé dans un moment de loisir – de sociabilité et de pause, en tout cas pour les huit hommes présents, « style punk à chien », qui « cohabitent joyeusement avec leurs chiens dans un campement bien organisé [...et] vivent de la mendicité ». Il y a deux femmes dans le groupe : une mère et sa fille qui, explique le maraudeur, a un « petit ami » dans le groupe. Les grands groupes, sans exception donc, en ces belles après-midi d'été, se détendent ; ces groupes peuvent inclure des couples sans que, selon toute apparence, cela soit systématique.

Le deuxième type de groupes le plus commun, composés d'au moins un « couple », est celui constitué de deux hommes et une femme (n=17).

Pour les groupes formés par 4 ou 5 personnes, ceux qui comprennent au moins un homme et une femme restent des cas minoritaires, et parmi ces groupes, rares sont les cas où les femmes sont majoritaires (pour 1 cas sur 12 pour les groupes de 4 personnes, et 1 cas sur 6 pour les groupes de 5 personnes).

Au sein des groupes de 6 personnes, près d'un tiers sont composés d'au moins un « couple ». Les femmes sont également minoritaires dans ces groupes (dans seulement 1 cas sur 7 elles sont en plus grand nombre que les hommes).

Parmi les 4 groupes d'au moins 7 personnes et où au moins un homme et une femme sont identifiés, pour deux d'entre eux (un de 7 personnes composés de 4 femmes et 3 hommes, et un de 9 personnes composé de 1 femme et 8 hommes), la description indique que les personnes ne sont pas en situation de mendicité. Cela contraste avec les couples présents dans les groupes de 2 à 3 personnes, en situation de mendicité dans respectivement au moins 21,6% et 17,6% des cas. Par ailleurs, parmi ces 4 groupes, seulement 1 est à dominante féminine.

Encadré 4 – Les groupes d'hommes et de femmes dans l'espace : analyse spatiale à l'échelle de deux axes commerçants parisiens

Les femmes étant observées, en grande partie du fait de la surreprésentation masculine dans la population totale enregistrée, moins souvent seules et moins souvent en groupes, on peut interroger leurs relations avec les hommes et plus largement avec les groupes qui occupent l'espace public autour d'elles. On effectue ici un zoom sur deux zones denses où l'on observe des concentrations de femmes, afin d'analyser leurs rapports avec les groupes environnants. Ces focus spatiaux visent à interroger les relations spatiales entre différents groupes de personnes en situation de rue, au moment de l'observation et en un lieu limité et précis, anonymisé dans sa représentation. Ils permettent d'interroger l'existence d'une division sexuée de l'espace et de l'usage de la rue. Ces schématisations ne se veulent pas représentatives de l'ensemble de la population à la rue observée lors de l'ECM, mais décrivent des situations de rue telles qu'elles ont été vues à un instant T et leur insertion dans l'espace public urbain. C'est pour insister sur cette valeur d'illustration que ce paragraphe a été isolé du reste du développement.

La Carte 21 représente un grand boulevard commerçant et touristique, assez dense en personnes à la rue. Les femmes et les hommes, aux deux tiers présents sur les larges trottoirs d'un côté de l'avenue, ont été presque équitablement observés dans cette portion de boulevard (7 hommes et 8 femmes présents comptabilisés). Si l'on limite l'observation au boulevard sans considérer les petites rues adjacentes, l'espace est distinctement séparé entre une partie pratiquée par les hommes (à gauche sur la Carte 21) et une autre par les femmes (ici à droite). Même en élargissant l'échelle d'observation aux rues adjacentes, aucune femme n'a été observée dans la partie majoritairement masculine, alors que des hommes sont vus là où les femmes sont majoritaires. Il faut noter que la partie droite et la partie gauche ici représentées font partie de deux secteurs d'observation distincts. Ces secteurs ayant été observés à quelques heures d'intervalle (en début et fin du même après-midi), la différence d'utilisation des zones tient peut-être, au moins pour partie, à des moments marqués par une affluence et des activités significativement différentes.

En outre, malgré cette différenciation spatiale marquée entre les parties droite et gauche sur la Carte 21, il faut constater que toutes les observations ont été réalisées du même côté du boulevard. Faut-il alors supposer que la partie du boulevard située en face, qui appartenait à un troisième secteur d'enquête, a été moins minutieusement observée ? On peut noter que ce secteur a été observé durant la même demi-journée que la partie du boulevard en vis-à-vis. Or la lassitude du binôme d'observateurs ne semble pas suffire à expliquer l'absence de personnes à la rue de ce côté de l'artère commerçante. Une autre hypothèse consiste à penser que les personnes à la rue fréquentent effectivement moins le trottoir inférieur du boulevard dans cette zone, c'est-à-dire que les données collectées reflètent sans trop de biais la présence effective de personnes à la rue au moment de l'observation. L'inégale présence de personnes à la rue des deux côtés du boulevard pourrait ainsi, entre autres raisons, être liée au fait qu'on trouve moins de magasins d'un côté que de l'autre. Du côté où les observations les plus nombreuses ont été réalisées, on trouve notamment à ce niveau un centre commercial qui attire de nombreux passants.

Sur de telles observations, on éprouve de manière précise et très empirique ce que peut signifier – et impliquer – le fait de tracer des frontières *a priori*, discuté précédemment à propos de la représentation cartographique des densités de population enregistrées. Dans la discussion portant sur la Carte 21 ci-dessous, on voit la pertinence de la recherche de frontières, l'utilité d'éprouver leur nature et leurs configurations. Ici, sur ce boulevard où des espaces différenciés surgissent des données collectées, des frontières se dessinent par le repérage d'espaces sexués, et les résultats se trouvent toujours questionnés par la manière dont ils ont été produits : voit-on beaucoup de monde ici, et peu là, parce que la manière d'enquêter différerait d'un groupe d'enquêteurs à un autre ? On examine également les frontières pratiques ou « logistiques » de l'enquête, leur consistance et leurs effets possibles sur les résultats de l'enquête : les lignes de démarcation tracées entre les espaces planifiés pour l'exploration (les « secteurs » d'enquête, auxquels sont affectées les équipes sur le terrain) ne sont pas toujours – rien n'y oblige ! – celles que les observations invitent à dessiner. Ici, à une zone de contact entre trois secteurs d'enquête, deux des secteurs apparaissent peuplés, mais différemment, tandis que le troisième est vide de personnes entrant dans le champ de l'enquête. Alors que l'écologie locale de cette zone de contact entre les trois secteurs paraît influencée par des mouvements de population (tous confondus : personnes en situation de rue et simples passants, piétons, etc.) au moins pour partie organisés autour d'activités de commerce, une segmentation sexuée des regroupements se manifeste de manière assez sensible : des hommes entre eux d'un côté, des femmes dans des espaces partagés avec quelques hommes de l'autre.

Une large majorité des personnes observées dans cette zone ont été vues seules, et le seul groupe observé était intégralement composé de femmes (elles étaient quatre). Ce groupe a été vu sur le trottoir, non loin de l'entrée du centre commercial : sa localisation ne se différencie pas fortement des autres individus vus seuls aux environs. En revanche, ces femmes vues en groupes sont les seules personnes comptabilisées dans la zone qui sont en mouvement lors de l'observation. On peut émettre l'hypothèse que les personnes en situation de rue en mouvement ont pu être ratées par les binômes enquêteurs / maraudeurs, étant donné qu'ils peuvent se fondre dans la masse des passants lorsqu'ils sont seuls. C'est moins le cas lorsqu'ils sont en groupe, comme ici. On peut aussi envisager la possibilité que les personnes en situation de rue sur cette artère se déplacent peu, sauf de manière collective et motivée. De fait le binôme enquêteur / maraudeur rapporte que ce groupe de quatre femmes est composé de quatre mendiante, auparavant assises séparément, qui se sont rassemblées, sous le regard des observateurs, pour partager un moment de repos et de convivialité. On peut rapprocher leur situation des autres individus (et surtout des femmes) vu(e)s en train de mendier le long de cette artère commerçante (et signalé(e)s sur le schéma par le rond noir autour de leur localisation). Si les individus concernés ont été comptabilisés comme seuls, les commentaires des observateurs pointent toutefois le fait qu'ils se ressemblent dans leur usage de la rue, leur position, leur âge et leur apparence, ce qui pourrait laisser penser qu'ils appartiennent à un même groupe de sociabilité, non rassemblé spatialement au moment de l'observation. Ce n'est que lorsqu'ils (et surtout elles) sortent de leur activité de mendicité que ces individus se regroupent, brisent l'image de leur solitude pour partager un moment, voire rentrer là où ils dorment. Aucun des individus n'est en

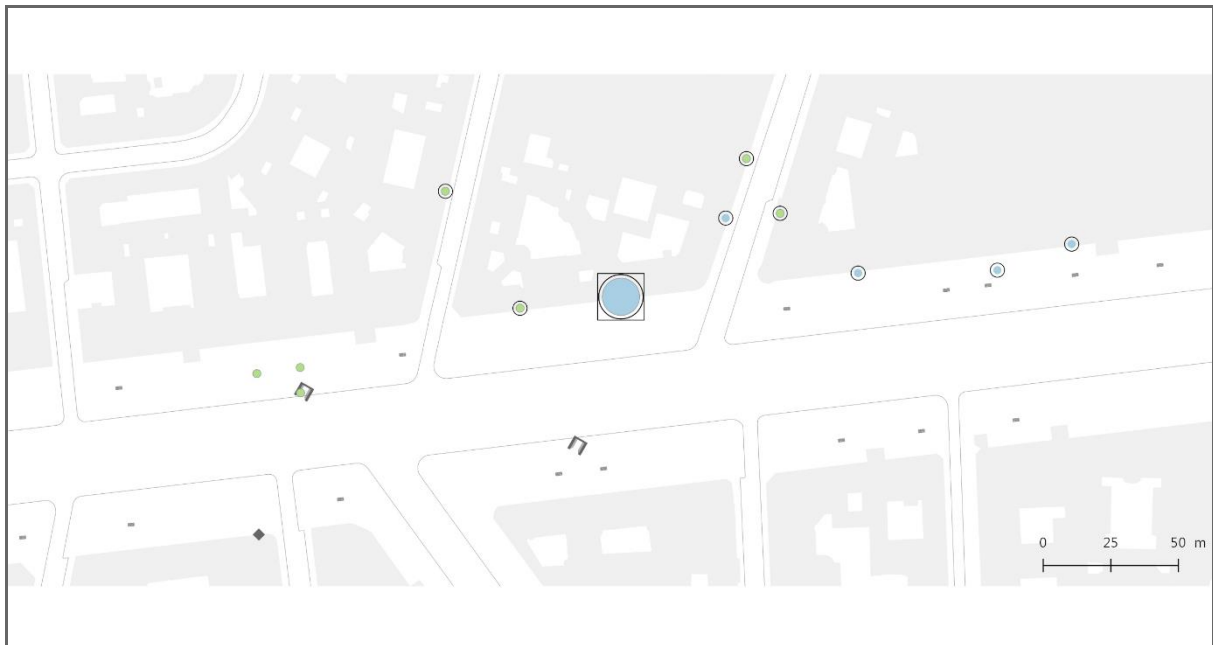
effet décrit comme utilisant le lieu pour dormir à l'exception d'un homme : cela renforce l'hypothèse que les hommes participent d'un autre groupe et d'autres dynamiques d'utilisation de la rue que les femmes, ici. Cette hypothèse est étayée par le fait que les seuls individus qui ne sont pas décrits comme étant en train de mendier sont des hommes. Certains sont en train de dormir, de charger leur téléphone à un arrêt de bus, ou de fouiller les poubelles. Ils profitent des équipements et des aménités fournis par l'espace public. Cette exploration rapprochée des groupes et des usages de l'espace public nous présente donc un espace assez peu mixte, où les personnes isolées forment, selon leur sexe, des groupes que l'on peut rapprocher en fonction de leur usage de la rue et/ou de leur lieu d'installation.

La seconde carte présente une situation de rue plus dense que la précédente, et où les groupes s'organisent de façon radicalement différente. Dans ce boulevard d'un quartier moins aisé, lui aussi commerçant mais moins touristique que le précédent, plus fréquenté par des habitants ou des travailleurs du quartier, on observe 14 hommes et 20 femmes regroupés en 14 groupes différents, dont cinq ne sont composés que d'un seul individu. Ici, les individus observés seuls sont seulement des hommes et, plus souvent que les groupes de deux à dix personnes, ils se tiennent à être à l'écart du boulevard principal. Contrairement à l'exemple précédent, on ne peut pas dessiner ici de rupture spatiale entre les groupes composés d'hommes et de femmes : ceux-ci sont mélangés dans l'espace, mais restent strictement non-mixtes. Les deux groupes mixtes observés ne sont pas situés sur le terre-plein central du boulevard, là où la plupart des observations ont eu lieu, mais dans une rue attenante ou dans un carrefour. Cette zone se caractérise donc par une occupation de l'espace public en groupes non-mixtes et fixes dans l'espace : certains occupent des bancs, d'autres sont assis sur des sièges de fortune (fabriqués à partir de cartons) ou restent debout sur le trottoir. Les seules personnes vues en mouvement sont des hommes isolés. Malgré la densité des observations sur certaines portions du boulevard, ces hommes en mouvement ont été repérés et décrits, ce qui laisse penser que leur présence se faisait remarquer, malgré leur mobilité. Ils sont les seuls de la zone à porter une tenue sale et usée, qui se distingue par rapport aux groupes comprenant des personnes à la tenue propre et en bon état. Aucun des individus observés dans cette zone n'est en train de mendier, mais on peut remarquer qu'à de rares exceptions près, tous utilisent l'espace pour vendre quelque chose à la sauvette (n=9, toutes des femmes) ou pour rencontrer d'autres personnes (n=16 dont 9 femmes).

Cet espace est donc marqué par une utilisation collective de l'espace, au sens où l'on peut pratiquer une activité en groupe, mais aussi dans le but de former des groupes : de rencontrer d'autres personnes ou de commercer avec eux. Si l'utilisation de l'espace ne se divise pas grossièrement entre hommes d'un côté et femmes de l'autre, on peut remarquer que les groupes, même proches, sont généralement non mixtes, d'autant plus lorsqu'ils sont plus nombreux et occupent le terre-plein central, espace public le plus utilisé à cet endroit. La division genrée semble ici se faire dans les usages de l'espace plutôt que dans l'espace lui-même, et correspondre à des conclusions plus générales sur les usages genrés de l'espace qu'on constatera plus bas (voir le paragraphe « *Que font les hommes et les femmes aux alentours des lieux d'intérêts où ils se trouvent ?* » dans la partie 2).

Seules deux femmes ne sont pas en train de vendre ou de rencontrer d'autres personnes lors de l'observation, contre cinq hommes : trois ne sont pas décrits comme ayant des activités particulières, deux dont la situation semble imprécise, toutes les questions relatives à l'usage de l'espace sont répondues par : « ne sait pas »). Plus mouvants, mais aussi plus inactifs dans l'espace public, les hommes et les groupes d'hommes partagent l'espace avec les femmes, mais sans partager leur utilisation de l'espace.

Carte 21 - Des situations de rue générées sur un grand boulevard commerçant parisien



Types de groupes



Usages de l'espace

- Personne(s) en mouvement
- Personne(s) en situation de mendicité

Elements de contexte

- ≡ Bancs
- ↗ Arrêt de bus
- ◆ Distributeur de billet
- ◆ Supermarché
- Limite du trottoir
- Espace bâti
- Espace vert

Légende commune aux deux cartes

Carte 22 - Partage de l'espace mais dissociation des activités à la rue dans un quartier

populaire parisien



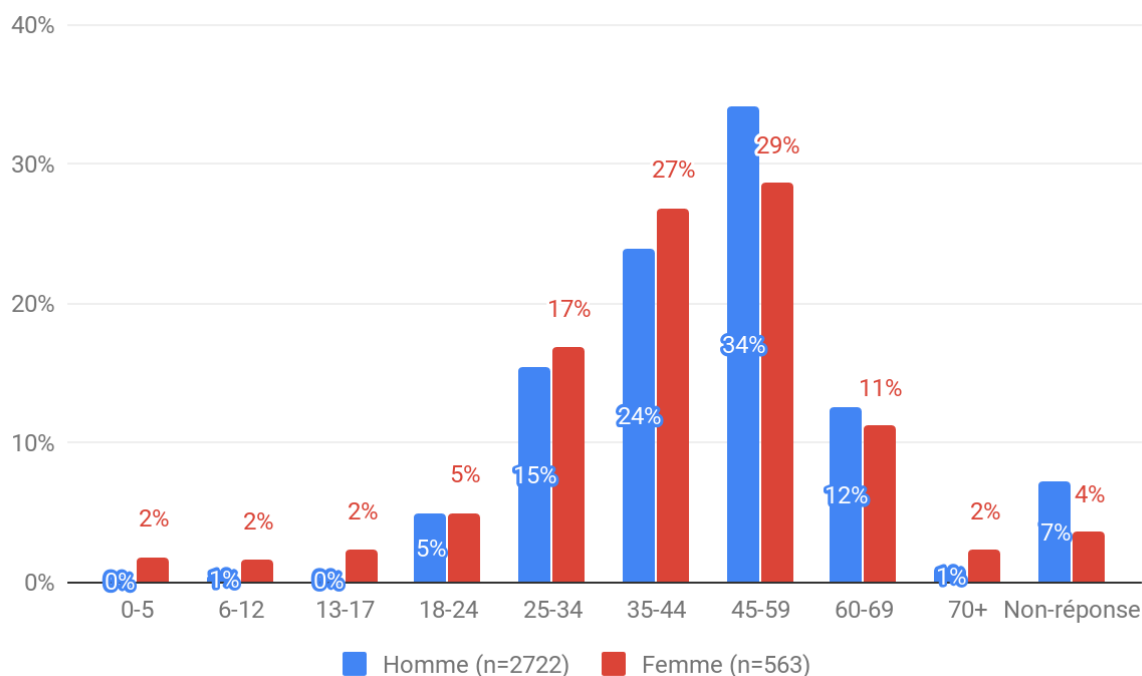
Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

L'âge des personnes à la rue

L'âge des personnes à la rue est estimé durant l'ECM d'après observation des intéressés, et non selon leur propre déclaration, comme dans les recensements de rue ou dans les autres enquêtes par questionnaire auprès des sans-domicile. La tranche d'âge estimée d'après observation est ainsi consignée dans les formulaires individuels selon la déclaration des maraudeurs d'un côté, et celles des enquêteurs de l'autre. L'enquête prévoyait ainsi de prendre note d'éventuelles divergences dans l'appréciation de cette caractéristique déduite d'après observation, en présumant que les estimations des « effets de la rue » sur l'âge apparent pouvaient sensiblement varier entre professionnels (maraudeurs et autres professionnels du travail social de rue engagés ans les équipes d'enquête) et profanes (enquêteurs formés en sciences sociales mais généralement non aguerris à l'approche des personnes sans-abri, sans-domicile ou vivants dans des conditions précaires « à la rue »).

Pour les maraudeurs, les personnes observées paraissent en majorité (52 %) âgées de 35 à 59 ans⁸² (58 % des hommes, 55 % des femmes) (voir ci-dessous la Figure 2).

Figure 2 - Structure par tranche d'âge de la population observée à la rue (hors grands groupes), selon le sexe



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes appartenant à un groupe de moins de 11 personnes et dont le sexe a été renseigné comme celui d'un homme ou d'une femme, lors de la collecte des données.

Note de lecture : Parmi les 2 722 hommes enregistrés comme étant à la rue dans des groupes de moins de 11 personnes, l'âge de 24% d'entre eux est estimé (par les maraudeurs) entre 35 et 44 ans.

L'écart d'âge entre la population masculine et féminine est généralement faible : c'est chez les mineurs qu'il est le plus important (avec 5 points de pourcentage d'écart entre la part d'hommes ayant un âge estimé de moins de 18 ans et la part de femmes du même âge), et chez les plus de 70 ans qu'il est le plus faible (1 point de pourcentage)⁸³ (voir Graphique 16).

Une population à première vue plus âgée que la population sans-abri parisienne enquêtée par ailleurs

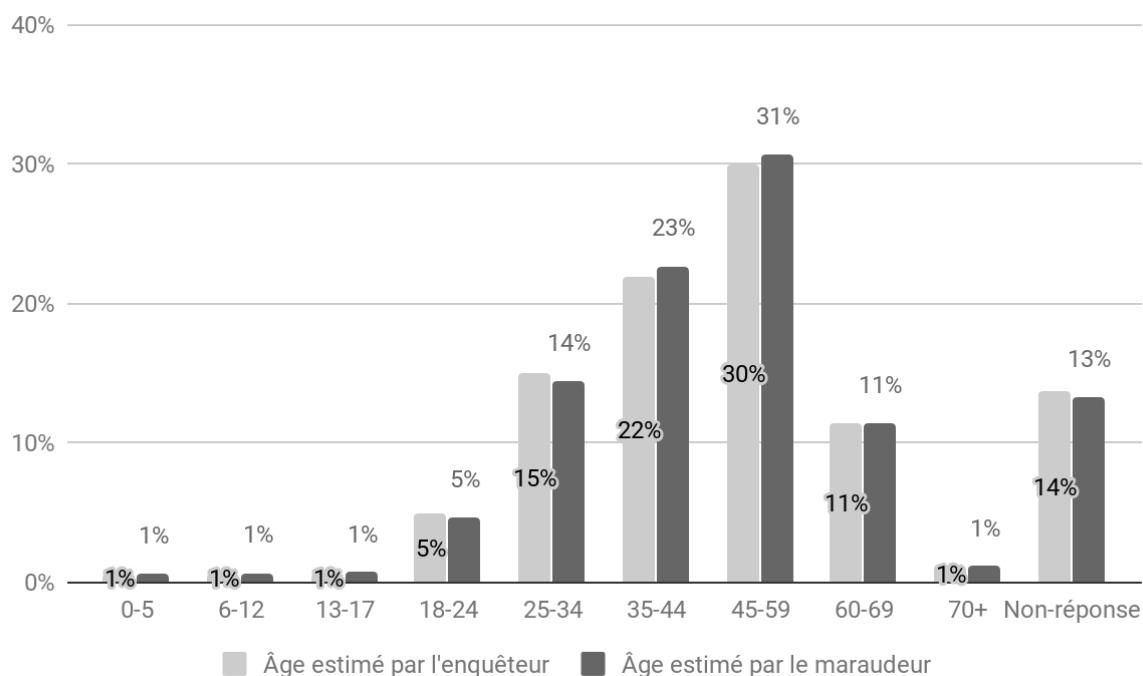
La figure 3 montre l'âge estimé par le maraudeur et l'enquêteur des personnes présentes au moment de l'observation, dans des groupes de 1 à 10 individus. La distribution des

⁸² Il s'agit de l'âge estimé par le maraudeur. Le taux de non-réponse à cette question est égal à 14%.

⁸³ La non-réponse à la question de l'âge estimé par les maraudeurs s'élève à 14%.

observations selon les classes d'âge est analogue. Les deux groupes les plus représentés sont les 35-44 ans et les 45-59 ans, qui représentent selon les enquêteurs comme les maraudeurs un peu plus de la moitié de la population présente dans des groupes comptant entre un et dix individus.

Figure 3 - Structure par tranche d'âge de la population observée à la rue (hors grands groupes), d'après les estimations des enquêteurs et des maraudeurs



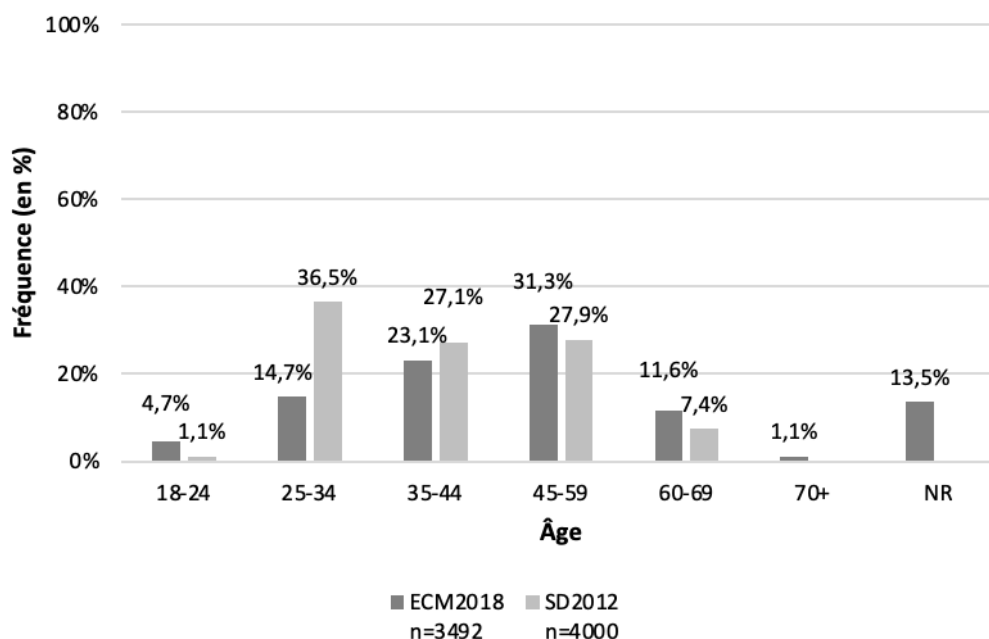
Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018

Champ : Personnes présentes appartenant à un groupe de moins de 11 personnes et dont le sexe a été renseigné lors de la collecte des données

Note de lecture : Dans 1% des cas, les enquêteurs et les maraudeurs ont estimé que les personnes étaient âgées de cinq ans ou moins.

La population majeure observée dans l'ECM semble relativement plus âgée que celle enquêtée dans l'enquête SD 2012, où les individus enquêtés, rappelons-le, déclarent leur âge. Ainsi, plus de quatre personnes sur dix (44,0 %) auraient 45 ans ou plus d'après les maraudeurs, alors que seulement un tiers (35,3 %) des personnes sans abri enquêtées dans SD 2012 appartiennent à cette tranche d'âge (Figure 4).

Figure 4 - L'âge de la population adulte sans-abri dans l'enquête SD 2012 et à la rue l'ECM



Sources : Enquête SD 2012 (INSEE) / Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ :

- SD 2012 : personnes adultes francophones (i.e. ayant été capables de répondre directement en français à l'enquêteur sans l'intermédiaire d'un interprète) sans abri (i.e. ayant dormi la veille dans un abri de fortune, un lieu public, la rue ou un accueil de nuit sans possibilité de couchage) ayant eu recours au moins une fois entre le 23 janvier et le 3 mars 2012 à un service d'hébergement ou de distribution de repas parmi les 260 structures (hors hébergements du dispositif national d'accueil) de l'échantillon situées à Paris, en petite couronne et dans les Yvelines. Une personne est dite sans-domicile si elle a passé la nuit précédent l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation (on parle alors de sans-abri), y compris les haltes de nuit qui leur offrent un abri (chaleur, café, etc.) mais qui ne sont pas équipées pour y dormir ou dans un service d'hébergement (hôtel ou logement géré par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid).

- ECM : personnes présentes dans l'espace public appartenant à un groupe comptant 1 à 10 personnes et dont le sexe a pu être identifié comme masculin ou féminin lors de la collecte des données.

Note de lecture : 17,1% des personnes ayant dormi la veille dans un service d'hébergement ou un lieu non prévu pour l'habitation dans l'agglomération parisienne ont entre 18 et 24 ans selon l'enquête SD ; 4,7% des personnes en situation de rue, visibles à la rue en journée dans l'espace public parisien ont entre 18 et 24 ans, selon l'ECM.

D'autre part, lors de la Nuit de la Solidarité 2019, 16% des personnes dont l'âge est renseigné (soit 63% de la population enquêtée) ont moins de 25 ans (mineurs inclus), soit le double de celles observées dans l'ECM (8%)⁸⁴. La population dans l'ECM semble donc plus âgée que la population sans-abri investiguées dans ces deux autres enquêtes.

⁸⁴ Dans La Nuit de La Solidarité 2018, les autres classes d'âge sont « de 25 à 54 ans », « de 55 à 70 ans » et « plus de 70 ans ». En dehors de la classe « plus de 70 ans », les classes sont différentes de celles utilisées dans l'ECM. La comparaison de l'âge des personnes entre les deux enquêtes ne peut ainsi être faite plus finement.

Analyse thématique : les mineurs et les personnes du troisième âge : comment se regroupent-ils à la rue ?

Afin d'analyser les regroupements et la géographie de ces regroupements à la rue en fonction de l'âge des membres du groupe, on a regroupé les individus présents en classes d'âges moins nombreuses :

- Les mineurs (minorité légale *i.e.* moins de 18 ans) : ils sont 69 et constituent un ensemble de 132 personnes en groupes d'une à six personnes (3,5 personnes par groupe en moyenne) ;
- Les jeunes, de 19 à 34 ans ;
- Les personnes à la rue d'âge moyen, de 35 à 69 ans, qui sont la classe la plus représentée ;
- Et enfin les personnes âgées à la rue, dont l'âge estimé excède les 70 ans : ils sont 39 à la rue, réunis dans un ensemble de 44 personnes en groupes de 1 à 4 personnes (en moyenne 1,1 personne par groupe).

Les classes d'âge « Jeune » et « Age moyen » comptabilisent la majorité de la population observée : les groupes comprenant uniquement des membres de ces deux classes sont majoritaires, et nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux plus « vulnérables » à la rue, selon une acception directement prise en compte dans le vocabulaire et l'action des maraudes. Quels types de groupes forment les mineurs à la rue mais aussi les personnes très âgées ? Comment se regroupent-ils et quelles hypothèses peuvent être formulées sur leur utilisation de la rue ?

Tout d'abord, le faible nombre de membres des classes d'âges « Mineur » (n=69) et « Vieux » (n=39) peut mener à deux conclusions différentes. On peut estimer que les dispositifs spécialisés à l'écart des plus vulnérables à la rue sont efficaces, et que les procédures de mise à l'abri fonctionnent : les vieux et les très jeunes (ainsi que leurs familles) sont plus systématiquement hébergés, de manière plus stable et efficace, en raison même de leur âge. On peut aussi faire l'hypothèse que ces publics plus vulnérables à la rue ont davantage tendance à se camoufler, s'isoler et se rendre invisibles des passants et des éventuelles menaces de violence : cela pourrait expliquer qu'ils ont peu été observés au cours de l'ECM. L'explication n'est pas nécessairement exclusive de la précédente, car ces comportements de dissimulation peuvent aussi être développés pour échapper à l'action des maraudes elles-mêmes. On peut par exemple supposer que, sachant que l'intervention des maraudes se portera volontiers sur les plus jeunes, des adultes accompagnant de jeunes enfants et ne souhaitant pas être pris en charge par des maraudes peuvent chercher à rendre leur présence à la rue le plus discrète possible.

Les 69 mineurs observés dans l'ECM l'ont été au sein d'un ensemble de 132 personnes au total, assemblées dans des groupes de 1 à 6 personnes (de 3,5 membres en moyenne). Dans 9 cas, le ou la mineure observée est seul-e, et un groupe de 6 mineurs sans personne majeure présente en son sein a également été repéré. L'ensemble de ces individus observés comme isolés ou en groupes de mineur-e-s isolé-e-s ont tous un âge estimé par le maraudeur entre 13 et 17 ans, ce sont donc des adolescents, sur l'âge desquels le binôme a pu avoir des désaccords. Les mineurs à la rue ont surtout été observés dans les quartiers denses et commerçants du centre et du nord de Paris, comme celui des Halles ou de la Goutte d'Or. L'effectif total peut cependant sembler faible, par rapport à la publicité donnée à certains groupes d'enfants et d'adolescents à la rue, notamment dans certains quartiers populaires. Rappelons que l'observation s'est faite la journée, aux heures d'ouverture des établissements scolaires ; que le compte des mineurs est établi à l'exclusion des grands groupes, et donc des campements de migrants dans lesquels les effectifs de mineur-e-s et leur proportion pourraient être plus importants ; que les enquêteurs n'ont vraisemblablement pas observé ou pris en compte comme étant « à la rue » des attroupements de jeunes (dont des mineurs) dans des halls ou au pied d'immeubles.

Les 54 mineur-e-s (=69-9-6) restants, visibles dans un ensemble de 117 (=132-15) personnes, se trouvent dans des groupes de 2 à 5 personnes mêlant mineurs (y compris eux-mêmes) et majeur(s). On peut présumer que ces groupes sont ceux que les services d'assistance qualifieraient de « familles », auprès desquelles n'intervient en propre mais ponctuellement qu'une seule maraude (l'UASA). Si le nombre de familles à la rue aurait fortement baissé ces dernières années suite aux mises à l'abri opérées par l'UASA⁸⁵, qui sont ces familles qui restent à la rue ?

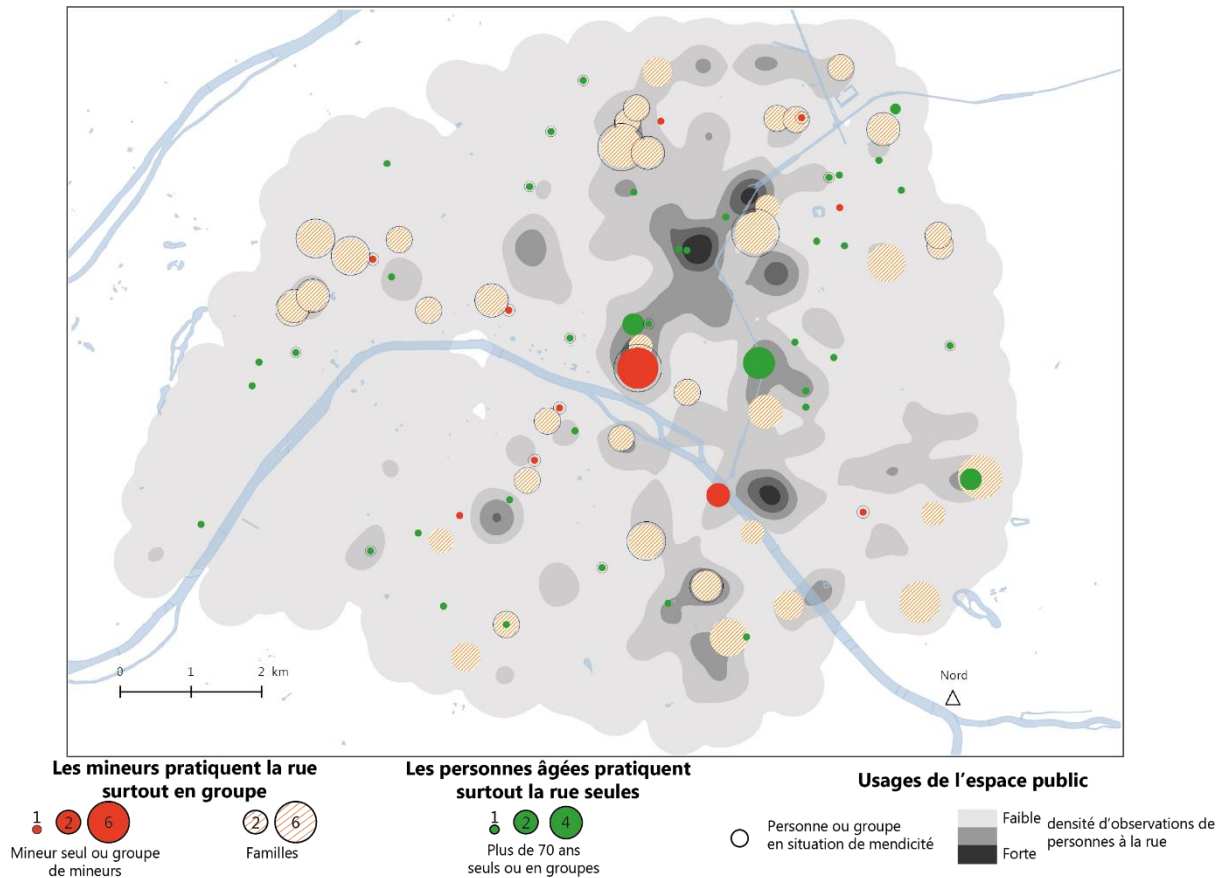
La mendicité est l'activité la plus fréquente des mineurs : 38 d'entre eux, qui appartiennent à 22 groupes distincts, sont observés en train de mendier. Parmi les 23 restants, cinq pratiquent une autre activité économique ou de survie à la rue (vente à la sauvette, glanage...). Au moins un membre de la famille mendie dans 27 familles sur les 39 observées. Ces familles en mendicité ont surtout été observées dans les zones commerciales et touristiques de l'ouest et du centre parisien, dans des zones par ailleurs denses en personnes à la rue, où l'on a aussi observé des mineurs isolés (voir Carte 23 ci-

⁸⁵ Les informations sur l'évolution du nombre de familles à la rue sont un ressenti des maraudeurs rencontrés (voir partie 3 du présent rapport pour plus de détails sur ces rencontres) ainsi que des coordinateurs des maraudes. Ceci dit, les demandes d'hébergement de familles faites au 115 ne cessent d'augmenter, comme les « demandes non-pourvues » (de familles parvenant à joindre l'opérateur mais obtenant une réponse négative à leur demande d'hébergement).

dessous). Les commentaires des observateurs laissent penser que certaines de ces activités de mendicité relèvent de groupes plus larges (proximité des localisations, signes distinctifs communs) : on pourrait alors se demander si les mineurs isolés vus en train de mendier à proximité – mais isolément – de groupes décrits comme des familles, et présentant des signes de ressemblance avec elles, ne leur seraient pas liés.

Dans la moitié est de Paris, les groupes comprenant des mineurs et des majeurs observés sont moins souvent observés en train de mendier, et plus souvent décrits comme se trouvant sur leur lieu de vie, parfois localisé dans des sites dangereux tels que les talus du périphérique. Dans ce cas, ces « familles » sont plus souvent à l'écart des zones d'importantes densités de personnes à la rue, mais aussi des mineurs vus seuls à la rue, contrairement aux situations de la moitié ouest, comme on peut le voir sur la Carte 23. Elles semblent plus à l'écart des dispositifs d'assistance et de mise à l'abri, ce qui pourrait donner du crédit à l'idée que certains adultes membres des « familles » (adultes avec mineurs) cherchent à se tenir à l'écart de zones dans lesquelles, très visibles, les mineurs qui les accompagnent pourraient susciter l'intervention de maraudes et services sociaux divers.

Carte 23 - Les individus vulnérables à la rue : les mineurs et enfants sont vus en groupe, tandis que les personnes âgées sont plutôt seules



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations de personnes présentes à la rue, ayant un âge estimé par le maraudeur inférieur à 18 ans (n=69), supérieur à 70 ans (n=39) ou en familles (n=132, y compris les mineurs), géolocalisées à l'adresse et surimposées aux courbes de densité des personnes présentes observées au cours de l'enquête (n=3 561). Ici on définit comme famille tout groupe comprenant à la fois des membres mineurs et majeurs, selon l'estimation d'âge du maraudeur.

Fond de carte : le fond de carte a ici été réduit aux cours d'eau (source : IGN) afin de limiter plus encore toutes possibilités de localisation des observations réalisées.

Seules 39 personnes pour lesquelles le maraudeur a estimé qu'elles avaient plus de 70 ans ont été observées le jour de l'enquête. Selon la littérature sur le sujet, les personnes âgées sans domicile vivaient dans des conditions d'hébergement plus favorables⁸⁶. Les résultats de l'enquête nous donnent à voir une population âgée à la rue qui est assez intégralement répartie dans Paris, surtout seule (87% contre 65% à l'échelle de l'ensemble de la population présente). Les personnes âgées à la rue sont plutôt à l'écart des zones où l'on

⁸⁶ Marie Loison-Leruste, Marie Arnaud et Benoît Roullin, *Les personnes de 50 ans ou plus utilisant des services d'hébergement et de distribution de repas pour sans-domicile*, Rapport pour l'ONPES, 2015, 223 p.

observe de fortes concentrations de personnes, et notamment le centre de Paris, sauf lorsqu'elles sont en groupes (voir sur la Carte 23 ci-dessus).

Seulement trois groupes de deux à dix personnes âgées de plus de 70 ans ont été observés. On aurait pu s'attendre à ce que les personnes âgées à la rue se regroupent avec des personnes plus jeunes, afin de s'assurer une certaine protection, ce qui expliquerait le fait qu'on les observe dans des lieux centraux plus fréquentés. Ce n'est cependant le cas que d'un seul groupe observé, dans lequel une femme âgée a été vue avec des individus plus jeunes, en train de récupérer de la nourriture dans les poubelles d'un supermarché. Les deux autres groupes de personnes âgées rassemblent des individus d'âges plus homogènes, qui peuvent paraître en couple ou en sociabilité, entre compagnons de boisson. Aucun de ces groupes ne mendie au moment de l'observation.

Les accords et les désaccords dans l'estimation de l'âge entre maraudeurs et enquêteurs

Un accord général de façade ?

Il n'aurait pas été surprenant de constater que les estimations de l'âge faites par les enquêteurs, moins qualifiés dans ce domaine que les maraudeurs, fussent différentes de celles effectuées par ces derniers. On pouvait s'attendre d'une part à ce que les enquêteurs voient *dans l'ensemble* une population plus âgée que les maraudeurs, spécialistes à même de tenir compte du vieillissement prématuré des personnes à la rue ; d'autre part et de façon complémentaire, à ce que les enquêteurs voient des personnes dans la force de l'âge, selon eux plus âgées qu'elles ne le paraissent d'après les maraudeurs, capables de reconnaître l'âge « véritable » sous les traits d'un vieillissement lié aux conditions de vie à la rue de certains individus⁸⁷.

Or, la représentation des résultats dans la figure ci-dessous montre que les enquêteurs et les maraudeurs ont établi des estimations d'âge extrêmement similaires dans l'ensemble. Elle ne fait cependant pas apparaître les désaccords entre juges, lorsqu'il y en a eu. Ce graphique inclut en effet les estimations d'âges qu'ont réalisées les enquêteurs et maraudeurs à propos de toutes les personnes qu'ils ont observées en groupes de moins de 11 personnes, à savoir des femmes, des hommes, une personne jugée d'un sexe « autre »,

⁸⁷ Le vieillissement accéléré des sans-abri est un lieu commun de la littérature produite par les soignants nanterrois ayant officié dans les années 1980 et au début des années 1990 au sein de la consultation, ouverte en 1984 pour les clochards au sein du Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) par le Dr. Patrick Henry - un des contributeurs de cette littérature, en compagnie, notamment, de Patrick Declerck, Xavier Emmanuelli, Odile Gaslonde ou encore Jacques Hassin.

et des personnes dont le sexe n'est pas déterminé dans les données, que les personnes n'aient pas été assez visibles pour que cette information soit déterminée, qu'il se soit avéré impossible de leur affecter un sexe, même si les équipes d'enquête ont pu les observer. Pour toutes ces personnes, il est arrivé que l'information portant sur l'âge ne soit pas non plus renseignée, les équipes d'enquête ayant déclaré ne pas savoir se prononcer à ce sujet, tout en observant la personne, ou bien être dans l'incapacité d'estimer cet âge faute (comme pour le sexe) d'une visibilité suffisante pour mener l'observation en détail. Si les avis des enquêteurs et des maraudeurs paraissent aussi concordants sur l'ensemble de cette population, cela peut-il cacher des désaccords au cas par cas qui se compensent sur l'ensemble de la population, par exemple entre les femmes et les hommes observés ? Et quel est le sens de ces éventuels désaccords ?

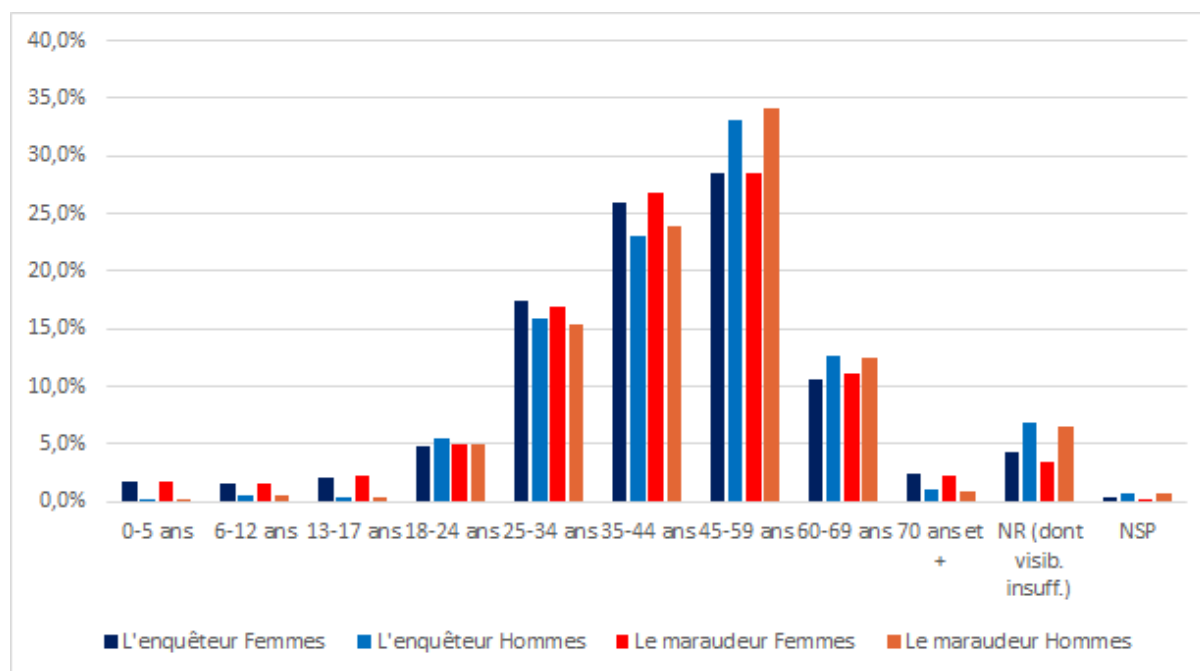
Avertissement au lecteur : nous allons montrer, dans les pages à venir, plutôt fastidieuses à lire, que la surface d'accord dans l'appréciation de l'âge entre le maraudeur et l'enquêteur est extrêmement large, plus étendue que nous imaginions. Nous y voyons un signe supplémentaire que la collaboration entre maraudeurs et enquêteurs se présente, le plus souvent, comme une observation réfléchie et partagée, ainsi que nous l'espérons (voir la partie « Méthodologie et mise en œuvre du dispositif d'enquête »). Ceci étant précisé, le lecteur peut reprendre le fil du rapport au début de la partie suivante, « Trois approches... ».

La répartition des classes d'âge selon le sexe, par les maraudeurs et par les enquêteurs : une distribution très analogue (premier test)

Pour répondre à la première question, on peut restreindre l'approche aux observations qui paraissent avoir été les plus simples à mener (celles où il a été possible de déterminer *in fine* le sexe des personnes et de les classer comme femmes ou hommes), et de regarder si les estimations des enquêteurs et des maraudeurs, à propos des femmes ou des hommes, n'indiquent pas quelque discordance plus marquée.

La question est ici : lorsque l'on examine la répartition des âges au sein de la population des femmes observées en groupes de 1 à 10 personnes d'un côté, et au sein de la population des hommes dans ces mêmes groupes, les avis des enquêteurs et des maraudeurs sur les âges paraissent-ils aussi concordants que sur la Figure 5 ? On pourrait s'attendre par exemple à ce que les enquêteurs voient les femmes plus âgées que les maraudeurs, la vie à la rue les vieillissant et les rendant méconnaissables.

Figure 5 - Structure par tranche d'âge de la population observée à la rue (hors grands groupes) selon le sexe, d'après les estimations des enquêteurs et des maraudeurs



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Femmes et hommes observés en situation de rue dans des groupes de 1 à 10 personnes dans l'espace public parisien.

Note de lecture : Bâtons bleus : estimation de l'âge des personnes observées par l'enquêteur / Bâtons rouges : estimation de l'âge des personnes observées par le maraudeur. Dans les deux cas : 1er bâton = âge estimé des femmes observées / 2nd bâton = âge estimé des hommes observés. Ainsi, les enquêteurs ont estimé que 25,9% des femmes observées avaient entre 35 et 44 ans, alors que les maraudeurs rendaient ce même avis pour 26,8% de celles-ci (comparaison du premier bâton bleu et du premier bâton rouge pour la tranche d'âge 35-44).

À la question précédente, le graphique ci-dessus apporte une réponse positive : visuellement, ce graphique-ci ne nous pousse pas à faire l'hypothèse que les enquêteurs et les maraudeurs auraient émis des avis particulièrement discordants sur l'âge, particulièrement des femmes, avec des divergences qui auraient pu se compenser dans les effectifs recensés, par tranche d'âge, dans la population d'ensemble. Néanmoins, même si l'on observe que, dans une tranche d'âge donnée, enquêteurs et maraudeurs ont classé aussi souvent les uns que les autres des personnes observées dans des groupes de 1 à 10 personnes, cela ne signifie toujours pas qu'observation par observation, ils soient tombés d'accord.

Dans une très grande majorité des cas, les estimations du maraudeur et de l'enquêteur sont identiques

Ce que l'on aimerait évaluer, ce n'est pas – ou pas seulement – un niveau global d'accord ou de désaccord, mesurable sur la masse démographique d'ensemble. Autrement dit, on ne se demande pas seulement si les enquêteurs et les maraudeurs ont concouru, en estimant les âges des hommes et des femmes qu'ils ont observés ensemble, à décrire une population ayant la même *structure* d'âge. On voudrait aussi savoir si, pour chaque observation considérée séparément des autres, il y a eu accord ou désaccord sur l'estimation de l'âge de la personne.

Ci-dessous, le Tableau 11 montre combien de fois les maraudeurs et les enquêteurs ont émis des avis divergents quant à l'âge des personnes observées hors grands groupes, selon le sexe de celles-ci. Sur les lignes « -2 » et « -1 », on lit le nombre de fois et la part de la population pour lesquels les maraudeurs ont estimé un âge respectivement 2 ou 1 tranches d'âge au-dessous de leur(s) enquêteur(s) coéquipier(s) ; « 2 » et « 1 » signifient que l'on est dans le scénario inverse, celui où les maraudeurs ont estimé l'âge de la personne observée 2 ou 1 tranches d'âge au-dessus de l'enquêteur ; la ligne « 0 » rassemble, enfin, les observations pour lesquelles enquêteurs et maraudeurs, sur une observation donnée, sont tombés d'accord sur la tranche d'âge de la personne dont ils ont décrit la situation.

Tableau 11 - Accords et désaccords d'estimation entre enquêteurs et maraudeurs sur l'âge des personnes observées au sein de groupes de 1 à 10 personnes : quelle tranche d'âge choisit le maraudeur par rapport à l'enquêteur ?

	Ensemble de la population		Femmes		Hommes		Ensemble de la population		Femmes		Hommes	
Écart*	342	10,4%	38	6,7%	304	11,2%						
-2	8	0,2%	2	0,4%	6	0,2%	8	0,3%	2	0,4%	6	0,2%
-1	194	5,9%	45	8%	149	5,5%	194	6,6%	45	8,6%	149	6,2%
0	2 484	75,6%	422	75%	2 062	75,8%	2 484	84,4%	422	80,4%	2 062	85,3%
1	253	7,7%	55	9,8%	198	7,3%	253	8,6%	55	10,5%	198	8,2%
2	4	0,1%	1	0,2%	3	0,1%	4	0,1%	1	0,2%	3	0,1%
Total	3 285	100,0%	563	100,0%	2 722	100,0%	2 943	100,0%	525	100,0%	2 418	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Côté gauche du tableau : Hommes et femmes en situation de rue observés dans des groupes de 1 à 10 personnes (n=3 285) / Côté droit du tableau : Hommes et femmes en situation de rue observés dans des groupes de 1 à 10 personnes et pour lesquels l'enquêteur et le maraudeur ont indiqué une tranche d'âge estimée, si bien qu'un écart entre les estimations est calculable (n=2 943).

Note de lecture : Sur l'ensemble de la population des femmes et des hommes observés en situation de rue dans des groupes de moins de 11 personnes, dans 342 cas, ni l'enquêteur ni le maraudeur n'ont estimé l'âge de la personne dont ils décrivaient la situation. Dans ces cas, au moins l'un des deux membres du binôme d'enquête a répondu « NSP », ou n'a rien répondu, ou a indiqué que l'âge était impossible à estimer étant donné l'insuffisante visibilité. Ces cas représentent 10,4% des observations de personnes en groupes de moins de 11 personnes. Sur l'ensemble de ces mêmes observations, 2 femmes (soit 0,4% des observations) sont placées par des maraudeurs deux tranches d'âge au-dessous de l'estimation que font les enquêteurs des mêmes situations.

Note : * Écart d'appréciation impossible à déterminer.

Premier résultat global qui ressort de ce tableau, que laissait présager la lecture des deux derniers graphiques : dans une large majorité de cas, enquêteurs et maraudeurs opèrent le même classement. Cela arrive 2 484 fois, soit 75,6% des cas sur 3 285 grilles remplies pour des femmes et des hommes en situation de rue dans des groupes de moins de 11 personnes ; ou encore 2 484 fois, soit 84,4% des cas sur les 2 943 grilles où l'enquêteur et le maraudeur ont indiqué une réponse pour l'âge estimé de la personne observée dans ce type de groupe. Dans tous ces cas, pour une personne donnée, enquêteurs et maraudeurs choisissent d'indiquer la même tranche d'âge. Cet accord, très prédominant dans les observations réalisées conjointement, est vérifié pour les deux sexes même si, dans la population de périmètre plus réduit (hors observations où l'âge n'est pas indiqué, n=2 943), cela arrive un peu moins souvent pour les femmes (80,4% d'entre elles) que pour les hommes (85,3%).

Des désaccords qui ne vont pas dans le sens attendu d'une surestimation de l'âge par les enquêteurs, par rapport aux maraudeurs

Ce consensus très fréquent au sein des équipes d'enquête n'empêche pas que la discordance intervienne tout de même. Dans 15,6% des observations, soit environ une fois sur six ou sept, lorsqu'une grille d'observation est remplie, enquêteurs et maraudeurs ne tombent pas d'accord. Dans 6,9% (=6,6%+0,3%) des cas où maraudeurs et enquêteurs ont

donné une réponse sur l'âge estimé, les maraudeurs placent cette réponse une ou deux tranches d'âge au-dessous de celle que choisissent les enquêteurs ; et dans 8,7% (=8,6%+0,1%) des cas, c'est l'inverse.

En outre, on s'aperçoit que, pour une population donnée (population d'ensemble, femmes, hommes, *i.e.* pour chaque colonne du tableau, dans ses parties droite comme gauche), la fréquence des cas où l'estimation du maraudeur indique un âge supérieur à celui que donne l'enquêteur est plus importante que celle où le maraudeur vise au-dessous de l'enquêteur. Examinons la population la plus réduite ($n=2\ 943$, population excluant les grilles d'observation où au moins un des membres de l'équipe d'enquête n'a pas donné de réponse sur l'âge). Au sein de cette population, c'est par exemple dans 6,4% (=0,2%+6,2%) des observations d'hommes au sein de groupes de moins de 11 personnes, que les maraudeurs indiquent un âge situé deux ou une tranche d'âge au-dessous de celle que choisissent les enquêteurs, alors que la situation inverse intervient pour 8,3% (=8,2%+0,1%) de ces mêmes grilles remplies concernant ces hommes. Dans les interactions au sein des équipes d'enquête, les maraudeurs et les enquêteurs expriment des avis discordants dans les deux sens, et plus souvent même, les maraudeurs « vieillissent » les personnes observées, c'est-à-dire leur attribuent un âge relativement élevé par rapport à l'opinion que s'en font les enquêteurs. L'hypothèse selon laquelle le regard exercé des maraudeurs, habitués à déceler le « vrai » âge en faisant la part du vieillissement précoce que peut engendrer la vie à la rue sur l'apparence physique, pourrait très souvent corriger une surestimation de l'âge par les enquêteurs inexpérimentés en la matière semble donc ne pas tenir.

Ce résultat est-il indifférent au fait que les maraudeurs connaissent ou non les personnes dont ils décrivent la situation avec les enquêteurs ? Si l'on veut tester encore la (non)pertinence de l'hypothèse selon laquelle les maraudeurs savent détecter un âge plus jeune sous le vieillissement apparent que produit la vie à la rue, on peut examiner les éventuelles différences d'évaluation des âges par les enquêteurs et maraudeurs selon qu'ils observent une personne connue ou non du maraudeur. Dans les cas où la personne observée est connue du maraudeur, on peut s'attendre à voir jouer deux mécanismes, et ce d'autant plus que la personne est mieux connue. En premier lieu, on peut supposer que, le maraudeur informant l'enquêteur de cette connaissance, très souvent ce dernier a tendance à se ranger à son avis, donnant alors la même réponse concernant l'âge. Second phénomène dont on peut faire l'hypothèse : si le maraudeur est un expert qui sait estimer l'âge « vrai » en rajeunissant les personnes portant précocement les stigmates de la rue, dans les cas où la personne rencontrée est inconnue de lui, on pourrait trouver des discordances relativement fréquentes où le maraudeur estime un âge plus bas que celui qu'indique l'enquêteur.

Tableau 12 - Accords et désaccords d'estimation entre enquêteurs et maraudeurs sur l'âge des personnes observées au sein de groupes de 1 à 10 personnes, selon le degré de connaissance que possède déjà le maraudeur de la situation observée

	De vue seulement		En accompagnement par d'autres acteurs		En accompagnement par sa maraude		En veille seulement		Non Renseigné		Ensemble des personnes connues à un titre ou un autre		Personne inconnue du maraudeur		Total	
-2	0	0%	0	0%	0	0%	1	0,5%	0	0%	1	0,2%	7	0,3%	8	0,3%
-1	8	8%	3	5,0%	6	3,7%	8	4,3%	1	1,0%	26	4,5%	168	7,1%	194	6,6%
0	84	84%	45	81,8%	140	87%	164	88,7%	78	90%	511	87,5%	1 973	83,6%	2 484	84,4%
1	8	8%	7	12,7%	15	9,3%	11	6%	3	3,0%	44	7,5%	209	8,9%	253	8,6%
2	0	0%	0	0%	0	0%	1	0,5%	1	1,0%	2	0,3%	2	0,1%	4	0,1%
Total	100	100%	55	100%	161	100%	185	100%	83	100%	584	100%	2 359	100%	2 943	100%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Hommes et femmes en situation de rue observés dans des groupes de 1 à 10 personnes et pour lesquels l'enquêteur et le maraudeur ont indiqué une tranche d'âge estimée, si bien qu'un écart entre les estimations est calculable (n=2 943).

Note de lecture : Parmi les personnes observées dans des groupes de moins de 11 personnes, pour lesquelles le maraudeur et l'enquêteur ont explicitement estimé un âge, 161 sont connues du maraudeur qui participe à l'observation parce qu'elles sont accompagnées par sa maraude. Dans ces cas-là, 87% des 161 observations mettent d'accord enquêteur et maraudeur sur la tranche d'âge de la personnes considérée, 3,7% des cas correspondent à une estimation de l'âge une tranche d'âge au-dessous de l'enquêteur par le maraudeur, et 9,3% des cas à une estimation inverse (estimation du maraudeur une tranche d'âge au-dessus de celle de l'enquêteur).

Le Tableau 12 montre que l'estimation des maraudeurs et des enquêteurs concorde plus souvent quand il s'agit d'estimer l'âge de personnes connues que de personnes inconnues du maraudeur (87,50% vs. 83,60%). Ceci semble aller dans le sens attendu d'une correction de l'estimation de l'enquêteur devant l'expertise locale du maraudeur d'autant plus que, lorsque les maraudeurs connaissent de plus près l'individu (en accompagnement ou en veille), l'accord semble plus franc que lorsqu'ils le connaissent de plus loin (de vue). On est ainsi fondé à penser que le maraudeur exerce une certaine autorité en face de personnes qu'il affirme connaître, puisqu'il serait capable de rallier les enquêteurs à son jugement.

Dans un contexte de moindre influence du maraudeur sur l'estimation de l'enquêteur, c'est-à-dire face à des individus que le maraudeur connaît mal ou ne connaît pas du tout, il n'est pas donc pas étonnant que des désaccords s'expriment plus fréquemment. Mais ils ne vont pas dans le sens attendu. Dans la plupart des cas de désaccords, les maraudeurs estiment l'âge plus élevé que ne le fait l'enquêteur, alors qu'on imaginait aux maraudeurs une propension à rajeunir les individus à la rue, fondée sur leur connaissance aiguisée du vieillissement précoce par la vie à la rue.

Ce qui est rassurant pour l'analyste, c'est qu'en situation de désaccord, les maraudeurs voient les individus plus âgés que les enquêteurs, en général, mais aussi quel que soit leur

niveau de connaissance préalable de l'individu. Cette estimation relativement haute de l'âge par les maraudeurs est plus marquée encore quand il s'agit de personnes connues que de personnes inconnues⁸⁸ : les désaccords que les enquêteurs se sentent alors obligés de signaler portent particulièrement sur des individus qu'ils imaginent plus vieux que les maraudeurs. Mais comment alors comprendre que les maraudeurs rajeunissent plus souvent les gens à la rue par rapport aux enquêteurs ?

Cette première exploration sera suivie, dans des travaux ultérieurs, par une analyse quantitative et qualitative des situations sur lesquelles s'expriment des désaccords d'âge. On pourra par exemple voir si des profils se dessinent, selon les éléments de description des personnes observées, pour les trois scénarios possibles : un âge estimé à parité, un âge estimé plus élevé par les maraudeurs/moins élevé par les enquêteurs, et un âge estimé moins élevé par les maraudeurs/plus élevé par les enquêteurs. Cette analyse plus approfondie permettra d'aller plus loin dans une analyse sociologique du travail de maraude, comme on l'amorce dans la troisième et dernière partie de ce rapport.

⁸⁸ $(44+2) / (26+1) > (209+2) / (168+7)$: nombre d'estimations d'un âge supérieur par les maraudeurs / nombre d'estimations d'un âge inférieur par les maraudeurs, respectivement pour les personnes observées connues et inconnues du maraudeur.

Trois approches des usages diurnes de l'espace public

Après avoir exposé quelques caractéristiques de la population à la rue en journée selon son profil socio-spatial, on étudie ici les usages de la rue observés lors de l'enquête. C'est une autre manière de qualifier des profils socio-spatiaux, en y intégrant la dimension des activités sociales à la rue, selon les espaces éventuellement spécifiques où elles se développent. Qui fait quoi, où, avec qui, et en interaction avec qui ?

Nous examinerons dans cette partie les usages de l'espace public de trois manières. La première approche, indirecte si l'on veut, consiste à décrire les espaces où sont observés les personnes à la rue. Il s'agit de comprendre l'intérêt que peuvent bien avoir les uns et les autres à se trouver là où ils se trouvent, avant même de rendre compte des activités qu'ils y exercent. L'hypothèse, écologiquement raisonnable, est que leurs activités ne sont pas indépendantes de l'environnement (et réciproquement). La deuxième approche consiste à décrire les activités des personnes à la rue dans les environnements où elles sont prises, que nous aurons au préalable tenter de caractériser. Dans le fil de la description de la population à la rue selon le sexe, qui a montré que les situations de rue concernaient en grande majorité des hommes, que les hommes et les femmes ne se répartissaient dans la ville ni ne se regroupaient de la même manière, qui a montré, en somme, l'intérêt de prendre en compte le sexe des personnes à la rue pour décrire différents aspects du sans-abrisme, nous tiendrons compte, d'emblée, du sexe des individus pour caractériser leurs usages de l'espace public.

Nous montrerons (première approche) que les hommes et les femmes s'inscrivent dans des environnements différents ou, plus précisément, que l'on rencontre davantage d'hommes à la rue aux alentours de services d'aide aux sans-domicile, et de femmes à la rue à côté de commerces notamment, là, plus généralement, où l'argent circule. Nous verrons ensuite (deuxième approche) que les hommes sont, plus que les femmes, engagés dans des sociabilités et observés dans des temps de pause, de façon nettement prononcée dans les environnements d'assistance qu'ils fréquentent distinctement, mais de façon également remarquable par ailleurs. De leur côté, les femmes sont, plus que les hommes, décrites au travail, en train de mendier en particulier, de façon ostensible dans le voisinage des commerces et dans les lieux où l'argent change de main, mais également de façon plus marquée que les hommes dans les autres environnements. Ces écarts entre les environnements et les activités fréquentés et exercés par les hommes et les femmes à la rue, et la cohérence des associations entre environnement et activités dans lesquels sont engagés les hommes et les femmes nous invitent à examiner, selon une troisième approche, que l'on pourrait dire thématique, les usages diurnes de l'espace public.

Comment peut-on, compte-tenu des environnements privilégiés où elles s'exercent et des personnes qui s'y engagent, caractériser les activités qui consistent, la journée, à gagner sa vie dans l'espace public ? Comment peut-on, de la même manière, caractériser les autres activités des personnes à la rue, que l'on peut qualifier provisoirement et relativement aux activités économiques, et dans le cadre d'une économie des expédients⁸⁹ de moment de pause ou de relâchement dans la survie ?

Dans quels espaces observe-t-on des personnes à la rue ?

Commençons par examiner les espaces où se trouvent les personnes à la rue au moment de l'enquête. L'ECM permet d'aborder cette question de différentes manières et notamment, comme nous allons le voir, en considérant le type d'espace public où sont repérés les individus, et l'insertion dans un environnement représentant un certain intérêt pour des personnes sans-domicile.

Les hommes et les femmes sont surtout signalés « dans la rue », mais les femmes s'y trouvent plus souvent que les hommes, que l'on repère plus fréquemment dans des espaces verts

Commençons par examiner le type d'espace public où les 3 561 individus présents, hors grands groupes, ont été observés⁹⁰. La grande majorité (68,3%, 71,6% lorsque les réponses non renseignées sont exclues) des personnes sont signalées « dans la rue » (selon la modalité d'observation proposée). Ce sont ensuite les squares, parc et jardins qui rassemblent le plus d'observations (16,3%). Les hommes et les femmes sont inégalement repérés précisément dans ces espaces (la rue et les squares, parc et jardins) – et non dans les gares, quais, tunnels, cimetières ou autres lieux, où leur présence relative est semblable. Les femmes sont plus souvent « dans la rue » que les hommes (82,2% vs. 70,3%). En revanche les hommes sont repérés plus fréquemment que les femmes dans un square, un parc, ou un jardin (19,0% vs. 7,5%). C'est ce que montre le Tableau 13.

Différenciée selon le sexe, l'occupation des espaces publics semble se traduire aussi en matière d'utilisation des équipements publics et du mobilier urbain (Tableau 14) : les

⁸⁹ Kim Hopper, Ezra Susser et Sarah Conover, « Economies of Makeshift: Deindustrialization and Homelessness In New York City », *Urban Anthropology and Studies of Cultural Systems and World Economic Development*, 1985, vol. 14, 1/3, p. 183-236.

⁹⁰ Réponse à la question n° 13 « L'individu est-il vu dans ... ? : Rue / Square, parc, jardin / Gare / Cimetière / Quai / Tunnel / Autre : ... » Cette question est examinée en détail ultérieurement. L'observation a été consignée dans 95,3% des cas.

femmes, plus souvent observées à la rue, le sont aussi sur le trottoir – où elles sont plus fréquemment assises (une fois sur deux) que les hommes (une fois sur trois) ; les hommes, plus souvent dans les parcs et jardins, occupent plus fréquemment un banc ou une assise publique.

Il semble que les femmes, telles que décrites et comptées dans l'ECM, sont à la fois relativement plus visibles que les hommes par leur position plus fréquente dans la rue (la rue à proprement parler, par différence par exemple avec les parcs et jardins), mais moins visibles globalement, du fait de leur effectif beaucoup plus faible.

Ces conditions d'occupation, d'installation et de visibilité différenciée des hommes et des femmes sont étonnantes. Comment comprendre que les femmes, plus souvent à la rue, sur le trottoir et même assises à même le sol, soient ainsi, la journée, plus exposées que les hommes, au tout venant⁹¹, bien ou mal intentionné, alors que l'assistance secourt en priorité les femmes par rapport aux hommes, au motif notamment des dangers encourus en l'absence de logement ?

Tableau 13 - Type d'espace public occupé selon le sexe parmi les personnes présentes à la rue (hors grands groupes)

Type d'espace public occupé	Sexe						Total	
	Homme		Femme		Non renseigné			
Rue	1 913	70,3%	463	82,2%	55	19,9%	2 431	68,3%
Square / Parc / Jardin	518	19%	42	7,5%	22	8%	582	16,3%
Gare	50	1,8%	15	2,7%	2	0,7%	67	1,9%
Quai	39	1,4%	0	0%	9	3,3%	48	1,3%
Tunnel	16	0,6%	3	0,5%	3	1,1%	22	0,6%
Cimetière	1	0%	0	0%	0	0%	1	0%
Autre	184	6,8%	40	7,1%	20	7,2%	244	6,9%
Non renseigné	1	0%	0	0%	165	59,8%	166	4,7%
Total	2 722	100,0%	563	100,0%	276	100,0%	3 561	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes à la rue appartenant à un groupe de moins de 11 personnes, soit 3 561 personnes enquêtées, à propos desquelles on dispose d'informations sur le sexe (pour 3 284 d'entre elles) et sur le type de lieu occupé (pour 3 395 d'entre elles).

Note de lecture : 70,3% des hommes dont la situation est enregistrée dans l'ECM au sein de groupes de 1 à 10 personnes se trouvent dans la rue. C'est le cas de 82,2% des femmes présentes dans les espaces publics parcourus par l'enquête et faisant partie de groupes de même taille.

Notes :

- Le sexe d'une personne a été renseigné « Autre ». Pour simplifier les analyses, cette personne a été classée parmi les non-répondants. Parmi ces derniers (soit 275 personnes), le sexe n'a pas pu être déterminé par manque de visibilité (83), par manque d'éléments permettant aux enquêteurs-maraudeurs de trancher (10), par un refus de répondre (1), ou bien la question n'a pas été renseignée, sans autre indication de la raison qui pourrait expliquer cette non-réponse (181).

⁹¹ Une des hypothèses que l'on pourrait avancer à ce sujet est le fait que les flux de passants sur le trottoir pourraient apporter plus de protection et d'aide aux femmes que ne le ferait un espace plus isolé et caché des regards.

- Parmi les types de lieux occupés, la catégorie « Autre » regroupe les gares, les quais, les tunnels, les cimetières et les autres types de lieux.
- Le type de lieu occupé n'a pas été renseigné pour un homme.

Tableau 14 - Les équipements publics occupés selon le sexe

Position	Sexe						Total (n=3561)		p-valeur (test du chi- 2 ou test exact de Fisher, selon les effectifs)
	Homme (n=2722)		Femme (n=563)		Non renseigné (n=276)				
Trottoir	1 291	47,4%	338	60%	31	11,2%	1 660	46,6%	<0,001
Banc, siège public	662	24,3%	51	9,1%	11	4%	724	20,3%	<0,001
Renforcement de porte, porche	170	6,2%	33	5,9%	12	4,3%	215	6%	0,731 (n.s.)
Muret, promontoire	143	5,3%	36	6,4%	1	0,4%	180	5,1%	0,278 (n.s.)
Pelouse	83	3%	7	1,2%	10	3,6%	100	2,8%	0,017
Arrêt de bus, tram	66	2,4%	12	2,1%	4	1,4%	82	2,3%	0,677 (n.s.)
Escalier, escalator	35	1,3%	12	2,1%	2	0,7%	49	1,4%	0,124 (n.s.)
Bouche de chaleur	16	0,6%	2	0%	0	0%	18	0,5%	
Autre	346	12,7%	90	16%	37	13,4%	473	13,3%	0,037
Non renseigné	19	0,7%	5	0,9%	14	4,7%	38	1,1%	

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018

Champ : Personnes présentes à la rue appartenant à un groupe de moins de 11 personnes. 3 561 personnes enquêtées, à propos desquelles on dispose d'informations sur le sexe (pour 3 285 d'entre elles) et sur le type d'espace occupé (pour 3 523 d'entre elles)

Note de lecture : Parmi les hommes dont la situation est enregistrée dans l'ECM au sein de groupes de 1 à 10 personnes, 47,4% (1 291) ont été observés sur un trottoir. C'est le cas de 60% des femmes (338) présentes dans les espaces publics parcourus par l'enquête et faisant partie de groupes de même taille, et de 11,2% (31) des personnes dont le sexe n'a pas été renseigné. Au total, 46,6% des personnes ont été aperçues sur un trottoir. Le test de Chi-2 réalisé sur les personnes dont le sexe a été identifié est significatif au seuil de 0,1%.

Notes :

- Le sexe d'une personne a été renseigné « Autre ». Pour simplifier les analyses, cette personne a été classée parmi les non-répondants.
- Parmi les types d'espaces occupés, la catégorie « Autre » regroupe les bouches de chaleur, les renforcements de portes ou porches, les arrêts de bus ou de tramway, les pelouses, les murets ou promontoires, les escaliers et les autres types d'espaces.
- Plusieurs réponses à la question du type d'espace occupé pouvaient être renseignées (par exemple, on peut déclarer observer une personne se trouvant sur le trottoir et sur une bouche de chaleur). Ainsi, chaque ligne du tableau doit être lue indépendamment des autres.
- Le test de Chi2 n'a pu être réalisé pour les variables « Bouches de chaleur » et « Non renseigné » en raison d'effectifs trop faibles (nombre d'observations inférieur ou égal à 5).

L'étude de la posture adoptée par les personnes à la rue au moment de l'observation pourrait fournir des indices sur les usages de l'espace public selon le sexe. De façon prépondérante (45,3%) les personnes sont assises, position compatible avec une modalité courante de mendicité, le « tape-cul »⁹². Les femmes ont été plus fréquemment observées dans cette posture que les hommes (54,9% contre 47,6%). En outre, alors que le fait d'être allongée – une position moins propice à la mendicité – est relativement rare chez les

⁹² Pascale Pichon, « La manche, une activité routinière. Manières de faire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1992, vol. 57, n° 1, p. 147-157.

femmes (moins de 4% d'entre elles le sont), il s'agit d'une attitude observée chez plus d'un homme sur dix (12% d'entre eux). Et on doit rappeler que les femmes ne sont pas assises n'importe où : plus que les hommes sur le trottoir et dans la rue, ce qui semble là encore compatible avec une activité de manche. Peut-on cependant caractériser plus précisément l'environnement où les personnes à la rue sont repérées ?

Tableau 15 - Posture adoptée par les personnes à la rue au moment où elles sont observées, selon leur sexe

Position	Sexe						Total	
	Homme		Femme		Non renseigné			
Allongé	328	12%	20	3,6%	68	24,6%	416	11,7%
Assis	1 296	47,6%	309	54,9%	9	3,3%	1 614	45,3%
Debout et fixe	271	10%	55	9,8%	2	0,7%	328	9,2%
Debout et en mouvement	752	27,6%	159	28,2%	11	4%	922	25,9%
Autre	49	1,8%	15	2,7%	12	4,3%	76	2,1%
Non renseigné	26	1%	5	0,9%	174	63%	205	5,8%
Total	2 722	100%	563	100%	276	100%	3 561	100%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes à la rue appartenant à un groupe de moins de 11 personnes. 3 561 personnes enquêtées, à propos desquelles on dispose d'informations sur le sexe (pour 3 285 d'entre elles) et sur la position (pour 3 356 d'entre elles).

Note de lecture : Parmi les hommes dont la situation est enregistrée dans l'ECM au sein de groupes de 1 à 10 personnes, 12% ont été observés allongés. C'est le cas de 3,6% des femmes présentes dans les espaces publics parcourus par l'enquête et faisant partie de groupes de même taille.

Notes : Le sexe d'une personne a été renseigné « Autre ». Pour simplifier les analyses, cette personne a été classée parmi les non-répondants.

Les hommes sont plutôt observés à proximité de lieux d'assistance, les femmes dans des environnements où l'argent circule (première approche)

Plusieurs items de réponse des formulaires de collecte de l'enquête permettent de repérer l'existence ou non, à proximité de l'endroit où une situation donnée est observée, des lieux d'intérêt présumés pour des personnes sans-domicile (voir l'Encadré 5 ci-dessous).

Encadré 5 – « Lieux d'intérêt » et usages de l'espace occupé dans l'ECM

Pour mémoire (voir Grille d'observation « ECM formulaire individuel », Annexe 1, Illustration 1 dans le Tome 2), la question figurant sur les formulaires individuels de collecte des données de l'enquête destinée à identifier des « lieux d'intérêt » intervient après un repérage « global » du type d'espace (rue ; square, parc, jardin ; gare ; cimetière ; quai ; tunnel) et demande : « Est-ce aux abords d'un lieu d'intérêt des personnes sans-domicile ? », avec les items de réponse : « Aucun / Gare / Accueil de jour ou ESI / Guichet démarches administratives / Distribution alimentaire / Bains-douches / Distributeur de billets / Magasin d'alimentation / NSP / préfère ne pas répondre / Autre (préciser) ».

Dans cette question, « sans-domicile » est entendu dans un sens large et non « technique » ou institutionnel. Il s'agit simplement d'alerter les enquêteurs et maraudeurs sur la possibilité d'identifier, aux environs du point d'observation, des lieux de possibles ressources pour des personnes sans-domicile, sans-abri, vivant dans la rue plus largement, avec ou sans domicile ou hébergement, conformément à la définition que l'enquête elle-même produit au fil de la collecte des données, de ce qui peut être qualifié de « situations de rue » (comme situations auprès desquelles des maraudeurs peuvent intervenir).

Après que les enquêteurs et maraudeurs ont précisé où se trouve l'individu observé (trottoir, bouche de chaleur, etc.) et dans quelle posture il se trouve (couché, debout, etc.), ils répondent à la question : « D'après le maraudeur, l'individu utilise-t-il ce lieu pour... : Dormir le jour / Dormir la nuit / Rencontrer d'autres personnes / Mendier / Vendre à la sauvette ? ». Il s'agit donc de décrire des usages effectifs (tels que constatés *de visu*) ou potentiels (ex. : dormir la nuit ; dormir le jour même si la personne ne dort pas au moment de l'observation) de l'espace où se trouve la personne.

Les personnes en situation de rue se regroupent-elles, dans la journée, près de lieux où l'on peut supposer qu'elles pourraient chercher des ressources, et notamment près de services d'assistance (distributions alimentaires, accueils de jour, ou locaux d'organismes aidant à réaliser des démarches administratives, par exemple) ? En outre, les femmes et les hommes à la rue peuvent-ils être décrits de manière différenciée par la proximité ou l'éloignement relatifs avec ces lieux d'intérêt présumé ?

La Tableau 16 décrit la proximité présumée des personnes (observées à la rue dans des groupes de moins de 11 personnes), par rapport à des lieux d'intérêt pour des personnes sans-domicile. Le tableau distingue les réponses selon le sexe des individus pris en compte.

Tableau 16 - Proximité de « lieux d'intérêt pour des personnes sans-domicile » relevée pour les personnes en situations de rue observées dans des groupes de 1 à 10 personnes, selon le sexe

	Femmes (n=563)	Hommes (n=2 722)	Total (n=3 285)	p-valeur (test du chi-2)
Aucun lieu d'intérêt particulier	45,1%	48,2%	47,7%	0,18
NSP+NR	2%	2%	2%	non calculé (jugé non pertinent pour l'interprétation)
Autre lieu d'intérêt	23,4%	20,8%	21,2%	0,15
Magasin d'alimentation	18,1%	14,2%	14,9%	0,02
Gare	5,9%	8,2%	7,8%	0,06
Accueil de jour	3,6%	6,1%	5,6%	0,02
Distributeur auto. de billets	7,5%	4,5%	5%	0,004
Distribution alimentaire	2,3%	3,7%	3,4%	0,01
Bains-douches	0,2%	1,4%	1,2%	0,02
Guichet administratif	0,7%	0,8%	0,8%	0,08

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes de personnes allant de 1 à 10, et dont le sexe a été identifié comme féminin ou masculin

Note de lecture : pour 45,1% des femmes observées au sein de groupes d'effectif compris entre 1 et 10 personnes, la proximité d'aucun lieu d'intérêt particulier pour des personnes sans-domicile n'a été notée par les maraudeurs et enquêteurs. C'est le cas de 48,2% des hommes et de 47,7% de l'ensemble des personnes identifiées comme étant de sexe masculin ou féminin dans des groupes de cette taille. La variable dichotomique « aucun lieu d'intérêt » n'est pas significativement associée au sexe (test de Chi2 au seuil de 5%, p-valeur=0,18).

Notes :

- Pour un sexe donné, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100% car une même personne peut être décrite à proximité d'un ou plusieurs lieux d'intérêt. Cette ou ces réponses sur de possibles lieux sont en revanche exclusives d'une réponse « ne sait pas », ou d'une non-réponse, ou encore d'une réponse indiquant qu'aucun lieu d'intérêt n'a été repéré dans les parages.

- On précise « sexe identifié comme féminin ou masculin » car dans les groupes d'effectifs compris entre 1 et 10 personnes de personnes présentes à la rue, une seule personne a été notée de sexe « Autre » et pour 275 personnes, le sexe n'a pu être déterminé (réponse manquante, personne pas assez visible ou sexe impossible à déterminer, même si la personne était visible ou, dans un cas, maraudeur préférant ne pas donner la réponse).

- La catégorie « autre lieu d'intérêt » comprend, entre autres, une école, une église, une fontaine d'eau, un musée, etc.

- La p-valeur présenté dans ce tableau est associée au test de Chi2, significatif au seuil de 5%.

Si l'on s'en tient ici à décrire la manière dont les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, et les premières par rapport aux seconds se répartissent « à proximité de... », on voit apparaître plusieurs écarts dans le Tableau 16. En proportion de chacun de leurs groupes, les femmes et les hommes n'ont pas été observés avec la même fréquence à proximité de tel ou tel lieu d'intérêt. Dans certains cas, les écarts sont statistiquement significatifs au seuil de 5% ; dans d'autres, non (colonne p-valeur du Tableau 16).

Le scénario le plus fréquent a consisté pour les enquêteurs et maraudeurs à indiquer qu'aucun lieu d'intérêt particulier ne leur paraissait, à proximité, caractériser l'environnement de la personne observée. Ainsi, la situation de 45,1% des femmes et 48,2% des hommes à la rue en groupes de moins de 11 personnes n'a pas été associée à de tels lieux. Cette différence entre les personnes des deux sexes observées, non significative au seuil de 5%, nous encourage à penser que le sexe de la personne observée n'a pas eu d'effet particulier sur le fait de détecter ou non un environnement « signifiant ». En d'autres termes, ce

pourrait être un indice que les équipes d'enquête n'ont pas, plus souvent pour un sexe plutôt que pour l'autre, cherché ou en tout cas « réussi » à dire si oui ou non, à proximité de l'observation *in situ*, un lieu faisait sens pour des personnes à la rue. Ici, le résultat vaudrait donc autant pour nous dire ce qui a été vu que pour nous renseigner sur la manière dont, peut-être, le genre des personnes à la rue s'est élaboré parmi les enquêteurs et maraudeurs : sans différence notable de perception, semble-t-il, de ce qui peut faire sens pour les femmes et les hommes comme espaces *a priori* « familiers de » personnes à la rue ou « destinés » (institutionnellement) à celles-ci.

D'autre part, dans plus de 20% des cas tant pour les femmes que les hommes, les enquêteurs et maraudeurs ont situé la personne observée à proximité d'un « autre lieu d'intérêt » présumé pour une personne sans-abri, sans-domicile ou, plus largement selon le périmètre total de l'enquête, « à la rue ». Dans ces cas-là, il leur était demandé de préciser ce qui faisait sens pour eux, c'est-à-dire de quel lieu ou type de lieu ils souhaitaient noter la proximité avec la personne dont ils étaient en train de relever la situation. On voit ici la pertinence d'aller y voir du simple fait, rappelons-le, que c'est plus d'une femme sur cinq et plus d'un homme sur cinq observés en rue dans des groupes de moins de 11 personnes auxquels sont associées ces indications complémentaires, issues de l'initiative propre de collecte des équipes d'enquête. Dans ce rapport toutefois, nous n'analyserons pas cette mention libre, qui pourra faire l'objet d'analyses ultérieures.

Parmi les lieux d'intérêt prévus par le formulaire, quels sont ceux fréquentés distinctement par les hommes et par les femmes ? Les femmes sont observées plus fréquemment à proximité de magasins d'alimentation et de distributeurs de billets et, dans les deux cas, le test du χ^2 indique une corrélation significative au seuil de 5% entre le sexe et le lieu concerné. Les femmes, plus significativement que les hommes observés en rue dans des groupes de moins de 11 personnes, se tiennent pendant l'enquête près de magasins d'alimentation et de distributeurs de billets ce qui, de manière assez frappante, distingue donc ces deux types de lieux qui constituent des marqueurs d'une activité économique formelle. De façon lapidaire, pourrait-on dire que les femmes semblent se tenir significativement plus près de la circulation de l'argent et des marchandises ? Cette question méritera d'être complétée un peu plus loin par une analyse de la pratique de mendicité par les femmes et les hommes – la pratique de mendicité comme une activité économique à part entière, dont on peut faire l'hypothèse qu'elle est au moins pour partie dépendante de l'installation spatiale des activités économiques formelles.

La présence des hommes observés dans des groupes de moins de 11 personnes est pour sa part plus fréquente dans les abords des gares (voir l'Encadré 6 pour une description de l'occupation de ces espaces), des accueils de jour, des lieux de distribution alimentaires et

des établissements de bains-douches. Et dans tous les cas – sauf pour les gares, pour lesquelles le seuil de significativité n'est pas atteint, la corrélation entre le type de « lieu à proximité » et le sexe est significative au seuil de 5%. Ainsi, les abords des accueils de jour, des lieux de distribution alimentaire et des bains-douches apparaissent significativement plus masculins que féminins, pour les populations à la rue qui les entourent, au moment où les observations ont été réalisées. On ne doit jamais oublier le caractère instantané du relevé des données qui a été opéré, et l'on ne doit par conséquent pas figer – pas plus ici qu'à propos des lieux décrits dans le paragraphe précédent comme « féminins » – la description d'un espace comme s'il *était* sexué. Néanmoins, et en prenant en considération que l'ensemble des lieux a été observé à des heures très différentes (beaucoup de types de lieux, chacun à beaucoup de créneaux horaires divers), il est possible de donner de la profondeur à ces observations dont chacune est de caractère instantané. Ainsi, dans le caractère plus ou moins (significativement) masculin des abords d'accueils de jour ou de bains-douches, on retrouve selon toute vraisemblance la trace d'une installation institutionnelle historiquement plus volontiers tournée vers les hommes, premier public de personnes à la rue du point de vue démographique.

La comparaison des lieux d'intérêt où se trouvent de préférence les hommes ou les femmes peut ici nous conduire à faire une hypothèse sur ce que nous cherchons et pouvons trouver dans les données de l'Enquête de la coordination des maraudes. Celles-ci peuvent nous permettre de « vérifier » certaines données attendues, comme ce lien étroit entre assistance pour des fonctions « traditionnelles » (hygiène dans les bains-douches, hébergement signifiant en journée recours à des prestations diverses comme prendre un café, laver son linge, prendre une douche, prendre son courrier, etc.) et public de sexe masculin – du fait également de la rareté relative de ces services à destination explicite des femmes (quatre accueils de jour pour femmes dans Paris seulement⁹³, et un bains-douches, ce dernier n'étant pas encore ouvert au moment de l'enquête). L'enquête peut ainsi permettre de découvrir, de manière plus difficile à supputer *a priori*, où se trouvent les femmes en journée et ce qu'elles font. Cela ne signifie pas que l'on sait tout sur les hommes à la rue et que l'ECM est simplement là pour le confirmer, ni qu'on ne sait rien sur leurs homologues de sexe féminin et que l'enquête révélera tout. On peut chercher à lire dans les données de l'ECM si – et quand, pour quels types de lieux ou de services – elles confirment l'installation de la géographie institutionnelle des services d'assistance aux personnes à la rue dans l'espace parisien, qui est une géographie avant tout tournée vers un public d'hommes ; ce

⁹³ Dont un à destination de femmes victimes de violences.

qu'elles permettent de découvrir à propos des usages de la rue par les hommes qui justement échapperaient à cette géographie institutionnelle installée ; et ce qu'elles nous disent sur la manière dont les femmes à la rue occupent un espace qui leur est généralement plus hostile⁹⁴ et dans lequel elles se trouvent en minorité, parmi celles et ceux qui peuvent bénéficier de l'assistance des maraudes et d'autres services.

Encadré 6 – La gare : une centralité dans la géographie du sans-abrisme ?

Les gares parisiennes sont des centres majeurs des concentrations de population à la rue observée au cours de l'ECM. Au total, 162 individus ont été comptabilisés (présents en groupes d'une à dix personnes) dans les secteurs d'observation de l'ECM qui comprenaient les sept gares parisiennes⁹⁵, soit 4,5% des observations réalisées au cours de l'ECM. Parmi ces 162 individus, 67 ont été décrits par les formulaires d'observations comme vus à proximité d'une gare. La gare où le plus d'observations ont été réalisées le jour de l'enquête est la gare de Lyon, où près de la moitié des personnes vues à proximité d'une gare ou dans une gare ont été vues. Viennent ensuite la gare de l'Est, puis celle du Nord, la gare Montparnasse et la gare Saint-Lazare. Les gares d'Austerlitz et de Bercy n'ont été l'occasion que de peu d'observations, et sont aussi réputées selon les maraudeurs rencontrés comme les deux gares les plus « calmes » au vu de la fréquentation de personnes à la rue à Paris.

L'usage de cet espace par les personnes à la rue mériterait une étude rapprochée. On se concentre ici sur l'exemple de deux gares (dont on a volontairement anonymisé la localisation) et des occupations des personnes qui ont été observées à l'intérieur et à leurs abords. Tout comme l'Encadré 4 concernant l'usage genré de deux axes commerçants parisiens, cette analyse ne se veut pas représentative de l'utilisation du lieu « gare » par les sans-abris, mais elle explore les possibilités d'exploitations des données de l'ECM à une échelle très resserrée, et la richesse des observations qui ont pu y être faites.

Les gares ferroviaires sont un objet d'intérêt particulier, pour leurs liens présumés ou connus avec les populations qui vivent à la rue. C'est un espace de ressources pour les sans-ressources⁹⁶. On peut d'ailleurs rappeler que, parmi les maraudes spécialisées intervenant dans l'espace public parisien, certaines (Maquéro dans les gares de Saint-Lazare, du Nord et de l'Est, la maraude interdisciplinaire de Charonne dans les gares de Lyon, de Bercy, d'Austerlitz et de Montparnasse) se consacrent exclusivement à assister les personnes à la rue, notamment celles qui présentent des troubles de santé mentale, dans les gares ou à leurs abords. Le travail social est ainsi institutionnellement et

⁹⁴ Elliot Liebow, *Tell Them Who I Am. The Lives of Homeless Women*, New York, The Free Press, 1993, 333 p.

⁹⁵ Ces secteurs délimitaient le plus souvent la gare et son parvis, mais pouvait (dans deux cas) comprendre un espace plus large que les seules gares et leurs alentours immédiats.

⁹⁶ Julien Damon, « La gare des sans-abri. Un miroir de la question sociale », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1996, vol. 71, n° 1, p. 120-126.

spatialement structuré pour partie autour de la spécificité de l'espace des gares et des populations qu'on y rencontre.

Les résultats de l'ECM confirment à plusieurs égards ce statut de centralité des gares, à l'échelle de la population vue à la rue en journée à Paris. La dimension la plus globale et marquante de ce constat, c'est que toutes les gares parisiennes rassemblent de grandes concentrations de personnes, et ce d'autant plus lorsque l'on se restreint à la population vue en petits groupes. Cependant, il convient d'examiner l'occupation de l'espace des gares à une échelle plus fine, pour mieux comprendre de quoi se constituent ses spécificités.

L'évolution des gares vers une multifonctionnalité croissante les a fait passer d'un espace dédié avant tout au passage et au voyage à des lieux de consommation et de loisirs⁹⁷. L'un des derniers changements importants dans l'aménagement intérieur des gares à Paris, avec la transformation d'une partie d'un espace de vente et d'attente SNCF de la gare Montparnasse en galerie commerciale, témoigne par exemple de ces évolutions. Dans le contexte d'évolutions sociales plus larges (à cause notamment de la montée de la menace terroriste), les gares sont aussi devenues des espaces de plus en plus contrôlés et sécurisés. Or les personnes à la rue, souvent qualifiées de « personnes en errance » dans la littérature grise des gestionnaires, peuvent dans ce cadre être considérées comme des éléments de nuisance à la sécurité et au bien-être en gare⁹⁸.

En partant de cette représentation de la gare comme un haut-lieu du sans-abrisme mais aussi du contrôle du sans-abrisme, on étudie ici les résultats de l'ECM à l'échelle de deux gares parisiennes sorties de leur contexte spatial et de leurs alentours, et représentées sur le Schéma 3 ci-dessous.

La population des deux gares apparaît en grande majorité composée d'hommes vus seuls. Les quelques femmes comptabilisées sont toutes observées au sein de groupes ne dépassant pas deux personnes, à l'exception de quelques femmes vues seules que les enquêteurs et maraudeurs des équipes de l'ECM ont vu se tenir à une distance assez importante de l'entrée de la gare et de la densité du parvis. Les âges des occupants de ces gares et de leurs alentours sont assez divers, mais jamais extrêmes : on n'y a pas observé les jours d'enquête de mineurs ou de personnes âgées de plus de 70 ans (selon l'âge connu ou estimé par les maraudeurs).

Dans les deux gares, la population observée se répartit assez équitablement entre l'intérieur du bâtiment et son parvis. Cependant, on ne s'installe pas ou très peu dans la gare. Les seules personnes décrites comme assises dans la gare se trouvaient en « couple » ou en groupe de deux et dans des espaces relativement isolés du mouvement général, comme des salles d'attente. La grande majorité des personnes vues dans le hall de ces gares sont situées à proximité des entrées du bâtiment : elles restent sur le seuil. En outre, elles sont presque toutes vues « debout et en

⁹⁷ Hélène Dang Vu et Hubert Jeaneau, « Concevoir un espace de transit et de consommation : la gestion de site dans les gares parisiennes », *Espaces et sociétés*, 2008, n° 135, n° 4, p. 45-62.

⁹⁸ Voir sur la gare Montparnasse Camille Gosselin, *De la conception à la gestion des espaces en gares : la prévention au cœur de la stratégie de sûreté*, PARIS, IAU RIF, 2012.

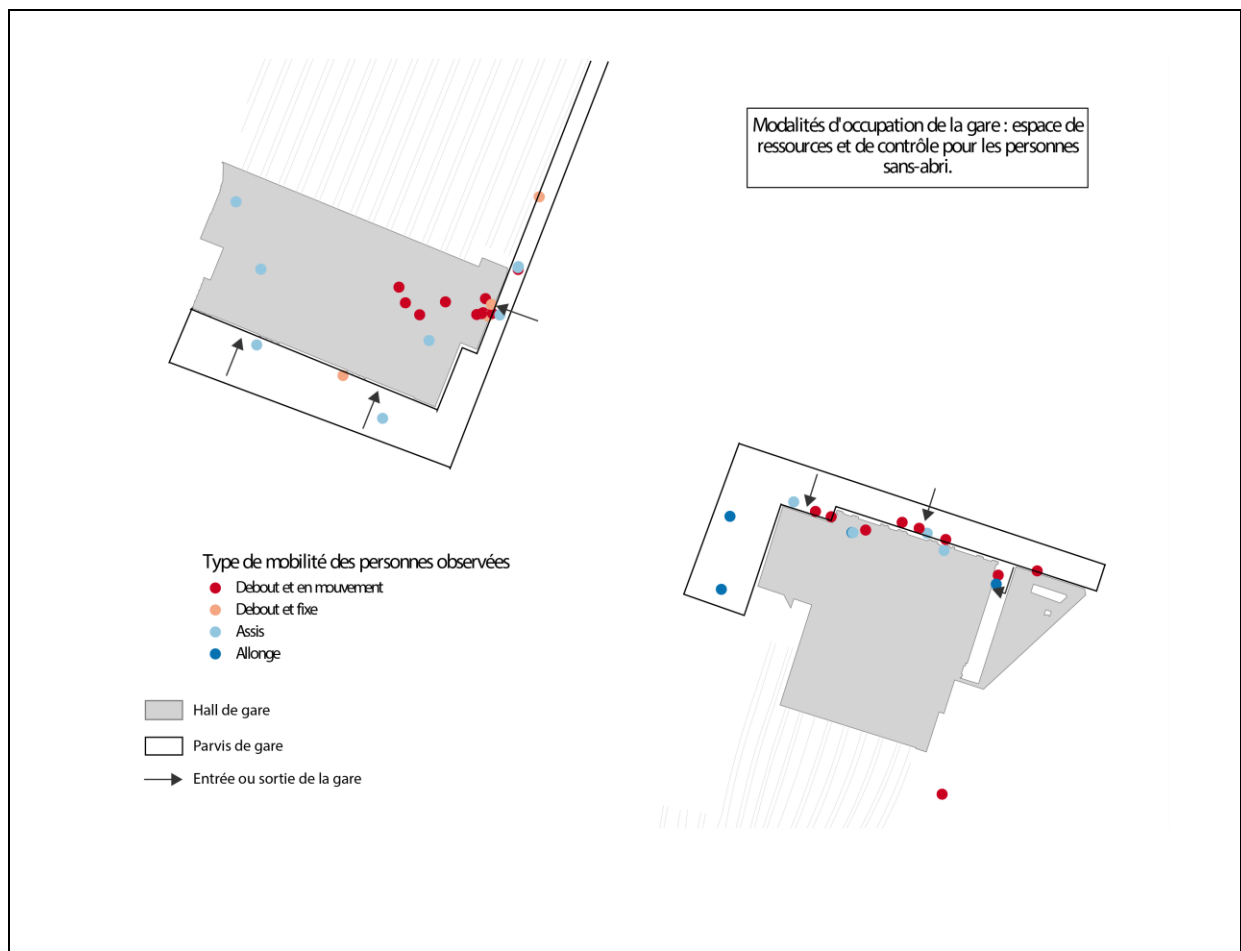
mouvement ». Ces occupants de la gare ne sont en général pas ou que peu chargés de sacs, ce qui les différencie du reste des usagers de la gare, mais aussi des personnes à la rue qui ont été observées occupant les espaces *autour* de ces deux gares.

En effet, ceux-ci sont occupés de façon beaucoup plus fixe : on y est plus souvent assis voire allongé (mais on n'est allongé que pourvu que l'on soit à l'écart du flux des passants), et chargé de ses possessions. À propos d'une personne qui a été observée par une équipe d'enquête, l'enquêteur a consigné un commentaire du maraudeur : « *Cette personne a de nombreux sacs qui posent problème dans la gare* ». Si l'on suit ce commentaire, on pourrait ainsi voir la légèreté relative des charges portées par les personnes en situation de rue présentes dans les gares elles-mêmes comme un signe de « bonne conduite ». Le port de bagages et encombrants divers serait ainsi, de manière complémentaire, expulsé vers le pourtour (parvis et abords un peu plus distants) de la gare elle-même.

Le parvis de ces deux gares fait l'objet d'observations spécifiques. Dans les commentaires libres des formulaires de l'ECM et notamment, au sein de ces commentaires, dans le discours des maraudeurs repris par les enquêteurs, le parvis est un lieu où l'on trouve des exclus de la société, de « grands cassés ». Ils sont souvent décrits par leurs problèmes de santé mentale ou d'addiction.

Les gares urbaines sont un espace de ressources pour les personnes sans-abris, ce qui influence le fait qu'elles constituent des centres de la géographie du sans-abrisme parisien qui semblent immuables aussi bien le jour que la nuit (ils le sont aussi dans les observations de la Nuit de la Solidarité, comme on l'a vu dans la partie précédente). Sans se départir de leur valeur d'espace ressources, les gares (et surtout l'intérieur de celles-ci) deviennent de plus en plus des lieux de contrôle où les personnes en errance sont vues comme des menaces à la sûreté des voyageurs. Ainsi, dans les observations de l'ECM, les individus vus à la rue font mine d'être de simples passants, ils ne s'installent pas à l'intérieur de la gare et ne portent pas de sacs, qui pourraient être considérés comme des indices du fait qu'ils sont susceptibles de s'installer - quand bien même la plupart des utilisateurs de la gare sont aussi chargés. La gare reste donc cet espace de ressources, et c'est plutôt autour de la gare, sur son parvis ou dans ses alentours qu'on installe son lieu de vie, qu'on se repose et s'allonge sans craindre d'être délogé.

Carte 24 - Les modalités d'occupation de la gare : espace de ressources et de contrôle pour les sans-abri



Le Tableau 17, dans la sous-partie suivante, prolonge la réflexion sur ces questions, en informant à la fois sur la proximité d'un « lieu d'intérêt » par rapport au lieu de l'observation des femmes et des hommes en groupes de 1 à 10 personnes, et sur l'usage (effectif ou potentiel) donné à l'espace occupé par la personne observée.

Les activités différenciées des hommes et des femmes dans l'espace public (deuxième approche)

Après avoir observé les espaces dans lesquels ont été vus des personnes à la rue au cours de l'ECM, on s'intéresse ici aux usages décrits dans les formulaires d'observation (donc ici uniquement aux 3 561 présents vus à la rue le jour de l'enquête en groupe de 1 à 10 personnes), envisagés en rapport avec le lieu où ont été faites les observations, selon la description qu'en fait le binôme enquêteur / maraudeur. Tout comme dans la partie précédente, on s'intéresse ici à ce que l'on déclare voir et où l'on déclare être, sans analyser la proximité *de fait* avec certains équipements ou structures. Cette analyse est amorcée

dans la troisième et dernière partie de ce rapport, où l'on s'intéresse au travail des maraudes et notamment à l'écosystème urbain de l'assistance (accueils de jour etc.).

A proximité d'un « lieu d'intérêt », que fait-on ? Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes activités ou utilisent-elles-ils l'espace aux mêmes fins, selon qu'ils se situent aux alentours de tel ou tel lieu d'intérêt ? Il s'agit ici de décrire les activités auxquelles se prêtent les personnes à la rue, non pas en toute généralité, mais dans les environnements où elles se trouvent.

Le Tableau 17 décrit, selon le sexe, les activités effectives ou potentielles des gens à la rue (observés en groupe d'un à dix membres) autour des différents lieux d'intérêt à proximité desquels ils ont été observés, d'après les maraudeurs.

Tableau 17 - Parmi les personnes enregistrées comme femmes ou hommes, qui fait quoi, et à proximité de quels « lieux d'intérêt » ?

Femmes	Ensemble	Hommes
17,1%	n=3 285	82,9%
Femmes	À proximité d'un commerce d'alimentation*...	Hommes
20,9%	n= 489	79,1%
4,9%	Lieu pour dormir le jour	12,9%
4,9%	Lieu pour dormir la nuit	9,3%
17,7%	Lieu pour rencontrer d'autres personnes	32%
72,6%	Mendier	45,3%
2,9%	Vendre à la sauvette	1,8%
Femmes	À proximité d'une gare...	Hommes
12,8%	n=257	87,2%
15,2%	Lieu pour dormir le jour	19,6%
21,2%	Lieu pour dormir la nuit	13%
42,4%	Lieu pour rencontrer d'autres personnes	39,3%
48,5%	Mendier	30,8%
0%	Vendre à la sauvette	2,7%
Femmes	À proximité d'un accueil de jour*...	Hommes
10,8%	n=185	89,2%
10%	Lieu pour dormir le jour	18,8%
10%	Lieu pour dormir la nuit	16,4%
45%	Lieu pour rencontrer d'autres personnes	35,8%
35%	Mendier	13,9%
0%	Vendre à la sauvette	0,6%
Femmes	À proximité d'un accueil d'un distributeur automatique de billets*...	Hommes
25,4%	n=165	74,6%
4,8%	Lieu pour dormir le jour	13,8%
7,1%	Lieu pour dormir la nuit	8,9%
19,1%	Lieu pour rencontrer d'autres personnes	28,5%
85,7%	Mendier	56,9%
2,4%	Vendre à la sauvette	4,1%
Femmes	À proximité d'un lieu de distribution alimentaire*...	Hommes
11,5%	n=113	88,5%
7,7%	Lieu pour dormir le jour	14%

7,7%	Lieu pour dormir la nuit	33%
46,2%	Lieu pour rencontrer d'autres personnes	46%
30,8%	Mendier	16%
0%	Vendre à la sauvette	1%
Femmes	À proximité d'un lieu de bains-douches*...	Hommes
1	n=38	37
0	Lieu pour dormir le jour	6
0	Lieu pour dormir la nuit	10
1	Lieu pour rencontrer d'autres personnes	12
0	Mendier	4
0	Vendre à la sauvette	0
Femmes	À proximité d'un guichet administratif...	Hommes
4	n=26	22
0	Lieu pour dormir le jour	6
0	Lieu pour dormir la nuit	2
2	Lieu pour rencontrer d'autres personnes	6
1	Mendier	3
0	Vendre à la sauvette	0
Femmes	À proximité d'un autre lieu d'intérêt...	Hommes
18,9%	n=697	21,1%
5,3%	Lieu pour dormir le jour	15%
6,1%	Lieu pour dormir la nuit	14,5%
12,9%	Lieu pour rencontrer d'autres personnes	30,6%
62,1%	Mendier	28,5%
3,0%	Vendre à la sauvette	7,4%

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes en situations de rue, présentes en rue le jour de l'enquête dans des groupes de 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Les personnes enregistrées comme étant en situation de rue et dont le sexe est identifié, présentes à la rue lors de l'enquête au sein de groupes comptant 1 à 10 personnes, se comptent au nombre de 3 285 ; 17,1% d'entre elles sont des femmes. Parmi l'ensemble des femmes et hommes enregistrés, 489 personnes sont observées à proximité d'un commerce d'alimentation. Selon les maraudeurs, 4,9% des femmes qui se trouvent à proximité d'un commerce d'alimentation utilisent le lieu où elles sont vues pour dormir le jour. Pour un lieu donné, le total des réponses par sexe n'est pas égal à 100% (ou à l'effectif des personnes considérées, quand elles sont moins de 100) : pour une personne donnée, en effet, une, plusieurs (ou aucune) activités sont enregistrées. En outre, ici, ne figurent que les réponses positives concernant les activités (et pas les non-réponses). De la même façon qu'on n'inclut que les personnes qui ont été enregistrées comme étant de sexe féminin ou masculin (et pas de sexe « autre » ou « impossible à déterminer », n=277), on n'analyse que les réponses positivement données à « qui fait quoi ? » au moment de l'observation.

Note 1 : les * et les * rappellent un des résultats présentés dans le tableau 16 (colonne p) : corrélations statistiquement significatives au seuil de 5% entre le type de lieu « à proximité de... » et le sexe (femmes ou hommes) des personnes observées en groupes de 1 à 10 personnes. Ainsi, * signifie que le type d'espace concerné a été observé comme occupé par un nombre significativement plus important de femmes que d'hommes, étant donné ce que l'on pouvait attendre des proportions de femmes et d'hommes dans la population d'ensemble enregistrée (et vice-versa pour les hommes à propos des *).

Note 2 : dans les colonnes extrêmes, à droite et à gauche du tableau, figurent des effectifs bruts (pour la proximité d'un guichet administratif) ou des pourcentages (les autres cas). Les effectifs bruts sont choisis pour présenter des résultats à partir du moment où l'effectif de population total (case du milieu, ex. : n=26) est inférieur strictement à 100. On a choisi des pourcentages pour présenter les autres cas, y compris quand il arrivait que l'effectif des femmes fût inférieur strictement à 100. Malgré cette limite pesant sur les effectifs de femmes, ce choix a en effet été opéré pour pouvoir lire, à droite (femmes, effectifs plus limités) comme à gauche (effectifs plus nombreux des hommes), des résultats exprimés de manière homogène (en %).

Commençons par fixer quelques jalons de lecture du précédent tableau, au-delà du guide de lecture sommaire qui l'accompagne. Les deux premières lignes rappellent la structure par sexe (17,1% de femmes, 82,9% d'hommes) de l'ensemble de la population (n=3 285) observée en journée en situation de rue dans des groupes de 1 à 10 personnes. Elles doivent être comparées aux deux premières lignes (colorées) de chacune des rubriques

suivantes, qui donnent la même structure sexuée, mais cette fois pour la population rencontrée aux alentours de chacun des lieux d'intérêt considérés. Comment se distribue la population d'ensemble entre hommes et femmes ? Et qu'en est-il, autour de chaque lieu d'intérêt ? Les * et les * rappellent si cette structure locale de population, « aux abords de... », est significativement féminine ou masculine (voir Tableau 17). Une fois ce contexte local posé – y a-t-il ou non beaucoup de femmes/d'hommes « ici », par rapport à ce que la population d'ensemble laisse attendre ? –, les cinq lignes qui suivent systématiquement les deux lignes colorées donnent à lire ce que font, en proportion de leurs effectifs locaux respectifs, les femmes et les hommes aux abords d'un type de lieu considéré.

Que font les femmes et les hommes à proximité des lieux où on observe davantage de femmes ?

Près d'un magasin d'alimentation, on mendie, surtout quand on est une femme

Les femmes, qui se trouvent (significativement) plus fréquemment que les hommes à proximité d'un commerce d'alimentation, y sont observées en train de mendier pour les trois quarts d'entre elles (72,6%). C'est l'usage le plus répandu chez les hommes, mais en proportion nettement moindre (45,3%). Les hommes, quant à eux, y dormiraient et feraient des rencontres davantage que les femmes. Autrement dit, la présence de personnes à la rue près de magasins d'alimentation serait largement motivée par le gain, mais il s'agirait aussi d'espaces de spécialisation économique féminine. La première observation est attendue : on ne mendie pas n'importe où, et certaines sorties de commerce constituent un endroit favorable, où l'on cherche à apitoyer des inconnus ou à fidéliser des donateurs⁹⁹. Mais la seconde observation est plus originale. À notre connaissance aucune enquête n'avait décrit, hors prostitution¹⁰⁰, des formes de spécialisation spatiale sexuée des activités économiques des gens à la rue.

Près d'un distributeur automatique de billets, on mendie, surtout quand on est une femme

Le même raisonnement s'applique à proximité des distributeurs de billets. L'activité locale qui prime chez les hommes et les femmes est la mendicité, mais celle-ci y serait plus

⁹⁹ P. Pichon, « La manche, une activité routinière. Manières de faire », art cit.

¹⁰⁰ Comme expliqué dans la partie introductive et méthodologique, les activités de prostitution n'ont pas été observées et décrites au cours de l'ECM, et constituent donc un usage de la rue non exploré dans ce rapport.

souvent pratiquée par les femmes (85,7% des femmes décrites comme se tenant à proximité d'un distributeur de billets) que par les hommes (56,9%).

Que font les hommes et les femmes à proximité des lieux où on observe davantage d'hommes ?

Près d'un accueil de jour, on rencontre d'autres personnes, mais on cherche aussi à dormir quand on est un homme, ou à mendier quand on est une femme

Près d'un accueil de jour, on signale plus d'hommes (89,2%) que de femmes (10,8%). La principale activité consiste d'après les maraudeurs à rencontrer d'autres personnes (c'est le cas pour 45% des femmes et 35,8% des hommes)¹⁰¹. Le résultat n'est pas étonnant, puisque ces espaces sont faits pour accueillir anonymement et sans condition des personnes à la rue, pour retisser du lien social et faciliter l'accès aux droits. Mais à proximité des accueils de jour, des hommes s'abritent, le jour ou la nuit, plus que les femmes, qui pour leur part y mendieraient pour un tiers d'entre elles (n=7), contre 13,9% pour les hommes. Même avec des effectifs ici limités pour les femmes, qui invitent à une interprétation plus qualitative que statistique, on retrouve de manière frappante l'écart hommes-femmes sur les pratiques de mendicité à proximité d'un lieu qui peut offrir des ressources pour des personnes vivant à la rue.

Près d'un lieu de distribution alimentaire, on rencontre d'autres personnes, mais on cherche aussi à dormir quand on est un homme, ou à mendier quand on est une femme

Une même répartition des activités par sexe autour des lieux de distribution alimentaire est observée, où les maraudeurs soulignent la présence (significativement) plus marquée d'hommes (88,5%) que de femmes (11,5%). Près de la moitié de l'effectif vient y rencontrer une autre personne (46% des hommes et des femmes). Les distributions de colis et de repas pourraient être le support de sociabilités entre pairs ou avec les intervenants caritatifs, permettant de se restaurer et de passer un bon temps à l'abri des intempéries comme le décrit George Orwell¹⁰² ou d'échanger toutes sortes d'informations utiles, de façon assez

¹⁰¹ Comme déjà mentionné plus haut, on se limite dans cette partie à l'analyse des réponses faites par le binôme enquêteur / maraudeur à la question du lieu d'intérêt à proximité de l'observation. Dans la troisième et dernière partie de ce rapport, on s'intéressera à la proximité *de fait* entre les observations réalisées et les équipements dédiés à l'assistance des personnes à la rue en journée, au moyen de la géolocalisation des observations.

¹⁰² George Orwell, *Dans la déche à Paris et à Londres*, Paris, 10/18, 2011 [1933].

institutionnalisée comme le montre Julie Lavayssière (2018) au sujet d'une distribution de repas auprès d'exilés.

De façon plus minoritaire mais plus nette chez les hommes que chez les femmes, on dormirait le jour (14 % vs 7,7 %) et la nuit (33 % vs 7,7 %) non loin de ces lieux de distribution, où des femmes mendieraient – là encore – plus souvent que les hommes.

Près des bains-douches, on ne rencontre quasiment que des hommes, qui rencontrent d'autres personnes ou dorment là

Les binôme enquêteur / maraudeur (et *a fortiori* les maraudeurs) signalent 38 individus dont 37 hommes près d'un bain-douche. Les maraudeurs présumant qu'ils y rencontrent d'autres personnes, ce qui est tout à fait cohérent avec des observations ethnographiques récentes ou plus anciennes¹⁰³. Mais près de la moitié d'entre eux dormirait le jour (n=6) ou la nuit (n=10) aux alentours. L'observation porte sur de petits effectifs, certes, y compris ici pour les hommes. Mais elle pourrait aider à établir un schéma d'occupation de l'espace public plutôt masculin associant sociabilité, repos et assistance, à distinguer d'une occupation plutôt féminine centrée sur le gain économique.

Pendant que les hommes discutent et se reposent, les femmes font bouillir la marmite

Comme nous l'avons déjà dit, les lieux d'intérêt à proximité desquels sont signalés significativement plus d'hommes que de femmes sont des lieux d'assistance (accueils de jour, distributions alimentaires, bains-douches). Dans les environs, les hommes paraissent avant tout engagés dans des activités de sociabilité (ils « rencontrent d'autres personnes »), mais ils s'y reposent aussi (ils « dorment » le jour *ou* la nuit aussi souvent qu'ils rencontrent d'autres personnes). Ils n'y mendient qu'exceptionnellement. Un espace de survie masculin diurne s'organiserait entre repos, sociabilités et recours à l'assistance, dont les activités économiques, du moins celles qui consiste à se procurer de l'argent (telles que la mendicité)¹⁰⁴, seraient tenues à l'écart.

¹⁰³ Claire Lévy-Vroelant, « Se mouiller au propre comme au figuré. De l'observation à l'ethnographie dans les bains-douches parisiens », *Espaces et sociétés*, 2016, n° 164-165, n° 1, p. 127-142 ; Claire Lévy-Vroelant et Lucie Bony, *Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages*, Paris, INED, 2019, 95 p.

¹⁰⁴ La survie repose aussi sur d'autres formes d'échange que la transaction monétaire – sur des dons, du troc, des trouvailles etc. – qui peuvent avoir lieu au détour d'autres activités (on peut ainsi fouiller une poubelle, ou

Les femmes sont quant à elles significativement plus signalées que les hommes près d'endroits où circulent argent et clients (commerce alimentaire et distributeurs de billets). Aux alentours, elles gagnent de l'argent en mendiant. Mais même à proximité des lieux d'assistance, elles feraient encore la manche, bien plus souvent que les hommes. La présence de femmes dans l'espace public s'organiserait donc largement autour d'activités économiques, particulièrement manifestes dans des lieux spécialisés (« des spots », des « bons coins », des « bonnes places » entre autres termes employés par les observateurs), mais pas déconnectées pour autant de leur fréquentation des services d'assistance.

L'observation des activités des hommes et des femmes aux environs d'endroits où on ne trouve pas significativement plus d'hommes que de femmes (ou l'inverse) tend à conforter ces deux schématisations. À proximité d'une gare, les femmes feraient la manche avant toute autre chose (48,5% d'entre elles sont concernées), tandis que les hommes feraient des rencontres (39,3%) ou dormiraient le jour ou la nuit (32,6%). À proximité d'autres lieux d'intérêt » (dont la description précise n'est pas étudiée dans ce rapport comme nous l'avons expliqué), les femmes signalées mendient là encore en premier lieu (et pour près de deux tiers d'entre elles), alors que les hommes commercent ou se reposent (dans une proportion voisine d'un tiers dans les deux cas).

Que les femmes soient vues proportionnellement plus souvent que les hommes en train de mendier, dans différents types de lieux, est attendu : à l'échelle de la population totale observée, elles sont aussi beaucoup plus souvent engagées dans des activités de mendicité. Sur l'ensemble des personnes présentes en situation de rue observées dans des groupes de 1 à 10 personnes, la part des personnes en train de mendier est de 26,8%, et de 28,7% si on se restreint aux seules personnes dont le sexe est identifié comme celui d'une femme ou d'un homme. Sur cette seule population des femmes et des hommes (n=3 285, en excluant les personnes de sexe « autre » ou indéterminé par les équipes d'enquête, n=276), 46,4% des femmes (n=261) mendient, contre 25,1% des hommes (n=682). Cette part des mendiants parmi les femmes et les hommes respectivement rend d'autant plus

chiner un objet utile, dans le cours d'un déplacement ou d'une promenade) ou dans le cadre d'autres activités collectives (on peut ainsi se restaurer sans rien dépenser et en passant un bon moment dans un accueil de jour). L'enquête de terrain peut sembler avoir épuisé la description des expédients de la survie (Kim Hopper, « De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri » dans *L'engagement ethnographique*, Paris, EHESS, 2010, p. 473-492.) Il reste que leur articulation, la manière dont ils composent un budget et soutiennent des orientations dans l'existence demeure méconnue ; on reste bien en peine d'expliquer comme les plus démunis parviennent à joindre les deux bouts (Erwan Le Méner (ed.), *Joindre les deux bouts. Enquête d'ethnocomptabilité*. Numéro spécial de la *Revue des politiques sociales et familiales*, s.l., *Revue des politiques sociales et familiales*, 2016.)

remarquable la part, très élevée, des femmes observées en train de mendier à proximité d'un commerce d'alimentation (pour mémoire : 72,6% d'entre elles) ou d'un distributeur automatique de billets (85,7% d'entre elles). En résumé, dans l'ensemble de la population observée, les femmes mendient presque deux fois plus souvent que les hommes et on s'attend donc, où qu'elles soient observées, à les trouver plus souvent qu'eux en train de mendier. Mais cela n'a rien de mécanique, et l'on aurait aussi bien pu trouver des lieux d'intérêt spécifiques où les femmes étaient relativement moins souvent en train de faire la manche (et même, pourquoi pas, moins souvent que les hommes ?). Ce n'est pas le cas, et saillissent d'autant à l'issue de cette analyse, les environs de commerces d'alimentation et de distributeurs de billets comme lieux d'installation particulièrement dédiés à la pratique féminine de la mendicité, comme on l'étudie plus bas.

Plus largement qu'à propos de la seule mendicité, notons enfin que les différences entre les activités sociales et économiques « à la rue » des personnes des deux sexes qui apparaissent dans l'ECM fournissent des éléments de contenu à ce que l'on peut entendre par « genre » des personnes à la rue. En termes socio-économiques, on voit se dessiner des lieux, des situations et des activités différenciés entre les sexes des personnes en situation de rue, qui conduisent d'autant plus à regretter que la prostitution n'ait pas pu aussi faire l'objet de la collecte des données lors de l'ECM. Une étude par observation sur cette question serait d'un grand intérêt pour compléter le tableau comparé des activités des femmes et des hommes qui, en journée, peuvent ou pourraient bénéficier de l'assistance des maraudes parisiennes.

Gagner sa vie à la rue

Après avoir caractérisé les environnements où s'observent des personnes à la rue (première approche des usages de l'espace public) et les activités qui s'y déroulent (deuxième approche), examinons désormais ces usages, en partant de la partition entre des activités économiques visant à gagner sa vie (comme la mendicité) et celles qui apparaissent, au vu des premières, comme des moments de pause (on s'intéressera en particulier au sommeil et aux sociabilités).

L'enquête décrit notamment des activités économiques à la rue – entendons : des activités visant à se procurer de l'argent (voir les formulaires d'observation en Annexe 1, dans le Tome 2). Comment des personnes, dont la situation se caractérise potentiellement par l'indigence des ressources économiques, développent en journée des activités constituant, justement, des sources de revenus ? Quelles sont les activités pratiquées ? Qui, de préférence, pourrait pratiquer telle activité plutôt que telle autre, et éventuellement dans tel

type d'espace plutôt que tel autre ? C'est notamment pour répondre à de telles questions que les enquêteurs et les maraudeurs qui ont collecté les données ont dû estimer si les personnes observées dans la rue et enregistrées dans le champ de l'enquête utilisaient le lieu dans lequel elles étaient rencontrées le jour J pour mendier ou vendre à la sauvette.

Une approche socio-spatiale et écologique de la structuration des espaces urbains : un « autre Paris » des activités économiques ?

Avant de poursuivre dans la présentation des résultats de l'ECM sur ces questions, évoquer les activités économiques des personnes en situation de rue permet de resituer vers quelle sorte de description et d'analyse socio-spatiale tend l'enquête. Ici, l'on peut remarquer par exemple qu'il existe de longue date des travaux qui, entre les disciplines historique, sociologique, géographique et économique, et en faisant dialoguer diversement celles-ci¹⁰⁵, permettent de caractériser Paris et sa métropole (et bien évidemment, d'autres espaces métropolitains aussi, en France et ailleurs) à travers les activités économiques qui s'y déroulent. Parmi ces travaux, déjà anciens, certains s'appuient sur des options théoriques fortes et font l'objet de débats toujours renouvelés (comme dans le cas de l'ouvrage marquant de Manuel Castells publié en 1972 et fondé sur le matérialisme historique¹⁰⁶), d'autres – très souvent – relèvent d'approches familières du domaine de l'aménagement urbain. La manière dont se structurent les espaces urbains est ainsi depuis longtemps interrogée comme résultant de dimensions diverses (nature de l'activité, intensité et type de mobilité, structure démographique, etc.) et parmi celles-ci, les caractéristiques économiques de l'activité occupent le plus souvent une place importante. C'est le cas en particulier dans la définition, diverse selon les auteurs, toujours composite dans sa nature, de la notion de centralité urbaine. L'intérêt de cette notion pour les aménageurs urbains, ainsi que son caractère composite, sont par exemple visibles dans la définition qu'en donne l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)¹⁰⁷.

Il existe ainsi, à la fois dans des travaux de recherche et dans les outils pratiques des politiques urbaines, une représentation géographique de Paris structurée notamment par la nature et l'intensité des activités économiques. La description des activités économiques des personnes en situation de rue, telle que s'efforce de la produire l'ECM, suit une logique analogue : comprendre comment la ville s'organise par et autour d'activités économiques

¹⁰⁵ Benjamin Pradel, Miguel Padeiro et Anne Aguilera, « Paris sera toujours Paris : Réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne », *Métropoles [En ligne]*, 2014, n° 14.

¹⁰⁶ Manuel Castells, *La question urbaine*, François Maspero., Paris, 1972, 455 p.

¹⁰⁷ Voir la partie 1 pour plus d'explications sur la construction de la base de données, utilisée dans la Carte 15.

(mais aussi de pratiques de sociabilité, de lieux d'installation ou de passage, etc.). À propos des activités économiques, il ne s'agit *a priori* pas d'activités économiques qui ont pignon sur rue et qui sont généralement considérées comme structurantes de l'espace urbain (présence ou non d'activités financières, industrielles, caractère plus ou moins résidentiel de tel ou tel espace, etc.). L'ECM rend compte d'activités économiques qui, vraisemblablement hors de tout contrat de travail, sont développées par des personnes ayant de faibles ressources, n'ayant pas nécessairement non plus un domicile personnel ni un lieu d'hébergement disponible chaque nuit, etc. et – par définition même de l'objet de l'enquête – qui peuvent ou pourraient bénéficier de l'assistance des maraudes.

Le parti pris, autrement dit, consiste à produire une représentation de l'espace urbain, selon les activités qui s'y déploient et les populations vivant à la rue qui en sont actrices, représentation qui pourra être confrontée ou comparée à celle qui est déjà connue sur « Paris » globalement considéré. Il s'agit d'explorer le Paris des activités économiques des gens à la rue, pour essayer de comprendre en quoi il correspond ou non à la représentation socio-spatiale déjà mieux connue d'un Paris envisagé surtout sous l'angle des activités économiques formelles et des populations qui justement ne sont pas concernées en propre par ces « situations de rue ». L'une des visées générales de l'ECM, très sensible ici à propos de l'analyse des activités économiques, c'est de permettre la description de Paris *aussi* à travers des situations de rue : en les décrivant pour elles-mêmes, et en décrivant leurs *interactions* possibles avec des formes de sociabilité et des activités économiques développées par les personnes qui ne vivent pas à la rue.

Ainsi, et pour prolonger les résultats déjà amorcés ci-dessus avec le Tableau 17, on interprétera certes la présence de mendiants (et surtout de mendiante) près de commerces d'alimentation comme motivée par « l'intérêt » (comme l'indique l'expression « lieux d'intérêt » mobilisée dans les grilles d'observation de l'ECM). Alors, on raisonnera au moins dans une certaine mesure en termes de causes et d'effets, en considérant que la présence de tels commerces motive ou rencontre l'intérêt de personnes qui une partie du temps font la manche pour se procurer des revenus. Mais ce raisonnement n'est pas à sens unique - pas plus à propos des activités économiques que pour ce qui touche aux autres activités observées dans la collecte des données de l'ECM. Les résultats de l'ECM ne prennent pas du tout le parti de considérer que le Paris des situations de rue serait « déterminé » par un Paris de l'économie principale ou s'y « adapterait ». Tout l'intérêt, c'est de chercher à découvrir aussi l'autonomie des activités économiques des personnes à la rue, leurs logiques et leurs espaces propres, et de comprendre la nature de leurs interactions avec les autres manières d'occuper l'espace et d'y conduire des activités.

Bref retour sur l'activité – sexuée – de mendicité des personnes en situation de rue

Nous avons précédemment présenté quelques résultats globaux et par sexe concernant les activités de mendicité. Rappelons-en quelques grandes lignes pour en approfondir l'analyse, et notamment tâcher de comprendre quel regard portent les maraudeurs sur ces situations de mendicité.

Nous avons vu que la mendicité, quel que soit le sexe des personnes concernées, caractérise l'activité d'un très grand nombre de personnes observées pendant l'ECM, puisqu'entre un quart et deux tiers (28,7%) des personnes identifiées comme femmes ou hommes dans des groupes de 1 à 10 personnes (en excluant donc toutes les personnes dont le sexe a été relevé comme « autre » ou n'a pu être déterminé, et les personnes comptabilisées dans des groupes de 11 personnes ou plus), ont été décrites comme occupant un lieu qu'elles utilisaient pour mendier. Qu'est-ce que cela signifie, plus précisément, sur ce qui a été vu, et quelles conclusions peut-on en tirer, au-delà des observations directes, sur le statut de la mendicité pour la population concernée ?

Tout d'abord, la question posée était exactement : « D'après le maraudeur, l'individu utilise-t-il le lieu pour mendier ? ». L'hypothèse selon laquelle une réponse positive correspond, dans l'immense majorité des cas, à l'observation d'une personne *effectivement en train de mendier*, sous les yeux des enquêteurs et des maraudeurs conduisant l'enquête, paraît plus que raisonnable. L'on ne peut toutefois exclure que, dans quelques cas aussi, même si la personne observée ne mendiait pas à l'instant T, les enquêteurs et maraudeurs aient choisi de répondre positivement (« oui, cette personne utilise ce lieu pour mendier »). Ce second scénario a pu survenir soit parce que cette personne leur a paru présenter certains attributs « caractéristiques » de la mendicité – elle n'est pas en train de mendier, mais l'on voit par exemple près d'elle un gobelet rempli de quelques pièces ; soit parce que le maraudeur, connaissant cette personne ou l'ayant au moins observée dans cet endroit, sait qu'il lui arrive d'y mendier et peut déclarer que selon toute vraisemblance, elle mendiait donc là quelques minutes plus tôt ou le fera quelques minutes plus tard. Presqu'un tiers des personnes sont identifiées comme « utilisant le lieu de l'observation pour mendier » parmi les personnes observées seules ou faisant partie de groupes de 2 à 10 personnes : voici la reconnaissance *de visu* d'une massive prévalence d'une activité économique, celle de la mendicité.

Comme nous l'avons rappelé à propos du caractère sexué de certains espaces, les observations menées dans cette enquête sont instantanées, et les caractéristiques enregistrées pour un lieu donné ou la situation d'une personne donnée ne prétendent pas

catégoriser ce lieu ou cette personne de manière fixe, *i.e.* ne réifient pas les « conclusions » d'une observation. De la même manière qu'on ne dira pas que les pourtours des accueils de jour « sont » des espaces masculins, on n'interprètera pas la prévalence très large de la mendicité comme le signe qu'un tiers des personnes à la rue « sont » des mendiants.

À un premier niveau, celui d'une lecture littérale des chiffres, cela signifie plutôt qu'une très grande partie des personnes à la rue pratiquent, à *un moment ou à un autre* de la journée, des activités de mendicité. À un second niveau, étant donné que les situations de mendicité sont si nombreuses, et qu'elles sont observées à des moments et des endroits très divers dans Paris, cela signifie qu'il n'est pas exagéré de penser qu'une partie encore plus grande de la population entrant dans le champ de l'ECM se livre, au moins ponctuellement en journée, à de telles activités. Cela rend d'autant plus significatif et signifiant l'écart constaté entre les femmes et les hommes, présenté plus haut et rappelé dans le tableau ci-dessous. Pour 28,7% des femmes et des hommes repérés comme pratiquant la mendicité, cette activité concerne 46,4% des femmes et 25,1% des hommes. Un tel écart et un tel résultat pour les femmes nous conduit à penser que la mendicité est remarquablement fréquente pour celles-ci et à faire en conséquence l'hypothèse qu'il arrive sans doute de mendier, tous moments confondus de la journée, à bien plus de la moitié des femmes en situation de rue.

Tableau 18 - Proportion de mendiants et de vendeurs à la sauvette parmi les femmes et les hommes observés dans des groupes comptant 1 à 10 personnes

MENDIER	Femmes		Hommes		Total	
Oui	261	46,4%	682	25,1%	943	28,7%
Non	238	42,3%	1 598	58,7%	1 836	55,9%
Ne sait pas	46	8,2%	334	12,3%	380	11,6%
Non Renseigné	15	2,7%	94	3,5%	109	3,3%
Préfère ne pas répondre	3	0,5%	14	0,5%	17	0,5%
Total	563	100%	2 722	100%	3 285	100%
VENDRE À LA SAUVETTE	Femmes		Hommes		Total	
Oui	23	4,1%	86	3,2%	109	3,3%
Non	474	84,2%	2 198	80,8%	2 672	81,3%
Ne sait pas	41	7,3%	302	11,1%	343	10,4%
Non renseigné	23	4,1%	121	4,5%	144	4,4%
Préfère ne pas répondre	2	0,4%	15	0,6%	17	0,5%
Total	563	100%	2 722	100%	3 285	100%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes, et dont le sexe a été identifié comme féminin ou masculin.

Note de lecture : 46,4% des femmes enregistrées au sein de groupes d'effectif compris entre 1 et 10 personnes sont considérées comme utilisant le lieu où elles sont observées pour mendier, alors que les personnes en train de mendier représentent, femmes et hommes confondus, 28,7% des personnes observées dans ces groupes.

Si, comme expliqué à propos de la méthode et du périmètre de l'enquête, l'un des objectifs de l'ECM consistait à faire objectiver par le dialogue entre enquêteurs et maraudeurs les signes distinctifs des « situations de rue » relevant des compétences professionnelles des

maraudes parisiennes, sans définition préétablie, alors la prévalence très large de la mendicité dans l'ensemble de la population, et sa surreprésentation significative parmi les femmes, nous font retenir l'activité de mendicité comme un trait nettement distinctif de la population concernée¹⁰⁸.

L'organisation temporelle de la mendicité

Au-delà de la division sexuée de la mendicité à la rue, l'Enquête de la coordination des maraudes permet d'étudier les rythmes et les moments de cette mendicité, en fonction des heures de la journée où ont eu lieu les observations. Il convient cependant de rappeler que les créneaux auxquels ont eu lieu l'enquête (le matin, le plus souvent entre 09h et 12h, puis l'après-midi, en général entre 14h et 17h) influencent grandement la structuration de ces données. Encore une fois, l'ECM nous donne un aperçu des situations de rue, mais pas une photographie à un instant T des activités à la rue à Paris.

Des personnes en situation de mendicité ont été observées à toute heure de la journée, à l'exception des tranches horaires 7h-8h et 20h-21h. Cette activité est le plus souvent constatée en fin de matinée (10h-13h) et au milieu de l'après-midi (15h-18h) : ces six heures regroupent les trois quarts des observations.

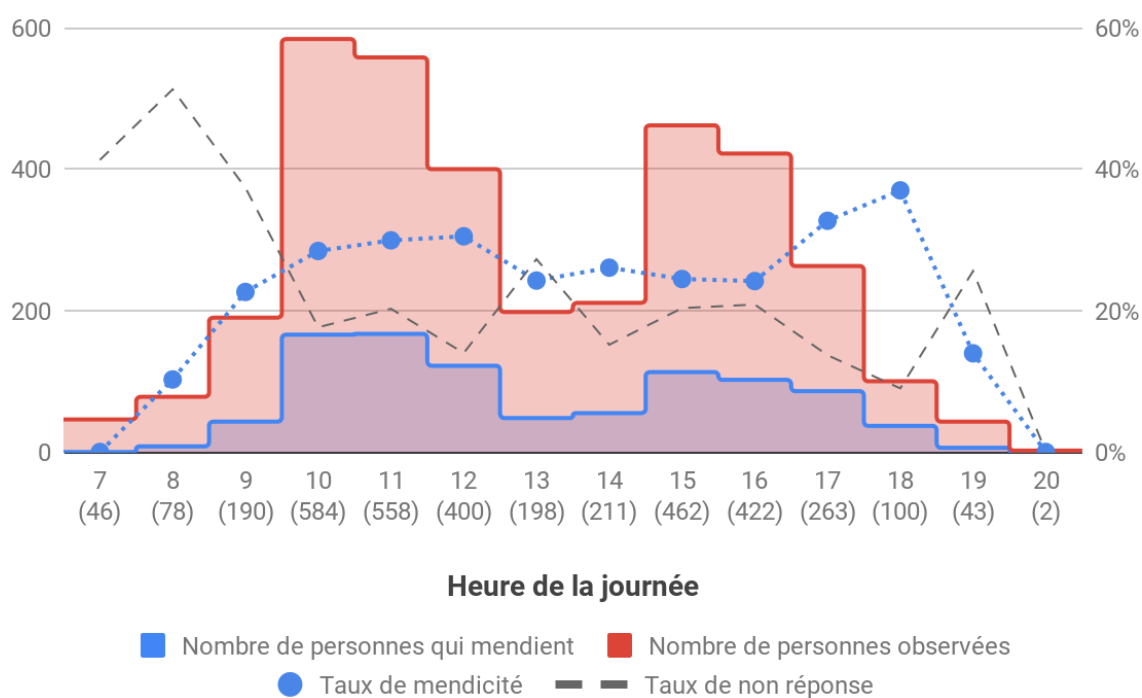
Afin d'évaluer le lien supposé entre heure de la journée et pratique de la manche, le nombre de personnes mendiantes a été rapporté au nombre de personnes aperçues par heure (ce

¹⁰⁸ « Après un mûr examen de la difficulté, nous avons fini par choisir le trait de mœurs des indigents, qui nous a paru être le plus significatif et le plus propre à servir de base à un état statistique, à savoir : la mendicité » (L. F. Reboul-Deneyrol, *Paupérisme et bienfaisance dans le Bas-Rhin*, s.l., Vve Berger-Levrault & fils, 1858, 566 p.) Si la mendicité nous donc paraît également distinctive de l'indigence, elle ne doit pas amener à décrire un monde à part ou "informel" du travail. Non seulement, elle apparaît comme une activité fortement organisée (voir *infra*) mais elle est également coordonnée avec d'autres univers professionnels. Si les hommes mendient moins fréquemment que les femmes durant la journée et se reposent plus souvent, c'est aussi probablement qu'ils gagnent de l'argent selon d'autres régimes d'engagement, qui les rendent à ce moment méconnaissables comme indigent pour l'observateur dans le cadre de l'enquête : comme manutentionnaires ou brocanteurs sur des marchés (Hervé Sciardet, *Les marchands de l'aube : ethnographie et théorie du commerce aux Puces de Saint-Ouen*, Paris, Economica, 2003, 218 p.), comme tâcherons sur des chantiers (Elliot Liebow, *Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2011, 157 p.), ou encore comme ouvrier à la pièce en saison, pour mentionner quelques formes d'emploi où l'embauche s'accommode de la précarité résidentielle des travailleurs. N'oublions pas que les sans-abri viennent principalement de milieux populaires (Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion (eds.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Paris, PUF / INED, 2000.). Patrick Bruneteaux a montré de façon extrêmement convaincante, à partir du suivi ethnographique de plusieurs années de Georges, clochard au moment de leur rencontre, l'appartenance, plus ou moins stabilisée, contrainte, valorisée et réversible, à de nombreux mondes professionnels (et plus largement sociaux) au cours de sa vie (Patrick Bruneteaux, *Les mondes rêvés de Georges : fabrications identitaires et alternatives à la domination*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 335 p.).

qui doit annuler l'effet d'enquête, tel que plus il y a d'enquêteurs actifs, plus il y a d'observations réalisées).

La Figure 6 montre que la mendicité semble être une activité fréquemment pratiquée tout au long de la journée, puisqu'au moins une personne sur cinq a été observée dans cette situation à chaque heure entre 9h et 18h. La part des individus évolue cependant dans cette période entre 0% (à 7h) et 37% (à 18h). Le plancher se situe entre 13 et 14h : on peut imaginer que les mendiants, comme leurs donateurs potentiels, se restaurent. Le pic est quant à lui atteint entre 17h et 19h, ce qui pourrait correspondre à la sortie des écoles, des bureaux et au moment de faire les courses avant de rentrer chez soi.

Figure 6 - Evolution du taux de mendicité au cours de la journée, heure par heure



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

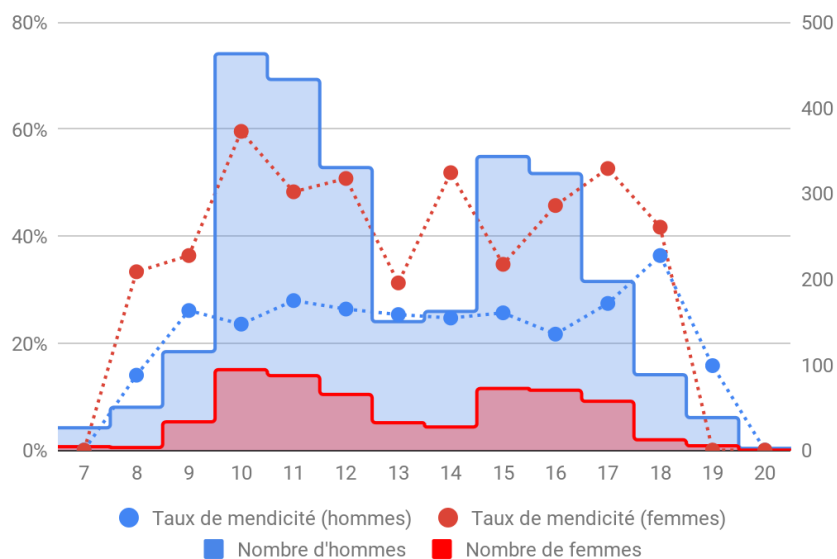
Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Aucune personne n'est en situation de mendicité parmi les 46 observées au sein de groupes d'effectif compris entre 1 et 10 personnes entre 7h et 8h du matin. Le taux de réponses associées à la mendicité non renseignées s'élève à 41% sur ce créneau horaire.

Les femmes, proportionnellement plus nombreuses que les hommes à faire la manche (46,4% contre 25,1%), ont-elles des habitudes différentes dans leur pratique ?

La figure suivante montre que le taux (heure par heure) de femmes à la rue qui pratiquent la manche est toujours supérieur à celui de leurs homologues masculins, à l'exception du créneau de 19h à 20h.

Figure 7 - Evolution du taux de mendicité au cours de la journée, heure par heure et selon le sexe



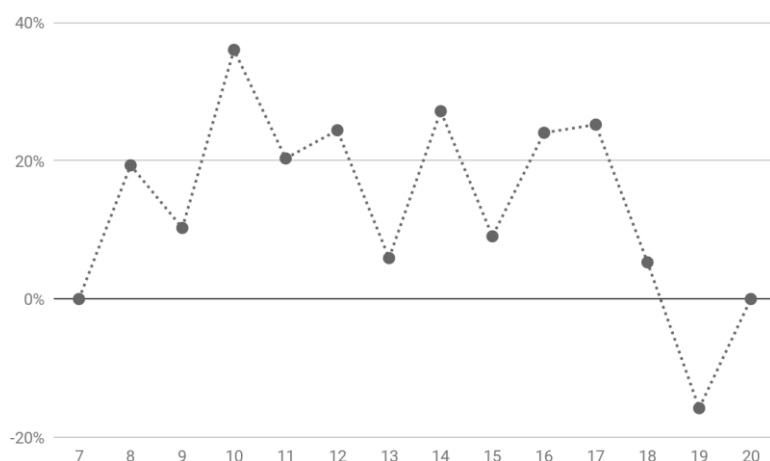
Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes, et dont le sexe a été identifié comme féminin ou masculin.

Note de lecture : Aucune personne, homme ou femme n'est en situation de mendicité parmi respectivement les 26 hommes et 4 femmes observées au sein de groupes d'effectif compris entre 1 et 10 personnes entre 7h et 8h du matin.

L'analyse de l'écart entre ces deux taux, variant entre -15,8 et 36 points de pourcentage, montre que le créneau horaire où les hommes mendient presque autant que les femmes (respectivement 36,4% chez les femmes et 41,7% chez les hommes) est celui de 18h à 19h. Autre fait marquant : aucune femme n'a été aperçue en train de pratiquer la manche entre 19h et 20h, alors que 15,8% des hommes observés dans cette tranche horaire sont dans cette situation.

Figure 8 - L'écart entre le taux de mendicité chez les femmes et les hommes, heure par heure



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

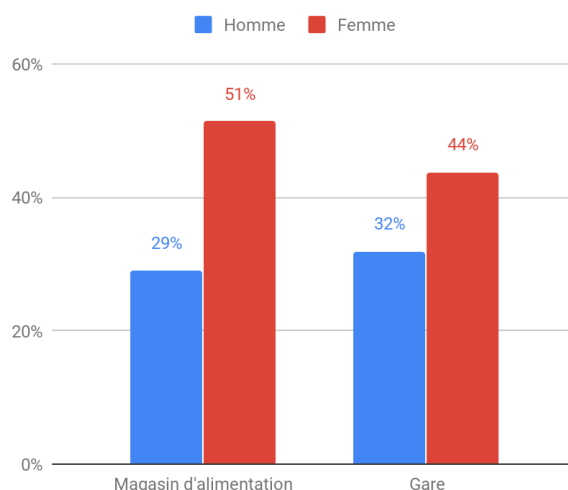
Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes, et dont le sexe a été identifié comme féminin ou masculin.

Note de lecture : L'écart entre le taux de femmes aperçues en situation de mendicité entre 7h et 8h, parmi toutes les femmes observées sur ce créneau horaires ; et celui des hommes en train de faire la manche parmi ceux aperçus sur cette période, est nul.

L'analyse du taux de mendicité heure par heure quel que soit le lieu a permis de montrer quelques différences de pratiques selon le sexe et le moment de la journée. Lorsque l'étude se resserre autour de localisations particulières de personnes à la rue, d'autres distinctions apparaissent. Parmi les hommes en situation de mendicité à proximité d'un magasin d'alimentation, près d'un tiers (29%) ont été aperçus entre 9h et 12h. Chez les femmes, ce taux s'élève à 51,4%. Les femmes mendiant à proximité d'un magasin d'alimentation semblent ainsi entamer leur activité économique plus tôt que les hommes dans la journée. Ce même constat émerge en ce qui concerne les personnes aperçues à proximité d'une gare : un écart de 12 points de pourcentage sépare les hommes des femmes¹⁰⁹. Cela peut être lié au fait que ces dernières arrêteraient de faire la manche plus tôt dans la journée que leurs homologues masculins (voir Figure 7).

¹⁰⁹ Seules les personnes observées à proximité d'un magasin d'alimentation ou d'une gare ont été retenues, les femmes localisées à proximité d'autres types de lieu étant trop peu nombreuses pour que les analyses soient robustes.

Figure 9 - Taux de personnes en situation de mendicité observées entre 9h et 12h, selon le sexe et le type de lieu à proximité



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes, et dont le sexe a été identifié comme féminin ou masculin.

Note de lecture : Aucune personne, homme ou femme n'est en situation de mendicité parmi respectivement les 26 hommes et 4 femmes observées au sein de groupes d'effectif compris entre 1 et 10 personnes entre 7h et 8h du matin.

L'analyse spatiale de la répartition des mendiants en fonction de leur sexe va dans le sens de certaines des pistes développées plus haut tout en posant de nouvelles questions sur la répartition de la mendicité, lesquelles pourraient être envisagées dans des analyses plus poussées sur ces données issues de l'ECM. Les femmes décrites comme utilisant le lieu de l'observation pour mendier le font plus dans des zones commerçantes parisiennes, que celles-ci soient des centralités touristiques (l'avenue des Champs-Élysées), ou des zones commerçantes plus locales mais tout de même très fréquentées (sud du 5^{ème} arrondissement, nord du 16^{ème} arrondissement). La géographie des mendiants à Paris est polycentrique, tout en se concentrant le long d'axes propices à la captation de ressources économiques. Les hommes mendiants (ou plutôt décrits comme utilisant le lieu d'observation pour pratiquer la mendicité), se répartissent assez différemment dans l'espace parisien. On observe une présence plus diffuse des mendiants, moins concentrée dans des points denses, tout en restant à proximité du centre de Paris et de lieux de passages, telle que la gare Montparnasse, lieu de nombreuses observations de mendiants le jour de l'enquête.

Carte 25 - Les concentrations de mendiante à la rue (à gauche)



Carte 26 - Les concentrations de mendiants à la rue (à droite)

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Courbes de densité des femmes observées et décrites comme utilisant le lieu de l'observation pour mendier (n=261), géolocalisées comme développé dans la première partie méthodologique du rapport (carte 25) et courbes de densité d'hommes observés et décrits comme utilisant le lieu de l'observation pour mendier (n=682), géolocalisés comme développé dans la partie méthodologique du rapport (carte 26).

Il est cependant rare que la géographie des mendiants et des mendiante s'excluent : là où l'on observe beaucoup de femmes mendiante à la rue, il y a aussi des hommes, même s'ils sont en plus faible densité (c'est le cas sur les Champs-Élysées, dans le sud du 20^{ème}), et vice-versa.

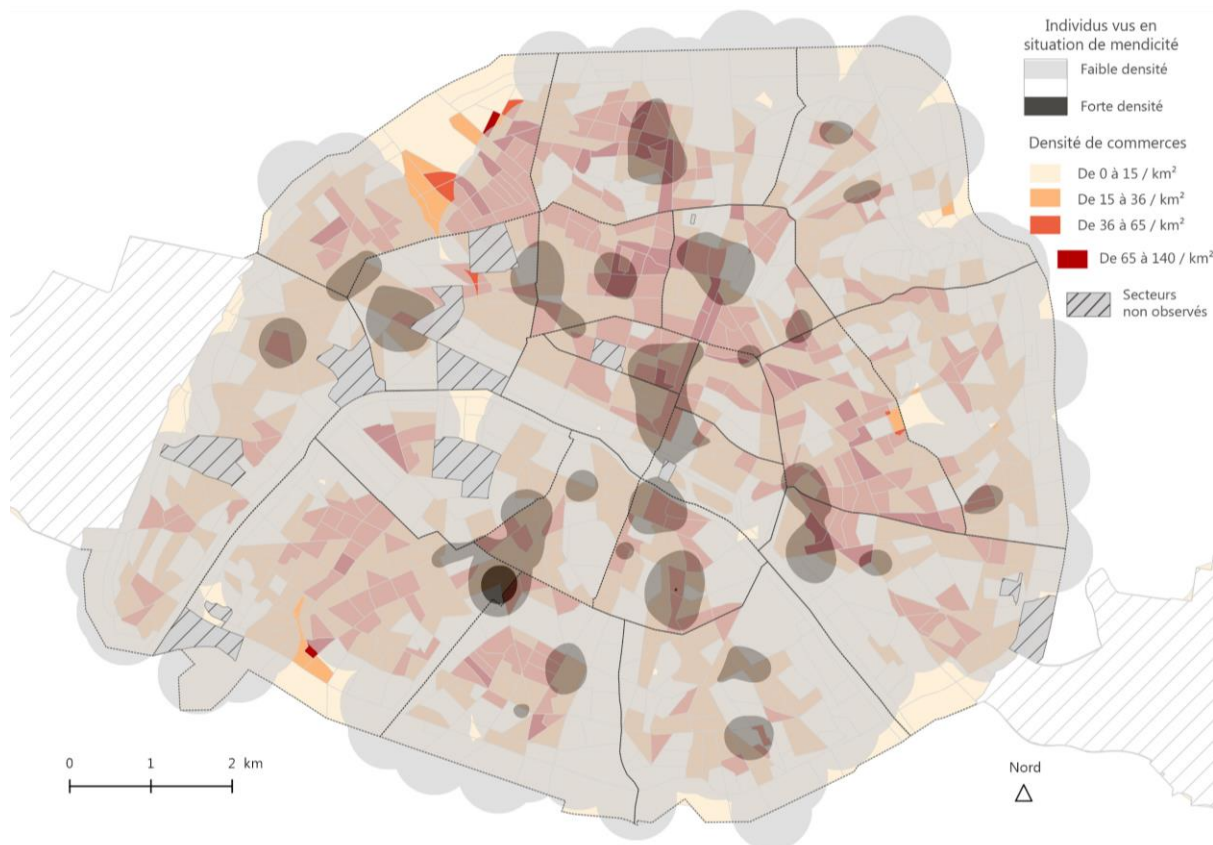
Plus généralement, la pratique de la mendicité parisienne peut être rapprochée de celle des zones commerçantes, en particulier dans le centre et l'ouest parisien. Sur la carte suivante, on a superposé les courbes de densité des individus en situation de mendicité (en gris) à la densité de commerces¹¹⁰ par IRIS¹¹¹ (en nuances de jaune et orange). On peut y voir que les zones de densité moyenne ou forte de personnes faisant la manche ne se situent jamais là où il y a peu de commerces.

La pratique de la mendicité semble ainsi s'adapter à son environnement. On a observé de fortes concentrations de personnes faisant la manche dans le centre de Paris, très passant. On fait la manche de manière plus dispersée quand on s'éloigne du centre de Paris, et particulièrement dans l'est parisien plus populaire.

¹¹⁰ Base commerce de l'INSEE, hors commerces de bouche.

¹¹¹ Ilôts Regroupés pour l'Information Statistique.

Carte 27 - Mendicité et densité de commerces



Sources : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018 ; base de données des commerces parisiens, APUR, 2017.

Champ : Observations d'individus observés en situation de mendicité (n=974).

Note : On superpose les couches de densité des personnes observées en situation de mendicité à la densité de commerces par IRIS.

Fond de carte : APUR, IGN.

Vendre ou mendier à la rue : quelles formes prennent les activités économiques et comment sont-elles prises en charge (ou non) par les maraudeurs ?

La deuxième « activité économique » (au sens où elle permet de gagner sa vie au moyen d'une situation de rue) observée lors de l'ECM consiste en la vente à la sauvette d'objets ou de nourriture dans l'espace public. Le plus souvent illégale, ces commerces de détail à l'étale ou à la rencontre du client, peuvent dépendre du glanage d'objets dans les rebuts de

la ville (la pratique des biffins¹¹²), ou s'apparenter à une revente plus « classique » d'aliments parfois transformés, à l'image de la vente de maïs grillés, ou d'objets achetés en gros (souvenirs parisiens, appareils technologiques peu coûteux, insérés dans des réseaux souterrains internationaux de fabrication, de fourniture et de distribution¹¹³). On étudie ici cette activité ici avant tout en la comparant avec les situations de mendicité, l'activité économique la plus fréquemment enregistrée, et de loin.

La vente à la sauvette et la mendicité sont des activités économiques visiblement différentes pour les personnes en situation de rue

La vente à la sauvette ne se présente pas statistiquement et géomatiquement sous le même jour que la mendicité, à deux égards au moins. Tout d'abord, là où la mendicité se caractérise avant tout par sa fréquence très élevée (28,7% des femmes et des hommes qui, dans les groupes 1 à 10 personnes, utilisent le lieu où ils sont observés à cette fin), la vente à la sauvette est beaucoup plus rare, concernant 4,1% de ces individus. Et par ailleurs, alors que les femmes sont, proportionnellement aux hommes, significativement plus souvent ($p < 0,0001$, test du Chi-2) observées en train de mendier, le fait qu'elles soient également vues plus souvent en train de vendre à la sauvette (4,1% des femmes, 3,2% des hommes dans les groupes de 1 à 10 personnes) ne suffit pas à créer un écart statistiquement significatif au seuil de 5% ($p = 0,06$) pour cette seconde activité entre les deux sexes. Au total, les femmes sont par conséquent plus fréquemment identifiées comme gagnant leur vie à la rue la journée, par des activités telles que la mendicité et la vente à la sauvette, mais la première de ces deux activités les singularise davantage que la seconde par rapport à leurs homologues de sexe masculin¹¹⁴.

Les femmes en situation de rue vues dans des groupes de 1 à 10 personnes sont, rappelons-le, presque cinq fois moins nombreuses ($n = 563$, 17,1% de cette population) que les hommes ($n = 2\ 722$, 82,9%) mais, du fait de leur surreprésentation relative au sein des mendiants, elles représentent tout de même 27,7% de ceux-ci, contre « seulement » 21,1% des vendeurs à la sauvette (Tableau 19).

¹¹² H. Sciardet, *Les marchands de l'aube : ethnographie et théorie du commerce aux Puces de Saint-Ouen*, op. cit. ; Stéphane Rullac et Hugues Bazin, « Les biffins et leurs espaces marchands : seconde vie des objets et des hommes », *Informations sociales*, 2014, n° 182, n° 2, p. 68-74 ; David A. Snow et Leon Anderson, *Down on Their Luck: A Study of Homeless Street People*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1993, 407 p.

¹¹³ Alain Tarrus, *Les fourmis de l'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1991, 210 p.

¹¹⁴ Si nous avons pu décrire les situations de prostitution, nous aurions possiblement rapporté une autre activité économique plutôt pratiquée, même la journée, par les femmes.

Tableau 19 - Parmi les personnes en situation de rue observées dans des groupes de 1 à 10 personnes, les mendiants et les vendeurs à la sauvette sont-ils des femmes ou des hommes ?

	Oui		Non		Ne sait pas		Non-réponse		Préfère ne pas répondre		Total	
MENDIER												
Femmes	261	27,7%	238	13%	46	12,1%	15	13,9%	3	-	563	17,1%
Hommes	682	72,3%	1 598	87%	334	87,9%	94	86,1%	14	-	2 722	82,9%
Total	943	100,0%	1 836	100,0%	380	100,0%	109	100,0%	17	-	3 285	100,0%
VENDRE À LA SAUVETTE												
Femmes	23	21,1%	474	17,7%	41	12%	23	16,1%	2	-	563	17,1%
Hommes	86	78,9%	2 198	82,3%	302	88%	121	83,9%	15	-	2 722	82,9%
Total	109	100,0%	2 672	100,0%	343	100,0%	144	100,0%	17	-	3 285	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes, et dont le sexe a été identifié comme féminin ou masculin.

Note de lecture : 27,7% des femmes et des hommes enregistrés au sein de groupes d'effectif compris entre 1 et 10 personnes et utilisant le lieu pour mendier sont des femmes, alors que les femmes représentent 17,1% de la population observée en groupe de 1 à 10 personnes.

La répartition géographique de la vente à la sauvette semble plus périphérique, et surtout localisée dans l'est parisien que celle de la mendicité, étudiée plus haut sur la Carte 27. On l'a observée surtout dans des lieux marginaux, peu surveillés – on peut aussi émettre l'hypothèse que ce sont les lieux où l'on se laisse observer en vendant. Les fortes concentrations de personnes vendant à la sauvette ont été observées dans les zones fréquentées par des biffins : vers les portes du périphérique au nord et à l'est, et dans les environs de Belleville et de Barbès. Contrairement à la mendicité, il n'y a pas ou peu de pratique diffuse de la vente à la sauvette : c'est une activité qui se pratique presque exclusivement en groupes dont la taille atteint au moins cinq personnes (voir *infra*)¹¹⁵.

¹¹⁵ NB : pour un cinquième des individus vus en train de vendre à la sauvette, la taille des groupes n'est pas indiquée, il pourrait donc y avoir eu des groupes plus grands observés.

Carte 28 - Densité de vendeurs à la sauvette



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations d'individus observés en train de vendre à la sauvette (n=110).

Note : Plus les observations sont concentrées, plus la teinte est foncée. Les endroits où la même densité d'observation est observée sont colorées de la même teinte.

Fond de carte : APUR, IGN.

Le regard des maraudeurs sur la mendicité et la vente à la sauvette pratiquées par les hommes et les femmes

Un point commun à ces deux pratiques à caractère économique ressort du tableau précédent, qui nous informe sans doute plus directement sur le regard que les maraudeurs jettent sur ces pratiques, que sur ces pratiques elles-mêmes.

Beaucoup plus souvent pour les hommes que les femmes observées hors grands groupes, les maraudeurs indiquent « ne pas savoir » s'ils utilisent pour mendier le lieu où ils sont vus. Beaucoup plus souvent également, les maraudeurs ne répondent pas à la question posée, lorsqu'elle vise à décrire des hommes. Par exemple, alors que pour 10,9% des femmes, la réponse est indéterminée (on « ne sait pas » si elles mendient, ou l'on ne répond pas), cette indécision concerne 15,8% des hommes observés.

Existe-t-il une perplexité plus forte des maraudeurs à l'égard de la mendicité et de la vente à la sauvette pratiquées par les hommes ? Et cette perplexité tiendrait-elle plutôt à un regard différent des maraudeurs sur ces activités, ou bien au fait qu'elles sont pratiquées

différemment par les personnes des deux sexes (de manière moins ostensible ou plus équivoque par les hommes que les femmes) ? Ou bien encore, ces deux explications possibles se conjuguent-elles pour expliquer le caractère étonnamment non aléatoire de l'incertitude relative à dire si un homme mendie ou vend à la sauvette, et de l'évidence relative à dire qu'une femme le fait ? Un début d'explication peut être lu sur la Carte 24, dans laquelle on constate que les hommes ont plus tendance à mendier de manière diffuse, sans se regrouper, et lorsqu'ils sont beaucoup au même endroit, ce sont dans des endroits de passage très denses telle qu'une gare. Ainsi, ils pourraient être plus difficile à débusquer au milieu des passants, et possiblement moins visibles que ne le sont les mendiants, réparties le long d'axes commerçants où l'observateur s'attend peut-être plus à voir des mendiants.

Lors de la préparation de l'enquête, des maraudeurs ont exprimé à plusieurs reprises l'idée qu'il est délicat, et donc très inhabituel (voire totalement impossible) de s'adresser, en tant que maraudeur, à une personne en train de mendier ou de vendre à la sauvette. Il n'est pas question de faire passer l'intérêt supposé de l'assistance que la maraude pourrait apporter avant l'intérêt que la personne elle-même paraît avoir déterminé, qui mobilise son énergie, et qui consiste à demander une obole aux passants ou à tenter de leur vendre de la marchandise. Ce constat – qu'on pourrait qualifier de dogme, tant il est exprimé comme un principe strict de respect des personnes à la rue¹¹⁶ – montre le statut très particulier des activités économiques des personnes à la rue aux yeux des maraudeurs. La mendicité est une des démonstrations de l'autonomie des personnes pouvant bénéficier potentiellement des services d'une maraude, et il faut en conséquence veiller à ne pas la contrecarrer. Cela signifie aussi que la claire identification *de visu* d'une activité de mendicité ou de vente à la sauvette par les maraudeurs revêt une importance particulière. Il faut déterminer si la personne rencontrée est en train de se livrer à des activités économiques, pour déterminer aussi si le moment est bien choisi pour intervenir auprès d'elle. Or cela ne paraît pas évident, du moins plus incertain pour l'observation des hommes que des femmes.

Gagner sa vie à la rue se fait plutôt seul ou en petit groupe lorsqu'on mendie, mais on se rassemble de manière plus large pour vendre à la sauvette

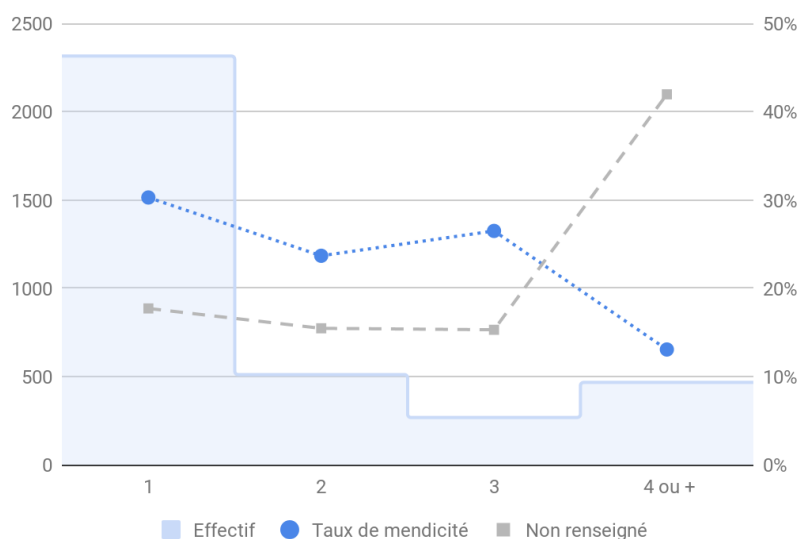
Les personnes observées en situation de mendicité appartiennent à des groupes dont la taille n'excède pas 8 personnes. Près des trois quarts (73,5%) sont seules, 12,7%

¹¹⁶ Voir la troisième et dernière partie pour plus de développements sur les contours du public des maraudeurs et leurs pratiques de maraudes.

appartiennent à un groupe de deux, et 13,8% à un groupe d'au moins trois personnes. Cette activité économique se pratiquerait ainsi plus souvent en petits comités¹¹⁷.

Entre un quart et un tiers des personnes appartenant à de petits groupes constitués de 1 à 3 personnes sont en situation de mendicité au moment de l'observation.

Figure 10 - Taux de mendicité selon la taille des groupes, auxquels appartiennent les personnes en groupe de 1 à 10 personnes



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

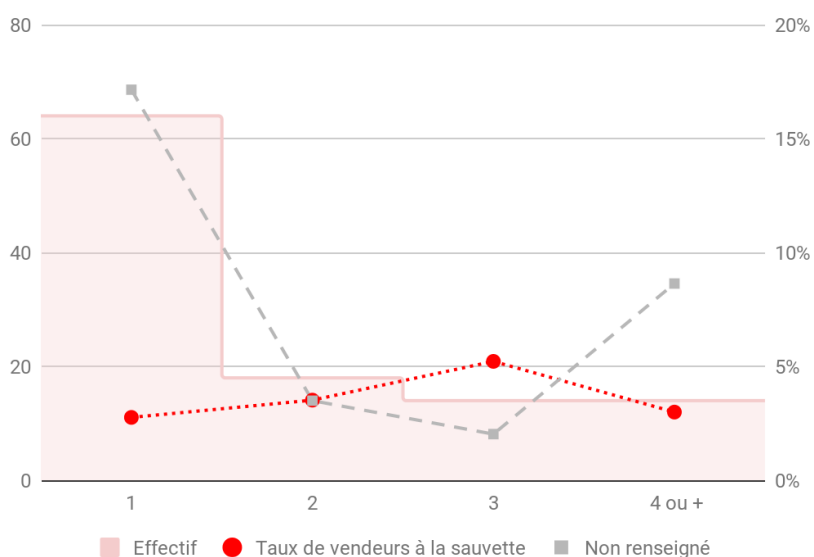
Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Parmi les 2 315 personnes seules au moment de l'observation, 30,3% sont en situation de mendicité, et pour 17,7% d'entre elles la réponse à cette question n'a pas été renseignée.

Concernant la vente à la sauvette, rappelons que seules 3,1% des personnes en groupe de 1 à 10 personnes ont été observées en train de pratiquer la vente à la sauvette. Ces personnes sont principalement seules lorsqu'elles exercent cette activité économique (58,2%) et au maximum en groupe de 5 personnes. Mais le part de vendeurs est maximal dans les groupes de trois, où cinq pourcents des individus sont concernés.

¹¹⁷ Lorsque l'on s'intéresse au taux de mendicité selon la taille des groupes, il ne faut pas négliger la part de réponses non renseignées (42%) pour les groupes d'au moins 4 personnes, pouvant potentiellement conduire à un taux sous-estimé pour de mendiants dans ces groupes.

Figure 11 - Taux de vendeurs à la sauvette selon la taille des groupes, auxquels appartiennent les personnes en groupe de 1 à 10 personnes



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

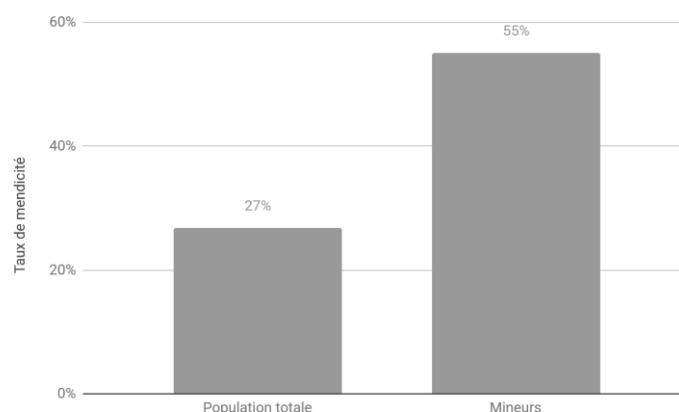
Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Parmi les personnes seules au moment de l'observation, 2,8% vendent des marchandises à la sauvette, et pour 17,1% d'entre elles la réponse à cette question n'a pas été renseignée.

L'âge des personnes qui gagnent leur vie à la rue

Si les mineurs représentent seulement 4% des personnes observées en train de mendier. Cette valeur apparemment basse renvoie au fait que seulement 69 mineurs ont été recensés parmi les 3 561 personnes enregistrées. Mais ce faible taux ne doit pas masquer une réalité tout autre : plus d'un mineur sur deux (55%) pratique la manche. Ainsi, les plus jeunes personnes de la population sont souvent au travail, que ce soit pour faire la manche mais également les poubelles.

Figure 12 - La part de mineurs parmi les mendiants



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Parmi les 3 561 personnes observées en groupe de 1 à 10 personnes, 954 (26,8%) sont en situation de mendicité au moment de l'enquête.

En ce qui concerne la vente à la sauvette, ce n'est pas une activité typique des mineurs dans la mesure où sur l'ensemble des personnes âgées de moins de 18 ans, seul un enfant âgé de 6 à 12 ans a été observé en train de vendre à la sauvette.

Se procurer de l'argent dans l'espace public a donc une place prééminente parmi les activités *observables* des personnes à la rue au cours de la journée. La mendicité, que l'enquête invitait distinctement à décrire, est l'activité économique prédominante. Ce sont significativement plus souvent les femmes que les hommes qui mendient, en particulier dans des environnements et des espaces apprêtés pour le gain – par exemple aux abords des commerces, dans des quartiers centraux, quand les Parisiens sortent du travail, vont chercher leurs enfants à l'école ou font leurs courses. L'observation peut sembler triviale – les activités ne se déroulent pas n'importe où et les environnements configurent ce qui peut y avoir cours. Mais elle invite surtout à décrire la mendicité comme un activité organisée : adaptée à des espaces plus qu'à d'autres, exercée par certaines personnes plus que d'autres, calée sur les rythmes d'autres « groupes sociaux » - les guillemets sont ici justifiés, tant il devient inconfortable de tenir à l'écart un ensemble qui serait celui des « mendiants », du reste de la société. A cet égard, il faut encore souligner les limites de l'observation et l'intérêt qu'il y aurait à dresser un tableau plus complet des activités économiques des indigents, en relation avec d'autres mondes sociaux¹¹⁸.

¹¹⁸ Ce que ne parviennent pas nécessairement à faire les enquêtes par questionnaire sur les trajectoires des sans-domicile. Elles s'intéressent, approximativement, aux sources de revenus présentes et tentent avant tout de définir la « profession principale » de l'individu interrogé (et non les activités diverses pratiquées), dans une optique de classification socioprofessionnelle. Elles tiennent d'autre part pour indicateur majeur du parcours

La liste des activités économiques tirant profit de la présence dans l'espace public aurait gagné à être étendue : à prendre en compte la prostitution, à mieux décrire différentes formes de ventes à la sauvette, de drogues y compris, et d'éventuels commerces ambulants, à mieux rapporter également toutes les activités de récupération d'objets jetés, en mauvais état¹¹⁹, qui peuvent être réutilisés, troqués ou revendus¹²⁰.

Mais même alors, d'autres activités économiques seraient restées invisibles : le vol, la location de places sur un campement, mais aussi plus prosaïquement des travaux à la journée, ponctuels en tout cas, à la tâche ou à la pièce, où les hommes trouvent certainement à s'embaucher (légalement ou illégalement) plus aisément que les femmes.

A cette aune, la part relativement faible d'hommes en train de mendier au moment de l'enquête et la part relativement élevée d'hommes assoupis ou engagés dans des sociabilités, ne peuvent certainement pas être comprises comme une preuve générale d'oisiveté masculine. Elles pourraient tout autant marquer l'articulation avec des temps d'activités économiques plus masculines, invisibles dans les bornes temporelles de l'enquête et qui le demeureraient sans doute à défaut d'observations ou d'interrogations bien plus soutenues auprès d'hommes à la rue¹²¹. En nous intéressant à présent au sommeil des personnes à la rue, nous serons attentifs à saisir cette activité en tant que telle, mais aussi les indices qui nous permettraient de la rapporter à d'autres activités et d'autres moments que l'on aurait décrit par ailleurs.

professionnel des postes tenus durablement (la dernière profession occupée six mois au moins, dans l'enquête de l'INSEE SD2012), alors même que ces trajectoires suivent des fils multiples, croisés, brisés parfois, mais qui tissent ensemble et indissociablement l'existence des individus, comme le montre notamment l'enquête ethnographique de longue durée de Patrick Bruneteaux – qui parle plus volontiers de « sous-prolétariat » pour désigner la position subalterne mais pas déconnectée des mondes du travail des sans-abri (P. Bruneteaux, *Les mondes rêvés de Georges*, op. cit.). Il est alors bien difficile de voir comment les individus circulent entre plusieurs univers socioprofessionnels.

¹¹⁹ En anglais, un mot désigne ces activités : *scavenging*, mais sa traduction littérale « fouiller » rend mal sa signification. « Faire les poubelles » est plus évocateur, mais dénote un champ trop étroit de prospection.

¹²⁰ Dans leur ethnographie magistrale des sans-abri à Austin, David Snow et Léon Anderson (op. cit. : chapitre 5) parlent de « *shadow work* » : « *unlike wage labor, though, in these activities there is little to no regularized exchange labor for money. Nor are the activities officially sanctioned or their time and place bureaucratically controlled. Instead, they are compensatory subsistence strategies that are fashioned or pursued in the shadow of more conventional work because of exclusion from existing labor markets (...) or because such strategies provide a more reliable means of survival* » (Ibid. : 146). Le *shadow work* inclut les activités de vente et d'échange (d'objets jetés et récupérés (*junk*), de biens personnels, de biens et de services reçus et échangés illégalement, dont le sexe et la drogue, la vente de son sang), les différentes formes de mendicité (*soliciting donators*), et les activités de récupération, remise en service et vente d'objets inutilisés et souvent hors d'usage (*scavenging*). Toutes ces activités s'appuient sur une présence soutenue dans l'espace public, pour trouver fournisseurs, marchandises ou clients.

¹²¹ E. Liebow, *Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue*, op. cit.

Dormir à la rue

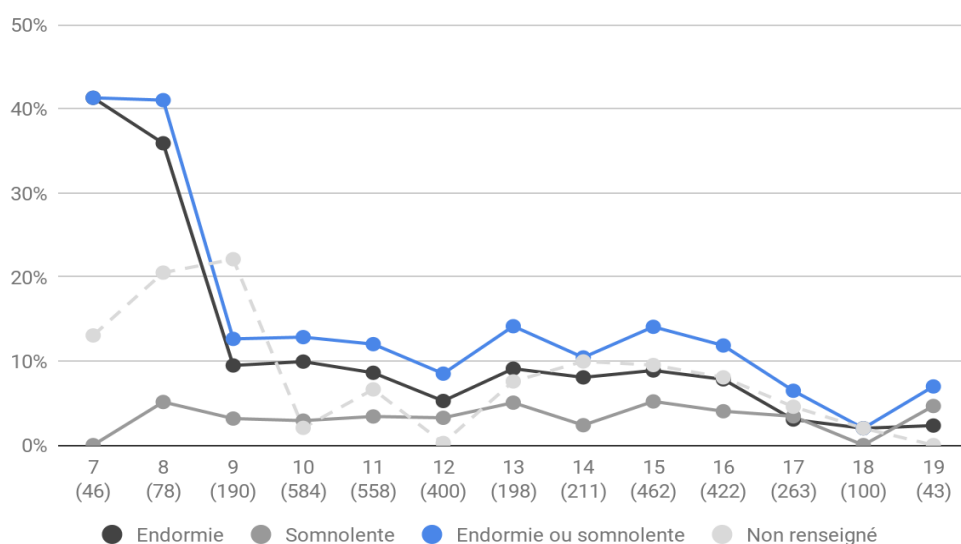
La population sans-abri telle que définie par la plupart des enquêtes à leur sujet (dont la Nuit de la Solidarité) se définit comme celle qui n'a pas de logis, et dort donc dans la rue tous les jours, ou de manière discontinue. L'ECM excède cette population de sans-abri en s'intéressant aux situations de rue de manière plus large, et c'est pourquoi la grille d'observation Individu (à retrouver en Annexe 1, Illustration 1 dans le Tome 2) comprend les modalités suivantes d'usage de la rue : « Utilise le lieu pour : Dormir le jour / Dormir la nuit ». On aborde ici deux voire trois phénomènes différents : la situation des individus qui dorment lors de l'observation, dont le statut de dormeur peut être mieux décrit par la question sur le comportement de l'individu, et notamment sur le fait qu'il ou elle est vu-e « Endormi » ou « Somnolent » ; celle des personnes observées sur leur lieu de sommeil nocturne ; enfin, on peut estimer qu'une personne observée comme utilisant le lieu pour dormir le jour quand bien même elle ne dort pas au moment de l'observation, selon les conclusions du maraudeur qui connaît la personne, ou selon l'observation par le binôme qui laisse à croire que la personne a dormi ou va dormir à cet endroit au cours de cette journée ou d'une autre. On présentera d'abord ici les situations avérées de sommeil, et les caractéristiques des personnes qui sont vues en train de dormir à la rue, avant de s'attacher aux personnes qui utilisent, d'après les observateurs, le lieu pour dormir, et d'avancer ainsi vers une description écologique d'espaces propices au repos et au sommeil (plus des moments de sommeil en tant que tels).

Plus d'une personne sur neuf dort ou somnole au moment de l'observation

Des personnes dans différentes phases de sommeil (endormies ou somnolentes) ont été observées dans la rue en journée. Il ne s'agit pas d'un phénomène rare, dans la mesure où cela concerne plus d'une personne sur dix (12,4%) au moment de l'observation. Et, de ce résultat comme de tous les autres qui nous informent sur l'attitude ou l'activité des personnes observées à un instant t, nous devons toujours rappeler le caractère instantané, qui nous dit que nous quantifions telle ou telle activité (ici : dormir, somnoler) *a minima*. Dire que plus d'une personne à la rue sur dix est observée à *un moment donné* de la journée dans l'espace public en train de dormir ou somnoler, signifie qu'*a minima* une personne sur dix (en réalité vraisemblablement bien plus !) dort ou somnole dans la rue à *un moment ou à un autre de la journée*.

Bien que la plus grande proportion de personnes endormies ait été observée le matin entre 7h et 9h (41,3% entre 7h et 8h et 35,9% entre 8h et 9h), ce comportement a été signalé également à d'autres heures de la journée. Entre 9 et 16 heures, et à la seule exclusion de l'heure de midi où elle est presque divisée par deux, la part des personnes endormies au moment où elles sont décrites par les équipes d'enquête est à peu près constante (entre 10,4% et 14,1%). De même, des personnes somnolentes ont été observées tout au long de la journée, sauf à 7h et 18h.

Figure 13 - Part de personnes dans une phase de sommeil (endormies ou somnolentes), heure par heure



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Parmi les 46 personnes observées entre 7h et 8h du matin, 41% sont endormies, et aucune n'est somnolente. Pour 13% de ces 46 personnes, la réponse à la question n'a pas été renseignée.

La possibilité d'observer en journée des personnes qui dorment ou somnolent vient nourrir l'objet central de l'enquête : non seulement l'observation de personnes estimées « en situation de rue » sous l'œil de maraudeurs aguerris et d'enquêteurs formés en sciences sociales mais aussi, à travers l'observation, la définition même de ce que signifie « être à la rue en journée ». Comme on l'a expliqué, contrairement à l'enquête SD (2001 ou 2012) ou à la NDLS 2018, l'ECM n'a pas collecté de déclaration directe auprès des personnes sur leur éventuel statut de sans-domicile ou sans-abri. Dans l'ECM, une information de cette nature ne pouvait éventuellement être fournie que pour certaines personnes connues de près par les maraudeurs. Ici, l'observation du sommeil et des états de somnolence nous renvoie très directement à la nature des observations réalisées pour l'ECM : des observations et descriptions *in situ*. Ainsi, indépendamment du statut des personnes vis-à-vis de la

possession en propre d'un logement, ou de l'assistance sociale qui pourrait leur fournir un hébergement, le fait de dormir ou somnoler dans l'espace public devient le signe distinctif d'une occupation de l'espace public qui fait sens pour les maraudeurs.

Le Tableau 20 donne une mesure possible de ce caractère signifiant de l'observation du sommeil dans la rue en journée pour les services d'assistance que les maraudeurs peuvent apporter. On y constate en effet que le caractère déjà massivement consensuel (86,8% des cas) de la définition du champ de l'enquête – quelles situations observées font-elles consensus entre l'enquêteur et le maraudeur pour qu'ils considèrent *ensemble* qu'elles font bien partie du champ de l'enquête ? – est ici encore renforcé. En effet, dans 92,7% des situations observées dans lesquelles une personne dort ou est voie de s'endormir, enquêteur(s) et maraudeurs d'un même binôme/trinôme d'enquête tombent d'accord sur le fait que cette personne fait bien partie des personnes « en situations de rue », potentiellement éligibles à bénéficier des services des maraudeurs, si elles n'en bénéficient déjà. Le sommeil comme signe distinctif du fait d'être à la rue et de pouvoir être reconnu-e comme tel-le.

Tableau 20 - Enregistrement - consensuel ou non - des situations observées dans le champ de l'enquête entre enquêteurs et maraudeurs : observation de personnes en train de dormir ou somnoler *versus* ensemble des personnes observées

	Personnes observées endormies ou somnolentes		Ensemble des personnes observées	
L'enquêteur seul	8	2,1%	116	3,3%
Le maraudeur et l'enquêteur	411	92,7%	2 980	86,8%
Le maraudeur seul	4	1,1%	113	3,2%
Non-réponse	16	4,2%	76	6,8%
Total	439	100,0%	3 285	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : 2,1% des personnes observées en train de dormir ou somnoler sont enregistrées comme faisant partie du champ de l'enquête par les enquêteurs seuls, alors que 3,3% des personnes observées dans l'espace public (dormeur et non-dormeurs confondus) font l'objet d'une même évaluation unilatérale.

On peut aussi rappeler ici que, comme expliqué précédemment, l'ECM n'enregistre pas – contrairement à la NDLS ou aux enquêtes SD – la présence de personnes dans l'espace public sur le critère : « être sans domicile ou sans-abri ». En conséquence, le fait d'observer des personnes assoupies ou en train de s'assoupir ne peut être relié de manière certaine – sauf pour celles et ceux que les maraudeurs connaissent, et dont ils connaissent éventuellement le statut par rapport aux dispositifs d'hébergement – aux conditions dans lesquelles la nuit précédente a pu se dérouler. En revanche, et justement parce qu'on ne connaît pas ce statut pour la plupart des personnes observées, et qu'il n'est pas un critère

de définition du champ de l'enquête, pouvoir observer qu'autant de personnes, en un instant d'enquête donnée, dorment ou s'endorment pendant la journée dans la rue, fait apparaître le sommeil en journée, et les épreuves physiologiques qu'il dénote, comme un large dénominateur commun à l'ensemble des personnes « à la rue », qu'elles aient ou non un logement personnel, qu'elles bénéficient ou non – au moins une partie du temps – de services d'hébergement social, qu'elles soient ou non strictement sans abri. Dénominateur commun de toutes celles et ceux qui constituent, à un titre ou un autre, le public de l'assistance dans l'espace public, le sommeil, rappelons-le, peut être aussi considéré dans le temps historique long comme un dénominateur commun de l'expérience vécue de la « dèche » , si l'on rappelle l'insistance avec laquelle Jack London par exemple évoque cette question lorsque lui-même fait l'expérience volontaire de partager la misère noire des populations vivant dans l'*East End* londonien¹²². Le sommeil en journée, à Londres au début du 20e siècle, est une conquête de chaque instant, à mener contre les *policemen* chargés de faire déguerpir les dormeurs jugés encombrants dans l'espace public.

Les femmes sont moins souvent vues endormies ou somnolentes que les hommes

Compte tenu de la suspension de vigilance qu'implique cet état biologique, il est probable que les femmes, exposées à une plus grande insécurité que leurs homologues masculins, dorment moins souvent dans la rue en journée que les hommes. Le sommeil peut aussi être provoqué chez certaines personnes par leur consommation excessive d'alcool, supposée plus fréquente parmi les hommes que les femmes (un homme à la rue sur cinq possède une boisson alcoolisée au moment de l'observation, contre environ cinq pourcents des femmes).

La comparaison selon le sexe des comportements observés dans le cadre de l'ECM corrobore ces hypothèses. Ce sont moins de 5% des femmes qui sont endormies ou somnolentes en journée, contre 13% chez les hommes.

On ne peut bien évidemment rien déduire mécaniquement de cet écart sexué. Il faut d'ailleurs éviter absolument de produire un résultat tranché du type « les hommes dorment plus que les femmes », qui viendrait par exemple s'ajouter de manière presque caricaturale à l'observation (ci-dessus) du fait que les femmes déploieraient une activité pour gagner leur vie à la rue plus manifestement que les hommes (moins souvent dans les parcs, moins souvent assises ou couchées, plus souvent en train de mendier, etc.) Pour éviter de figer une représentation de femmes très actives et d'hommes observés dans des comportements

¹²² Jack London, *Le peuple de l'abîme*, 10/18., Paris, Folio, 1984, 128 p.

plus relâchés, revenons toujours à la lecture de nos données pour ce qu'elles sont : des données d'observation instantanée dont la puissance vient de la multiplicité et la diversité des relevés réalisés *in situ*, dans des espaces très divers et à des horaires également variés, et dont le caractère instantané doit aussi nous conduire à faire des hypothèses sur les limites de ce qu'elles ne voient pas. Ainsi, l'écart entre femmes et hommes concernant le sommeil et la somnolence nous conduit, outre à mentionner le caractère sexué de l'insécurité dans la rue et des usages de l'alcool, à faire l'hypothèse de temps déconnectés entre les femmes et les hommes. Par exemple, des activités de travail inobservables dans l'enquête, très tôt le matin, en fin de journée ou la nuit pour les hommes, pourraient aussi contribuer à expliquer leur inactivité relative aux moments de la journée où ils ont été observés dans l'espace public devisant entre eux, se reposant ou même dormant.

Tableau 21 - Comportement des personnes à la rue présentes en groupe de 1 à 10 selon le sexe

	Homme		Femme		Sexe indéterminé		Total	
Endormi	242	8,9%	12	2,1%	58	21%	312	8,8%
Somnolent	117	4,3%	10	1,8%	0	0%	127	3,6%
Prostré	84	3,1%	15	2,7%	3	1,1%	102	2,9%
Comportement adapté	2 026	74,4%	467	83%	24	8,7%	2 517	70,7%
Agité	213	7,8%	47	8,4%	1	0,4%	261	7,3%
Non-réponse	40	1,5%	12	2,1%	190	68,8%	242	6,8%
Total	2 722	100,0%	563	100,0%	276	100,0%	3 561	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Parmi les 3 722 hommes observés en groupe de 1 à 10 personnes, 8,9% (242) étaient endormis au moment de l'enquête.

Dormeuses, dormeurs et ensemble de la population observée : pas de distinction majeure dans la saleté de la mise des personnes

Quatorze des vingt-deux femmes observées dans une phase de sommeil sont alors seules à la rue. Parmi les 6 femmes signalées dans cet état et appartenant à un binôme, la moitié sont présentes à la rue avec un homme et deux autres avec une femme. Dans seulement 2 cas sur 6, l'autre personne appartenant au groupe est également dans une phase de sommeil (un homme et une personne dont le sexe est indéterminé). Les deux femmes restantes appartiennent à un trio, composé d'un seul homme pour l'un et d'au moins un homme pour l'autre (le sexe de la troisième personne n'est pas renseigné). Les deux groupes se distinguent : l'un est composé de membres qui se reposent (la femme somnole alors que l'homme et la tierce personne au sexe indéterminé sont endormies), l'autre est

composé d'une femme somnolente, accompagnée d'un homme et d'une femme aux comportements dits « adaptés ».

En rapport avec l'insécurité de la rue pour les femmes, et la difficulté consécutive pour elles à s'abandonner au sommeil dans l'espace public, l'hypothèse que les femmes vues en train de dormir présenteraient une apparence plus dégradée est-elle vérifiée ? Les femmes qui « s'autorisent » à dormir dans la rue en journée sont-elles celles dont la saleté de l'apparence pourrait être une protection contre les agressions ? Ou encore : les femmes dont la saleté de la mise dénoterait des problèmes de rupture marquée avec les institutions d'assistance, et potentiellement des problèmes de santé mentale, dorment-elles justement parce qu'elles ne seraient pas/plus sur leurs gardes, ayant relâché à la fois leur propre tenue et la vigilance à maintenir contre de possibles agressions ?

La réponse apparaît négative. Le Tableau 22 ci-dessous montre en effet qu'on n'observe pas sur ces femmes de vêtements particulièrement sales (couvre-chefs, hauts et bas, chaussures), par rapport à l'ensemble des personnes (tous sexes confondus) qui dorment ou somnolent : seulement 1 des 22 femmes¹²³ observées en train de dormir ou somnoler présente au moins un élément de tenue très sale, aucune ne cumule un couvre-chef, un haut, un bas et des chaussures dans ce même état de saleté, et 21 d'entre elles n'ont aucun vêtement ni chaussure dans cet état. À cet égard, elles ressemblent à l'ensemble des personnes endormies ou somnolentes, dont une petite minorité seulement se caractérise par un (8,2%) ou quatre (0,5%) éléments de vêtement ou des chaussures dans un état de grande saleté.

¹²³ Dans le Tableau 22 les résultats concernant les 22 femmes observées en train de dormir ou somnoler ne sont pas présentés en %, étant donné leur faible effectif.

Tableau 22 - État des tenues des femmes qui dorment dans la rue lorsqu'elles sont observées, comparé à celui de l'ensemble des dormeurs et de l'ensemble des présents dans l'espace public

	Femmes observées endormies ou somnolentes (n=22)		Personnes observées endormies ou somnolentes (n=439)		Toutes personnes observées dans l'espace public (n=3 561)	
Avoir au moins un élément de tenue très sale						
Oui	1	-	36	8,2%	3 344	6,1%
Non	21	-	403	91,8%	217	93,9%
Cumuler tous ses éléments de tenue très sales						
Oui	0	-	2	0,5%	3 547	0,4%
Non	22	-	437	99,5%	14	99,6%
Nombre d'éléments de tenue très sales						
0	21	-	403	91,8%	3 344	93,9%
1	1	-	13	3,0%	96	2,7%
2	0	-	12	2,7%	57	1,6%
3	0	-	9	2,1%	50	1,4%
4	0	-	2	0,5%	14	0,4%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Parmi les 22 femmes observées en train de dormir ou somnoler, une seulement porte un élément de tenue très sale. C'est le cas, sur des effectifs supérieurs à 100 personnes, de 8,2% des personnes (de tous sexes) observée en train de dormir ou somnoler et de 6,1% de l'ensemble des personnes observées dans l'ECM.

Plus largement, les personnes endormies ou somnolentes, tous sexes confondus, ne se distinguent pas non plus de l'ensemble de la population observée par l'ECM dans l'espace public par ces marques de saleté avancée, dont 93,9% ne porte ni vêtement ni chaussures très sales.

Au total, ni les femmes qui s'abandonnent au sommeil, ni les dormeurs dans leur ensemble ne se singularisent par une grande saleté apparente, par rapport au champ tout entier des personnes « la rue » enregistrées dans l'ECM. À cet égard, on peut d'ailleurs noter aussi que le sommeil diurne apparaît comme un signal plus signifiant de la vie à la rue que la dégradation de l'apparence vestimentaire.

Dans quel environnement peut-on relâcher sa vigilance ?

Une approche morphologique

Par ailleurs, des comportements spécifiques (être endormi, somnolent, prostré ou agité) sont plus fréquemment observés parmi les personnes seules. Selon les types de comportements, sont relevés des écarts allant de 11 à 26 points de pourcentage, entre la fréquence de ces comportements spécifiques d'une part, et « non spécifiques » (dits « adaptés » dans les

grilles d'observation) d'autre part, concernant les personnes seules. Toutefois, dans 6,8% des cas, la question du comportement n'a pas été renseignée, en particulier au sein des groupes de 6 à 10 personnes. Pour expliquer les possibles écarts de comportements entre personnes seules et groupes de grande taille, on peut formuler des hypothèses qui sont à la fois des résultats et tiennent à la manière de collecter les données. Tout d'abord, les personnes seules pourraient profiter de dormir en journée pour bénéficier de la sécurité relative qu'offre la journée plutôt que la nuit, les personnes en groupes de 6 à 10 personnes étant quant à elles susceptibles de se réunir pour entretenir des échanges sociaux, peu propices au sommeil, à se montrer prostré-e ou agité-e. En outre, 45% des observations non renseignées proviennent de groupes de 6 à 10 personnes, alors que 6,3% du total des observations concernent des groupes de même taille. Il est ainsi peu probable que les observations non renseignées soient distribuées de manière aléatoire, ce que l'on peut interpréter par une plus grande difficulté des enquêteurs à décrire de manière détaillée des comportements individuels lorsque la taille des groupes augmente. Les résultats obtenus à cette question doivent être en conséquence interprétés avec précaution, le Tableau 23 résultant à la fois de ce qui est observé plus facilement (en groupes de petite taille) et de ce qui l'est moins (dans les groupes plus larges).

Tableau 23 - Comportements spécifiques des personnes selon la taille des groupes

Taille du groupe	Part des groupes sur l'ensemble des groupes (n=3037)	Comportement spécifique de la personne							
		Endormie		Somnolente		Prostrée		Agitée	
1	83,2%	241	77,2%	97	76,4%	93	91,2%	210	80,5%
2	9,5%	32	10,3%	19	15%	4	3,9%	26	10%
3	3,6%	14	4,5%	9	7,1%	1	1%	9	3,4%
4	1,4%	13	4,2%	0	0%	2	2%	4	1,5%
5	0,9%	7	2,2%	0	0%	1	1%	9	3,4%
6	0,5%	5	1,6%	2	1,6%	1	1%	0	0%
7	0,2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
8	0,1%	0	0%	0	0%	0	0%	1	0,4%
9	0,2%	0	0%	0	0%	0	0%	2	0,8%
10	0,2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	100,0%	312	100,0%	127	100,0%	102	100,0%	261	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Parmi les 312 personnes en groupe de 1 à 10 personnes observées endormies, 77,2% (241) étaient seules au moment de l'enquête.

Tableau 24 - Part des personnes au comportement non spécifique selon la taille des groupes

Taille du groupe	Part des groupes sur l'ensemble des groupes (n=3 037)	Non spécifique		Non renseigné		Total	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
1	83,2%	1 623	64,5%	51	21,1%	2 315	65,0%
2	9,5%	419	16,6%	11	4,5%	511	14,3%
3	3,6%	216	8,6%	19	7,9%	268	7,5%
4	1,4%	101	4,0%	6	2,5%	126	3,5%
5	0,9%	83	3,3%	15	6,2%	115	3,2%
6	0,5%	59	2,3%	22	9,1%	89	2,5%
7	0,2%	8	0,3%	21	8,7%	29	0,8%
8	0,1%	1	0%	18	7,4%	20	0,6%
9	0,2%	7	0,3%	48	19,8%	57	1,6%
10	0,2%	0	0%	31	12,8%	31	0,9%
Total	100,0%	2 517	100,0%	242	100,0%	3 561	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

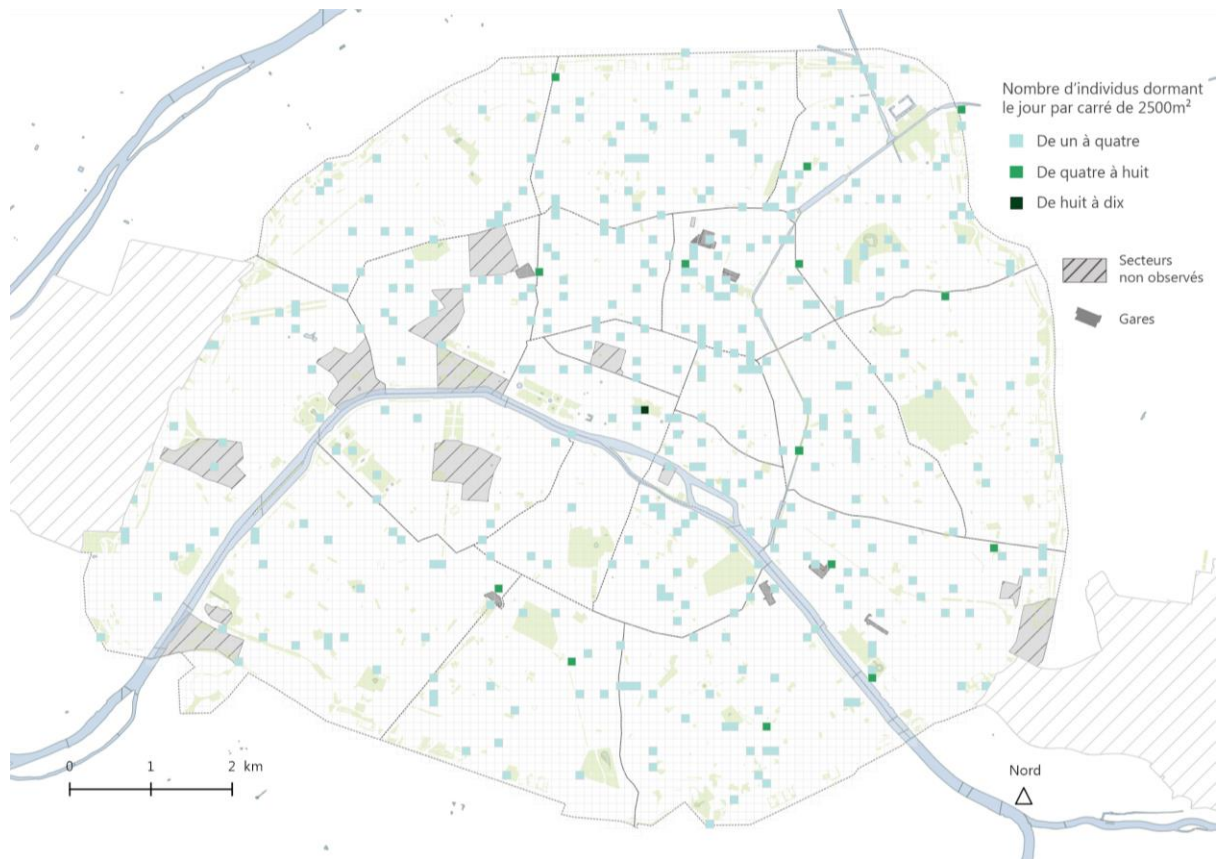
Champ : Personnes observées comme étant en situation de rue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes.

Note de lecture : Parmi les 2 517 personnes en groupe de 1 à 10 personnes au comportement non spécifique, 64,5% (1 623) étaient seules au moment de l'enquête.

Les lieux du sommeil diurne uniquement sont différents de ceux où l'on dort la nuit

Les personnes qui, selon l'observation directe ou l'estimation des équipes d'enquête, utilisent l'espace où elles ont été observées pour dormir la journée représentent 17% de la population enregistrée (n=592). Leur répartition spatiale est très similaire aux densités observées dans l'ensemble de la population (voir la Carte 14 plus haut). C'est pourquoi le choix a été fait de quadriller le territoire parisien de carreaux de 50 mètres de côté et d'y faire figurer la densité de ces carreaux. Cela permet de mieux différencier les lieux où peu d'individus utilisent le lieu pour dormir la journée des lieux caractérisés par une plus forte densité de dormeurs.

Carte 29 - Densités locales d'individus présumés ou connus comme utilisant le lieu pour dormir la journée



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations d'individus utilisant le lieu pour dormir la journée (n=600).

Note : Dans un carroyage de 50m de côté (2 500m² de surface), on a coloré les carreaux où des individus ont été décrits comme utilisant le lieu pour y dormir pendant la journée. La teinte des carrés varie en fonction du nombre de personnes comptabilisées.

Fond de carte : APUR, IGN.

On observe assez peu de regroupements de lieux de sommeil diurne. Dormir la journée sur l'espace public est un usage solitaire de l'espace public, qui se répartit dans l'ensemble de l'espace parisien. Pour dormir la journée, on choisit de préférence des espaces plus fréquentés tels que des grands axes ou des lieux surveillés (par exemple, les squares et jardins qui, ouverts et fréquentés la journée, sont néanmoins plus calmes que la rue). Ce sont des lieux de repos et de tranquillité, peut-être pour récupérer après une nuit de sommeil difficile ailleurs.

L'ECM demandait aussi aux binômes d'évaluer si la personne observée utilisait le lieu pour dormir la nuit. Les effectifs de personnes utilisant le lieu pour dormir la nuit sont assez similaires à ceux utilisant le lieu pour dormir la journée (n=523 soit 15% des présents). Les lieux de sommeil nocturne à plusieurs se répartissent plus dans la périphérie de la ville que

les lieux où l'on dort la journée. Cependant, c'est toujours dans le centre et dans l'est qu'on dort le plus à la rue.

Carte 30 - Densités locales d'individus présumés ou connus comme utilisant le lieu pour dormir la nuit



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations d'individus utilisant le lieu pour dormir la nuit (n=326).

Note : Dans un carroyage de 50m de côté (2 500m² de surface), on a coloré les carreaux où des individus ont été décrits comme utilisant le lieu pour dormir la nuit. La teinte des carrés varie en fonction du nombre de personnes comptabilisées.

Fond de carte : APUR, IGN.

Carte 31 - Comparaison des densités de personnes utilisant le lieu pour dormir la nuit, entre la Nuit de la Solidarité 2018 et l'ECM



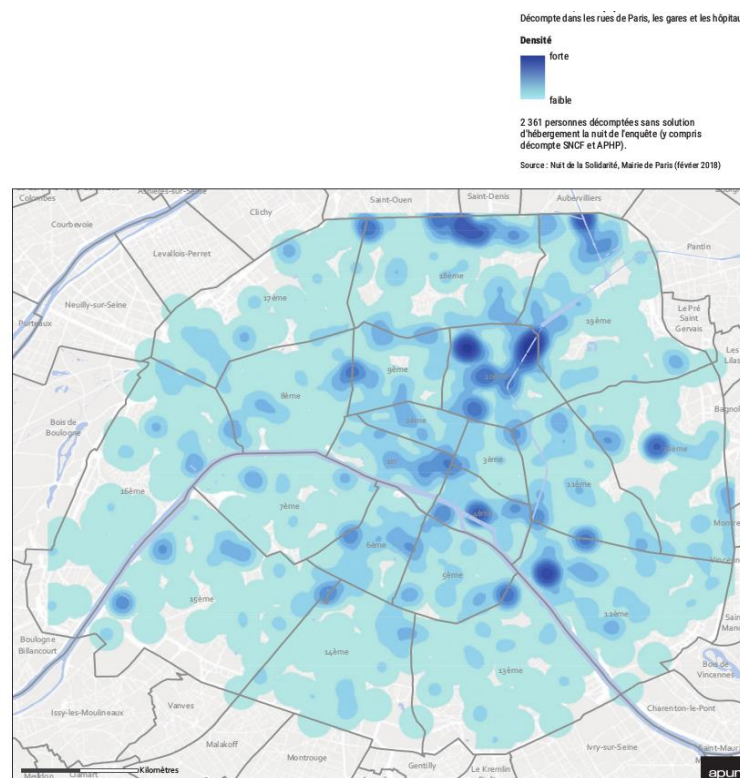
Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations d'individus utilisant le lieu pour dormir la nuit (n=326).

Note : Plus les observations sont concentrées, plus la teinte est foncée. Les endroits où la même densité d'observation est observée sont colorées de la même teinte.

Fond de carte : APUR, IGN.

Carte 32 - Comparaison des densités de personnes utilisant le lieu pour dormir la nuit, entre la Nuit de la Solidarité 2018 et l'ECM



Source : APUR, 2018.

Les densités de personnes dormant la nuit - selon l'estimation que peuvent en faire les équipes d'enquête, ou la connaissance qu'en ont les maraudeurs - à l'endroit où elles ont été observées le jour, sont très comparables à celles que font apparaître les résultats de la Nuit de la Solidarité (NDLS). On y retrouve sensiblement les mêmes logiques de distribution spatiale du sommeil. Une différence cependant : alors que l'ECM, peut-être parce que les maraudeurs n'étaient pas familiers de ces espaces, ne compte que peu de personnes utilisant le lieu pour dormir dans le 6^{ème} et le 20^{ème} arrondissements, des densités moyennes à importantes de sans-abri y ont été comptabilisés lors du recensement nocturne de la Ville de Paris. Cela peut être relié à la mauvaise connaissance que les maraudeurs ont de ces arrondissements et donc du public qui y séjourne à la rue (on y reviendra dans la partie suivante sur le travail de maraudes à Paris). Difficile donc d'estimer si une personne jamais vue à la rue dort régulièrement la nuit à cet endroit.

Enfin, 20% des personnes comptabilisées comme dormant au lieu de l'observation la journée n'y dorment pas la nuit, d'après les maraudeurs. Plus de la moitié d'entre eux ont été observés dans des squares, parcs et jardins : ceux-ci étant fermés la nuit, on peut considérer qu'il est donc difficile d'y rester jusqu'à la nuit - ou du moins pas sans se dissimuler. Les lieux où l'on dort exclusivement la journée sont des lieux de repos, à l'écart des centralités (telles que les gares) sans en être trop éloignés. On peut les qualifier d'espaces d'« entre-deux », dont la qualité change lorsque la nuit tombe, comme le rapporte ici par exemple un enquêteur :

« LIEU SÉCURISÉ LA JOURNÉE. PLUTÔT INSÉCURISANT LA NUIT. (...) ». Extrait d'un commentaire à propos d'un individu qui dort la journée mais pas la nuit aux environs de la petite ceinture.

Carte 33 - Densités locales d'individus présumés ou connus comme utilisant le lieu pour dormir le jour mais pas la nuit



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations d'individus utilisant le lieu pour dormir le jour mais pas la nuit (n=130).

Note : Dans un carroyage de 50m de côté (2 500m² de surface), on a coloré les carreaux où des individus ont été décrits comme utilisant le lieu pour dormir le jour mais pas la nuit. La teinte des carrés varie en fonction du nombre de personnes comptabilisées.

Fond de carte : APUR, IGN.

Les endroits où les personnes observées dorment le jour et la nuit, en revanche, sont des lieux de fixation, qui changent peu entre le jour et la nuit (Carte 34). Leur répartition spatiale ressemble plus à celle des lieux où l'on dort la journée qu'à celle des lieux où on dort la nuit : ils sont plus exposés, pratiqués (le long des grands boulevards, autour des Halles), tout en étant visiblement plus éloignés les uns des autres. On pourrait le voir comme une marque de grande exclusion, d'immobilité, d'ancrage à la rue.

Carte 34 - Densités locales d'individus présumés ou connus comme utilisant le lieu pour dormir le jour mais aussi la nuit



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations d'individus utilisant le lieu pour dormir le jour et la nuit (n=360).

Note : Dans un carroyage de 50m de côté (2 500m² de surface), on a coloré les carreaux où des individus ont été décrits comme utilisant le lieu pour dormir le jour et la nuit. La teinte des carrés varie en fonction du nombre de personnes comptabilisées.

Fond de carte : APUR, IGN.

Dormir à la rue peut être vu comme une pratique dangereuse, durant laquelle on est vulnérable, et l'on aurait pu s'attendre à une pratique en journée peu courante ou du moins invisible. Cependant, l'analyse statistique et géomatique des différentes questions portant sur le sommeil de l'ECM nous donne à voir qu'une partie substantielle de la population vue à la rue à la journée (autour de 10%) y dort, quelle que soit l'heure de l'observation. En outre, les lieux de sommeil diurne ne semblent pas être des cachettes, mais plutôt à l'inverse des lieux qui ne sont pas vides sans pour autant être au milieu de la circulation automobile, où l'on n'est pas isolé-e même si l'on dort, où l'on peut se laisser aller au sommeil en relâchant sa vigilance (parcs, squares, parvis de gares). Il est rare que le même lieu soit utilisé à la fois pour dormir le jour et la nuit, et dans ce cas on aurait plutôt affaire à des lieux de fixation, plus polyvalents (dont on explore la géographie dans l'Encadré 7). Ces données sur le sommeil de nuit et de jour reposent sur l'observation du binôme mais avant tout sur l'expertise du maraudeur, qui alimente l'observation pendant l'enquête de ses connaissances sur les lieux, les formes, les modalités de la vie à la rue, mais aussi de ses connaissances directes sur certaines personnes vues à la rue, lorsqu'il les connaît par

ailleurs. C'est plus particulièrement de ces « connus », de cette « clientèle » des maraudes que traite la troisième et dernière partie.

Encadré 7 – Lieux de polyvalence, lieux de fixation à la rue

On étudie ici les cas d'usages multiples d'un même espace, qu'on pourrait qualifier de lieu polyvalent. Ce sont en effet les observations où la personne a été décrite comme utilisant le lieu pour dormir le jour et la nuit, faire la manche et rencontrer d'autres personnes. Ce type de situation ne concerne que 1 % des présents observés durant l'ECM (n=47).

Les lieux de polyvalence sont surtout centraux, d'autant plus quand les individus sont en petits groupes ou isolés. Les groupes un peu plus gros sont situés dans des zones plus périphériques, comme on le voit sur la Carte 35. Ces lieux centraux, proches des gares, souvent sur des axes passants, sont des espaces de visibilité, mais où les installations semblent tolérées. Cela peut être lié au fait que les lieux de fixation sont rarement concentrés au même endroit. Ces situations sont à une distance les unes des autres en moyenne six fois supérieure à la distance moyenne observée entre l'ensemble des observations de présents hors grands groupes.

Carte 35 - Lieux de polyvalence



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Observations d'individus utilisant le lieu pour dormir le jour et la nuit, pour mendier et pour rencontrer d'autres personnes (n=47).

Note : Dans un carroyage de 50m de côté (2 500m² de surface), on a coloré les carreaux où des individus ont été décrits

comme utilisant le lieu pour dormir le jour et la nuit, mendier et rencontrer d'autres personnes. La teinte des carrés varie en fonction du nombre de personnes comptabilisées.

Fond de carte : APUR, IGN.

Les individus vus dans un lieu polyvalent sont, pour plus de la moitié (53%), connus des maraudeurs¹²⁴. Installées de manière assez stable sur ces lieux de vie, ces personnes peuvent être retrouvées facilement par les travailleurs sociaux. On retrouve ici très directement, pour une population numériquement restreinte on le voit, le sens de l'ancrage territorial d'une maraude donnée : en couvrant un territoire dont elle devient l'experte, la maraude est capable d'identifier ces personnes relativement sédentarisées.

Une population mobile ? Postures et mouvements décrits *de visu* : les hommes, les femmes et leurs « charges » matérielles diverses

Dans une enquête telle que l'ECM, l'un des premiers qualificatifs qui désigne la population que l'on cherche à capter est celui de « mobile ». Comme toutes les autres enquêtes (recensements et autres opérations) qui entendent enregistrer des informations sur la situation de personnes dépourvues d'hébergement ou de logement personnel, l'ECM doit affronter la difficulté de « fixer » – au sens de dresser un portrait instantané – une population qui ne l'est pas, au sens où elle n'est *a priori* identifiable ni par des adresses géographiques ni par des caractéristiques administratives ou sociodémographiques prédéterminées.

On ne revient pas ici en détail sur le défi méthodologique que constitue cette « capture » statistique¹²⁵. On peut simplement rappeler que l'obstacle méthodologique de savoir comment faire avec la mobilité d'une population par définition sans domicile ou potentiellement sans domicile pose le problème de la représentativité des résultats statistiques que l'on produit. Ainsi, pour l'ECM comme pour toute enquête qui porte sur des personnes (potentiellement) sans-domicile ou sans-abri, le caractère *a priori* flottant du lieu d'habitation, les conditions potentiellement non sédentaires de l'habitat équivalent à une impossibilité *ex ante* de disposer d'une base de sondage, et donc de référer *ex post* tout résultat chiffré produit à une population définie par ailleurs (par exemple selon sa zone de résidence, son statut administratif, d'emploi, etc.). Ainsi, la mobilité s'impose d'emblée comme une caractéristique cruciale qui définit les contours (flous) des populations vivant au

¹²⁴ Les personnes connues des maraudeurs (au cœur de la dernière partie du rapport) sont, selon les modalités du questionnaire, « connues de vue », « signalées en veille », ou « accompagnées par la maraude ».

¹²⁵ Maryse Marpsat et Nicolas Razafindratsima, « Survey methods for hard-to-reach populations: introduction to the special issue », *Methodological Innovations Online*, 2010, vol. 5, n° 2, p. 3-16.

moins pour partie dans l'espace public et utilisant l'espace public pour en tirer des ressources.

Au reste, rappelons-le aussi, l'une des motivations principales des autorités de tutelle des maraudes parisiennes à commander la réalisation de l'ECM repose sur l'idée que la couverture spatiale de Paris *intra-muros* par le travail social auprès des personnes vivant dans le dénuement est insuffisante ou inadaptée. L'un des objectifs principaux de l'ECM, qui consiste ainsi en une spatialisation des observations, est par conséquent étroitement lié à la question de la mobilité. Comment répondre non seulement à une question du type : « qui se situe où, avec quels besoins potentiels d'assistance que devraient satisfaire des travailleurs de maraude ? » mais aussi, de manière moins statique, comment comprendre des manières d'occuper et d'utiliser l'espace par la mobilité ? Qu'est-ce que la mobilité observée des personnes enregistrées dans l'ECM peut nous dire de leur vie à la rue et de ses connexions avec la vie diurne de l'espace parisien ?

Pour répondre à ces questions, la grille d'observation Individus de l'ECM, qui permet de décrire les personnes observées *in situ* dans des groupes constitués de 1 à 10 personnes (à retrouver en Annexe 1, Illustration 1, Tome 2), présente plusieurs atouts, qui renvoient à des temporalités et des approximations différentes de ce que l'on peut nommer « mobilité ». Dans cette grille d'observation, on peut en effet explorer la question de la mobilité en couvrant un spectre large allant de la posture plus ou moins mobile au mouvement pur et simple, décrits parce qu'observés en direct, jusqu'à l'estimation de la mobilité présumée (ou connue du maraudeur) de la personne observée, *i.e.* de sa mobilité considérée comme un ensemble de déplacements plus ou moins réguliers, observés directement ou rapportés par expérience, entre des lieux d'activité définis (lieux de travail, de sociabilité, de sommeil, d'alimentation, de maintien de l'hygiène corporelle, de réalisation de démarches administratives, etc.). « Qui fait quoi, et où ? » au moment de l'observation par les équipes d'enquête ; « Qui bouge d'où, vers où, et pour faire quoi ? » : ce sont les deux ensembles de questions auxquelles, au moins en partie, la grille d'observation Individus doit permettre de répondre.

Ici, nous abordons la question du mouvement observé, en rapport avec les possessions matérielles avec lesquelles les personnes en situation de rue sont vues pendant l'enquête. Que peut-on comprendre de leur mouvement ou de leur immobilité, selon les « charges » potentielles que portent avec elles ces personnes ? Quelles interactions sociales, quelles activités sont-elles associées à des positions plus ou moins mobiles et encombrées, selon que l'on est un homme ou une femme ?

Une première façon d'examiner la mobilité des personnes en situation de rue consiste donc à la saisir dans son acception instantanée de « mouvement » : mouvement que l'on observe

et dont on peut décrire les caractéristiques phénoménologiques. Lorsqu'on les observe à des moments aléatoires de la journée, les personnes enregistrées dans l'ECM se trouvent-elles immobiles ou bougent-elles ?

La mobilité dans les grilles d'observation

Plusieurs indicateurs plus ou moins proximaux apportent des indices de réponse. Ainsi, par exemple, la description des positions assise ou couchée permettra de présumer, dans une certaine mesure, une attitude plus immobile que celle de personnes vues debout. De manière analogue, on se figurera par exemple des situations où le mouvement prend une part variable, en examinant les réponses concernant des personnes qui dorment ou qui mendent, les unes potentiellement statiques, les autres potentiellement en mouvement, ou du moins se tenant de manière expressive à la vue des passants, esquissant éventuellement des gestes en leur direction, leur lançant des regards ou quelques paroles pour attirer leur attention. À ce titre, beaucoup des réponses collectées dans l'ECM peuvent permettre d'approcher la représentation d'une population plus ou moins (im)mobile.

Une réponse, toutefois, nous apprend en principe plus directement si la personne observée est animée : celle qui distingue les personnes « debout et fixes » de celles qui sont vues « debout et en mouvement ». La grille d'observation « Individus » ne permet pas de savoir de quelle nature est le mouvement, ni quelle direction il semble prendre, mais une réponse positive reflète en principe une mobilité vue, un mouvement actuel. Quels liens ces réponses nous permettent-elles d'établir avec d'autres caractéristiques des conditions de vie et des activités à la rue des personnes observées ?

Cette question se pose en particulier en rapport avec la possession de biens matériels. Les individus qui ont été vus en mouvement voyagent-ils légers ? Ou au contraire, au moins pour une partie d'entre eux, s'ils sont aperçus en train de bouger, est-ce parce que, ne s'installant pas fréquemment, ils transportent sur leur dos toutes leurs affaires ?... Auquel cas, être en mouvement et assez lourdement chargé-e ne serait pas incompatible. Les deux situations apparaissent-elles dans les données d'observation collectées : des personnes immobiles encombrées de « charges » diverses, et des personnes mobiles qui certaines légères, qui d'autres alourdies par la nécessité de faire suivre leurs équipements ? Le Tableau 25 apporte de premiers éléments de réponse, en révélant des articulations entre (im)mobilité et détention ou non de charges ou encombrants divers, qui apparaissent en partie différenciées selon le sexe, et selon le type de charges ou encombrants que l'on examine.

Plus on est chargé, moins on est en mouvement ?

Le Tableau 25 croise deux informations principales : la position des individus (allongée, assise, debout et fixe, debout et en mouvement) et la présence auprès d'eux de « charges » (de sacs, d'éléments de mobilier et d'autres possessions), correspondant aux questions 33 à 35 de la grille « Individus », reproduite ci-dessous (l'analyse ne s'attache donc qu'aux personnes à la rue, présentes au moment de l'enquête, dans des groupes de moins de 11 membres).

Illustration 7 - Les questions de la grille portant sur les possessions des individus observés

<p>Q33. L'individu a-t-il des sacs/autres contenants avec lui / sur lui / près de lui ? (plusieurs réponses possibles) Aucun bagage, sac, paquet <input type="checkbox"/> Sac à main, petit sac (à dos, pochette, banane,...) <input type="checkbox"/> Sac de courses, cabas <input type="checkbox"/> Gros sac à dos, caddie, valise <input type="checkbox"/> Autre(s) contenant(s) mobile(s) (à préciser) <input type="checkbox"/></p> <p>Q34. Hors éventuels bagages, sacs..., l'individu a-t-il près de lui des éléments de "mobilier" ? (plusieurs réponses possibles) Aucun <input type="checkbox"/> Tente <input type="checkbox"/> Matelas <input type="checkbox"/> Couverture(s) <input type="checkbox"/> Draps, rideaux... suspendus <input type="checkbox"/> Planche(s) <input type="checkbox"/> Table(s) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Siège(s) <input type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/></p> <p>Q35. Par ailleurs, l'individu a-t-il avec lui ? (plusieurs réponses possibles) Nourriture <input type="checkbox"/> Alcool <input type="checkbox"/> Animal-Animaux <input type="checkbox"/> Journaux, livres <input type="checkbox"/> Téléphone, appareil audio <input type="checkbox"/> Pipes à crack, seringues <input type="checkbox"/> Poste de radio <input type="checkbox"/> Rien de tout cela <input type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/></p>

La position est ici saisie comme un indicateur de mobilité et les positions sont ainsi ordonnées, de gauche à droite, de la plus immobile à la plus mobile. Les sacs, les éléments de mobiliers et autres possessions sont ici considérés comme des charges, qui, c'est l'hypothèse que nous allons examiner, doivent lester la mobilité des individus. En d'autres termes, on s'attend à une relation positive entre la présence de charges et l'immobilité, indifférente au sexe des personnes à la rue.

Tableau 25 - Celles et ceux qui bougent sont-elles/ils légères/légers de bagages ? Positions et mobilité comparées des femmes et des hommes, en rapport avec la possession de « charges » diverses (sacs, mobilier, possessions diverses)

Position...	Allongée			Assise			Debout et fixe			Debout et en mouvement			Ensemble		
	Femmes (n=20)	Hommes (n=328)	Total (n=348)	Femmes (n=309)	Hommes (n=1296)	Total (n=1605)	Femmes (n=55)	Hommes (n=271)	Total (n=326)	Femmes (n=159)	Hommes (n=752)	Total (n=911)	Femmes (n=543)	Hommes (n=2647)	Total (n=3190)
SACS															
Au moins un sac	70,0%	69,5%	69,5%	79,6%	66,8%	69,3%	67,3%	65,7%	66,0%	68,6%	64,4%	65,1%	74,8%	66,3%	67,8%
Aucun sac	30,0%	29,0%	29,0%	18,8%	31,7%	29,2%	30,9%	33,2%	32,8%	30,2%	33,4%	32,8%	23,8%	32,0%	30,6%
Non-réponse sur la présence/absence d'un sac	0,0%	1,5%	1,4%	1,6%	1,5%	1,5%	1,8%	1,1%	1,2%	1,3%	2,3%	2,1%	1,5%	1,7%	1,6%
Nombre moyen de sacs observés	1,0	0,9	0,9	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8
ÉLÉMENTS DE MOBILIER															
Au moins un élément de mobilier	55,0%	54,0%	54,0%	41,4%	22,7%	26,3%	20,0%	18,1%	18,4%	10,1%	12,9%	12,4%	30,6%	23,3%	24,5%
Aucun élément de mobilier	45,0%	44,2%	44,3%	57,6%	75,8%	72,3%	78,2%	80,4%	80,1%	88,7%	83,5%	84,4%	68,3%	74,6%	73,5%
Non-réponse sur la présence/absence d'un élément de mobilier	0,0%	1,8%	1,7%	1,0%	1,5%	1,4%	1,8%	1,5%	1,5%	1,3%	3,6%	3,2%	1,1%	2,1%	1,9%
Nombre moyen d'éléments de mobilier observés	1,2	0,9	0,9	0,5	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4

Position...	Allongée			Assise			Debout et fixe			Debout et en mouvement			Ensemble		
	Femmes (n=20)	Hommes (n=328)	Total (n=348)	Femmes (n=309)	Hommes (n=1296)	Total (n=1605)	Femmes (n=55)	Hommes (n=271)	Total (n=326)	Femmes (n=159)	Hommes (n=752)	Total (n=911)	Femmes (n=543)	Hommes (n=2647)	Total (n=3190)
POSSESSIONS															
Au moins une possession	35,0%	38,7%	38,5%	48,2%	62,5%	59,8%	32,7%	56,1%	52,1%	33,3%	35,6%	35,2%	41,8%	51,3%	49,7%
Aucune possession	55,0%	54,0%	54,0%	48,9%	35,3%	37,9%	61,8%	41,3%	44,8%	64,2%	57,2%	58,4%	54,9%	44,5%	46,2%
Non-réponse sur la présence/absence d'une possession	10,0%	7,3%	7,5%	2,9%	2,2%	2,3%	5,5%	2,6%	3,1%	2,5%	7,2%	6,4%	3,3%	4,3%	4,1%
Nombre moyen de possessions observées	0,4	0,5	0,5	0,6	0,8	0,8	0,3	0,7	0,6	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6
NB TOTAL de « CHARGES »	2,5	2,2	2,2	2,1	1,9	2,0	1,6	1,7	1,7	1,3	1,4	1,4	1,8	1,8	1,8

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes en situation de rue, présentes et observées dans l'espace public dans des groupes comptant 1 à 10 personnes, identifiées comme étant de sexe masculin ou féminin, pour lesquelles une position a été explicitement indiquée (assise, couchée, debout et fixe, debout et en mouvement), i.e. en excluant celles pour lesquelles cette information est manquante (ensemble : n=3 190).

Note de lecture : 79,6% des 309 femmes observées en position assise sont vues avec au moins un sac leur appartenant. Elles possèdent 1,0 sac en moyenne et, sacs, éléments de mobilier et autres possessions incluses, elles sont aperçues avec 2,1 « charges » en moyenne. 66,8% des 1 296 hommes observés en position assise sont vus avec au moins un sac leur appartenant. La comparaison avec les 79,6% de femmes assises dans la même situation fait apparaître un écart significatif au seuil de 1 pour 10 000 : on a moins de 1/10 000ème de chance de faire erreur en considérant comme statistiquement significative la plus grande fréquence de la détention d'au moins un sac pour les femmes assises, par rapport aux hommes assis.

NB1 : Les cases grisées concernant les femmes allongées et les femmes observées en position debout et fixe rappellent que les effectifs (n=20 et n=55 respectivement) sont inférieurs à 100. Les pourcentages inclus dans les cases grisées doivent donc être lus avec réserve. On a préféré écrire tout de même des pourcentages, pour une meilleure lisibilité de l'ensemble du tableau.

NB2 : Les « sacs » englobent : sac à main, petit sac (à dos, pochette, banane, etc.) ; sac de courses, cabas ; gros sac à dos, caddie, valise ; autres contenants mobiles // Les « éléments de mobilier » englobent : tente ; matelas ; couverture ; draps, rideaux... suspendus ; planche ; table ; siège ; autre élément de mobilier // Les « possessions » englobent : nourriture ; alcool ; animal-animaux ; journaux, livres ; téléphone, appareil audio ; pipe à crack, seringue ; poste de radio ; autre possession.

p<0,0001

p=0,0001

p<0,01

A première vue, les individus les moins mobiles sont les plus chargés

En lisant tout d'abord le Tableau 25 par une comparaison de la dernière colonne (« Ensemble » des hommes et des femmes) et de chacune des précédentes (Position « allongée », « assise », « debout et fixe », « debout et en mouvement »), on repère une tendance : celle d'une fréquence plus marquée de la présence de charges, et d'un nombre plus important de celles-ci du côté gauche du tableau. En d'autres termes, il tend à être plus fréquent, tant pour les femmes que pour les hommes, de posséder au moins une charge et de posséder un nombre important de charges lorsqu'elles-ils se trouvent en position allongée ou assise plutôt qu'en position debout (debout et fixe, mais surtout debout et en mouvement). Par exemple, alors que 79,6% et 66,8% des femmes et des hommes assis respectivement sont observés en possession d'au moins un sac, 68,6% et 64,4% respectivement des femmes et des hommes debout et en mouvement sont aussi dans ce cas, à comparer avec 74,8% et 66,3% des femmes et des hommes qui, toutes positions confondues, possèdent également au moins un sac à leurs côtés.

Cette première lecture du Tableau 25 donne à lire le résultat le plus global (colonne « Ensemble ») comme la moyenne entre a) des situations où l'immobilité, totale ou partielle au moment de l'observation, est associée à la présence de choses matérielles qui représentent des encombrements divers (d'un simple sac à main, à des tables ou des chaises, en passant par un sac à dos), et b) des situations où la mobilité, partielle ou totale (être simplement debout, ou être debout et bouger), est davantage dégagée de ces charges. La dernière ligne du tableau offre en quelque manière la synthèse la plus ramassée de cette lecture, en indiquant que le nombre total moyen de charges est compris entre 1,9 et 2,5 pour les femmes et les hommes en position allongée ou assise, contre 1,3 à 1,6 en moyenne pour les femmes et les hommes debout (de manière fixe ou en mouvement) alors que, toutes positions confondues, les femmes et les hommes observés sont « encombrés » en moyenne de 1,8 charge.

Un résultat à moduler selon le sexe et selon le type de « charge » : possession de sacs et d'éléments de mobilier

Même si elle se dégage avec netteté à un niveau global de lecture, l'opposition entre les deux premières colonnes (positions allongée et assise) et les deux suivantes (positions debout et fixe, et debout et en mouvement) du Tableau 25 ne doit pas être durcie. Il ne s'agit pas d'une règle absolue : parce qu'elle subit une modulation considérable entre les femmes et les hommes, à type de « charge » donné ; et parce que les variations qu'elle connaît d'un

type de charge à l'autre invitent aussi à ne pas s'arrêter à la généralité selon laquelle plus on est chargé-e, moins on bouge (et vice-versa).

À type de charge donné, les femmes et les hommes ne se caractérisent pas de la même manière dans leur rapport entre d'une part (im)mobilité relative, et d'autre part lourdeur et légèreté relatives des charges.

Examinons d'abord comment se caractérise la détention de sacs ou d'éléments de mobilier pour les personnes observées en positions allongée, assise, ou debout et fixe (trois premières colonnes et deux premières lignes du Tableau 25) : toutes positions qu'on peut présumer relativement immobiles. Pour ces trois types de positions, les femmes sont – en proportion – toujours plus nombreuses que les hommes à détenir au moins un sac ou un élément de mobilier près d'elles.

L'écart le plus marqué – *i.e.* statistiquement le plus significatif ($p < 0,0001$, test du χ^2) – entre les hommes et les femmes concerne la position assise : lorsqu'elles sont observées dans cette position, les femmes sont, proportionnellement encore plus souvent (et significativement plus souvent) que les hommes, en possession d'au moins un sac (79,6% des femmes assises, contre 66,8% des hommes assis) ou d'un élément de mobilier (41,4% contre 22,7% respectivement des femmes et hommes assis). Globalement considérés, hommes et femmes se distinguent significativement par la détention d'au moins un sac ou d'au moins un élément de mobilier ($p = 0,0001$, test du χ^2 ; dernière colonne, deux premières lignes du Tableau 25). L'examen des positions dans lesquelles les individus sont observés produit ainsi un résultat singulier : l'écart hommes-femmes peut être lu comme se manifestant avant tout entre la manière dont les femmes et les hommes, assis, possèdent ou non près d'eux au moins un sac ou un élément de mobilier. Ou pour le dire autrement : ce sont les observations de femmes et d'hommes en position assise qui permettent ici de se représenter une différence significative dans la détention d'au moins un sac ou un élément de mobilier par les femmes et les hommes. Ou encore : si nous souhaitons nous représenter les femmes par rapport aux hommes dans la situation « posséder au moins un sac ou un élément de mobilier », nous pouvons à la fois dire que les femmes possèdent au moins un sac ou un élément de mobilier significativement plus souvent que les hommes, et que cela est surtout vrai par différence entre les femmes observées assises et les hommes observés assis. Bien évidemment, être assis est une position repérée dans l'instant, qu'on ne peut en aucun cas supposer indéfinie. On observe des personnes, pas des statues ! Néanmoins, en nous appuyant toujours sur la robustesse statistique et la profondeur d'interprétation que procure le grand nombre des observations menées, nous pouvons faire l'hypothèse que la conjonction « assise et chargée d'au moins un sac » ou « assise et ayant au moins un élément de mobilier » concerne avec une probabilité plus élevée les femmes que leurs

homologues de sexe masculin. Le Tableau 26 aide à préciser que cette immobilité présumée et relative des femmes ayant avec elles au moins un sac ou au moins un élément de mobilier ne résulte pas mécaniquement du fait qu'elles détiendraient des « encombrants » *a priori* moins transportables que ceux que détiennent les hommes.

Tableau 26 - Possession de sacs et d'éléments de mobilier selon le sexe, parmi les femmes et les hommes observés dans l'espace public dans des groupes comptant 1 à 10 personnes

	Femmes (n=543)		Hommes (n=2 647)		p-value (test du chi-2 ou test exact de Fisher)	Total (n=3 190)	
SACS							
... un petit sac (à main, pochette, banane...)	167	30,8%	731	27,6%	0,14	898	28,2%
... un sac de courses, un cabas	177	32,6%	550	20,8%	<0,000 1	727	22,8%
... un grand sac (gros sac à dos, caddie, valise...)	116	21,4%	582	22,0%	0,75	698	21,9%
ÉLÉMENTS DE MOBILIER							
... une tente	9	1,7%	46	1,7%	0,9	55	1,7%
... un matelas	29	5,3%	149	5,6%	0,79	178	5,6%
... une couverture	61	11,2%	236	8,9%	0,09	297	9,3%
... un drap, un rideau	5	0,9%	23	0,9%	0,8	28	0,9%
... une planche	4	0,7%	26	1,0%	0,59	30	0,9%
... une table	12	2,2%	29	1,1%	0,04	41	1,3%
... un siège	37	6,8%	70	2,6%	<0,000 1	107	3,4%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes en situation de rue, présentes et observées dans l'espace public, identifiées comme étant de sexe masculin ou féminin, pour lesquelles une position a été explicitement indiquée (assise, couchée, debout et fixe, debout et en mouvement), *i.e.* en excluant celles pour lesquelles cette information est manquante (ensemble : n=3 190). Restriction du champ à ces personnes pour placer l'analyse sur le même champ que le Tableau 25.

Note de lecture : 32,6% des femmes vues dans l'espace public dans des groupes de 1 à 10 personnes et décrites dans une position explicitement énoncée (allongée, assise, debout et fixe, debout et en mouvement) sont observées en possession d'un sac du type « sac de courses » ou « cabas », contre 20,8% des hommes. La détention d'un tel sac est significativement plus fréquente chez les femmes que chez les hommes ($p < 0,0001$, test du chi-2).

Le seul type de sacs que les femmes ont significativement plus souvent en leur possession que les hommes sont des sacs de courses, des cabas, et les seuls éléments de mobilier avec lesquels elles sont aussi significativement plus souvent vues que les hommes, ce sont des sièges. Pour ces trois positions relativement immobiles que sont le fait d'être allongé-e, assis-e ou debout et fixe, les femmes sont donc plus souvent chargées d'au moins un sac ou un élément de mobilier qu'on n'a pas de raison (Tableau 26) d'estimer plus lourd ou encombrant à transporter que ceux que possèdent les hommes. Et ce résultat se vérifie surtout quand on les compare, assises, à des hommes qui sont aussi assis. Au-delà, le fait de les observer plus souvent que les hommes avec des sièges tend à montrer qu'elles sont plus installées dans la position où elles sont visibles, sans que ce soit le résultat de la fatalité mécanique d'un encombrement massif par de gros sacs.

Souvenons-nous que précédemment, nous avons vu les femmes beaucoup plus souvent que les hommes en train de mendier (46,4% de l'ensemble des femmes enregistrées dans

des groupes de 1 à 10 personnes, contre 26,1% des hommes de ces mêmes groupes). Or si nous comparons l'activité de mendicité chez les femmes et les hommes observés assis et ayant au moins un sac, le rapport est cette fois de 62,2% d'entre elles contre 36,8% d'entre eux ; et chez les femmes et les hommes observés assis et ayant au moins un élément de mobilier, le rapport est de 71,9% contre 53,1% ! Relativement encombrées et en position assise, les femmes apparaissent donc moins immobiles parce qu'elles seraient totalement entravées par le volume de leurs bagages qu'installées, même de manière relativement provisoire, pour mener une activité économique : la mendicité, encore ici émergente.

Un résultat à moduler selon le sexe et selon le type de « charge » : « d'autres » possessions matérielles

Si maintenant l'on examine les résultats relatifs aux personnes observées dans les trois types de positions mais concernant les « autres » possessions que sont la nourriture, l'alcool, les animaux, les journaux, livres, téléphones, postes de radio, etc., le résultat s'inverse. Dans ce cas, les hommes, plus souvent que les femmes, sont observés comme ayant près d'eux ces possessions matérielles, qu'on les regarde dans leur ensemble (51,3% des hommes vus dans l'espace public ont au moins une de ces possessions matérielles, contre 41,8% des femmes ; $p < 0,0001$, test du χ^2), ou dans chacune des trois positions examinées (par exemple, 62,5% des hommes assis possèdent au moins un de ces « objets », contre 48,2% des femmes assises ; $p < 0,0001$, test du χ^2) (voir Tableau 27). La différence de fréquence dans la détention d'au moins une de ces choses (ou animaux) est significative entre les sexes, pour les femmes et les hommes considérés *dans leur ensemble* et l'écart, surtout marqué pour les femmes et les hommes observés et comparés assis, se vérifie également – quoique dans une mesure moins significative – pour celles et ceux qui sont vus en position debout et fixe ($p < 0,01$, test du χ^2).

Ainsi, dans les positions que l'on peut présumer relativement fixes, immobiles (positions allongées, assise, debout et fixe), les femmes sont significativement plus fréquemment que les hommes en possession d'au moins un sac ou un élément de mobilier (surtout vrai en position assise), et les hommes détiennent significativement plus souvent que les femmes des possessions *a priori* plutôt plus légères ou mobiles, telles que de la nourriture, de l'alcool ou des animaux (surtout vrai si l'on compare les femmes et les hommes assis, et les femmes et les hommes en position debout et fixe).

Quelle conclusion ou hypothèse retenir des associations mises en évidence jusqu'ici entre positions - allongée, assise, debout et fixe - et détention de diverses possessions : sacs, éléments de mobilier et autres possessions diverses dans lesquelles entrent aussi bien de

petits objets matériels (de la nourriture, un poste de radio, de l'alcool, un téléphone...) que des animaux ? Peut-on déduire de ces associations (par exemple être assise et détenir au moins un sac, situation significativement plus fréquente pour les femmes que les hommes) des relations de causes à effets entre mobilité et encombrement ? Ces associations permettent-elles de comprendre autre chose que la seule (im)mobilité ? Permettent-elles par exemple de mieux comprendre « ce qui se passe », au-delà de la mobilité considérée pour elle-même : qui bouge ou ne bouge pas, et dans une activité sociale de quelle nature ? Pour répondre, un premier élément peut être ici signifié, avant de poursuivre l'analyse à travers l'examen comparé des femmes et des hommes vus en position debout et mobile. Ce premier point de synthèse précise les écarts sexuels.

Concernant les femmes, le fait de les observer relativement plus encombrées que les hommes dans des positions relativement immobiles peut être interprété en reliant leur immobilisme ou leur fatigue à un encombrement relatif. Dans ces situations, c'est bien d'objets matériels relativement ou potentiellement encombrants qu'il s'agit (sacs et éléments de mobilier). Si bien que la fréquence significativement élevée avec laquelle on peut voir des femmes assises, en possession d'au moins un sac ou un élément de mobilier, sans nous dire qu'elles sont éternellement figées dans cette position, nous les montrent comme probablement plus immobiles et/car plus chargées. Cela ne dément pas ce que nous avons constaté sur l'activité relativement intense que nous leur avons vu déployer par rapport aux hommes, par exemple dans les activités de mendicité. Cela conduit en revanche à les représenter comme possiblement plus en difficulté pour être mobiles, plus fatiguées pour le faire.

Concernant les hommes, vus significativement plus souvent que les femmes assis ou debout et en position fixe, avec d'autres sortes – potentiellement plus légères – de possessions matérielles, cette différence repose essentiellement sur la possession d'alcool. Parmi toutes les possessions dont la grille d'observation Individus de l'ECM offre de cocher la liste précodée, celle dont les hommes sont – significativement, et massivement – plus souvent détenteurs que les femmes, c'est en effet l'alcool (Tableau 27).

Tableau 27 - Possession d'objets matériels ou d'animaux selon le sexe, parmi les femmes et les hommes observés dans l'espace public dans des groupes comptant 1 à 10 personnes

	Femmes (n=543)		Hommes (n=2 647)		p-value (test du chi-2 ou test exact de Fisher)	Total (n=3 190)	
... de la nourriture	87	16,0%	330	12,5%	0,02	417	13,1%
... de l'alcool	28	5,2%	511	19,3%	<0,0001	539	16,9%
... un animal/des animaux	12	2,2%	71	2,7%	0,53	83	2,6%
... des journaux, des livres	13	2,4%	95	3,6%	0,16	108	3,4%
... un téléphone, un appareil audio	13	2,4%	116	4,4%	0,03	129	4,0%
... un poste de radio	1	0,2%	23	0,9%	0,11	24	0,8%
... rien de tout cela	300	55,3%	1 186	44,8%	<0,0001	1 486	46,6%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes en situation de rue, présentes et observées dans l'espace public dans des groupes de 1 à 10 personnes, identifiées comme étant de sexe masculin ou féminin, pour lesquelles une position a été explicitement indiquée (assise, couchée, debout et fixe, debout et en mouvement), *i.e.* en excluant celles pour lesquelles cette information est manquante (ensemble : n=3 190). Restriction du champ à ces personnes pour placer l'analyse sur le même champ que le Tableau 25.

Note de lecture : 5,2% des femmes vues dans l'espace public dans des groupes de 1 à 10 personnes et décrites dans une position explicitement énoncée (allongée, assise, debout et fixe, debout et en mouvement) sont observées en possession d'alcool, contre 19,3% des hommes. La détention d'alcool est significativement plus fréquente chez les hommes que chez les femmes ($p < 0,0001$, test du χ^2).

Alors qu'un homme sur cinq (19,3%) vu dans des groupes comptant 1 à 10 personnes est décrit comme ayant en sa possession de l'alcool, les femmes se trouvent environ quatre fois moins souvent (5,2% d'entre elles) dans ce cas. En conséquence, la corrélation entre le fait d'être une femme ou un homme et le fait de posséder de l'alcool est statistiquement très significative ($p < 0,0001$; test du χ^2), et c'est ce qui contribue à creuser l'écart entre hommes et femmes pour la détention « d'au moins une possession matérielle », particulièrement marquée pour les personnes assises ou debout et fixes. Ici, le fait d'être immobile ou relativement fixe dans l'espace, et de posséder des « charges » ou des « encombrants » ne s'interprète pas de la même manière qu'à propos de la possession de sacs ou d'éléments de mobilier. Que le fait de conjuguer au moins une possession matérielle et de se trouver debout et fixe ou assis soit significativement plus fréquent pour les hommes que les femmes nous renseigne moins sur la mobilité des hommes et sur ce qui, dans les objets qu'ils possèdent, pourrait la limiter, que sur une utilisation genrée de l'espace à des fins de sociabilité. Être debout et fixe, ou assis, s'accompagne (proportionnellement) plus souvent pour les hommes que pour les femmes du fait de détenir au moins une possession matérielle, et de l'alcool, en l'espèce : c'est l'un des indices non d'une fixation ou d'une immobilité relative des hommes, mais d'une installation, même temporaire mais collective, pour boire. La possession d'alcool va en effet de pair avec le fait d'être présent au sein de groupes dont l'effectif est en moyenne plus nombreux. Comme le montre le Tableau 28, ce résultat se vérifie tant pour les femmes que pour les hommes. Cependant, la possession d'alcool caractérisant à ce point davantage les hommes que les femmes (511 hommes sur 2 647 soit 19,3 %, 28 femmes sur 543 soit 5,2 %), on peut sans hésiter lier, pour les hommes,

la station relativement immobile (assis ou debout et fixe) à une sociabilité masculine de groupe.

Tableau 28 - Possession d'alcool et taille du groupe de co-présents à la rue dans des groupes de 1 à 10 personnes

	Femmes		Hommes	
	Vues sans alcool (n=515)	Vues avec alcool (n=28)	Vus sans alcool (n=2 136)	Vus avec alcool (n=511)
Taille moyenne des groupes	1,8	2,3	1,5	2,0

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes en situation de rue, présentes et observées dans l'espace public, identifiées comme étant de sexe masculin ou féminin, pour lesquelles une position a été explicitement indiquée (assise, couchée, debout et fixe, debout et en mouvement), i.e. en excluant celles pour lesquelles cette information est manquante (ensemble : n=3 190). Restriction du champ à ces personnes pour placer l'analyse sur le même champ que le Tableau 25.

Note de lecture : 515 femmes membres de groupes comptant 1 à 10 personnes sont décrites comme ne possédant pas d'alcool. Elles se trouvent dans des groupes dont l'effectif moyen est de 1,8 personne. Toujours dans des groupes de 1 à 10 personnes, 28 femmes sont vues come possédant de l'alcool. La taille des groupes qui les concerne est de 2,3 personnes.

Jusqu'ici, nous avons fait apparaître des représentations genrées de manières d'être (relativement) immobiles, dans les positions allongée, assise ou debout fixe. Femmes plus souvent vues assises (y compris sur un siège qu'elles détiennent en propre), ayant avec elles au moins un sac ou un élément de mobilier sans que ceux-ci, par leur taille ou leur lourdeur, déterminent mécaniquement leur immobilité. Hommes plus souvent vus debout et fixes ou assis, détenant de l'alcool.

De quelle immobilité relative les positions allongée, assise et debout et fixe sont-elles le signe : un effacement du genre par effacement de la sociabilité ?

Dans le Tableau 25, il nous reste à commenter la colonne « Debout et en mouvement », croisée avec la détention de sacs, éléments de mobilier ou autres possessions matérielles et animaux.

En mouvement, les hommes et les femmes ne se distinguent ni par ce qu'ils transportent, ni par les activités qu'ils exercent

Ici, les femmes sont tantôt vues plus souvent que les hommes en possession d'un bagage (68,6% des femmes debout et en mouvement ont au moins un sac, contre 64,4% des hommes dans la même posture), tantôt moins souvent qu'eux (pour la détention d'au moins un élément de mobilier ou d'autres possessions matérielles). Dans tous les cas, les différences ne sont pas significatives : dans cette attitude de mouvement actuel, les femmes et les hommes ne se distinguent jamais significativement par le fait de porter tel ou tel de

ces trois types de charges. On peut remarquer aussi que le nombre des charges qu'ils ou elles portent est souvent égal (par exemple 0,8 sac en moyenne pour les personnes des deux sexes), et en conséquence très comparable lorsque l'on fait la somme de toutes les charges (en moyenne 1,3 sac, éléments de mobilier et autre possession pour les femmes debout et en mouvement, contre 1,4 pour les hommes). En quelque sorte ici, les différences sexuées ou genrées que nous avons surtout observées pour les personnes vues en position assise et debout fixe semblent s'estomper.

Ici, la fréquence avec laquelle femmes et hommes bougent avec ou sans charges (sacs, mobilier, autres possessions) ne les distinguent pas significativement. On trouve ici le premier résultat que nous avons lu dans le Tableau 25 : toutes et tous relativement moins chargés, les hommes et les femmes bougent tous plus souvent, et se ressemblent à cet égard. On trouve également, ce qui va de pair avec cette association du mouvement et d'une légèreté matérielle relative, une déspecialisation sexuée des activités. Nous avons vu que les femmes sont significativement plus souvent que les hommes observées en train de mendier, et que c'est le cas particulièrement lorsqu'elles ont avec elles au moins sac ou un élément de mobilier et sont assises. Le genre de l'activité de mendicité s'efface ici – pour une fois – avec le mouvement. Jamais les femmes debout et en mouvement, quelle que soit leur possession d'une charge (sac, mobilier ou autre possession) ne mendent de manière significativement plus fréquente que les hommes dans la même posture.

Avec le mouvement de la marche (« debout et en mouvement »), hommes et femmes se ressemblent davantage, ni plus ni moins chargés les uns que les autres d'objets matériels, déspecialisés aussi dans leurs activités, à en juger par cette – rare – configuration dans laquelle les femmes, en marche, ne mendent pas significativement plus souvent que leurs homologues de sexe masculin.

Lorsque femmes et hommes étaient assis ou debout et fixe, nous avons vu se dessiner des situations d'encombrement divers associés à des usages divers de l'espace et des formes de sociabilité et d'activité différentes (notamment autour de la mendicité et de l'alcool). Avec le mouvement, nous observons un effacement sensible des oppositions genrées, sans pouvoir assurer que l'ECM n'a pas laissé échapper des observations qui auraient pu faire sens, dans le mouvement même, en termes de genre. On pense ici en particulier au fait que l'ECM n'a pu collecter des informations sur de possibles activités de prostitution. Au moins dans certains espaces parisiens, être debout et en mouvement, avec ou sans charge matérielle à porter, aurait sans doute pu prendre sens en termes de sociabilité ou d'activité économique prostitutionnelle.

Les hommes et les femmes allongées se ressemblent également

Enfin, nous pouvons remarquer que la partie gauche du tableau (position allongée), moins spécifiquement commentée jusqu'ici que les deux colonnes suivantes (positions assise et debout fixe), ne recèle pas non plus, comme celle qui concerne l'observation des personnes debout et en mouvement, de différence significative entre les femmes et les hommes. On pourrait le traduire ainsi : en position allongée, les combinaisons entre le fait d'avoir avec soi diverses charges et d'être immobile (couché-e) ne différencient pas les femmes des hommes.

La mobilité se décrit différemment chez les hommes et les femmes en station (ni parfaitement immobiles, ni en mouvement)

Par confrontation avec l'effacement du genre (le genre de l'encombrement, de la sociabilité et de la mobilité associés) pour les personnes debout et en mouvement, une hypothèse peut être avancée : c'est dans les positions d'immobilité ou de fixation relative, celles où l'on s'arrête au moins pour un moment, assis-e ou debout et fixe, que se déploient les variations de la sociabilité et de l'activité qui différencient les sexes. De manière symétrique, dans la mobilité (debout et en mouvement) ou l'immobilité (position allongée) la plus grande, les femmes et les hommes en situation de rue se ressemblent davantage. Et pour prolonger une telle hypothèse, rappelons à nouveau que les observations conduites par les équipes d'enquête sont instantanées. Cela implique que l'on se représente la population enregistrée dans l'ECM – sauf peut-être pour des cas d'installation très sédentaire, dans lesquelles la position couchée en un lieu donné occupe une très grande partie du temps des personnes – comme un ensemble de personnes, hommes et femmes, dont les variations d'activité, associées à des mouvements ou une immobilité variables au cours de la journée, produisent des clivages de genre plus ou moins marqués.

Pour cette population potentiellement mobile (et par définition mobile, en tant qu'objet d'enquête sans adresse ni coordonnées fixes), la mobilité elle-même, dans ses associations diverses à des objets matériels plus ou moins encombrants, et à des moments d'activité et de sociabilité différencie diversement les hommes et les femmes : moins lorsqu'ils sont le plus immobiles ou le plus mobiles, davantage lorsqu'ils s'arrêtent.

Qui les maraudes rencontrent-elles la journée dans les rues de Paris ?

Après avoir caractérisé la population prise en compte dans l'ECM et les usages de la rue décrits par les binômes maraudeurs / enquêteurs à propos de cette population, on s'intéresse dans cette dernière partie à la population à la rue en journée, connue au préalable des maraudes d'intervention sociale mobilisées au cours de l'enquête. En effet, lors de chaque observation réalisée par les binômes, l'enquêteur demandait au maraudeur s'il connaissait cette personne, et si oui si elle était « *accompagnée par la maraude* », connue de manière plus superficielle (« *en veille* ») ou simplement « *connue de vue* » ? Des questions supplémentaires étaient posées lorsque les individus observés étaient bien connus des maraudes, à propos de leur régime de mobilité (nous préciserons le sens de cette expression), de leur statut d'hébergement (« *Est[-il] hébergé, au moins certaines nuits ?* », « *Possède[-t-il] un logement personnel ?* ») et de différents problèmes rencontrés par l'individu (voir en Annexe 1, Illustration 1 pour le détail de la grille d'observation¹²⁶). À propos des personnes vues à la rue le jour de l'enquête mais non connues des maraudeurs, ces derniers devaient déclarer comment ils agiraient face à elles dans le cadre normal de leur activité : iraient-ils à leur rencontre ? Et en cas de réponse négative, quelles raisons motiveraient un tel évitement ou une telle abstention ? Ce dernier module du formulaire d'observation¹²⁷ nous informe donc aussi bien sur la connaissance qu'ont les maraudeurs de la population à la rue à Paris en journée que sur certaines caractéristiques de cette population (logement, mobilité, santé¹²⁸) qui demandent une connaissance préalable de la personne observées pour pouvoir être renseignées. On s'interroge plus largement dans cette partie sur ce qui conduit les maraudeurs à entrer en contact et à tisser des relations avec certaines personnes plus que d'autres.

Il convient dans cette analyse de garder en tête le contexte de l'enquête, laquelle a mobilisé 95 intervenants de rue qui n'étaient pas tous maraudeurs de MIS et qui, même quand ils

¹²⁶ Il faut noter que certains maraudeurs ont pris l'initiative de répondre à ces dernières questions quand bien même la personne observée n'était pas accompagnée par leur maraude. Cela laisse penser que les connaissances des maraudeurs sur les personnes à la rue excèdent leur file active d'individus accompagnés, ou peut-être aussi qu'ils arrivent à inférer des informations sur les personnes à la rue sans pour autant les connaître bien, au moyen d'indices visuels.

¹²⁷ *NB* : la plupart des questions analysées dans cette dernière partie figurent à la fin de la grille d'observation. Le taux de réponse à ces questions est plus faible que dans le reste de la grille, en grande partie sûrement à cause du contexte de l'observation, qui devait souvent être rapide, et ne permettait pas de passer beaucoup de temps sur la grille d'observation.

¹²⁸ Les données de santé ne seront pas analysées dans le présent rapport pour des raisons de protection des données personnelles. Une fois l'accord de la CNIL obtenue, ces données pourront être exploitées.

l'étaient, n'intervenait pas forcément, pour l'enquête, sur leur territoire d'expertise. Dès lors, il nous a paru nécessaire de confronter les résultats de l'ECM à l'expérience des maraudeurs et à leur connaissance de tel ou tel territoire – d'autant plus lorsque les maraudeurs mobilisés pour l'enquête n'étaient pas familiers du terrain exploré. Ainsi, après la fin de l'enquête, les résultats ont été examinés à l'échelle de chaque arrondissement et présentés à la MIS de référence dans l'arrondissement. Le détail de ces onze rencontres réalisées après l'enquête, entre novembre et décembre 2018, peut être trouvé dans l'annexe de ce rapport (Tome 2, Partie 2, Tableau 7), tout comme les 20 portraits d'arrondissements dont le contenu a été largement nourri de ces discussions avec les maraudeurs. Outre le concours précieux qu'elles ont apporté pour lire les données locales sur les situations de rue en journée, ces rencontres ont permis de mieux comprendre le quotidien et la matérialité du travail de rue. Nous envisagerons finalement le travail de maraude comme un exercice professionnel territorialisé, c'est-à-dire interdépendant de la population qui s'y trouve (ou qui y reste plus exactement) et plus largement d'un écosystème d'acteurs : les autres maraudes, et surtout les structures ouvertes en journée qui soutiennent le travail des maraudeurs. Cette interaction des discours portés par les maraudeurs avec les résultats de l'enquête a alimenté par ailleurs le chantier de réorganisation des maraudes d'intervention sociale parisiennes, mené par la Coordination des maraudes et toujours en cours au moment de la publication de ce rapport (voir l'Encadré 8).

Pourquoi les maraudeurs connaissent, de près ou de loin, aussi peu de monde ?

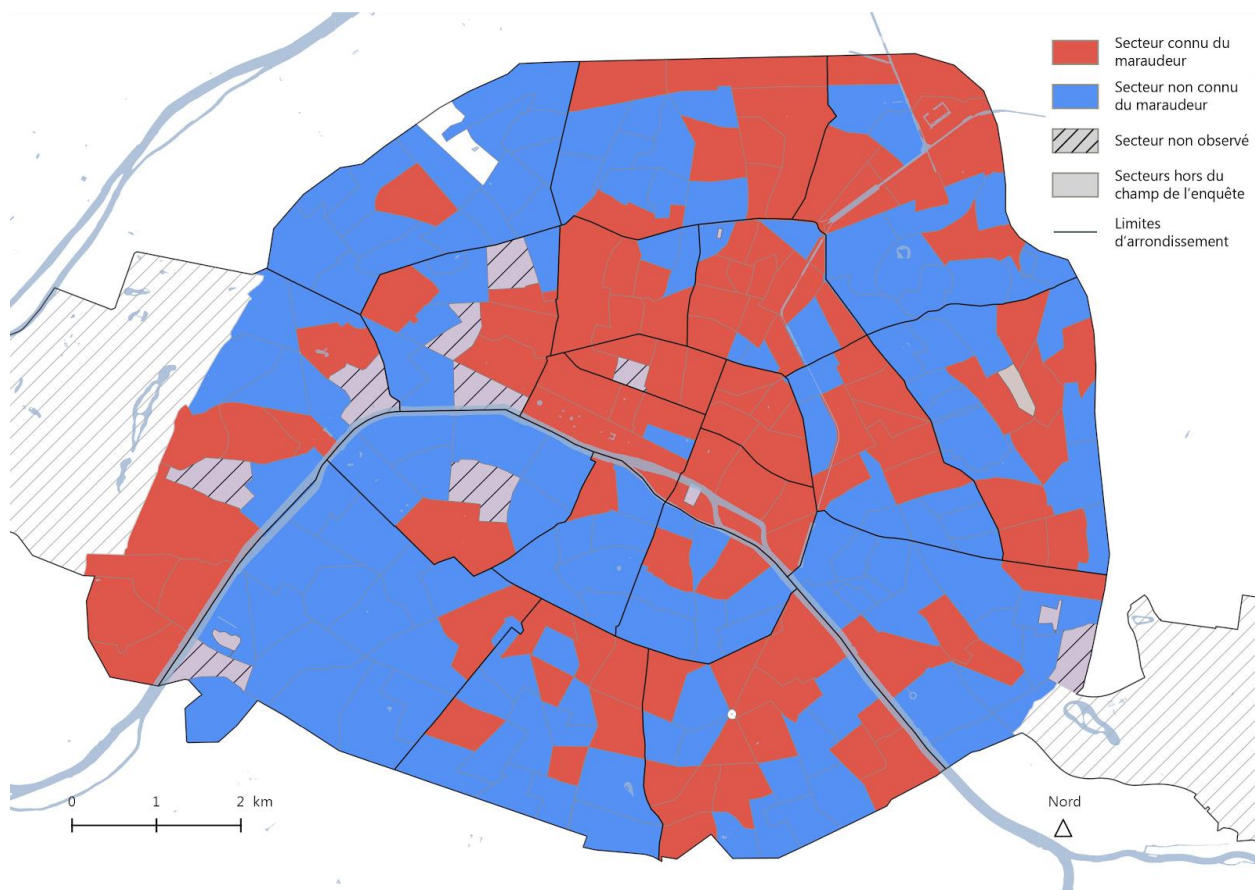
Les maraudeurs qui ont participé à l'ECM sur leur secteur habituel d'intervention connaissent, de près ou de loin, un individu sur cinq. Le constat a de quoi étonner : comment expliquer que ces spécialistes des sans-abri dans l'espace public, qui exercent leur spécialité dans un périmètre bien délimité, n'identifient qu'une minorité des personnes à la rue qui y sont présentes lors de l'enquête ?

Dans leurs secteurs, les maraudeurs identifient à peine un individu sur cinq

Pour caractériser les personnes connues par les maraudeurs, ces derniers ont été affectés autant que possible – selon les autres contraintes nombreuses de l'organisation logistique de l'enquête – à des secteurs dont ils étaient familiers, afin qu'ils puissent y reconnaître des personnes, et que nous puissions les comparer aux individus enregistrés dans l'enquête

mais inconnus avant celle-ci. Au total, 40,7 % des secteurs étaient ainsi connus au préalable par le maraudeur¹²⁹, ce qui équivaut à 36,2 km² soit 43,1 % de la superficie parisienne couverte au cours de l'enquête ou encore à 840,1 km de voirie, soit 53,1 % de la voirie observée au cours de l'enquête. Les analyses qui suivent portent essentiellement sur les personnes enquêtées au sein de ces secteurs, en rouge sur la carte ci-dessous avec, lorsque cela fait sens, des comparaisons avec les individus repérés dans les secteurs non connus (en bleu sur la carte) et avec l'ensemble de la population, tous secteurs confondus.

Carte 36 - Secteurs connus et inconnus des maraudeurs mobilisés



Sources : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018 ; sur la connaissance des secteurs : Coordination des Maraudes

Champ : 270 secteurs redéfinis lors de l'ECM sur la base des 344 secteurs définis par l'APUR pour la Nuit de la Solidarité, et après fusions de secteurs lors de l'ECM, pour que plusieurs secteurs contigus soient parcourus par la même équipe au cours de la même demi-journée. La connaissance des secteurs repose sur l'arrondissement pour lequel est mandaté chaque maraude, et donc sur la maraude d'appartenance de chaque maraudeur de MIS.

¹²⁹ NB : une poignée de maraudeurs ont été considérés comme connaissant le territoire, alors qu'ils n'avaient pris leur poste que peu de temps avant l'enquête. L'analyse qui suit aurait mérité de prendre en compte l'ancienneté des maraudeurs.

Dans ces secteurs où le maraudeur membre de l'équipe d'enquête connaissait, par sa pratique de maraudeur, le terrain exploré, on dénombre 1 959 individus, présents dans des groupes de moins de 11 personnes (la grille « grand groupe » décrit le rassemblement sans caractériser les individus en son sein et ne précise pas si les membres du groupe sont connus au préalable par le maraudeur). Parmi eux, les maraudeurs en connaissent¹³⁰, de près ou de loin, moins d'un sur cinq (17,6% – 19,2% lorsque les réponses non renseignées sont exclues). Ils n'accompagnent régulièrement que 6,8% des individus rencontrés.

Tableau 29 - Du degré de connaissance par les maraudes des personnes enregistrées dans les zones de l'ECM connues en pratique par les maraudeurs qui y ont enquêté

Degré de connaissance	Effectif	Effectif (en %)
Accompagné-e par la maraude	133	6,8%
Signalé-e en veille	136	6,9%
Connu-e de vue	77	3,9%
Inconnu-e	1 406	71,8%
Accompagné-e par une autre maraude	51	2,6%
Non renseigné	156	8,0%
Total	1 959	100%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

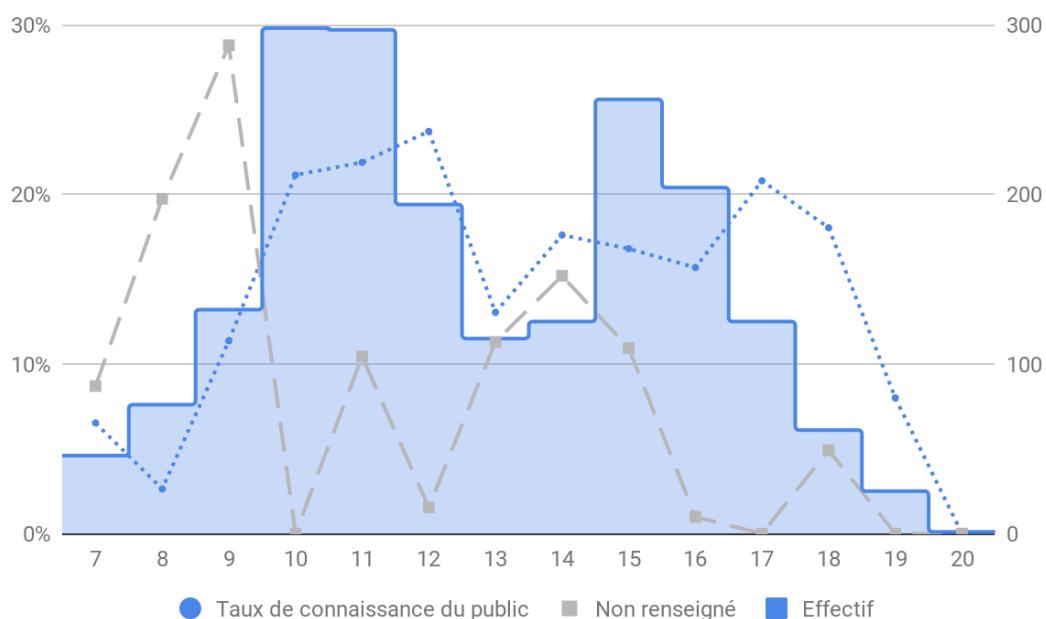
Champ : Personnes présentes dans l'espace public au moment de l'enquête, appartenant à un groupe de moins de 11 personnes et observées dans l'un des secteurs parcourus habituellement par les maraudeurs.

Note de lecture : Parmi les 1 959 personnes observées au sein de secteurs parcourus d'ordinaire par les maraudeurs, 133 personnes (6,8%) sont accompagnées par la maraude de secteur.

C'est en fin de matinée (entre 10h et 13h) et en plein après-midi (entre 14h et 18h) que les maraudeurs connaissent proportionnellement le plus grand nombre de personnes à la rue. Cela correspond plus ou moins aux heures de travail des maraudes, mais également aux horaires où le plus d'enquêteurs étaient sur le terrain.

¹³⁰ Parmi les personnes connues, sont comptabilisées les personnes accompagnées par la maraude, signalées en veille ou connues de vue.

Figure 14 - Proportion de personnes connues par les maraudeurs, heure par heure



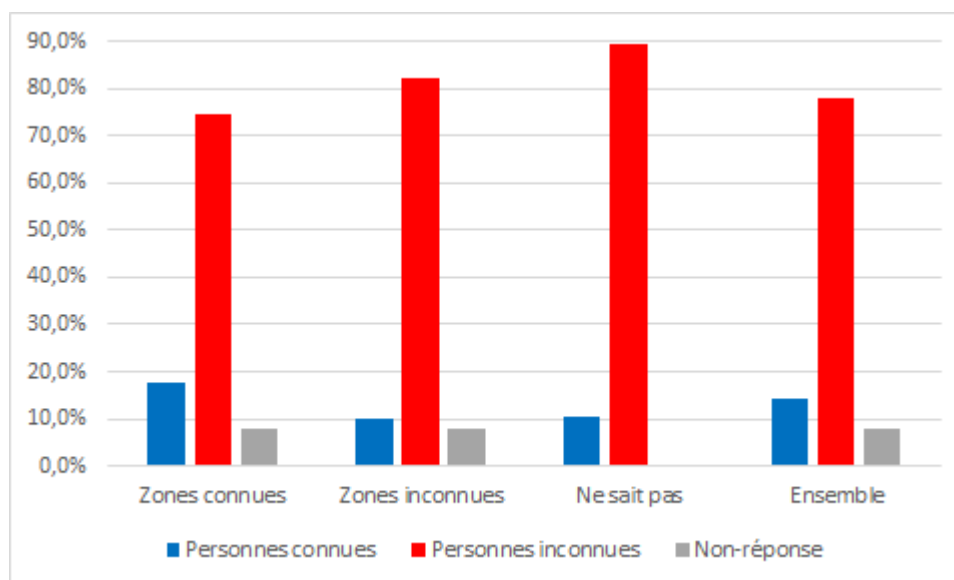
Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes dans l'espace public au moment de l'enquête, appartenant à un groupe de moins de 11 personnes et observées dans l'un des secteurs parcourus habituellement par les maraudeurs.

Note de lecture : Parmi les 46 personnes observées entre 7h et 8h en groupe de moins de 11 personnes, dans des secteurs que parcourent d'ordinaire les maraudeurs qui y enquêtaient, 6,5% sont connues (accompagnées, signalées en veille ou connues de vue) par les maraudes. Pour 8,7% d'entre elles, le niveau de connaissance par les maraudeurs n'a pas été renseigné.

En outre, si les maraudeurs connaissent une minorité des personnes enregistrées dans l'enquête, même dans les zones qu'ils connaissent par leur pratique de maraude, cette connaissance est tout de même significativement plus marquée qu'elle ne l'est dans les zones où ils n'ont pas l'habitude de maraude (Figure 15).

Figure 15 - Proportion de personnes connues et inconnues au sein des personnes enregistrées selon que la zone d'enquête est connue ou inconnue en pratique du maraudeur-enquêteur



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes enregistrées dans l'ECM lorsqu'elles étaient présentes à la rue dans des groupes de 1 à 10 personnes (n=3 561).

Lecture : Dans les zones d'enquête connues au préalable (*i.e.* par leur pratique de maraude) par les maraudeurs qui y ont enquêté, 17,6% des personnes sont connues par eux. En définissant comme « connues » les personnes : connues parce qu'accompagnées par la maraude du maraudeur-enquêteur de la zone concernée ; connues car « en veille » auprès de la maraude du maraudeur-enquêteur ; connues de vue seulement.

Les 17,6% de personnes connues dans les zones parcourues pour l'enquête par des maraudeurs qui connaissent ces zones pour y marauder sont en effet significativement supérieurs aux 10,0% de personnes connues dans les zones où des maraudeurs ont enquêté pour l'ECM alors qu'il ne s'agissait pas de leurs zones habituelles de maraude (test exact de Fisher, $p < 0,0001$ ¹³¹). C'est à la fois une conséquence et un indice de la raison d'être de l'ancrage territorial d'une maraude. C'est parce qu'ils connaissent une zone que des maraudeurs, lorsqu'ils enquêtent, sont capables de reconnaître des personnes qui y sont visibles¹³². Cette reconnaissance de personnes présentes comme conséquence de l'expertise du terrain donne raison à l'effort que nous avons fourni de faire en sorte que le plus souvent possible, sous contraintes matérielles et horaires fortes, la collecte des

¹³¹ Corrélation entre degré de connaissance des personnes et (méc)connaissance pratique de la zone d'enquête par le maraudeur également significative ($p < 0,0001$) avec un test du χ^2 quand on exclut les observations pour lesquelles au moins une de ces deux informations n'est pas renseignée (n=3 263 au lieu de 3 561 observations totales, quand on n'exclut aucune observation ayant des caractéristiques manquantes).

¹³² Et d'ailleurs invisibles aussi : rappelons la collecte d'informations sur la situation des personnes « absentes » pendant l'ECM dont il est question ailleurs dans ce rapport. Voir Grille d'observation des Absents en Annexe 1, Illustration 2, Tome 2.

données soit menée avec un maraudeur connaissant le terrain d'enquête. La connaissance (et reconnaissance) significativement plus fréquente de personnes vues pendant l'enquête dans les zones où ils maraudent dénotent également la portée que peut avoir l'expertise territoriale. Mobile, la population à laquelle une maraude peut prêter assistance possède tout de même une relative stabilité spatiale, du point de vue résidentiel ou de ses activités. Même si la connaissance d'un terrain est loin de suffire, on le voit (17,6% seulement de personnes connues en zones connues), à ce que les maraudeurs connaissent déjà toutes les personnes qui, un jour donné, pourraient faire l'objet de leurs services, que les maraudeurs soient capables de voir significativement plus souvent des personnes connues qu'inconnues dans les zones qu'ils arpentent hors temps d'enquête, met en évidence le fait que de nombreuses personnes à la rue organisent leurs lieux de vie, de travail, d'activités diverses dans des espaces en partie routiniers. Dans la perspective d'une organisation ou réorganisation spatiale des services de maraude, et sachant l'importance et la difficulté à créer des relations durables avec les personnes vivant à la rue, cette connaissance du terrain est un paramètre crucial. Ce résultat confirme une évidence de la pratique de maraude, pour peu qu'on l'observe et l'écoute : l'organisation spatiale *a priori* (répartition spatiale des moyens) doit d'abord s'appuyer sur la connaissance historique, gagnée au long cours, des terrains parcourus par les maraudes parisiennes. L'affectation à tout nouvel espace ne peut se comprendre que comme le début d'une installation au long cours, pour que le nouveau territoire, intensément sillonné, devienne lui aussi familier dans les usages de ses populations.

Cependant, même si les maraudeurs reconnaissent au cours de l'enquête nettement plus de personnes dans les zones où ils maraudent habituellement, quelles raisons peuvent donc expliquer que plus de quatre personnes à la rue sur cinq leur soient tout de même inconnues sur leur propre secteur d'intervention ?

Les maraudes (d'intervention sociale) n'abordent pas les rassemblements de taille importante

Une première explication tient aux formes de rassemblements qu'abordent usuellement la plupart des maraudes. Les 6 708 situations de rue dénombrées correspondent, rappelons-le, à 3 134 groupes, dont chacun compte entre 1 et 350 individus. Tous ces rassemblements n'entrent pas dans le champ de compétence des MIS. Ainsi, la plupart des 97 groupes de plus de 10 individus (que nous avons appelés par commodité, de façon générique, les « grands groupes ») n'auraient par exemple eu aucune raison d'être approchés par les MIS en temps de travail. Une bonne partie de ces rassemblements sont désignés comme des « campements » ou « camps de migrants » par les professionnels de terrain, et ce sont des

intervenants spécialisés, comme France Terre D'Asile, qui ont mandat pour y intervenir¹³³. D'autres sont des files d'attente devant des lieux de repas ou de distribution alimentaire, dans lesquelles les maraudeurs ne s'immiscent pas. Les groupes de plus de 10 personnes sont certes peu nombreux, mais ils représentent près de 40% des individus comptabilisés lors de l'ECM.

Cette considération morphologique a certainement une emprise plus importante encore sur le travail des maraudeurs (d'intervention sociale). Lors de l'enquête préparatoire, nous n'avons que rarement vu les maraudeurs entrer en contact avec des groupes de plus de trois individus. Certaines associations semblent proscrire l'abord de groupes de taille plus élevée, d'autres laissent la décision à l'appréciation des maraudeurs. Dans Paris *intramuros*, il semble que l'usage soit de passer son chemin au croisement de groupes de cinq personnes ou plus, à moins d'être interpellé par l'un d'eux – ce qui suppose, pour les quelques exemples que l'on nous a donnés ou que nous avons pu voir (notamment autour des gares), d'être connu au préalable d'au moins une personne du groupe¹³⁴. Même dans les cas où ils connaîtraient quelques membres du groupe, les maraudeurs disent parfois éviter les groupes trop importants, avec qui ils devraient passer beaucoup de temps pour s'enquérir de chacun, parfois tout le créneau imparti pour marauder. Les maraudeurs expliquent également se méfier de ce que leurs confrères du Samusocial appelaient au début des années 2000 des « collectifs ». Ces « collectifs » étaient liés notamment par la consommation excessive d'alcool, installés le plus souvent, la nuit, dans des recoins peu passants, hors de portée de regards et de plaintes de riverains ; les maraudeurs du Samusocial avaient à l'époque obtenu de leur encadrement de pas intervenir auprès des « collectifs » de taille intimidante. Le nombre en tant que tel ne semble pas faire « collectif », mais le nombre conjugué à certaines activités sociales, dans certains environnements, paraît exercer un effet fortement dissuasif pour l'intervention des maraudeurs¹³⁵.

¹³³ Ces 97 grands groupes ont surtout été observés tôt le matin, dont 12 entre 7h et 9h. La maraude de France Terre D'Asile recense ces camps et y dénombre les individus dans ces eaux-là. Il n'est d'ailleurs pas sûr, en dehors de ces regroupements (c'est-à-dire à d'autres heures et à d'autres endroits, lorsque dans la journée ils ne restent pas nécessairement fixés dans ces lieux), que leurs membres soient reconnaissables comme sans-abri.

¹³⁴ Les groupes d'au moins cinq personnes représentent 46,2 % de la population totale de l'ECM.

¹³⁵ Par exemple, les « campements » du Bois de Vincennes ne constitueraient pas un « collectif ». Les maraudeurs considèrent, même et peut-être surtout les « campements » les plus étendus et les plus peuplés, comme des habitations – c'est d'ailleurs ainsi d'ailleurs, comme habitants, et pas seulement campeurs de passage, que certains occupent le bois (Gaspard Lion, *Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles. Ethnographie des habitants du bois de Vincennes*, CNAF - Dossier d'études n°160, 2013, 229 p.). On le voit à la manière dont les maraudeurs abordent ces campements, s'arrêtant au seuil d'une porte ou à la limite d'un terrain (pas toujours évidente à discerner pour le nouveau-venu), s'annonçant aux résidents et n'allant plus loin qu'à l'invitation expresse de ces derniers.

Les maraudes n'interrompent pas certaines activités de survie

De même que les maraudeurs ne s'insèrent pas dans une queue devant une distribution alimentaire pour y rencontrer des individus, de même ils n'abordent pas des individus dans d'autres activités de survie.

D'une part, comme nous l'avons dit, la journée, les maraudeurs ne réveillent pas des personnes endormies, sauf si l'état de la personne les inquiète. Or, tout au long de la journée (les observations ont eu lieu de 7h à 19h), au moins 10% des personnes observées dorment ou somnolent. Remarquons qu'au milieu des années 2000, à Paris, les maraudes nocturnes du Samusocial, et de quelques autres organismes d'ailleurs, réveillaient tous les sans-abri croisés en chemin pour leur proposer leur aide (peu importe leur état et la profondeur visible de leur sommeil). Les maraudeurs du Samusocial le justifiaient par précaution : secourir, c'était être là, « au cas où » (et non pas seulement aller au devant des situations les plus dramatiques)¹³⁶. En préparant l'enquête, nous avons tourné avec le Samusocial également pendant la nuit, et été surpris de constater que l'équipe mobile d'aide ne s'arrêtait pas à la moindre occasion. Une des conditions d'une attention soutenue à chaque sans-abri rencontré, implicite et non aperçue par les enquêtes citées, serait donc qu'on soit assuré de ne pas laisser trop de monde en chemin. On voit la difficulté ici de définir un cahier des charges (au sens d'une mission prescriptive) pour les maraudes : sur une crête étroite entre une assistance « suffisante » pour répondre à des besoins, l'éthique d'une intervention qui évite de tomber dans la privauté d'un interventionnisme irrespectueux de l'autonomie des personnes et, quoi qu'il en soit, la grande difficulté à faire face à un nombre très important de situations qui potentiellement peuvent susciter l'intervention et déborder les moyens humains des maraudes.

D'autre part, malgré « l'inconditionnalité de l'"aller-vers" » mentionnée dans le *Cahier des charges des MIS*¹³⁷, a plupart des maraudeurs ne considèrent pas les personnes qui pratiquent la manche ou la vente comme faisant partie de leur public, ainsi qu'évoqué dans la partie précédente – bien qu'une part non négligeable de ce public soit décrit comme mendiant, nous en reparlerons. Aux côtés des maraudeurs pour préparer l'enquête (voir partie 1, note 4 p. 34), nous avons abordé une seule fois un individu en train de mendier, assis sur le trottoir d'un grand boulevard commerçant. Les maraudeurs que nous accompagnions connaissaient le jeune homme et c'est son air déprimé qui les a visiblement

¹³⁶ E. Gardella, E. Le Méner et C. Mondémé, *Les funambules du tact. Une analyse des cadres du travail des équipes mobiles d'aide du Samusocial de Paris.*, op. cit. ; D. Cefaï et E. Gardella, *L'urgence sociale en action*, op. cit.

¹³⁷ DRIHL et DASES, « Cahier des charges des Maraudeurs d'Intervention Sociale (MIS) », 2019 (à par.).

conduits à rebrousser chemin pour entamer la conversation, après l'avoir d'abord salué plus rapidement. La règle – plus ou moins tacite – est celle d'une non-intervention, en cas d'activité économique en cours (comme ici : un homme en train de faire la manche). L'exception, c'est d'y déroger mais, on le voit avec cet exemple, plutôt sur la base d'un lien déjà établi avec la personne. Cette variabilité de la décision d'intervenir nous rappelle que, si l'on peut définir un « public » des maraudes d'intervention sociale au sens d'une population que l'on compte et identifie par certaines caractéristiques (de sexe, de lieu, de taille des groupes, etc.), un individu donné y entre ou en sort, selon ses activités et ses déplacements au fil d'une journée. C'est bien en ce sens que, dans cette enquête, nous nous efforçons de produire des résultats sur des situations et des types de situations, bien plus que sur des personnes.

Il faudrait examiner dans quelles autres circonstances les maraudeurs décident d'approcher une personne en train de gagner sa vie. On peut juste émettre l'hypothèse que l'intervention doit interférer aussi peu que possible avec le cours d'action principale. Ainsi, il pourrait être plus simple d'aborder une personne en train de mendier en « tape-cul », qu'un mancheur allant « à la rencontre de ses clients »¹³⁸, plus opportun d'intervenir en période creuse qu'en heure de pointe, par exemple aux horaires de la messe, au moment de « la priante »¹³⁹, moins hasardeux d'aborder une personne que l'on connaît déjà qu'un parfait inconnu. Cela pourrait ainsi expliquer que les maraudeurs ne reconnaissent que quatre vendeurs à la sauvette parmi les 67 présents dans leurs secteurs habituels d'intervention. Entrer en contact avec eux, les déranger au travail, risquerait de leur faire perdre des clients, alors même qu'on ne les considère pas forcément – moins encore que les mendiants ? – comme un public d'emblée « adéquat » à l'intervention des maraudes. Au demeurant, plusieurs maraudeurs ont bien tenté leur chance auprès d'individus en train de mendier, de faire les poubelles ou de glaner des matériaux ou des objets réutilisables ou revendables dans leur chariot... et été éconduits sur le champ. Ne pas intervenir pour éviter d'interrompre une personne à la rue en train de mener des activités de subsistance relève ainsi à la fois d'un principe éthique *a priori*, et de l'expérience pratique d'une difficulté éprouvée.

De telles interactions manquées – se faire rabrouer lorsque l'on tente d'approcher des personnes occupées à des activités de survie – auraient d'ailleurs conduit les Enfants du Canal à détacher une de leurs équipes sur les bords du périphérique, à la rencontre de ceux qui y sont installés et qu'on n'y dérange pas, comme dans les rues de Paris, en train de

¹³⁸ P. Pichon, « La manche, une activité routinière. Manières de faire », art cit.

¹³⁹ *Ibid.*

travailler. Affirmer que les maraudeurs, sauf exception, n'interrompent pas des gens au travail, signifie qu'ils ne peuvent aborder, à l'échelle d'une journée, que six personnes à la rue sur dix (si l'on s'en tient aux seuls mendiants et vendeurs à la sauvette, qui correspondent à 32 % de la population décrite).

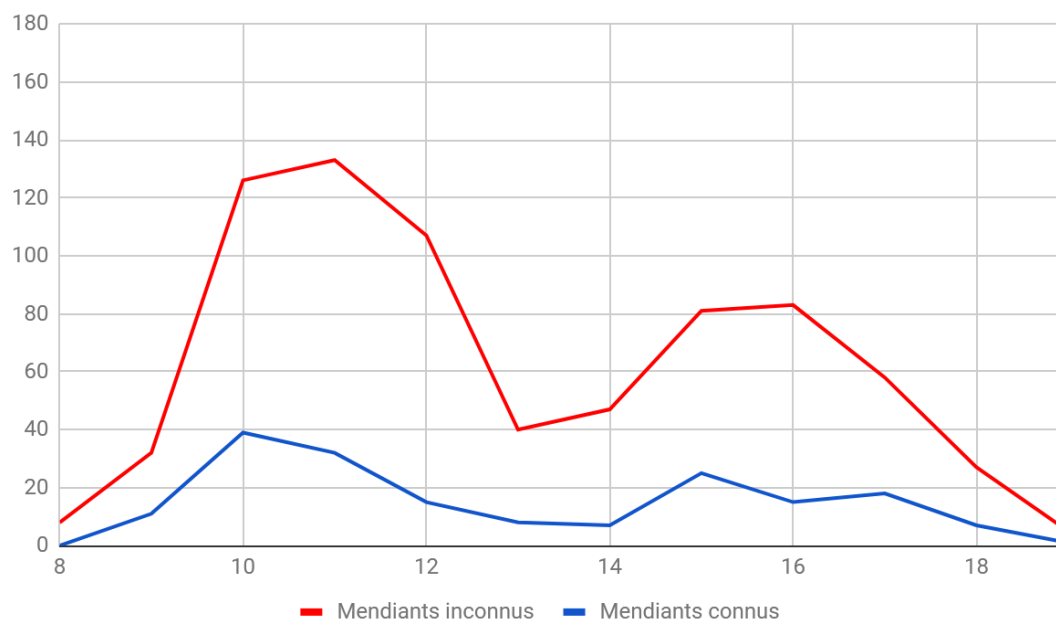
Étude de cas : comprendre où, comment, dans quels contextes... les maraudeurs identifient des pratiques de mendicité

Ce qui précède n'empêche pas que la part de mendiants est plus élevée parmi les personnes connues des maraudes qu'au sein de celles qui ne le sont pas (33% vs 26%), ce qui illustre à nouveau le fait que la population dont on cherche à comprendre la répartition spatiale et les besoins ne peut être figée sous le chapeau de quelques caractéristiques réifiantes : les mendiants ne « sont » pas ou pas seulement des mendiants. La mendicité est une activité, qui a notamment ses lieux et ses heures, et les maraudeurs interviennent donc plutôt dans les creux de celle-ci. On comprend, à ce titre, que l'organisation des horaires de travail des maraudes représente un enjeu fort. Et la capacité à identifier des situations de mendicité peut dépendre aussi de la connaissance ou de la méconnaissance préalable, par les maraudeurs, de la zone et des personnes qu'on peut habituellement y rencontrer. C'est ce que nous allons tester et nous efforcer de mesurer dans les pages ci-dessous.

L'organisation temporelle de la mendicité semblable en terrain connu ou inconnu des maraudeurs

Un aperçu de la variabilité horaire à repérer des personnes utilisant le lieu où elles se trouvent pour mendier apparaît par exemple dans la Figure 16 ci-dessous.

Figure 16 - Nombre de mendiants connus ou inconnus des maraudeurs-enquêteurs, selon l'heure de la rencontre pendant l'enquête



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées comme utilisant pour mendier le lieu où elles sont rencontrées pendant l'enquête, parmi les personnes observées dans des groupes dont l'effectif est compris entre 1 et 10 personnes et localisées dans un secteur habituellement parcouru par les maraudeurs (n=1959).

Lecture : À 10h du matin, 126 personnes connues et 39 personnes inconnues des maraudeurs-enquêteurs ont été enregistrées comme utilisant pour mendier le lieu où elles ont été vues.

La Figure 16 fait apparaître au moins deux phénomènes. Le premier se lit dans l'écart des deux courbes en ordonnées, avec un effectif de mendiants inconnus des maraudeurs supérieur à celui des mendiants qui leur sont connus, et ce à toute heure de la journée d'enquête. On retrouve là le fait que les personnes inconnues des maraudeurs sont beaucoup plus nombreuses (n=2 776) que celles qu'ils connaissent (n=506), toutes zones d'enquête confondues. Cet écart, vrai à l'échelle de la population d'ensemble, se répercute ainsi en particulier sur les personnes observées comme utilisant pour mendier le lieu où elles se trouvent. De même que les personnes en situation de rue inconnues enregistrées dans l'ECM sont beaucoup plus nombreuses que les personnes connues des maraudeurs, les personnes identifiées comme mariantes et inconnues jusque-là (n=747) sont beaucoup plus nombreuses que les personnes connues et qui mendient (n=178).

Le second phénomène qui se détache très visiblement de la Figure 16 se lit encore dans l'écart des ordonnées entre les deux courbes, mais en prêtant attention au déroulé des abscisses, de gauche à droite : la démographie de la mendicité non seulement varie selon les heures, mais elle varie de manière très congruente entre l'observation du phénomène de mendicité chez les personnes connues et chez les personnes inconnues. Les hautes et les

basses eaux de la mendicité, observées à propos de personnes connues ou inconnues des maraudeurs, sont quasi-synchrones, avec notamment deux pics vers le milieu-fin de la matinée (vers 11h) et vers le milieu de l'après-midi (autour de 15-16h), et un creux en milieu de journée (autour de 13h). Le flux démographique global (davantage de personnes en situation de rue visibles à ces heures-là précisément, voir Figure 14) y contribue indéniablement, mais ne l'explique certainement pas en totalité. Cette observation d'un timing accordé entre le repérage de mendiants déjà connus et de mendiants inconnus jusque-là aide à faire l'hypothèse que les maraudeurs ont joué le jeu de l'observation. Si en effet ils avaient « plaqué » l'étiquette « mendiants » sur des personnes qu'ils connaissent et dont ils connaissent par ailleurs la pratique de la mendicité, la courbe qui retrace l'évolution du nombre de mendiants connus en cours de journée connaîtrait des à-coups potentiellement moins accentués, et suivrait probablement des variations horaires moins accordées à celles de l'évolution du nombre de mendiants inconnus enregistré au fil des heures.

Comme nous allons le voir, cette remarque peut nous aider à consolider qualitativement l'interprétation des résultats qui suivent, qui examinent le détail des écarts de repérage des personnes reconnues comme utilisant pour mendier le lieu où elles sont vues pendant l'enquête, selon qu'elles sont connues ou non des maraudeurs avant l'enquête, et selon qu'elles sont observées dans des zones connues ou inconnues d'eux. Ce que nous devons garder à l'esprit, que dégage la Figure 16, c'est que la mendicité telle que rapportée dans l'enquête s'appuie au moins pour partie sur des observations « réelles », *i.e.* pas uniquement – pour les personnes à la rue déjà connues des maraudeurs – sur des connaissances antérieures à l'enquête, que les maraudeurs seraient venus y rapporter sans connexion avec le terrain de l'enquête elle-même. Il existe bien une certaine homogénéité du regard porté par les maraudeurs sur les situations de mendicité, que permet de découvrir l'homogénéité des variations horaires de l'enregistrement des situations de mendicité – celles des personnes connues, celles des personnes inconnues.

Identifie-t-on moins de mendiants parmi les personnes que l'on connaît et davantage dans les zones où l'on maraude d'ordinaire ?

Le taux de mendicité selon le niveau de connaissance de la personne observée et de la zone investiguée par le maraudeur

À la différence de la Figure 16, le Tableau 30 présente non plus des *effectifs* de mendiants, mais les *taux* de mendicité calculés dans les sous-populations définies en croisant les deux

critères de connaissance ou méconnaissance *a priori* des maraudeurs-enquêteurs : leur connaissance ou méconnaissance préalable de la zone où ils ont enquêté ; leur connaissance ou méconnaissance préalable des situations individuelles pour lesquelles ils ont décidé, avec leurs enquêteurs associés, de reconnaître ou pas les caractéristiques qui traduisent des situations de mendicité.

Tableau 30 - Taux de mendicité parmi les personnes observées présentes à la rue, selon le niveau de connaissance de la personne observée et de la zone enquêtée par le maraudeur

	Zones connues (n=1 959)*		Zones inconnues (n=1 583)*		Ne sait pas (n=19)	Taux de mendicité par degré de connaissance des personnes, toutes zones confondues	
	Effectif	Effectif (%)	Effectif	Effectif (%)	Effectif	Effectif	Effectif (%)
Personnes connues (n=506)	114	32,9%	62	39,2%	2	178	35,2%
Personnes inconnues (n=2 776)	375	25,7%	365	28,0%	8	748	26,9%
Non-réponse (n=279)	2	1,3%	26	21,1%	0	28	10,0%
Taux de mendicité par type de zone, tous degrés de connaissance des personnes confondus	491	25,1%	453	28,6%	10	954	26,8%

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes à la rue et décrites selon qu'elles utilisent ou non le lieu où elles sont observées pour mendier, selon la connaissance qu'ont les maraudeurs-enquêteurs de ces personnes et selon la connaissance pratique de la zone d'enquête par le maraudeur-enquêteur.

Note de lecture : Parmi les personnes connues des maraudeurs vues dans les zones d'enquête qu'ils connaissent en pratique, 32,9% utilisent pour mendier le lieu où elles sont observées. Ces personnes sont au nombre de 114. Dans les zones connues en pratique par les maraudeurs, 25,1% de l'ensemble des personnes enregistrées (soit 491 personnes) utilisent pour mendier le lieu où elles sont observées. Parmi les personnes connues des maraudeurs, enregistrées dans l'enquête toutes zones confondues, 35,2% (soit 178 personnes) utilisent pour mendier le lieu où elles sont observées.

NB : Personnes « connues » = connues du maraudeur qui enquête (*i.e.* accompagnées par sa maraude, « en veille », ou connues de vue seulement).

Note de lecture sur la significativité (*) des corrélations entre I) Connaissance des personnes et reconnaissance de situations de mendicité ? ; II) Connaissance de la zone et reconnaissance des situations de mendicité

I) Existe-t-il un effet « connaissance de la personne » *i.e.* la fréquence de la mendicité est-elle significativement plus élevée, dans chacun des types de zones (connues ou non) considérées, parmi les personnes connues que parmi les personnes inconnues des maraudeurs ?

=> Test du chi-deux permettant de tester la significativité de la corrélation entre la reconnaissance de mendiants et le degré de connaissance des personnes dans les deux types de zones (connues et inconnues des maraudeurs) :

1) Zones connues : a) $p < 0,0001$ si l'on inclut toutes les observations ; b) $p = 0,03$ si l'on exclut les observations pour lesquelles le degré de connaissance des personnes et/ou l'information sur la mendicité ne sont pas renseignés.

2) Zones inconnues : a) $p < 0,0001$: si l'on inclut toutes les observations ; b) $p < 0,01$ si l'on exclut les observations pour lesquelles le degré de connaissance des personnes et/ou l'information sur la mendicité ne sont pas renseignés.

II) Existe-t-il un effet « connaissance de la zone » *i.e.* la fréquence de la mendicité est-elle significativement plus élevée, pour chaque degré de connaissance des personnes (personnes connues ou inconnues), lorsqu'on est dans une zone inconnue plutôt que dans une zone connue ?

=> Test du chi-deux (ou test exact de Fisher) permettant de tester la significativité de la corrélation entre la reconnaissance de mendiants et la connaissance ou méconnaissance pratique par le maraudeur de la zone enquêtée, pour les personnes connues et inconnues :

1) Personnes connues : a) $p = 0,23$ si l'on inclut toutes les observations ; b) $p = 0,17$ si l'on exclut les observations pour lesquelles la (mé)connaissance pratique de la zone par le maraudeur et/ou l'information sur la mendicité ne sont pas renseignés.

2) Personnes inconnues : a) $p < 0,0001$: si l'on inclut toutes les observations ; b) $p = 0,81$ si l'on exclut les observations pour lesquelles la (mé)connaissance pratique de la zone par le maraudeur et/ou l'information sur la mendicité ne sont pas renseignés.

Tableau 31 - Résumé de I) et II) ci-dessus

Existe-t-il...	... un effet « connaissance de la personne » qui fait reconnaître significativement plus souvent un mendiant dans une personne connue, où qu'elle se trouve ? Corrélation entre degré connaissance des personnes et reconnaissance de la mendicité		... un effet « connaissance de la zone » qui fait reconnaître significativement plus souvent un mendiant dans une zone inconnue, que l'on connaisse ou non la personne avant de l'observer le jour de l'enquête ? Corrélation entre (mé)connaissance pratique de la zone d'enquête et reconnaissance de la mendicité	
	Zones connues	Zones inconnues	Personnes connues	Personnes inconnues
Toutes observations	p<0,0001	p<0,0001	p=0,23	p<0,0001
En excluant les observations pour lesquelles le degré de connaissance des personnes et/ou l'information sur la mendicité ne sont pas renseignés	p=0,03	p<0,01		
En excluant les observations pour lesquelles la (mé)connaissance pratique de la zone par le maraudeur et/ou l'information sur la mendicité ne sont pas renseignés		p=0,17	p=0,81	

Premier constat : les maraudeurs identifient significativement plus de mendiants parmi les personnes à la rue qu'ils connaissent

Premier constat : là où l'on observait (Figure 16), toutes zones confondues (zones connues ou inconnues en pratique des maraudeurs qui y ont enquêté), un plus grand nombre de mendiants inconnus que connus des maraudeurs, comme un reflet presque mécanique de l'effectif beaucoup plus grand des personnes inconnues des maraudeurs (mendiants et non-mendiants inclus) que des personnes connues, le Tableau 30 montre que, lorsqu'un maraudeur connaît les personnes observées, elles sont beaucoup plus fréquemment signalées comme utilisant pour mendier le lieu où elles sont vues. Pour une moyenne de 26,8% de mendiants dans l'ensemble de la population vue dans des groupes comprenant 1 à 10 personnes, 35,2% des personnes qu'à un titre ou un autre connaissent les maraudeurs sont dans ce cas, contre 26,9% des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ce résultat, vrai pour l'ensemble de la population, se retrouve dans chacun des deux types de zones : qu'un maraudeur connaisse ou non la zone où il enquête, il donne plus souvent une réponse positive à la question de savoir si la personne mendie, là où elle est observée, lorsque cette personne est connue de lui plutôt qu'inconnue (32,9% *versus* 25,7% de mendiants parmi les personnes respectivement connues et inconnues en zones connues du maraudeur ; 39,2% *versus* 28,0% dans les zones inconnues). Ce premier résultat conduit vers deux hypothèses explicatives au moins.

La plus immédiate consiste à penser que le public déjà connu par les maraudeurs comporte une part plus importante de mendiants que la population d'ensemble des personnes à la rue. Ainsi, logiquement, lorsqu'une personne que connaît un maraudeur est enregistrée dans l'enquête, la probabilité est plus grande que cette personne soit en train de mendier sous les yeux des enquêteurs ou que le maraudeur puisse rapporter qu'elle utilise (éventuellement à d'autres moments) l'endroit concerné pour mendier. Les personnes connues seraient plus souvent reconnues par l'enquête comme mendiants parce que les mendiants constitueraient une clientèle privilégiée des maraudeurs. Si, comme nous l'avons vu, les maraudeurs se retiennent d'intervenir pour ne pas interrompre une personne en train de mendier, cela n'exclurait pas – au contraire ? – que cette personne soit abordée à des moments plus propices.

La seconde hypothèse est celle d'un effet propre « connaissance de la personne ». Étant donné ce qu'ils savent des personnes connues, les maraudeurs seraient plus prompts à les reconnaître (*parce qu'ils les savent*) comme mendiants quand ils les aperçoivent sur le terrain de l'enquête. Cette explication, toutefois, trouve sa limite dans le phénomène mis en évidence dans la Figure 16, à savoir que, selon le relevé horaire des situations de mendicité, les maraudeurs paraissent dans une certaine mesure poser un regard égal sur les personnes connues et inconnues. On observerait le résultat de deux tensions de sens opposés : d'un côté, les maraudeurs établiraient peut-être plus volontiers une situation de mendicité pour une personne connue en ne se fondant pas seulement sur l'observation menée *in situ* le jour de l'enquête, mais (en partie aussi) du fait de ce qu'ils savent, par ailleurs, à propos de cette personne (Tableau 30) ; de l'autre, ils se sont aussi abstenus de le faire (Figure 16). Au total, un effet « connaissance de la personne » existe bel et bien, que vient appuyer une corrélation statistiquement significative, dans les zones connues comme inconnues, entre le fait d'être mendiant et le fait d'être connu plutôt qu'inconnu des maraudeurs¹⁴⁰. *En résumé* : qu'on soit vu·e pendant l'enquête en zone connue ou non par le maraudeur, le fait d'être connu·e de lui rend significativement plus fréquent le fait d'être aussi décrit comme une personne mendiant·e.

¹⁴⁰ Régressions logistiques réalisées en incluant seulement les observations pour lesquelles les trois variables (connaissance de la zone, connaissance de la personne observée, pratique de la mendicité) à la fois sont renseignées. Soit 2 691 observations prises en compte pour la première régression logistique ; et 2 702 pour la seconde.

Deuxième constat : les maraudeurs identifient davantage de mendiants en terrain inconnu

Le deuxième ensemble d'observations que l'on peut proposer répond à la question suivante : parler d'un effet « connaissance de la personne », n'est-ce pas se représenter les mécanismes de reconnaissance des mendiants par les maraudeurs de manière faussée ? En insistant sur une situation individuelle, en effet, ne risque-t-on pas d'oublier que celle-ci, pour un maraudeur, ne se comprend pas indépendamment d'un environnement (celui de la zone où elle est aperçue) ? Lorsque la zone est inconnue plutôt que connue, le fait de repérer des personnes utilisant pour mendier le lieu où elles sont observées est plus fréquent. Faut-il donc y voir un « effet (méconnaissance) de la zone » qui viendrait s'ajouter à un effet « connaissance de la personne » ? Il paraîtrait difficile à expliquer (pour quelles raisons les maraudeurs seraient-ils significativement plus souvent plus prompts à reconnaître des mendiants sur des terrains qu'ils n'arpentent pas d'habitude ?) mais la comparaison des colonnes « zones connues » *versus* « zones inconnues » invite à en tester l'existence. Le Tableau 31 présente une corrélation significative entre le fait de mendier et le type de zone pour les personnes inconnues des maraudeurs, mais ce résultat n'est pas confirmé lorsque l'on exclut les observations pour lesquelles la (mé)connaissance de la zone et/ou le statut de mendicité ne sont pas renseignés. Au total (partie droite du Tableau 31), l'effet « zone » ne paraît pas significatif : on observe plus souvent des mendiants dans les zones inconnues en pratique des maraudeurs, tant parmi les personnes qui leur sont inconnues que parmi celles qu'ils connaissent, mais ce surcroît de prévalence de la mendicité dans les zones inconnues n'est pas statistiquement significatif.

Au total, les écarts de mesure des situations de mendicité observés selon que l'on s'intéresse à des personnes ou des zones connues ou méconnues des maraudeurs se résument donc par : un effet positif et significatif de la connaissance de la personne par le maraudeur, un effet non significatif de sa méconnaissance pratique de la zone enquêtée. Ce double résultat est confirmé en réalisant deux régressions logistiques dont la variable expliquée est le fait de mendier : 1) à sexe, type de zone (connue ou non du maraudeur avant l'enquête), et degré de connaissance de la personne donnés, le fait d'être une femme plutôt qu'un homme et le fait d'être connu·e plutôt qu'inconnu·e du maraudeur multiplient respectivement la probabilité d'être signalé·e comme utilisant pour mendier le lieu où l'on est vu·e par 2,6 (IC=[2,1;3,2] au seuil de 5%) et 1,5 (IC=[1,2;1,9] au seuil de 5%), alors que le fait de se trouver dans une zone inconnue plutôt que connue ne modifie pas significativement cette probabilité (elle est multipliée par 1,04 ; IC=[0,9;1,2] au seuil de 5%) ; 2) à sexe et degré de connaissance de la personne donnés, le fait d'être une femme plutôt qu'un homme et le fait d'être connu·e plutôt qu'inconnu·e du maraudeur exercent les mêmes

effets sur la probabilité de la situation de mendicité (au passage, on retrouve ici la mise en évidence, modélisée cette fois sous la forme d'une probabilité, de la surreprésentation des femmes parmi les personnes observées comme mendiant).

Que retenir de façon globale, pour comprendre comment les maraudeurs regardent et abordent cette situation si fréquente (pour mémoire : 26,8% des situations individuelles identifiées dans des groupes de 1 à 10 personnes) de la mendicité ? Que tirer globalement des questions et hypothèses développées dans les pages précédentes, qui s'efforcent de prendre en compte à la fois : la connaissance du travail des maraudeurs telle qu'elle s'est exprimée pour préparer l'ECM et en cours d'enquête ; les déclarations des maraudeurs pendant l'enquête sur leur connaissance des personnes observées ; l'information collectée en dehors de l'enquête même, sur la connaissance pratique par le maraudeur d'un organisme donné de la zone dans laquelle il a enquêté pour l'ECM ? Pour conclure, on peut distinguer ici ce que le traitement statistique peut nous enseigner, et ce que la description fine des observations et des pratiques de maraude nous invite à retenir aussi.

La mise en évidence d'une corrélation statistique significative entre le fait de mendier et d'être connu·e d'une maraude nous conduit à souligner : que les publics déjà touchés par les maraudes se constituent certainement de personnes qui, au moins une partie de la journée, développent des activités de mendicité ; que les maraudeurs ont, pour ces personnes connues, alimenté les données de l'enquête par leurs connaissances de ces pratiques de mendicité que l'enquête, *in situ* et de manière instantanée, n'avait pas toujours les moyens de voir. Tel que nous l'avons nommé, il s'agit d'un effet « connaissance de la personne », et nous avons noté qu'il n'existe pas – au sens statistique d'une probabilité accrue – d'effet semblable de la connaissance préalable de la zone d'enquête.

Pour éclairants qu'ils soient, ces deux résultats maintiennent pourtant une séparation artificielle entre plusieurs des composantes de ce qui fait la rencontre entre une maraude et une personne à la rue. C'est une évidence de rappeler ici que l'usage de tests de significativité pour éprouver la nature d'une corrélation statistique ou l'usage de régression logistique isolent les effets de tel ou tel paramètre (connaissance d'une zone, connaissance des personnes) sur le phénomène examiné (les pratiques de mendicité). Ces outils statistiques sont destinés à une telle visée, et c'est toute leur pertinence analytique que de permettre de distinguer ainsi les mécanismes à l'œuvre. Néanmoins, nous avons aussi compris que, même parmi les personnes que ne connaissent pas les maraudeurs, et même dans les zones qu'ils ne connaissent pas en dehors de l'enquête, les situations de mendicité sont très fréquentes (28,0% des personnes inconnues en zones inconnues estimées mendiante). Dans l'ECM, 1 284 situations individuelles ont été enregistrées dans des

groupes d'effectifs compris entre 1 et 10 personnes ; les 28,0% de mendiants s'appliquent à ce dénominateur considérable. On pourrait en inférer la pertinence de prêter en priorité, dans des zones à mieux couvrir par des services de maraude, une attention soutenue à la mendicité.

La densité en situations de rue de l'arrondissement a beaucoup à voir avec son taux de connaissance

Ce ne sont pas moins de 6 708 situations de rue qui ont été identifiées *intramuros* - ce qui correspond à une personne tous les 18,4 mètres en moyenne (ou tous les 35 mètres, si on se limite aux groupes de moins de 11 individus). À l'échelle de Paris, on peut donc affirmer qu'il y a à la rue, à un moment donné, tout simplement plus de monde que l'on pourrait en rencontrer¹⁴¹.

Cette moyenne dissimule des écarts importants entre arrondissements (Tableau 32), qui font apparaître des contextes et des difficultés d'intervention contrastés.

Tableau 32 - Bilan des observations, de leur densité et de la distance entre elles pour chaque arrondissement

Arrondissement	Superficie couverte (km ²)	Nombre total de personnes observées à la rue	Nombre de personnes observées à la rue présentes (hors groupes de plus de 10 personnes)	Nb de personnes observées (hors grands groupes) au km ²	Distance moyenne euclidienne entre l'ensemble des observations (m)	Distance moyenne euclidienne entre les observations de personnes présents hors grands groupes (m)
1 ^{er}	1,82	151	91	50	39,5	38,2
2 ^e	0,87	74	67	77	27,4	29,2
3 ^e	1,17	80	57	48,7	38,7	56,6
4 ^e	1,57	162	88	56,1	34,4	42,4
5 ^e	2,54	187	130	51,2	36,1	39,4
6 ^e	2,15	90	68	31,6	48,5	83,5
7 ^e	3,66	77	59	16,1	90	87,7
8 ^e	3,01	148	112	37,2	40,8	42,4
9 ^e	2,18	157	124	56,9	32,6	38,1
10 ^e	2,88	405	309	107,3	20,9	23,4
11 ^e	3,66	279	226	61,7	29	31,5
12 ^e	6,01	441	331	55,1	22,4	27,7

¹⁴¹ Même si ce compte total de 6 708 personnes n'est pas le fruit d'un relevé à un instant t infiniment court, raisonner en donnant une distance moyenne entre deux observations fait sens surtout parce que de vastes zones ont été parcourues, chacune considérée séparément, en des temps très limités. C'est vrai à l'échelle de ces zones qui sont des secteurs pratiques d'enquête, mais aussi à l'échelle de chaque arrondissement, comme on l'a déjà expliqué.

13e	7,14	497	344	48,2	23,2	28,9
14e	5,61	415	154	27,5	32,2	51,3
15e	8,11	222	197	24,3	61,3	53,7
16e	7,11	158	149	21	61,5	65,4
17e	5,66	131	102	18	50,4	61,4
18e	5,99	1622	354	59,1	29,4	27,5
19e	6,78	1187	423	62,4	26,8	24,4
20e	5,97	225	176	29,5	43,8	57,7
Total	83,8	6708	3561	46,9 (en moyenne)	39,4 (en moyenne)	45,5 (en moyenne)

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Ensemble des observations (n=6 708) et observations limitées aux présents en groupes de moins de 10 personnes (n=3 561).

Lecture : Dans le 10^{ème} arrondissement, 2,88 km² ont été couverts le jour de l'ECM. A cette occasion, 405 observations ont été recensées au total, mais ce sont 309 personnes qui ont été vues ce jour-là, en groupes de moins de 10 personnes. Cela équivaut à une densité (par rapport à la surface observée) de 107,3 individus au km². La distance euclidienne moyenne entre l'ensemble des observations est de 20,9m, et de 23,4m si on se limite aux présents en groupes de moins de 10 personnes. Dans ces deux cas, le 10^{ème} arrondissement est celui où la distance entre les personnes comptabilisées lors de l'ECM est la plus faible.

Afin d'évaluer les variations locales dans le taux de connaissance des personnes à la rue, la Carte 37 et la Figure 17 ci-dessous représentent ce taux (soit le nombre de personnes connues parmi l'ensemble des personnes vues, et ceci uniquement dans les secteurs que les maraudeurs mobilisés le jour de l'ECM parcourent d'ordinaire) à l'échelle des 20 arrondissements parisiens. Les deux arrondissements où le taux de connaissance est le plus faible sont le 7^{ème} et le 18^{ème}. Or, ce sont respectivement les arrondissements le moins dense et le plus dense en situations de rue (hors grands groupes), comme le montre le Tableau 32. Comment l'expliquer ?

Dans le 18^{ème} arrondissement, la forte densité peut logiquement rendre compte du faible taux de connaissance des personnes vues dans des secteurs connus de cet arrondissement. En effet, dans ce grand arrondissement, qui totalise plus de 121 km de voirie, il faudrait qu'un maraudeur s'arrête en théorie tous les 340 m environ pour pouvoir rencontrer toutes les personnes à la rue en groupes de moins de 11 personnes. Si l'on étend le champ d'intervention des MIS aux grands groupes observés, c'est alors théoriquement, dans chaque rue du 18^{ème}, tous les 70 m que l'on peut rencontrer une personne en situation de rue – ou du moins c'était le cas le jour de l'ECM. La maraude d'Emmaüs Paris-Nord, qui intervient dans le 18^{ème} arrondissement, rassemble une équipe de 6 travailleurs sociaux (lorsque tous les postes sont pourvus), qui maraudent dans quatre arrondissements généralement denses (les 10^{ème}, 9^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème}). Avec en théorie 1,5 équivalent temps plein affecté à l'arrondissement, et une pratique de la maraude qui demande d'intervenir en binôme (nous y reviendrons plus longuement dans la seconde sous-partie), il paraît impossible pour les maraudeurs du 18^{ème} d'intervenir efficacement,

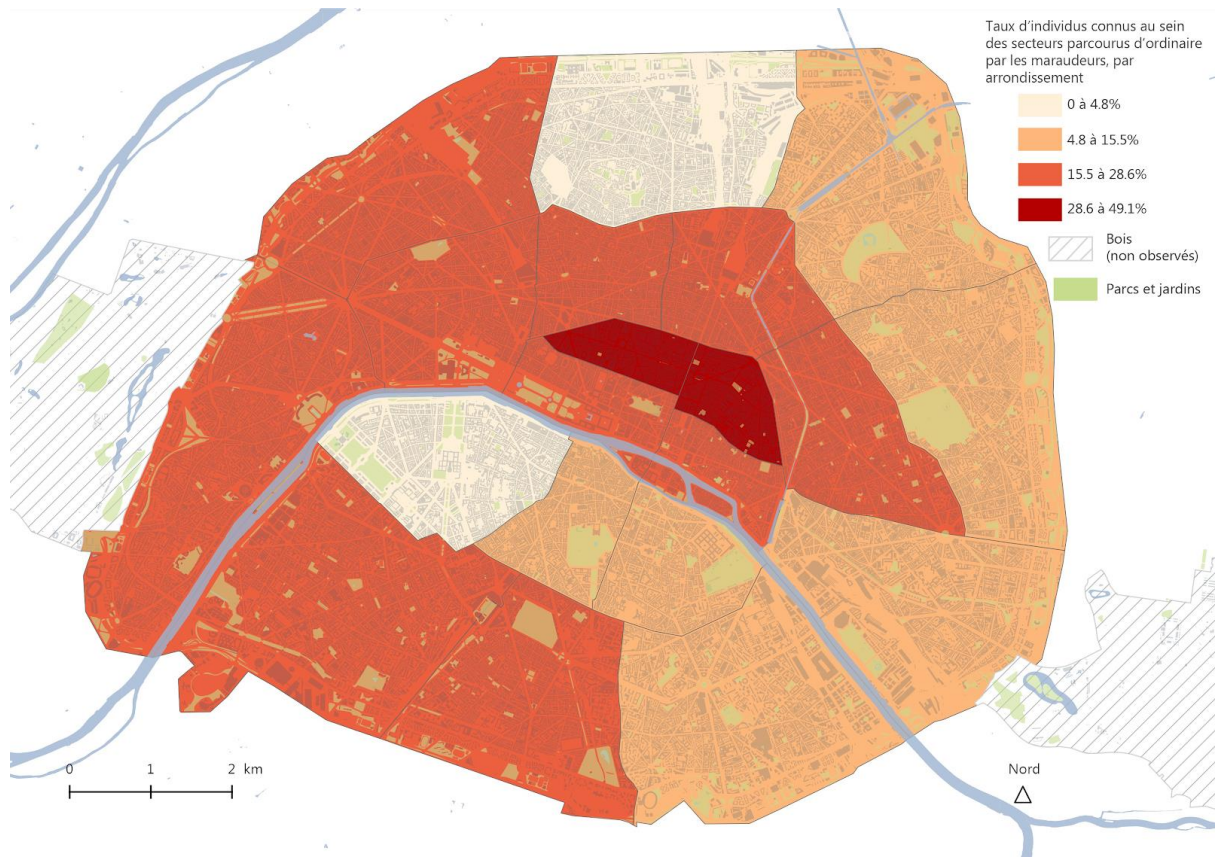
même s'ils le souhaitent, auprès de toutes les situations de rue, du fait de la densité de leur territoire.

Cependant, la faible densité peut aussi handicaper le travail de maraude, comme on le voit dans le 7^{ème} arrondissement. Plus central et plus resserré, celui-ci le jour de l'ECM 16 personnes au km², soit la plus faible densité observée – même s'il faut garder en tête qu'un secteur d'observation parmi les 9 que compte l'arrondissement n'a pas pu être observé par manque de temps¹⁴². L'association des Enfants du Canal est financée à hauteur de deux travailleurs sociaux pour trois arrondissements (7^{ème}, 8^{ème}, 17^{ème}), soit moins d'un équivalent temps plein par arrondissement¹⁴³. Théoriquement, au vu des résultats de l'ECM et en imaginant là encore – ce qui est évidemment irréaliste, que les personnes soient figées jusqu'à ce qu'on les aborde –, on pourrait rencontrer dans le 7^{ème} arrondissement une personne à la rue tous les 1 189,8 mètres. Imaginons – ce qui est moins éloigné de la réalité ! – un maraudeur très bon marcheur (capable de parcourir 7 kilomètres par heure), capable de s'orienter sans détour dans les rues de son arrondissement, passant un quart d'heure par personne rencontrée et trois heures par jour sur le terrain. Il ne lui faudrait pas moins de 8,25 jours ouvrés pour contacter les 59 individus à la rue de l'arrondissement ! Ici, c'est plutôt la faible densité et la distance entre les observations qui peut avoir pour conséquence des manqués, des recoins non visités et des personnes non rencontrées. Et c'est donc sans doute de ce côté-là qu'il faut chercher une explication à la faible part de personnes connues du maraudeur qui a mené l'enquête dans cet arrondissement.

¹⁴² Se référer dans le tome 2 au portrait d'arrondissement du 7e pour plus de détails.

¹⁴³ On verra dans la deuxième sous-partie que les modalités d'intervention à la rue (et notamment le recours à des renforts non travailleurs sociaux) varient selon les associations qui portent les MIS parisiennes.

Carte 37 - Taux de connaissance des personnes rencontrées au sein des secteurs parcourus d'ordinaire par les maraudeurs, étendu à l'échelle de l'arrondissement

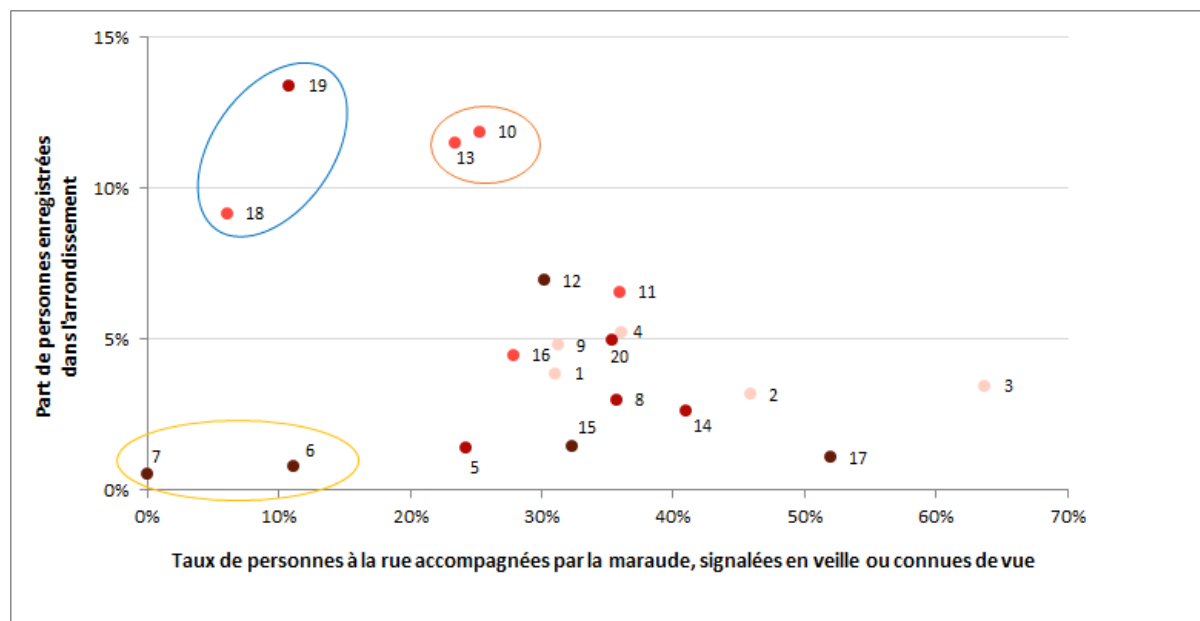


Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Représentation en aplat de couleur du taux de connaissance par arrondissement, quantifié à partir du taux de personnes connues (soit accompagnées par la maraude, suivies en veille ou au moins connues de vue) parmi le nombre total de personnes observées à la rue au sein des secteurs d'observation, où le maraudeur mobilisé pour l'enquête connaissait le terrain. Le taux a été étendu à l'échelle de l'ensemble de l'arrondissement pour une lecture simplifiée, même si l'ensemble des arrondissements n'était pas connu (voir Carte 36) lors de l'enquête.

Lecture : Les deux arrondissements centraux du 2^{ème} et du 3^{ème} arrondissements sont les deux territoires où le taux de connaissance est le plus élevé : entre 28,6 et 49,1% des personnes vues dans les secteurs connus des maraudeurs étaient accompagnés par la maraude d'appartenance du maraudeur, « en veille » ou au moins connues de vue par celle-ci.

Figure 17 - Poids démographique de chaque arrondissement dans la population des groupes de 1 à 10 personnes et taux de connaissance des personnes dans les secteurs connus des maraudeurs-enquêteurs



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes enregistrées appartenant à un groupe de moins de 11 personnes, connues par les maraudeurs et localisées dans l'un des secteurs qu'ils parcourent habituellement.

Note de lecture : Les personnes enregistrées dans le 7^{ème} arrondissement représentent 1,5% des personnes comptabilisées dans tous les arrondissements de Paris. Dans cet arrondissement, aucune personne n'était connue par les maraudeurs qui ont mené l'enquête.

Note : Le public connu est composé des personnes connues de vue, signalées en veille ou accompagnées par une maraude.

Par conséquent, même en laissant de côté les grands groupes, les individus mobiles ou endormis, la densité de personnes vues à la rue reste un obstacle à une couverture totale de la population à la rue par les MIS. D'ailleurs, les maraudeurs ne présentent pas du tout leur travail comme l'action d'aller voir chaque personne qui a l'air d'être à la rue, mais plutôt comme une volonté d'aller à la rencontre de leur public-cible, de leur clientèle, *i.e.* de personnes auprès desquelles ils pensent pouvoir établir un contact suffisant pour pouvoir apporter une assistance, de quelque nature qu'elle soit. Parmi les 80% d'individus non connus des maraudeurs intervenant pour l'enquête dans leur secteur de maraude, près des deux tiers ne sont certes pas connus mais auraient été approchés par le maraudeur, selon ce qui a été déclaré dans les formulaires d'observation. À nouveau ici, on retrouve l'équilibre de la pratique du métier de maraudeur : entre habitudes établies (aller voir les personnes connues, là où on sait qu'on les trouvera, là où souvent on a même rendez-vous avec elles, agir selon des règles fixées, des critères *a priori* de décision de l'intervention, etc.) et tentatives répétées pour en sortir et pour faire des entorses aux règles (essayer d'entrer en contact avec une personne « au cas où... », même si l'on présume que ce n'est peut-être

pas le bon moment ou que cette personne n'acceptera pas forcément le dialogue de manière aisée, etc.). Enfin, la bonne connaissance du public à la rue dans l'arrondissement d'intervention dépend beaucoup de l'écosystème d'acteurs qui entourent la maraude (mairies, maraudes bénévoles, structures d'accueil, on y reviendra ultérieurement) et qui peuvent effectuer un travail de veille conséquent, même quand le territoire est difficilement parcourable par les maraudes d'intervention sociale.

Là où s'arrête l'aller-vers

Reste à savoir si l'on peut caractériser les situations telles que les personnes inconnues des maraudeurs, dont les maraudeurs déclarent qu'ils n'iraient pas à leur rencontre et qu'ils ne l'ont jamais fait... Précisément, peut-on formuler des hypothèses sur les raisons pour lesquelles les 455 personnes restantes ne sont pas connues mais pourtant pas approchées par la MIS de secteur ?

Un des objectifs de l'ECM était aussi d'observer ces situations où le maraudeur estime que la personne n'a pas besoin d'aide, ou du moins que son aide en tant que MIS n'est pas appropriée aux besoins de la personne. Un peu comme l'on se demande, dans d'autres enquêtes réalisées par le Samusocial, quelles sont les raisons du non-recours aux services d'assistance¹⁴⁴, dans une littérature sociologique aujourd'hui en voie d'expansion, plus largement, sur le non-recours aux prestations sociales. Ici, c'est la question symétrique qui est en quelque sorte posée : quel est le périmètre de l'offre des services sociaux, défini par des situations-limites au-delà desquelles les professionnels se pensent dans l'incapacité d'être pertinents ou de disposer de moyens suffisants pour agir ?

On s'intéresse ici à la réponse à la question « Pourquoi ne prendriez-vous pas contact avec la personne ? », qui s'applique aux personnes enregistrées dans l'enquête et non connues des maraudeurs. Cette réponse était alors laissée libre, et l'enquêteur y retranscrivait ce que déclarait le maraudeur. Cette sous-partie explore les réponses les plus fréquentes à ces questions, même si l'ensemble des modalités mériterait une étude plus exhaustive.

En général, les travailleurs sociaux de MIS n'abordent pas un individu avant plusieurs passages et d'avoir acquis l'assurance de le revoir à cet endroit :

« Peuvent être de passage_ stagnent en attendant le train_ si on les revoit_ oui_ »
Réponse à la question « Pourquoi ne pas prendre contact avec l'individu/le groupe ? »

¹⁴⁴ A. Arnaud et E. Gardella, *Le sans-abrisme comme épreuves d'habiter. Caractériser statistiquement et expliquer qualitativement le non-recours aux hébergements sociaux*, op. cit.

Dans de nombreux cas, la non-intervention est aussi justifiée par le fait que les individus sont de passage, mobiles, et ne peuvent pas être suivis par des maraudeurs qui interviennent sur un territoire restreint, comme on l'a déjà évoqué plus haut. Intervenir signifierait alors, au mieux, procurer un service instantané, un « dépannage », mais beaucoup plus probablement prendre du temps sans effet tangible, et sans espoir de voir un réel service prendre forme dans les jours ou les semaines suivantes. Ainsi, les personnes que les maraudeurs estiment « de passage » tendent-elles à être définies implicitement comme relevant de services d'assistance localisés ailleurs, là où potentiellement ces personnes ont développé une attache plus stable.

Enfin, la dernière raison de ne pas approcher un individu à la rue que l'on ne connaît pas est que cet individu ne relève pas spécifiquement du public de la maraude concernée. C'est le cas pour les familles, les usagers de drogues, ou encore les personnes migrantes. Dans ce cas, la plupart des formulaires mentionnent une possible réorientation vers une maraude spécialisée ou une maraude d'évaluation et d'orientation (MEO). À l'inverse, lorsque le maraudeur mobilisé est spécialisé, il justifie souvent sa non-intervention en renvoyant vers une maraude généraliste. Les formulaires sont assez peu diserts sur le détail des indices suivis par les maraudeurs pour reconnaître leur public ou ceux qui n'en sont pas. Un peu comme si, pour chaque maraude, relever spécifiquement de services généralistes ou spécialisés d'une part, de telle ou telle maraude d'autre part, faisait partie d'un sens commun qu'il est difficile d'explicitier.

Cette dernière situation met en lumière le fait qu'une assez large partie du travail des MIS consiste, après premiers contacts et évaluation, à passer le relais à d'autres maraudes spécialisées ou MEO.

Un autre facteur d'inaccessibilité est la mobilité des personnes observées. Or, au moment de l'observation, dans des groupes de 1 à 10 membres (hors donc des grands groupes réputés inaccessibles), un quart des individus est en mouvement. Il serait alors difficile pour les maraudeurs de les aborder, d'autant plus qu'on peut émettre l'hypothèse qu'ils ne sont que de passage dans le quartier. C'est pourquoi on se demandera plus bas si le régime de mobilité des individus observés (sont-ils sédentaires ? itinérants ?...) est corrélé avec le taux de connaissance de ces mêmes individus.

Les maraudeurs interviennent auprès de personnes basées sur leur territoire

Après avoir listé différentes raisons qui peuvent expliquer la non-intervention des maraudeurs auprès d'individus à la rue, intéressons-nous à présent aux personnes connues

des maraudeurs. Comment en viennent-ils, étant donné les contraintes nombreuses qui s'imposent à eux, à entrer en contact et à nouer des relations avec des personnes à la rue ? Ces personnes connues des maraudeurs présentent-elles des traits distincts par rapport aux autres ? Nous allons nous concentrer tout spécialement sur ce qui pourrait indiquer une forme d'ancrage local chez les personnes à la rue, c'est-à-dire à ce qui pourrait les rendre plus facilement visibles et donc atteignables pour les maraudeurs dans leur zone d'intervention.

En terrain connu, les individus à la rue que connaissent les maraudeurs se signalent par une plus forte possession d'éléments de mobilier

Les personnes que connaissent les maraudeurs possèdent plus souvent des éléments de mobilier, quels qu'ils soient, que les personnes inconnues des maraudeurs (Tableau 33). Elles sont presque trois fois plus nombreuses que les autres à posséder un matelas (12,7% contre 4,5%), et plus du double détiennent une tente (4,9% contre 2%), une couverture (18,5% contre 9%) ou un siège (6,1% contre 2,8%). Réciproquement, il est extrêmement rare d'observer des éléments signes d'installation *durables* (draps, planches ou tables) à proximité des personnes non identifiées par les maraudeurs. Ceci laisse penser que le public des maraudeurs se caractérise par une installation à la rue, certes plus ou moins durable, comme les maraudeurs l'avaient eux-mêmes indiqué lors des entretiens préparatoires à l'enquête. C'est un des compléments logiques de la difficulté rapportée par les maraudeurs à intervenir auprès de celles et ceux qui leur paraissent n'être que « de passage ». En effet, afin d'accompagner efficacement quelqu'un vers la sortie de rue, il convient de pouvoir le rencontrer régulièrement, ce qui implique de pouvoir le retrouver facilement à la rue. On reviendra (dans la partie « Ce que l'enquête ne montre pas du travail de rue ») sur ce que les maraudeurs entendent quand ils parlent d'« accompagner » une personne à la rue.

Tableau 33 - Éléments de mobilier détenus selon le degré de connaissances des personnes par les maraudeurs

	Personnes connues		Personnes inconnues		Personne dont le degré de connaissance n'est pas renseigné		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Couverture	64	18,5%	131	9%	1	0,6%	196	10%
Matelas	44	12,7%	65	4,5%	1	0,6%	110	5,6%
Siège	21	6,1%	41	2,8%	0	0%	62	3,2%
Tente	17	4,9%	29	2%	0	0%	46	2,3%
Drap	11	3,2%	11	0,8%	0	0%	22	1,1%
Planche	5	1,4%	13	0,9%	0	0%	18	0,9%
Table	3	0,9%	9	0,6%	0	0%	12	0,6%
Autre	55	15,9%	176	12,1%	1	0,6%	232	11,8%
Non renseigné	4	1,2%	34	2,3%	18	11,5%	56	2,9%

Total	346	1 457	156	1 959
--------------	------------	--------------	------------	--------------

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018

Champ : Personnes présentes appartenant à un groupe de moins de 11 personnes et à l'un des secteurs parcourus habituellement par les maraudeurs.

Note de lecture : Le taux de personnes possédant une couverture s'élève à 18,5% (soit 64 personnes) parmi le public connu des maraudeurs, à 9% chez les personnes inconnues et à 0,6% parmi les individus dont on ne sait pas le degré de connaissance par les maraudeurs, faute de renseignement du formulaire d'observation. Au total, parmi les 1 959 personnes appartenant à un groupe de 1 à 10 personnes et observées dans l'un des secteurs habituellement parcourus par les maraudeurs qui y ont enquêté, 10% possèdent une couverture au moment de l'observation.

Notes : 1) Plusieurs réponses à la question du type d'élément de mobilier possédé pouvaient être renseignées. Ainsi, chaque ligne du tableau doit être lue indépendamment des autres. 2) Une personne « connue » est ici définie comme : connue parce qu'accompagnée par la maraude du maraudeur qui a réalisé l'enquête ; « en veille auprès de sa maraude » ; « connue seulement de vue ».

Est-il raisonnable d'estimer que la possession d'éléments de mobilier permet d'appréhender le régime de mobilité des personnes à la rue, et que la possession d'équipements encombrants signe une forme d'installation locale et favorise par-là l'inscription dans la file active d'une MIS ?

Les personnes connues par les maraudeurs sont nettement plus souvent décrites sous l'angle d'une « sédentarité » que d'une itinérance

Le formulaire comportait une question relative au régime de mobilité des personnes observées, à remplir par le maraudeur lorsque ce dernier connaissait la personne. Il était possible pour le maraudeur de caractériser la personne observée comme « sédentaire (présente jour et nuit sur le lieu de l'observation, presque tous les jours) », comme « sédentaire-itinérante (alternativement présente en ce lieu et dans d'autres lieux fixes) », comme « itinérante-mobile », d'indiquer que l'information lui était inconnue, de formuler une autre catégorie de réponse concernant la mobilité ou la sédentarité de la personne, ou encore de ne pas répondre, s'il le préférait et même s'il aurait pu fournir une réponse. Ces catégories – et les vocables pour les énoncer – ont été forgés pendant la préparation de l'enquête, en écoutant la manière dont les maraudeurs pouvaient qualifier la mobilité de résidence et d'activité des personnes à la rue. Ainsi par exemple, le terme de « sédentaire » est souvent, dans le langage des maraudeurs, associé aussi à l'idée d'un « ancrage » territorial ; celui d'une personne ne demandant pas ou refusant un hébergement, qui dort la nuit dans l'espace public là où l'on peut aussi la rencontrer en journée. Les personnes « sédentaires-itinérantes » sont, pour leur part, celles dont les maraudeurs sont capables, généralement parce qu'ils entretiennent avec elles des liens sur la durée, de décrire plusieurs lieux de présence et d'activité (dormir ici, faire la manche là, aller se reposer dans tel parc, etc.), comme l'on décrirait les mouvements pendulaires domicile-travail pour des personnes ayant un logement.

Avec cette grille de réponses destinée à couvrir la variété des possibilités d'un régime de mobilité, moins de 6% (Tableau 34) des personnes aperçues parmi les personnes connues dans des zones connues des maraudeurs qui y ont enquêté sont « itinérantes-mobiles ». Cette proportion assez faible – par comparaison avec celle des sédentaires (20,8% des personnes connues en zones connues) et des sédentaires-itinérants (30,1%) –, tend à confirmer que les maraudeurs connaissent mieux les personnes « installées » à la rue, c'est-à-dire ayant un périmètre d'activité relativement stable et/ou limité. La première explication possible réside dans le fait que les maraudeurs concentrent en priorité leur travail d'approche, et les liens qu'elles parviennent à tisser, avec ces personnes caractérisées par une sédentarité relative.

Tableau 34 - Régime de mobilité parmi les personnes connues dans les zones d'enquête déjà connues en pratique par les maraudeurs-enquêteurs, selon le sexe des personnes observées

	Femmes (n=47)		Hommes (n=293)		NSP, sexe indéterminé (n=6)		Total	
Sédentaire	7	14,9%	64	21,8%	1	16,7%	72	20,8%
Sédentaire-itinérant	16	34,0%	87	29,7%	1	16,7%	104	30,1%
Itinérant-mobile	0	0,0%	19	6,5%	0	0,0%	19	5,5%
Autre, NR, NSP	24	51,1%	123	42,0%	4	66,7%	151	43,6%
Total	47	13,6%	293	84,7%	6	1,7%	346	100,0%

Source : Enquête de la coordination des maraudeurs, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes observées en situation de rue dans des groupes de 1 à 10 personnes, connues des maraudeurs avant l'enquête, et vues dans des zones connues en pratique par les maraudeurs qui y ont enquêté.

Note de lecture : Parmi les personnes qu'ils connaissent, vues pendant l'enquête dans des groupes de 1 à 10 personnes dans des zones où ils maraudent habituellement, les maraudeurs-enquêteurs désignent 14,9% des femmes comme « sédentaires ». C'est le cas de 20,8% des personnes enregistrées dans ces mêmes groupes et mêmes zones, tous sexes confondus. Les femmes représentent 13,6% du total des personnes connues par ces maraudeurs dans les zones qui leur sont connues.

Lorsque l'on détaille selon le sexe le régime de mobilité de ces personnes à la rue connues des maraudeurs, vues pendant l'enquête dans des zones où ils maraudent habituellement, les femmes et les hommes paraissent ne pas avoir le même statut dans leurs relations avec la maraude. Alors que les femmes représentent 16% de l'ensemble des personnes enregistrées dans l'enquête dans des groupes de 1 à 10, elles représentent seulement 13,6% des personnes connues vues dans des zones connues pendant l'enquête. Population minoritaire, les femmes le sont donc encore plus lorsque l'on zoome sur les lieux potentiellement les plus familiers des maraudeurs. Et l'effet potentiel d'une (relative) installation spatiale sur la connaissance avec une maraude ressort également comme différencié entre les femmes et les hommes.

Les maraudeurs parviennent à qualifier de sédentaires ou sédentaires-itinérants plus de la moitié des hommes (51,5%) qu'ils reconnaissent en zones connues, contre 48,9% des femmes également connues dans ces mêmes zones. Mais surtout, dès que le régime de

mobilité indique des mouvements plus fréquents et moins stables dans leurs ancrages, les maraudeurs ne trouvent plus de mots pour parler des femmes : aucune d'entre elles n'est qualifiée d'itinérante-mobile (contre 6,5% de leurs homologues de sexe masculin), et plus de la moitié d'entre elles laissent les maraudeurs perplexes (51,1% de non-réponse, contre 43,6% tous sexes confondus). Le résultat précédemment énoncé, qui fait apparaître une petite minorité de population itinérante-mobile (5,5%) tous sexes confondus résulte donc d'une situation très déséquilibrée entre les hommes et les femmes. Beaucoup moins faciles à connaître pour les maraudes, les « itinérants-mobiles » s'avèrent être des hommes. Le mouvement rend le public difficile d'accès aux maraudes, bouger et être une femme rend encore plus fréquent le fait d'échapper au contact avec celles-ci.

Pour prolonger ce raisonnement, on peut également voir dans l'écart des proportions de sédentaires-itinérants – parmi les femmes et les hommes connus en zones connues des maraudeurs – un signe supplémentaire de cette méconnaissance relative des femmes. Plus fréquemment que les hommes (34,0% contre 29,7%), elles sont en effet désignées comme sédentaires-itinérantes. Ces femmes sont donc connues, suffisamment pour qu'un maraudeur puisse dire d'elles qu'elles sont « sédentaires-itinérantes », mais on ne peut s'empêcher de penser, étant donné ce qui précède sur la difficulté probable des maraudes à saisir les mouvements de leurs publics-cibles, que le mouvement des femmes sédentaires-itinérantes peut constituer un obstacle de plus à la création d'un lien d'assistance entre elles et les maraudeurs.

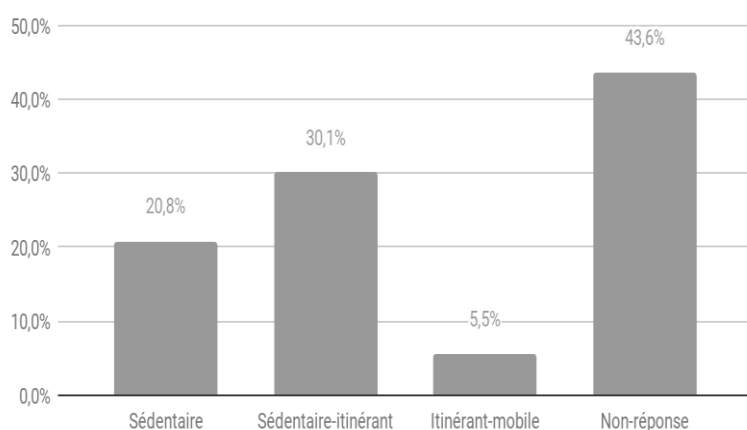
Nos hypothèses au total pourraient ainsi se résumer :

- La sédentarité relative facilite le contact et la connaissance des personnes à la rue pour les maraudes. Cette sédentarité relative, plus fréquente pour les hommes selon les maraudeurs, participerait d'une sélectivité renforcée du regard des maraudes en faveur des hommes. Plus nombreux que les femmes à la rue, ils sont également relativement plus visibles et plus accessibles par leur sédentarité relative.
- Le mouvement ne produit pas exactement les mêmes effets sur les liens entre hommes ou femmes d'un côté, et maraudes de l'autre : c'est parce que les maraudeurs parviendraient à connaître relativement mieux les hommes qu'ils seraient capables de dire, plus souvent à leur propos, qu'ils sont itinérants-mobiles (ici donc, la mobilité existe, mais elle n'empêcherait pas totalement de nouer des liens – au moins *de visu*) ; à l'inverse, connaissant moins bien les femmes, moins souvent capables d'indiquer quel est leur régime de mobilité, les maraudeurs, en les déclarant proportionnellement plus souvent sédentaires-itinérantes que les hommes, signifieraient au moins en partie que leur mouvement fait d'elles une clientèle fuyante. On aurait ici non seulement l'idée que le mouvement ne produit pas les

mêmes effets sur les relations entre les maraudes et leurs publics (plus la mobilité est grande, moins facile est le contact), mais aussi que la manière dont les maraudeurs qualifient le mouvement des femmes et des hommes à la rue est une manière de parler des difficultés qu'ils éprouvent à entrer en contact avec eux (ou plus exactement, surtout avec elles)¹⁴⁵.

Arrêtons-nous cependant sur le fait que, dans près d'un cas sur deux (43,6%), le régime de mobilité des personnes n'a pas été renseigné (Figure 18).

Figure 18 - Le régime de mobilité des personnes connues par les maraudes, en terrain familial



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes appartenant à un groupe de moins de 11 personnes, connues par les maraudeurs et localisées dans l'un des secteurs qu'ils parcourent habituellement. 346 personnes enquêtées, 195 répondants à la question relative au type de régime de mobilité des personnes.

Lecture : Les personnes sédentaires représentent 20,8% du public connu des zones où des maraudeurs ont enquêté alors qu'ils y maraudent aussi habituellement.

Notes :

- Le régime de mobilité de deux personnes a été renseigné « Autre ». Pour simplifier les analyses, ces personnes ont été classées parmi les non-répondants.
- Le public « connu » est composé des personnes : connues de vue, signalées en veille ou accompagnées par une maraude.

Ce taux élevé de non-réponse (bien plus élevé que dans la plupart des autres questions renseignées dans la grille d'observation par les équipes d'enquête) résulte probablement de

¹⁴⁵ En appui de ces analyses : en excluant les valeurs manquantes concernant le régime de mobilité et les personnes identifiées comme n'étant ni de sexe masculin ni de sexe féminin, la corrélation entre régime de mobilité et sexe est significative au seuil de 0,001 ($p=0,0003$, test exact de Fisher). En un mot : le fait d'être un homme plutôt qu'une femme à la rue est statistiquement corrélé, de manière non aléatoire, au régime de mobilité par lequel vous qualifie un maraudeur qui vous connaît (au moins de vue) et qui arpente habituellement la zone dans laquelle vous êtes présent.e.

plusieurs phénomènes. Le premier, qui explique aussi probablement le phénomène de la non-réponse à d'autres questions, tient aux conditions matérielles mêmes de l'enquête, lorsque les situations à enregistrer, nombreuses en un endroit donné, ont contraint à s'exécuter (trop) rapidement pour remplir les grilles d'observation. Deuxième cause possible : la question sur le régime de mobilité des personnes peut d'autant plus probablement être négligée qu'elle arrive vers la fin de la grille d'observation ; à la rapidité d'exécution, qui peut contraindre à laisser de côté la question, peut donc s'ajouter, même en cas d'urgence moins grande dans la collecte des données, une certaine lassitude et une moindre attention au terme du remplissage de la grille d'observation. Enfin, il est certain que la détermination du régime de mobilité constituait une question difficile pour les maraudeurs. Même si la formation à l'enquête des maraudeurs et des enquêteurs leur procurait des définitions des catégories utilisées (« sédentaire », « sédentaire-itinérant », etc.) – d'ailleurs pour partie explicitées aussi sur la grille d'observation elle-même –, on comprend que fixer l'une ou l'autre réponse peut paraître relativement exigeant sur le degré de connaissance de la personne par le maraudeur. Probablement, cette exigence a-t-elle ainsi conduit un nombre important de maraudeurs à suspendre leur jugement, et à ne pas répondre.

Pour tenir compte de cette part importante de non-réponse à la question sur le régime de mobilité des personnes connues des maraudeurs, et pour mieux comprendre les résultats obtenus à cette question, les profils des personnes sédentaires, sédentaires-itinérantes, itinérantes-mobiles et celui des personnes pour lesquelles le régime de mobilité n'a pas été indiqué ont été comparés. Il s'agit, autrement dit, de caractériser *a minima* la non-réponse.

En termes de sexe et d'âge tout d'abord, les quatre sous-groupes de personnes identifiés par des régimes de mobilité différents sont relativement homogènes (Tableau 3, Annexe 6, Tome 2). En outre, parmi les personnes connues des maraudeurs, la distribution des possessions mobilières détenues par les personnes dont le régime de mobilité est connu s'avère similaire à celle des personnes pour lesquelles le régime de mobilité est inconnu, ainsi qu'à celle de l'ensemble de la population (Tableau 4, Annexe 6, Tome 2).

Ainsi, les personnes connues par les maraudeurs dont le régime de mobilité n'a pas été renseigné peuvent être considérées comme présentant un profil aléatoire du point de vue de l'encombrement (potentiel) par le mobilier. De ce fait, nous considérons que la part particulièrement élevée de personnes dont le régime de mobilité est inconnu (43,6%) ne

représente pas un obstacle à l'interprétation des analyses portant sur le lien positif entre possessions mobilières et sédentarité¹⁴⁶.

L'hypothèse selon laquelle posséder du mobilier favoriserait la sédentarité à la rue peut ainsi être retenue, et ce au même titre que la dynamique inverse : être installé-e durablement à la rue serait à l'origine d'une accumulation d'éléments de mobilier.

Tableau 35 - Répartition du type d'élément(s) de mobilier possédé(s) selon le régime de mobilité

Type d'élément de mobilier	Sédentaire (n=95)		Sédentaire itinérant (n=142)		Itinérant mobile (n=26)	
Tente ou couverture	35	37%	14	10%	2	8%
Matelas	27	28%	9	6%	0	0%
Autre	33	35%	19	13%	4	15%
Non-réponse	5	5%	2	1%	0	0%

Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes appartenant à un groupe de moins de 11 personnes accompagnées par les maraudes, signalées en veille ou connues de vue, et localisées dans l'un des secteurs que les maraudeurs parcourent habituellement.

Note de lecture : Parmi les personnes connues des maraudeurs, vues pendant l'enquête dans des zones également connues en pratique par eux, on compte 37% de personnes possédant une tente ou une couverture chez celles qui sont décrites comme « sédentaires », 10% chez les « sédentaires-itinérantes » et 8% chez les « itinérantes-mobiles ».

Notes : 1) Le régime de mobilité de deux personnes a été renseigné « Autre ». Pour simplifier les analyses, ces réponses ont été considérées comme des non-réponses ; 2) Dans la catégorie « Autre » des éléments de mobilier, on a ici inclus les draps ou rideaux suspendus, les planches, les tables, les sièges ou les autres types d'éléments de mobilier ; 3) Plusieurs réponses à la question du type d'élément de mobilier possédé pouvaient être renseignées. Ainsi, chaque ligne du tableau doit être lue indépendamment des autres. - Le régime de mobilité de deux personnes a été renseigné « Autre ». Pour simplifier les analyses, ces personnes ont été classées parmi les non-répondants.

En terrain familier des maraudeurs, les individus à la rue de leur connaissance se distinguent par la possession plus fréquente d'éléments de mobilier que ceux qui sont inconnus au bataillon. Cette observation prend tout son sens dans le contexte d'intervention des MIS, c'est-à-dire dans un environnement où les situations de rue sont plus nombreuses et diversifiées qu'il est possible d'en aborder et d'en traiter, et où elles ne sont pas toutes accessibles au moment de la maraude : ces éléments de mobilier font signe vers l'installation de leurs possesseurs dans le champ d'intervention des maraudeurs. L'examen du régime de mobilité des personnes connues par les maraudeurs conforte cette interprétation liant une installation visible et durable des individus à un endroit à leur inscription dans le périmètre d'intervention des services d'aide locaux. En effet, ceux que connaissent les maraudeurs affichent nettement plus souvent un ancrage local (une forme de « sédentarité ») qu'ils ne se décrivent sous le seul aspect de leur itinérance. En fait de population définie au premier abord comme « mobile » – comme rappelé notamment à

¹⁴⁶ Sous l'hypothèse que le fait qu'être « encombré-e » de possessions mobilières diverses n'est pas corrélé à d'autres caractéristiques encore, que nous n'aurions pas examinées ici.

propos des défis méthodologiques fondamentaux dans une telle enquête –, on a donc affaire aussi à une dynamique d'observation par les maraudeurs des modes de fixation de la population concernée. Mobile car sans-domicile, sans-abri ou errant à divers titres dans l'espace public, la population à la rue s'approche et se définit par des signes d'attachement à un territoire donné, dans le cadre d'une maraude (territorialisée) donnée.

Les maraudeurs ciblent-ils les plus exclus des individus à la rue ?

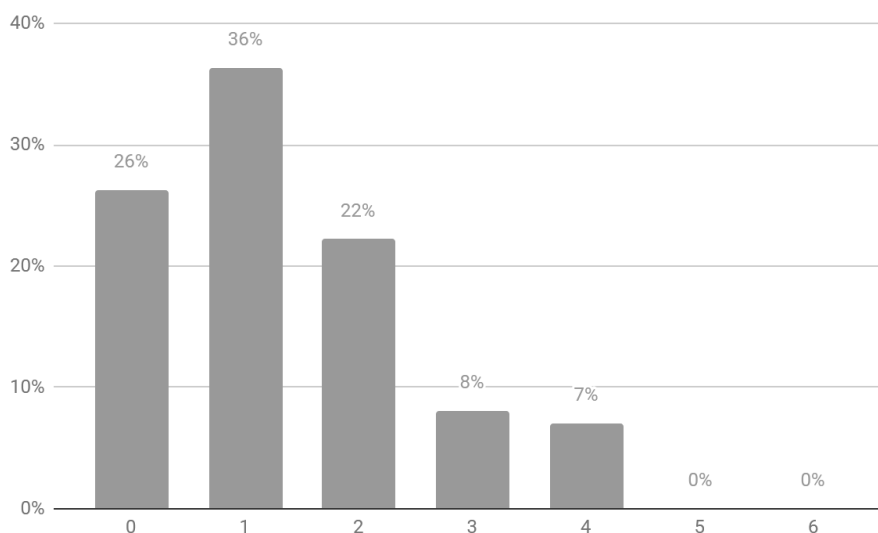
Dans les rencontres préparatoires avec les MIS, les maraudeurs parlaient des « sans-abri », des « grands cassés », des « clochards », entre autres expressions voisines, comme de leur cible d'intervention. Ces urgentistes sociaux endossaient alors, peut-être sans le savoir et en tout cas sans y faire référence, la perspective déployée par les acteurs publics pour définir le travail de maraude ou d'« aller-vers », dont on trouve une formulation très claire dans un document cadre du dispositif de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion. En 2005, c'est-à-dire dans un moment d'intensification des débats autour de l'utilité de l'urgence sociale, le ministère du Logement publie un *Référentiel national* des services d'urgence sociale et d'insertion. Ce texte d'orientation stipule que « l'essence même des équipes mobiles est « d'aller vers » les personnes les plus désocialisées qui n'ont plus ou pas le désir et la capacité de demander de l'aide, quel que soit le lieu où elles sont (...) Les publics visés à travers cette mesure sont les personnes en situation d'urgence sociale et tous ceux qui ne fréquentent que rarement ou pas les structures existantes (hébergement d'urgence, accueil de jour) (p. 31). L'ECM montre une association assez nette entre le fait d'être connu par une maraude et l'installation dans un territoire d'intervention. L'ancrage est-il synonyme d'« urgence sociale », de non-recours aux structures existantes, et d'autres difficultés qui marqueraient, pour reprendre un vocabulaire en usage chez les urgentistes sociaux, la désocialisation de leur public ?

En toute fin d'observation, les maraudeurs pouvaient indiquer, au sujet des personnes enquêtées dont ils avaient connaissance, les difficultés principales rencontrées par ces dernières (voir la grille d'observation individuelle, en Annexe 1, Illustration 1, Tome 2). Cet ultime module du formulaire a été peu rempli (aucune réponse au module dans 40% des cas). D'une part, et comme indiqué ci-dessus à propos des réponses aux questions sur le régime de mobilité des personnes à la rue, il s'agit du dernier module du formulaire, qui a pu être omis par manque de temps dans certaines circonstances de l'enquête. D'autre part, il s'agit d'éléments « sensibles », que les maraudeurs peuvent ne pas souhaiter divulguer, au

sens où il s'agirait peut-être ici – du moins pour certains maraudeurs - d'évoquer des questions qui entrent dans la confidentialité de la relation d'assistance, au sens où celle-ci est formalisée dans la *Charte Éthique & Maraude*, dont les termes paraissent très cohérents avec le discours des maraudeurs sur leurs pratiques. Si nous ne pouvons donc pas lire les réponses à ce module aisément, et si nous ne l'avons pas examiné de façon minutieuse pour ce rapport, nous pouvons y trouver matière à échafauder des pistes de réponse à la question posée.

Le module a été renseigné intégralement à 99 reprises. Afin d'évaluer *a minima* le cumul potentiel de difficultés auxquelles sont exposées les personnes à la rue rencontrées au cours de l'enquête, un indicateur a été créé à partir de ces réponses (Figure 19). Près des deux tiers des individus concernés ne présentent aucune (26%) ou une seule (36%) des difficultés listées. Aucun ne cumule cinq ou six difficultés. Certes, 37% de ces personnes cumulent au moins deux difficultés, mais le plus souvent deux seulement (22% des 99 individus).

Figure 19 - Nombre de difficultés rencontrées par les personnes connues par les maraudeurs



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018.

Champ : Personnes présentes appartenant à un groupe de moins de 11 personnes ; accompagnées par les maraudes, signalées en veille ou connues de vue ; observées dans l'un des secteurs que les maraudeurs-enquêteurs parcourent habituellement ; et pour lesquelles le module (Q.44) sur les difficultés rencontrées a été intégralement renseigné.

Note de lecture : Parmi les personnes connues des maraudeurs, 26 % ne rencontrent aucune des six difficultés suivantes : mobilité réduite, autre handicap physique, problème de santé mentale, addiction à la drogue, addiction à l'alcool, ou autre problème de santé.

Examinons de plus près quelques questions du module. La première traite du refus d'aide. Les maraudeurs pouvaient indiquer si les individus qu'ils connaissaient étaient réfractaires à toute aide proposée. Les personnes accompagnées seraient presque deux fois moins

souvent (dans 15% des cas) dans cette situation que celles simplement suivies « en veille » (27,9%). On pourrait considérer de prime abord que ce résultat est en partie tautologique : accompagnés par une maraude, les individus concernés ne se refusent pas totalement, par définition, une relation d'aide. Cependant, on peut aussi apprécier cet écart comme un indice de l'efficacité des maraudes (au sens où les gens qu'elles accompagnent seraient *désormais* plus ouverts à être aidés, sans que cela ait été le cas pour tous dès le premier contact) et de leur attention soutenue à des situations bloquées pour le moment (il s'agit d'être connu des personnes récalcitrantes pour être sollicitée par elles au moment qu'elles jugent utile et ainsi les « accrocher », selon une expression couramment employée par les maraudeurs).

De la même manière, on peut s'intéresser au statut résidentiel des personnes connues par le maraudeur. Les maraudeurs notent que 30% d'entre elles auraient un logement (2%) ou seraient hébergés (28%). On peut y reconnaître l'action de prévention secondaire des MIS, qui continuent de suivre ou du moins de surveiller la situation de personnes ne vivant plus, au sens strict, sans abri. Une relation de confiance s'étant installée entre le maraudeur et la personne suivie, elle continue même après la sortie de rue. Mais force est aussi de constater qu'une partie non négligeable des individus connus par les maraudeurs ne seraient pas comptés dans d'autres enquête comme sans abri.

L'installation à la rue qu'ont tendance à manifester les personnes connues par les maraudeurs n'équivaut donc pas de façon générale à des situations d'« asphaltisation », pour reprendre les termes d'une ancienne psychiatre au Samusocial de Paris¹⁴⁷. La relative stabilité de la présence, parfois désignée comme sédentarité même par les maraudeurs pour les personnes connues dans les zones de maraude habituelles, ne peut être résumée par la clochardisation des « grands cassés » sans abri et inaccessibles à tout échange. Si cette figure existe, elle ne doit pas masquer le fait que la population connue et/ou accompagnée par les maraudes se définit aussi par le recours à divers services sociaux, dont celui de l'hébergement d'urgence. Les personnes que connaissent les maraudeurs et d'autant plus qu'ils les connaissent, montrent bel et bien des connexions avec le monde de l'assistance – comme ils établissent des connexions avec d'autres mondes sociaux, comme nous l'avons aperçu plus tôt dans ce rapport en étudiant les pratiques économiques à la rue.

¹⁴⁷ Sylvie Quesemand Zucca, *Je vous salue ma rue*, Paris, Stock, 2007.

Ce que l'enquête ne montre pas du travail de rue

Comment s'assurer que l'essentiel des personnes en difficulté à la rue soient rencontrées et connues par un travailleur social ? Les résultats de l'enquête semblent montrer qu'il est impossible pour les maraudeurs d'aller à la rencontre de tous à la rue. Ceux-ci sont trop nombreux, en groupes de tailles trop importantes, inaccessibles, ou encore « hors du public » des MIS.

Cela est d'autant plus vrai que les MIS ne sont pas à temps plein à la rue. L'ECM a permis d'*étudier* le travail à la rue des maraudeurs (observation, identification des difficultés rencontrées par les personnes à la rue), mais de larges pans de leur travail y restent invisibles. L'enquête s'est contentée de passer devant chaque personne vue à la rue et de compléter un formulaire au sujet de ces situations individuelles, décrites dans des groupes comprenant entre 1 et 350 personnes. En ce sens, l'enquête a ressemblé aux pratiques d'observation que les maraudeurs peuvent développer lorsqu'ils effectuent des maraudes « exploratoires ». Mais jamais, dans le cadre de l'enquête, les maraudeurs n'ont... maraudé au sens plein du terme, qui aurait supposé qu'ils s'arrêtent et agissent en travailleurs sociaux.

Les rencontres réalisées avec les différents maraudeurs des MIS avant et après l'enquête ont permis de mieux comprendre l'activité de maraude, les activités connexes et leurs environnements. Les échanges ont été de natures très diverses : exercices partagés de maraude exploratoire préparant l'enquête, des questions et réponses multiples, avant comme après l'ECM, observations « *in vivo* » du travail de rue (pour éviter de fonder l'enquête seulement sur des assertions déclaratives des maraudeurs). Les informations ainsi recueillies nous ont été précieuses pour interpréter qualitativement les données collectées pendant l'enquête, et excèdent par conséquent aussi son contenu.

Comment les maraudeurs décrivent leur travail de rue

En maraude, la prise de contact avec les individus (connus ou non) peut prendre beaucoup de temps en fonction des besoins de la personne et de son état – cela demande du tact d'« approcher sans offenser »¹⁴⁸. Lors des rencontres réalisées après l'enquête entre l'Observatoire du Samusocial de Paris et les maraudeurs, ceux-ci ont cherché à préciser ce en quoi consiste une démarche d'accompagnement. Avant d'être « accompagnée », une

¹⁴⁸ E. Gardella, E. Le Méner et C. Mondémé, *Les funambules du tact. Une analyse des cadres du travail des équipes mobiles d'aide du Samusocial de Paris.*, op. cit.

personne est tout d'abord rencontrée en rue plusieurs fois (ce qui nécessite de pouvoir la retrouver, comme on l'a déjà évoqué précédemment). Si elle sollicite de l'aide, le travailleur social de la maraude définit avec elle son éventuel projet de sortie de rue, ses besoins en matière de soins, d'hébergement, de retour à l'emploi, etc. Dans ce cadre d'une relation d'aide établie ou en train de s'établir, la personne aidée peut éventuellement être invitée à se rendre au local de la maraude ou en accueil de jour pour engager des démarches. Toutefois, une bonne partie de la file active des MIS n'est pas en mesure de se rendre dans les locaux de ces organismes pour des raisons de mobilité (difficulté à se déplacer, refus de quitter son lieu de vie...), mais aussi du fait de la difficulté à se rendre seul à un rendez-vous et du « stigmatisme de la file d'attente », comme le formule un des maraudeurs rencontrés. En effet, il est fréquent que les temps d'attente s'allongent dans les services d'aide, et ce moment est particulièrement difficile à tenir pour certaines personnes peu habituées à la promiscuité ou à être enfermées et qui ont, pour une partie d'entre elles, besoin de consommer de l'alcool régulièrement. De surcroît, les ESI sont bien souvent des endroits bruyants, des lieux de passage parfois mouvementés, qui peuvent s'avérer très perturbants pour certaines personnes dont les formes de sociabilité requièrent plus de calme ou qui éprouvent des difficultés à être entourées de personnes inconnues.

Lorsque les démarches administratives ou de soins sont enclenchées, les maraudeurs accompagnent bien souvent les personnes dans les établissements concernés (hôpital, CAF, CPAM...) et restent avec elles lors des rendez-vous, ou du moins lors de l'attente. De ce fait, les différents maraudeurs insistent sur le fait que leur travail ne se limite pas à rendre visite dans la rue à ceux qu'ils suivent. Une très large part du travail d'accompagnement consiste, au sens propre, à accompagner physiquement des individus dans leurs démarches, à les soutenir dans des lieux où ils ne sont d'ordinaire pas les bienvenus, et à leur assurer un plein accès à leurs droits sociaux.

Diverses façons d'intervenir en rue selon les MIS

Si l'on se limite au travail de rue de la maraude, celui-ci varie dans son contenu et son organisation, selon les associations. Les MIS parisiennes interviennent soit selon un parcours fixe, réalisé plusieurs fois par semaine, soit sur le mode de la « couverture de secteur », c'est-à-dire en se rendant là où les maraudeurs savent qu'ils vont rencontrer du monde à la rue (et notamment des personnes suivies par la maraude), tout en s'assurant de couvrir assez régulièrement l'ensemble des espaces publics de leur secteur d'intervention. Qui plus est, toutes les maraudes ne font pas appel aux mêmes savoir-faire professionnels. Dans certaines MIS, seuls des travailleurs sociaux diplômés prennent part aux tournées de rue. Dans d'autres cas, on a pris le parti de mobiliser des bénévoles, des volontaires en

service civique, ou encore des travailleurs pairs. Alors, les travailleurs sociaux sont là pour coordonner les tournées de rue, ou pour intervenir *a posteriori*, lorsque les besoins des personnes auront été évalués par l'équipe de maraude. Enfin, et cela a un rapport avec les personnes mobilisées pour marauder, le travail des MIS diffère selon le planning horaire de leur présence dans la rue : certaines associations maraudent presque exclusivement en journée (surtout lorsque ce sont des travailleurs sociaux qui interviennent à la rue), tandis que d'autres interviennent plutôt en soirée (en général, c'est le cas lorsque des bénévoles sont mobilisés). Les détails des modes d'interventions des MIS et de leur répartition spatiale sont présentés dans le Tableau 36 et la carte 38 ci-dessous.

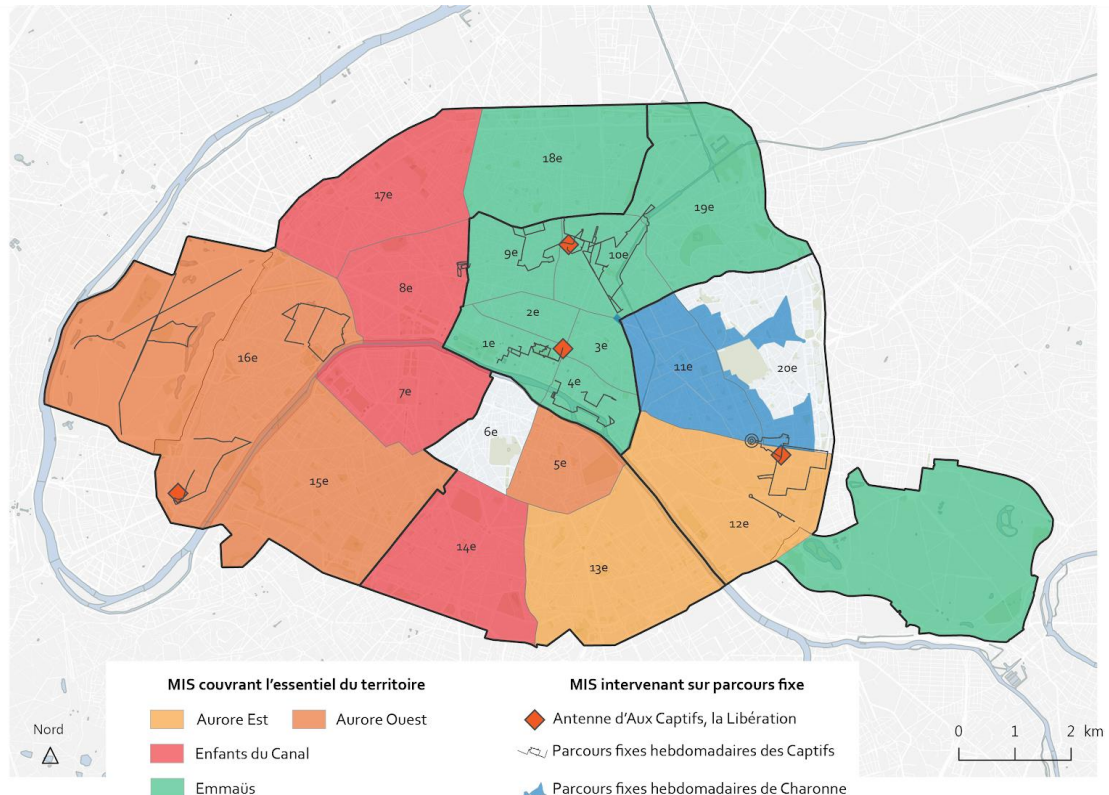
Tableau 36 - Présentation des modes d'interventions des MIS parisiennes (données récoltées fin 2018 – début 2019)

Arrondissement(s) d'intervention	Nom de la maraude	Mode d'intervention	Qui maraude ?	Temporalité hebdomadaire	Nombre d'ETP de travailleurs sociaux financés
1e - 2e - 3e - 4e	Emmaüs Paris Centre	Couverture de secteur	Travailleurs sociaux uniquement	En journée du lundi au vendredi sur signalement ou accompagnement ; parcours en soirée le mercredi	4
1e - 4e	Antenne Centre de Aux captifs, la libération	Parcours fixes	Bénévoles accompagnés de travailleurs sociaux	Parcours en soirée ; 2 parcours en journée dans le Forum des Halles et souterrains	2
5e - 15e - 16e + Bois de Boulogne	Aurore Ouest	Couverture de secteur	Travailleurs sociaux (+ un psychologue) uniquement	Parcours non fixes en journée la semaine sur signalement ou accompagnement ; trois parcours en soirée	6 travailleurs sociaux + un mi-temps de psychologue
6e	Pas de MIS dédiée				
7e - 8e - 17e	Les Enfants du Canal 7 8 17	Couverture de secteur	Volontaires en service civique, coordonnés par les travailleurs sociaux	Maraudes en journée uniquement, chaque jour de la semaine ; interventions sur signalement ou pour accompagnement en journée	2
8e (Saint-Lazare uniquement) - 9e - 10e	Antenne locale d'Aux captifs, la libération	Parcours fixes	Bénévoles accompagnés de travailleurs sociaux	Cinq parcours réalisés en soirée, chacun trois fois par semaine ; intervention pour accompagnement la journée	1 + mi-temps de travailleur social en partie sur l'accueil de jour
9e - 10e - 18e - 19e	Emmaüs Paris Nord	Couverture de secteur	Travailleurs sociaux uniquement	Une maraude fixe par semaine par arrondissement (en journée) + interventions sur signalement ou pour accompagnement	6

11e - 20e (environ 1/3 de l'arrondissement, voir Carte 38)	Equipe de rue Charonne - Oppelia	Parcours fixes	Bénévoles, coordonnés par les travailleurs sociaux	Parcours en soirée du lundi au jeudi ; interventions sur signalement ou accompagnement en journée	2, à la fois travailleuses sociales et coordinatrices
12e	Antenne locale d'Aux captifs, la libération	Parcours Fixes	Bénévoles accompagnés des travailleurs sociaux	Parcours en soirée du lundi au vendredi	2
12e - 13e	Aurore Est	Couverture de secteur	Travailleurs sociaux uniquement	Parcours en journée ; trois maraudes en soirée par semaine	6 travailleurs sociaux + un psychologue à mi-temps
14e	Les Enfants du Canal	Couverture de secteur	Travailleurs pairs, coordonnés par le travailleur social	Deux à quatre maraudes par jour du lundi au vendredi ; intervention sur signalement ou accompagnement en journée	1, aussi chargé de l'accueil de jour (le Bus-Abri)
16e + Bois de Boulogne + 17e (sud de l'arrondissement)	Antenne locale d'Aux captifs, la libération	Parcours fixes	Bénévoles, accompagnés de travailleurs sociaux	Parcours en soirée en semaine	2

Sources : Coordination des Maraudes (Samusocial de Paris) et différentes associations porteuses de MIS : Emmaüs, Aux captifs la libération, Charonne, Enfants du Canal, Aurore, 2018.

Carte 38 - La répartition spatiale de l'intervention des MIS parisiennes en 2018



Sources : Coordination des Maraudes et MIS parisiennes ; cartographie des parcours de maraudes : Diane Lacouture, Samusocial de Paris, 2018.

Un travail à la rue qui ne se fait pas sans partenaires

Les modes d'intervention des MIS sont d'autant plus divers et circonstanciés qu'ils s'adaptent aux acteurs partenaires de la veille sociale dans leurs territoires spécifiques.

En effet, dans l'ensemble de ces actions, de l'aller-vers à la sortie de rue, les MIS collaborent et se coordonnent avec des partenaires nombreux qui forment leur écosystème de travail. Les maraudeurs ont régulièrement rappelé, lors des entretiens réalisés après l'enquête, qu'un travail de rue efficace a besoin de relais sur le terrain.

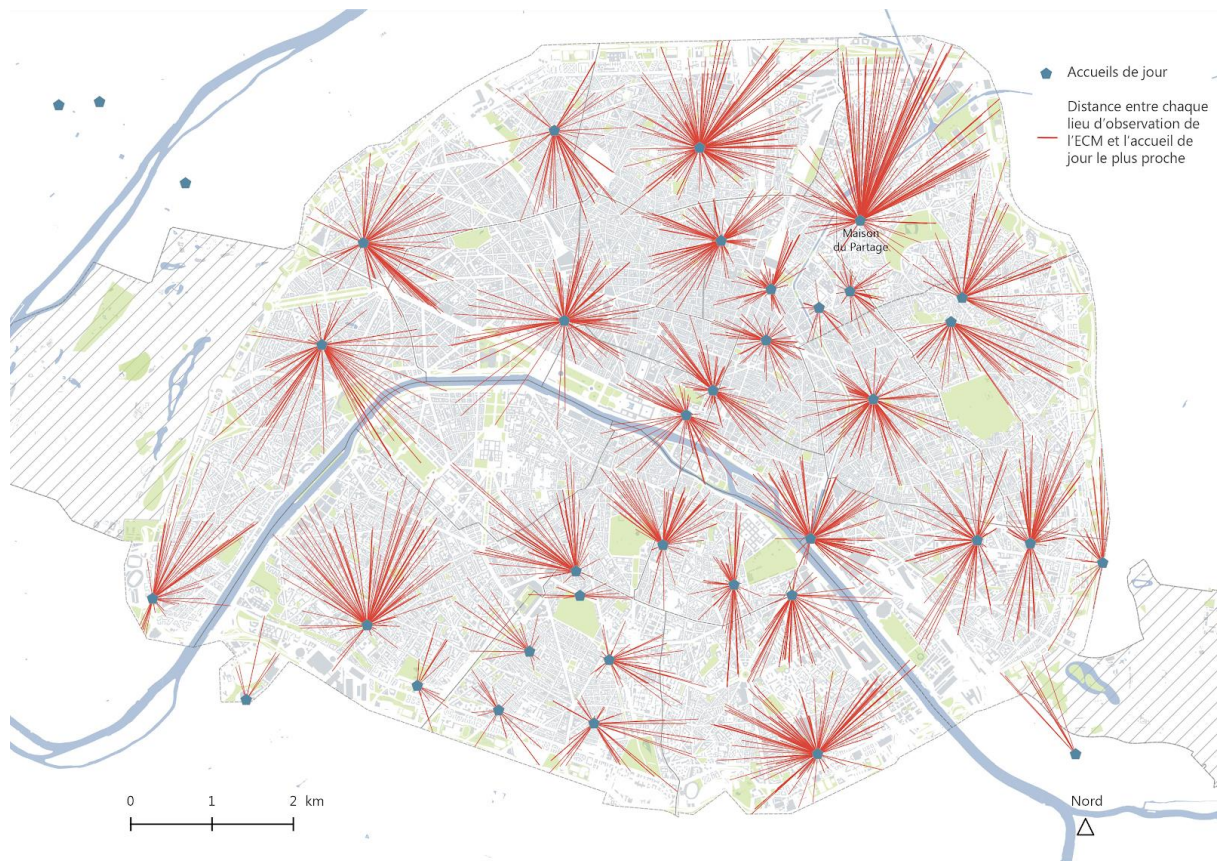
Ces relais, ce sont d'abord les autres maraudes (spécialisées et MEO) qui peuvent éventuellement prendre en charge des situations qu'une MIS porte à leur attention. Ce scénario est d'autant plus fréquent que l'on se situe dans des espaces où une grande partie de la population à la rue échappe aux maraudes d'intervention sociale, soit parce que les situations de rue prennent des formes difficiles à appréhender pour une équipe de maraude classique (campements, grands groupes...), soit parce que les personnes à la rue y rencontrent des problèmes auxquels les maraudeurs de MIS ne savent pas répondre (demandeurs d'asiles, usagers de drogues...). Dans ces situations, les maraudes spécialisées ou MEO interviennent sur signalement, à la suite d'une orientation des MIS, ou plus régulièrement, dans certains espaces particuliers (les gares, les zones de campements...). L'articulation entre les MIS et les maraudes spécialisées et MEO nécessite une bonne connaissance des acteurs en place et une coordination entre ces acteurs.

Les Espaces Solidarité Insertion (ESI) et autres accueils de jour sont des structures ouvertes en journée qui apportent des services d'aide aux personnes à la rue. Ils sont nécessaires à un travail efficace des maraudes car ils prennent en charge les personnes à la rue autonomes, au sens où elles peuvent s'y rendre d'elles-mêmes. Il arrive aussi que certaines MIS tiennent des permanences ou soient régulièrement présentes dans les accueils de jour, notamment lorsque le local des maraudes n'est pas accessible au public ou trop éloigné du lieu de vie des personnes accompagnées. Ces moments d'entretien sont d'autant plus nécessaires dans les quartiers aisés de l'ouest parisien, où l'on trouve peu de cafés accessibles pour y mener un entretien avec une personne à la rue (pour des raisons financières, mais aussi pour des raisons d'intolérance marquée des commerçants). Les accueils de jour sont pour la plupart des lieux d'accueil inconditionnel, à l'exception de certains d'entre eux réservés à un public particulier (jeunes, femmes, femmes victimes de violences, familles, etc.). Ainsi, ils participent au bon fonctionnement des MIS en leur rendant possible l'usage éventuel d'un local lorsque nécessaire, mais aussi en les déchargeant de la prise en charge d'une partie de la population à la rue, afin que les MIS

puissent consacrer plus de temps aux « grands exclus », ces personnes à la rue pour lesquelles il est difficile de se rendre seules dans un lieu de services accessible à tous. Cependant, les maraudeurs signalent souvent l'éloignement et la surcharge des accueils de jour, qui rend difficile à chacun de jouer au mieux son rôle dans un réseau coordonné maraudes-lieux d'accueil.

Sur la Carte 39 ci-dessous, on a relié chaque lieu d'observation de l'enquête (*i.e.* l'endroit où a été géolocalisée chaque situation d'un groupe enregistrée le jour de l'enquête, hors groupes de plus de 10 personnes) à l'accueil de jour (professionnel ou bénévole) le plus proche à vol d'oiseau. Cette représentation met en lumière la distance entre les situations de rue des personnes rassemblées en groupes de 1 à 10 personnes et l'accueil de jour le plus proche. Si la distance euclidienne moyenne entre chaque observation de l'ECM et l'accueil de jour le plus proche est de 737 mètres, un quart des situations de rue comptabilisées se situent néanmoins à plus d'un kilomètre d'un accueil de jour à vol d'oiseau. C'est une distance difficile à parcourir pour une personne à la rue ayant potentiellement du mal à se déplacer à cause de ses bagages, ou d'un problème de mobilité par exemple. Ainsi, la « Maison du Partage » (pointée sur la Carte 39), est le seul accueil du 19^e arrondissement, alors que celui-ci est le troisième arrondissement le plus dense en situations de rue dans l'ECM. La « Maison du Partage » accueille des publics divers : de nombreux usagers de drogues des environs, des migrants, et des personnes en grande précarité. Dans cet arrondissement, les travailleurs sociaux de la maraude de secteur (Emmaüs Paris-Nord) orientent peu les personnes qui excèdent leur public vers l'accueil de jour, sachant qu'il est éloigné et déjà saturé d'usagers. Par conséquent, ils gardent dans leur file active des personnes qui pourraient éventuellement se rendre à un accueil de jour et bénéficier de ses services, s'il en existait un plus proche de leur lieu de vie. Les maraudeurs intervenant dans le 7^{ème} et dans le 9^{ème} arrondissements dressent le même constat d'insuffisance des moyens, et donc de la complémentarité défailante entre maraudes et accueils de jour. L'absence ou la rareté d'accueils de jour (et *a fortiori* d'accueils de jour professionnels) dans un arrondissement nuit à la qualité du travail des maraudes.

Carte 39 - Les observations de l'ECM et l'accueil de jour le plus proche à vol d'oiseau



Sources : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018 ; Données sur les accueils de jour et ESI : APUR, Observatoire du Samusocial de Paris et Coordination des maraudes, Samusocial de Paris.

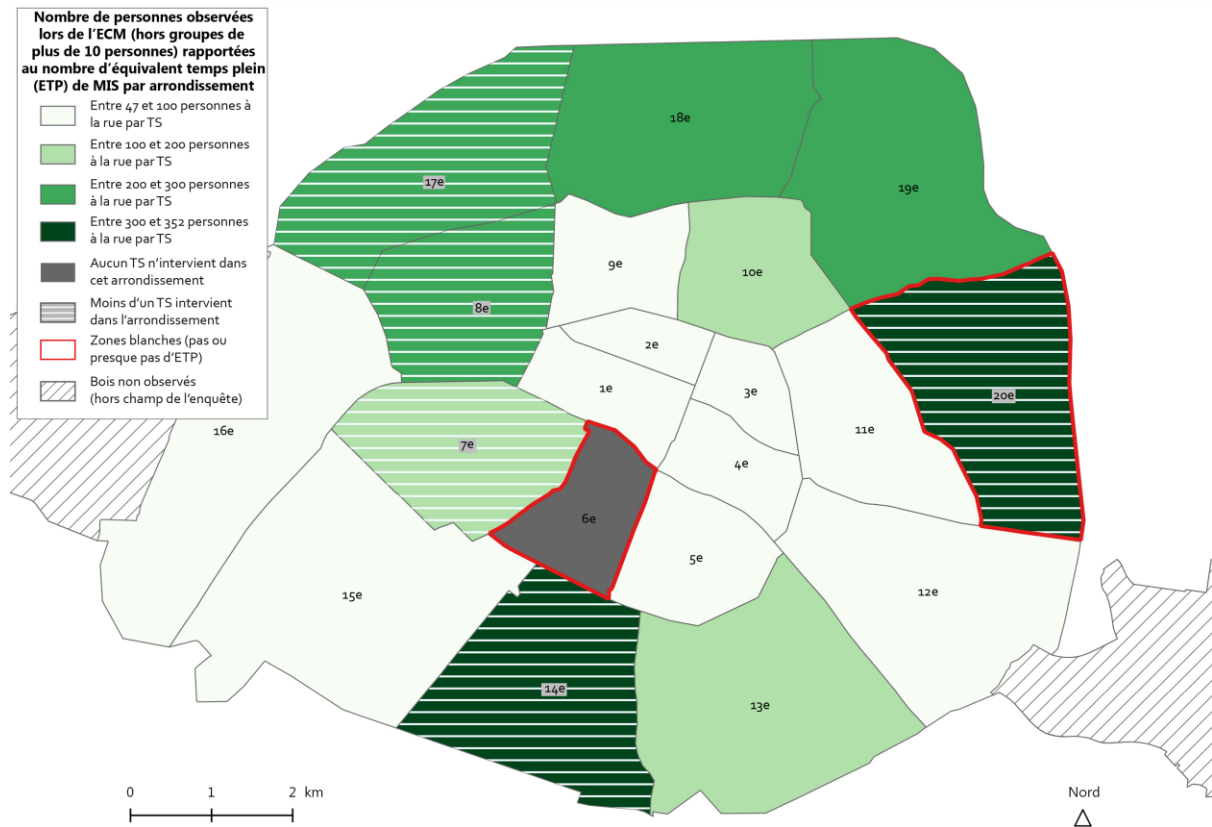
Champ : Toutes observations de personnes présentes à la rue le jour de l'enquête en groupe de 1 à 10 personnes (n=3561). Tous ESI, accueils de jours professionnels ou bénévoles ouverts au moment où l'enquête a eu lieu. La distance moyenne entre les situations de rue comptabilisées dans l'ECM et l'accueil de jour le plus proche est de 737 m.

Lecture : chaque trait rouge relie un lieu d'observation (non pointé sur la carte pour éviter la localisation trop précise) de l'ECM à un ESI, un accueil de jour professionnel ou un accueil de jour bénévole qui lui est le plus proche.

Les moyens alloués aux MIS sont à considérer en fonction des besoins dans chaque territoire

On l'a vu, les MIS interviennent de diverses manières sur le territoire parisien, et dépendent pour cela d'un écosystème d'acteurs qui peut offrir des moyens d'intervention insuffisants. Mais c'est au sein même des maraudes, aussi, que les difficultés du terrain peuvent mettre à mal les équipes, et d'autant plus lorsqu'elles sont sous-dotées. C'est ce que la Carte 40 ci-dessous permet d'objectiver.

Carte 40 - Rapport entre les effectifs observés lors de l'ECM et le nombre d'ETP financés, par arrondissement



Source : Enquête de la coordination des maraudes, Observatoire du Samusocial de Paris, fin de l'été 2018. Coordination des Maraudes, Samusocial de Paris.

Champ : Toutes observations de présents hors groupes de plus de 10 personnes ($n=3\ 561$) divisées par le nombre d'équivalents temps plein (ETP) de travailleurs sociaux par arrondissement. Ces données peuvent être extrapolées, notamment lorsqu'une même équipe de maraude intervient sur plusieurs arrondissements à la fois. Son nombre total d'ETP est alors divisé par le nombre d'arrondissements, quand bien même la répartition des tâches et des postes ne se fait jamais de façon tout à fait équitable entre les secteurs d'intervention. Dans les arrondissements où moins d'un travailleur social est mobilisé, le nombre de personnes vues à la rue se voit mathématiquement augmenté. Ainsi dans le 20^{ème} arrondissement, 176 individus ont été observés lors de l'ECM, et seulement un mi-temps de travailleur social était mobilisé sur l'arrondissement à ce moment-là (soit $176/0,5=352$ personnes en situations de rue par ETP de travailleur social). Par ailleurs, les arrondissements dits « zones blanches » où aucune maraude n'est financée pour intervenir sur tout le territoire, ont été entourés de rouge (dans le 20^e, la maraude de Charonne-Oppelia réalise deux parcours, mais ne couvre pas l'ensemble de l'arrondissement).

Lecture : Dans le 17^e arrondissement, où moins d'un temps plein de travailleur social est financé pour la maraude de secteur, il aurait fallu que le maraudeur aille à la rencontre de 200 à 300 personnes pour rencontrer l'ensemble des personnes vues le jour de l'ECM, hors groupes de plus de 10 personnes.

Sur cette carte, on représente pour chaque arrondissement une comparaison entre le nombre de personnes observées à la rue au cours de l'ECM (on ne considère pas ici les individus rassemblés en groupes de plus de 10 personnes, lesquels sont difficilement abordables par les maraudeurs comme on l'a vu plus haut) et le nombre d'équivalents temps plein (ETP) de travailleurs sociaux de MIS mobilisés dans ce même arrondissement. On y voit que le décalage entre la charge de travail et les forces en présence diffère beaucoup selon les arrondissements parisiens. Ainsi, dans un arrondissement moyennement dense en

situations de rue comme le 14^e arrondissement, le faible nombre d'ETP de travailleurs sociaux mobilisés complique grandement la tâche de la MIS, qui ne peut y accompagner chaque personne à la rue. Dans cet arrondissement, un seul travailleur social est en poste dans la MIS de secteur des Enfants du Canal, et il doit aussi prendre en charge la gestion de l'accueil de jour le Bus-Abri.

On aurait pu ajouter à cette configuration la taille de l'arrondissement (voir Tableau 32 ci-dessus) qui rend la maraude plus longue et complexe. À l'inverse, un arrondissement étendu et plus dense que le 14^e arrondissement, comme le 12^e, peut être considéré comme suffisamment couvert par les trois MIS de secteurs sur l'arrondissement, lesquelles mobilisent sept travailleurs sociaux (5 TS de deux MIS, si on laisse de côté les équipes du Bois de Vincennes). Cette réflexion sur la charge de chacune des MIS a participé à l'élaboration d'une note de réorganisation des MIS parisiennes, chantier porté par la Coordination des Maraudes avec la collaboration de l'Observatoire du Samusocial de Paris durant le premier semestre 2019. Les grands principes de la réorganisation sont présentés dans l'Encadré 8.

Encadré 8 – Le chantier de réorganisation des Maraudes d'Intervention Sociale parisiennes.

Menée par la Coordination des maraudes en partenariat avec l'Observatoire du Samusocial de Paris ainsi qu'avec l'ensemble des MIS parisiennes, le chantier de réorganisation des MIS parisiennes a donné lieu à une note de proposition, envoyée aux tutelles des MIS (DRIHL et DASES) en juin 2019. Les propositions de réorganisation faites dans cette note s'appuient sur plusieurs grands principes, lesquels ont été réfléchis grâce aux résultats de l'ECM et aux rencontres réalisées en amont des portraits d'arrondissement (à retrouver en annexe dans le Tome 2, Partie 2, Tableau 7). Les grands principes de la réorganisation, classés par ordre de priorité, sont les suivants :

1) Couvrir les zones dites « blanches » où aucune MIS n'est financée pour intervenir actuellement : c'est le cas du 6^{ème} arrondissement (voir Carte 40), mais aussi d'une large partie du 20^{ème} arrondissement, qui n'est couvert que partiellement par les parcours fixes de l'association Charonne - Oppelia (voir Carte 38). Pour se faire, une maraude voisine pourrait voir ses financements s'adapter à la couverture d'un arrondissement supplémentaire, ou une MIS intervenant ailleurs pourrait développer une nouvelle équipe de maraude sur la zone blanche ;

2) Renforcer les équipes dans les arrondissements où peu de travailleurs sociaux sont financés : ce sont les arrondissements hachurés horizontalement sur la Carte 40. Sur ces secteurs ou moins d'un travailleur social est financé à temps plein, il est compliqué d'intervenir en binôme, comme le font la plupart des maraudes. Les tournées de rue de travailleurs sociaux se font rares. Certaines MIS comme les Enfants du Canal s'appuient sur une main d'œuvre non composée de travailleurs sociaux pour effectuer ces maraudes (volontaires en services civiques, travailleurs pairs, comme expliqué

dans le Tableau 36). Ceux-ci apportent un soutien efficace et permettent d'effectuer une veille du public à la rue sur le territoire. Cependant, ils ne sont pas qualifiés pour mettre en œuvre une démarche d'accompagnement, ils n'interviennent pas toujours auprès des publics difficiles (usagers de drogues ou addicts à l'alcool, par exemple), ils ont peu d'amplitude horaire pour intervenir en rue et nécessitent d'être coordonnés par un travailleur social dans leurs démarches ;

3) Renforcer les maraudes où le public à la rue est important, et difficile à appréhender : c'est principalement le cas dans la périphérie nord de Paris. Les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements se sont distingués lors de l'ECM par les importantes densités de situations de rue qui y ont été comptabilisées, même en laissant de côté la population en groupes de plus de 10 personnes (qui nécessite cependant d'être prise en charge par l'assistance sociale). En outre, les maraudeurs signalent la diversité et complexité des publics rencontrés en maraude dans ces espaces. Une maraude de faible effectif peut avoir du mal à aller à la rencontre de tous les individus à la rue dans son secteur, mais aussi à nouer des partenariats efficaces avec les nombreux acteurs spécialisés qui interviennent dans le nord parisien (maraudes spécialisées, MEO, structures bénévoles de quartier...)

Ces grandes lignes ont dirigé la définition de différents scénarii possibles de réorganisation des MIS parisiennes, lesquels se sont aussi efforcés, autant que possible, de proposer une meilleure cohérence dans les territoires où interviennent chacune des MIS. Cette cohérence est d'abord territoriale (éviter les territoires de maraudes trop étendus et / ou morcelés), mais concerne aussi les publics rencontrés, lesquels peuvent être mobiles. Par exemple, il paraîtrait logique, au vu des entretiens réalisés avec les maraudeurs, d'intervenir conjointement dans le 6^{ème} et le 14^{ème} arrondissements limitrophes entre lesquels les personnes à la rue se déplacent, fréquentant par exemple les services d'aides du 14e (accueils de jour, lieux de soins) ainsi que du 6^{ème} (soupe populaire).

L'activité des maraudeurs ne se joue pas seulement sur le bitume

Il faut enfin insister sur le fait que les maraudeurs de MIS ne passent pas l'intégralité de leur temps de travail dans la rue. Cela participe encore une fois à l'explication de leur connaissance limitée d'une large part du public vu à la rue au cours de l'ECM. Marauder n'est qu'une partie, parfois congrue, de l'emploi du temps des travailleurs sociaux de MIS.

Les travailleurs sociaux remplissent en effet un certain nombre de tâches administratives telles que l'inscription au SIAO des personnes suivies. Lorsque certaines des personnes qu'ils suivent trouvent un hébergement, il peut arriver que le travailleur social continue de les rencontrer, d'autant plus quand cet hébergement est de courte durée, et *a fortiori* quand il se situe à proximité de là où la personne prise en charge vivait avant de sortir de la rue. Les résultats de l'ECM l'illustrent en montrant que, parmi les personnes connues, dans les zones

où les maraudeurs mobilisés travaillent habituellement, une bonne partie des personnes vues pendant l'enquête sont hébergées, selon les maraudeurs.

Au travail de rue, s'ajoute aussi la création de liens et de partenariats avec les autres organismes, associations ou structures qui interviennent auprès des personnes à la rue dans le secteur d'intervention de chaque MIS. En effet, comme on l'a déjà évoqué plus haut, la structuration d'un écosystème local de l'assistance sociale est essentielle au travail des maraudes d'intervention sociale. Pour cela, il faut nouer des liens, prévoir des partages de file active, organiser des réunions de synthèse à propos de certains cas particulièrement difficiles à traiter. Par exemple, dans les arrondissements centraux où interviennent aussi bien la maraude d'Emmaüs Paris-Centre que l'antenne Centre d'Aux Captifs, la libération (1^{er}, 3^{ème} arrondissements), il arrive qu'une équipe de maraude d'une des deux MIS transmette un « dossier » à l'autre MIS, lorsqu'elle estime que l'accompagnement d'une personne serait ainsi mené plus efficacement. Ce genre de passage de relais a souvent à voir avec les spécialités des unes et des autres associations, comme l'appui sur un accueil de jour ou l'activité de domiciliation. Une coordination se met aussi en œuvre entre les maraudes d'intervention sociale et leurs homologues spécialisés ou bénévoles, ainsi qu'avec les mairies d'arrondissements, via la Coordination des Maraudes.

Enfin, la remontée d'indicateurs divers à propos du travail réalisé est une autre part du travail des MIS qui ne se déroule pas à la rue et qui occupe un temps de travail non négligeable.

Conclusion

L'Enquête de la Coordination des maraudes brosse ainsi un tableau des situations de rue à Paris, à partir d'observations directes, réalisées en journée en fin d'été 2018. L'ECM témoigne d'abord de l'étendue de ces situations. Quelques 95 maraudeurs ou urgentistes sociaux et les 250 enquêteurs formés aux sciences sociales ont, en équipe, renseigné un peu plus de 4 000 grilles d'observation, incluant 6 708 individus – rappelons que trois types de formulaires étaient utilisés, pour les individus seuls et présents au moment de l'enquête, pour les personnes habituellement présentes sur le lieu de l'observation mais absents au moment de l'enquête, et pour les rassemblements de plus de 10 individus. Etant donné la couverture spatiale de Paris (88 % de la voirie ont été parcourus), étant donné la rapidité d'exécution de l'enquête (chaque arrondissement étant investigué en une, deux ou trois demi-journées consécutives) et malgré l'existence, aussi limitée que possible, de potentiels doublons, ces effectifs témoignent de l'importance numérique des personnes à la rue dans la capitale. La taille de la population peut impressionner : c'est deux fois plus que lors des Nuits de la Solidarité parisienne de 2018 (n=3 035 personnes) ou 2019 (n= 3 622, selon un compte encore provisoire à l'été 2018). Mais des différences doivent être aussitôt précisées entre les deux enquêtes : le recensement municipal se déroule durant la nuit et cible ainsi les personnes dormant dans l'espace public, alors que l'ECM est menée en plein jour et embrasse, volontairement, une population plus large que celle des sans-abri au sens strict. Dans l'ECM, tout individu qui pourrait être "à la rue" au moment de l'observation, selon le maraudeur ou l'enquêteur, est pris en compte (à l'exception des personnes en situation de prostitution, sorties du champ d'étude), peu importe s'il est par ailleurs logé ou hébergé, ce que l'enquête ne saurait d'ailleurs déterminer à défaut d'interrogation en face-à-face. Les 6 708 individus à la rue observés forment une population dont le volume paraît comparable à la seule autre enquête ayant évalué la taille la population sans-abri à Paris par observation *in situ* en journée. À partir de questionnaires passés dans les rues de Paris pendant la journée en octobre 2011, l'enquête Hygiène de la tête aux pieds, ectoparasitoses et affections cutanées (Hytpeac) menée aussi par l'Observatoire du Samusocial de Paris estimait en effet la population sans-abri, adulte, non accompagnée d'enfants et francophone, à 6 979 (dans un intervalle de confiance à 95 % compris entre 6 007 et 7 652 individus).

L'étendue des situations de rue peut s'apprécier numériquement mais aussi spatialement. Les observations, géolocalisées, couvrent toute la ville. À l'échelle de Paris, aucun arrondissement n'est vierge d'observation et seul 1 des 270 secteurs parcourus n'en présente aucune. Pour passer d'un rassemblement de personnes à la rue à un autre, il faut marcher à peine 400 mètres. Toutefois, les observations sont globalement plus fréquentes

au nord qu'au sud, et à l'est qu'à l'ouest. Une bande très dense part des portes de la périphérie entre celles de La Chapelle et de Pantin, enveloppe le 10^{ème} arrondissement autour de l'épicentre que forment la Gare de l'Est et ses environs, rejoint le cœur de Paris et ses ruelles innombrables ; puis elle court rive gauche comme en longeant les grands axes séparant le 13^{ème} et le 14^{ème} arrondissements, jusqu'à la sortie de Paris. Cette bande n'est pas sans rappeler la géographie des sans-abri, telle que la dessinent les rencontres réalisées par des maraudes nocturnes, mais elle est plus large au nord et s'étend plus au sud. Des espaces concentrent également des situations de rue : les bordures de périphérie, où s'installent notamment des campements de migrants, les gares ferroviaires et leurs alentours interlopes, et les environs des services d'aide à leurs heures d'ouverture – le plus important rassemblement, de 350 têtes, est ainsi une file d'attente devant une distribution alimentaire. L'Enquête de la coordination des maraudes décrit donc numériquement et spatialement l'étendue des situations de rue *intramuros*, mais elle montre aussi la diversité du phénomène observé.

Cette diversité s'appréhende notamment en examinant les usages de l'espace public par les personnes à la rue. L'enquête donne à voir, sans surprise, des activités de survie, qui permettent souvent aux observateurs de reconnaître les personnes comme étant à la rue : certaines se reposent (12,4% au moins sont vues en train de dormir ou somnoler, toutes heures de la journée confondues), d'autres gagnent leur pain (26,8% mendient, 3,1% vendent à la sauvette). Mais l'ECM contextualise ces observations, en décrivant la posture, la position, l'état et l'environnement de l'individu ou du groupe d'individus concerné, et consigne l'heure de chaque observation. Ainsi, on ne mendie pas n'importe où, mais plutôt dans des espaces centraux, à proximité de commerces et d'endroits où l'argent circule ; pas dans n'importe quelle position mais plutôt assis ; pas avec n'importe qui, mais plutôt seul.e ou au sein d'un groupe étendu ; pas n'importe quand et de façon plus prononcée à l'heure où des travailleurs débauchent, où des parents vont chercher leurs enfants à l'école ou faire leurs courses. Des exploitations ultérieures pourront aussi s'intéresser plus précisément à ceux qui font la manche à l'envers : debout, en marchant, quand les Parisiens sont au bureau et dans des espaces marginaux... la situation peut sembler déroutante et pourtant elle renvoie, notamment, à la présence régulière de mendiants aux feux de signalisation sur les boulevards maréchaux qui ceignent Paris.

La mendicité s'est imposée comme un thème important des analyses. Dans les enquêtes par questionnaire, dans les recensements ou les études en population, elle est étudiée comme une source de revenus parmi d'autres, et elle n'est plus traitée comme une pratique ou un signe distinctif d'indigence. Dans l'ECM, la mendicité saille d'une part comme une pratique courante pour les personnes à la rue (26,8% des observations, répétons-le), et

d'autre part comme une ressource pour décrire les usages différenciés de l'espace public entre sexes. Dans les groupes de moins de 11 individus (l'information n'est pas consignée pour les rassemblements plus importants), jusqu'à 4 individus sur 10 mendient à une heure donnée (entre 18 et 19h en l'occurrence). C'est, de loin, l'activité économique la plus visible chez les personnes à la rue, si bien qu'on peut raisonnablement supposer que le fait de mendier à un moment ou à un autre de la journée concerne une frange nettement plus large de la population à la rue en journée que celle qui a été observée de manière instantanée. Mais ce sont surtout les femmes (46,4% d'entre elles) qui font la manche.

Les hommes vus à la rue lors de l'ECM semblent pour leur part moins occupés à gagner leur vie durant la journée que les femmes, et davantage engagés dans des activités de sociabilité ou de repos. Ceci se traduit par une occupation différente de l'espace public : ils sont vus significativement plus souvent que les femmes près de lieux d'accueil, dans des squares, parcs ou jardins, sur des bancs, en pleine palabre dans des groupes plus garnis, ou tout seuls endormis. Mais le labeur des hommes à la rue est probablement mal rapporté. D'un côté, 87 % des observations ont eu lieu entre 10h et 18h – autrement dit, on néglige par exemple la manutention sur les marchés ou pour les semi-grossistes, ou encore la chine et la récupération qui profitent du moment où les riverains sortent leurs poubelles ou encombrants. D'un autre côté, des recrutements précaires comme ouvriers, par exemple sur des chantiers ou pour des compagnies de livraison où des hommes trouvent à s'embaucher, rendent invisibles comme sans abri, durant l'enquête, des hommes au travail et, à défaut d'interrogation directe, également invisibles comme travailleurs des hommes qui se reposent lorsqu'ils sont vus dans l'espace public (73,4 % des hommes, qui ont entre 25 à 60 ans selon l'estimation *de visu* ou la connaissance des maraudeurs, sont en âge de travailler). L'enquête repère des situations de rue mais distingue donc des indices, des traces et des connexions avec d'autres mondes sociaux, qui rendent encore plus embarrassant l'usage de formations lexicales composées par préfixe de séparation, comme « sans-abri », « sans-domicile », ou « exclu ».

On demande pourtant aux maraudeurs de cibler leurs interventions sur les individus les plus mal en point. Mais comment identifier chacun d'entre eux quand la distance euclidienne moyenne entre deux situations de rue est de 18 mètres ? Quand la moitié des personnes à la rue sont rassemblées par grappes de 5 personnes au moins – qui paraissent plus difficilement abordables aux maraudeurs que des groupes de taille plus réduite ? Quand une part non négligeable des individus est pratiquement inaccessible, étant au travail, en mouvement (29 % se déplacent au moment de l'observation), endormie ou somnolente (1 sur 9) ? Il n'y a pas à s'étonner que les maraudeurs – *grosso modo* 40 travailleurs sociaux en équivalent temps plein, chargés de couvrir tout Paris, ce qui représente en moyenne 45

km de bitume par tête – ne rapportent connaître, de près ou de loin, qu'une personne à la rue sur cinq enregistrées durant l'enquête.

Les individus que connaissent les maraudeurs ressemblent pourtant, quant à leur âge ou leur sexe, à ceux qu'ils ne connaissent pas. Ce qui différencie les uns et les autres, c'est que certains en viennent à être connus : c'est-à-dire, selon les dizaines de maraudeurs interrogés pour préparer l'enquête et les portraits d'arrondissements (voir le tome 2 de ce rapport), en apparaissant de façon répétée sur le terrain des maraudeurs, ou dans les services de l'assistance locale qui communiquent avec les premiers. Pour le dire autrement, les personnes connues des maraudeurs sont celles qui ont manifesté une forme de dénuement visible (pour être reconnaissables par les maraudeurs), localisée (sur leur terrain d'intervention), et tenace (pour constituer un ancrage perceptif), qui leur donne littéralement accès aux maraudeurs, et par là aux formes d'aide qui y sont associées.

Sans doute plus encore le jour que la nuit, les personnes à la rue doivent donc remplir certaines conditions d'exposition publique pour solliciter l'aide des maraudeurs. Ne remplissant pas ces conditions, la majorité des indigents nous invite plus directement, à l'ombre de l'assistance et de ses préfixes trompeurs, à considérer toutes les connexions observables entre le peuple de l'abîme et ses riverains, notamment celles qui demeurent indiscernables dans les termes du travail social ou d'enquêtes qui peinent à observer, sur ces populations plus encore qu'en population générale, l'ensemble des temps sociaux et leurs articulations.

Le générique de l'enquête

Enquête préparatoire (juin-août 2018)

Catherine Cavalin (Observatoire du Samusocial et CNRS), Erwan Le Méner (Observatoire du Samusocial et CEMS-EHESS), avec l'aide de Stéphane Baciocchi (CRH/CEMS-EHESS) Mathilde Sempé et Emilie Segol (Observatoire du Samusocial de Paris)

Enquête, première phase (10-14 septembre 2018)

Dans le rôle des maraudeurs

Niels Prue (Armée du Salut) ; Rim Aït Mohamed, Alain Charlery, Moussa Djimera, Julia Lhabitant, Lamyae Moni, Julien Sazerat (Aurore), Mohamad Taher, Sébastien Thidet (Aurore) ; Antoine, Suzanna, Agata Cebularz, Paul Chevalier, Marie De Crecy, Jérôme Dupuy, Françoise Lescoffit, Laetitia Likhovidoff, Caroline Maillard, Alice Patouillard, Vincent Tapin, Ward Vanlshout (Aux Captifs la libération), Carmen Azar (Charonne - EMI) ; Cécile Boitier, Mathilde Cainaud (Charonne) ; Bénédicte Masson (Coordination Toxicomanies) ; Alexis Colin (Croix Rouge française) ; Akbar Kughyami, Christophe, Ionel, Madalina, Petrica Costea, Sabine Dimanche, Abdallah Rwaida, Ange Beki-Benuta, Etienne Garçon, Anthony Glondu, Yvelin Huyghes, Sabirati Mohamed, Tai Ngo, Jérôme Pecoud, Richard Dorian, Mohamed Sokhona (Les Enfants du Canal) ; Clémentine, Guillaume Agbobli, Houda Ben Laiba, Johann Berlet, Alison Billaut, Ibnou Diop, Aurore Dubois, Valentine Diehl, Mustapha El Halali, Mathias Le Dû, Liliane Mikolajczak, Tommy Millet, Marine Perrot, Lola Paysant, Pauline Rozet, Angélique Vassout (Emmaüs Solidarité) ; Pauline Doyen, Charly Laleau, Laurent Merillet, Fatsah Touati (France terre d'asile) ; Joël Desrochettes, Agathe Lacaze, Nicolas Paliod, Sophie Robert (La Chorba) ; Lucie Forestier, Audrey Schmidt (La Cité du Refuge) ; Thomas Baude, Chawki Bensalem, Amandine Casale, Julie Dutertre, Thomas Gestin, Matthieu Le Charpentier, Etienne Marchal, Habib Sbik, Corinne Taieb, Tom Herard (Samusocial de Paris) ; Karima Guenefi (SNCF) ; Amandine Bineau, Olivier Boville, Nicolas Iodice (Unité d'Assistance aux Sans-Abri, Ville de Paris)

Dans le rôle des enquêteurs

Florence Maillachon et les étudiants des Master « SocStats » et « Pratiques de l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales » (PDI) : Louis David, Julie Levy, Nadège Moray, Florentin Piron, Cecilia Susella (ENS - Master SocStats; José Maria Becerill Aceve, Lo Polly Beyne, Anne Pastorello (ENS - Master PDI) ; Clémentine Gozlan,

Chloé Ollitrault, Julien Vitores et les étudiants en L3 de enquête qualitative en sciences sociales : Antoine Arnaud, Paul Batcabe-Lacoste, Thomas Belaich, Sophiane Benoit-Chieux, Laurine Bernard, Paul Boiron, Claire Calvel, Romain Chabaud, Antoine Chaney, Ivan Conjeaud, Alice Dagicour, Clementine David, Guillaume Delafosse, Maxence Demeule, Juliette Dronne, Victor Ducros, Clara Fronda, Ghostine Abi Nassif, Raphael Hanus, Benjamin Hardy, Lucas Hu, Adrien Kurek, Remy Lallemand, Samuel Legris, Remi Lherault, Alex Maignan, Claire Mauduit, Pierre-Emmanuel Metzger-Debrune, Maxime Morel, Auguste Naim, Sirine Ousaci, Louis Petitjean, Victor Queudet, Lucie Riandey, Margaux Rolland, Corentin Santilli, Marie Truffier-Blanc, Noemie Vergote, Margaux Viallon (ENS Cachan) ; les étudiants de l'IUT Carrières Sociales de Ville d'Avray : Mehdi Abichou, Nina Astorri, Etienne Betend, Marine Beurrier, Lea Brimboeuf, Meaghan Chabord, Alice Chautrand, Aurea Chuniaud, Lucie Credeville, Emma Dzo, Claire Erpelding, Adeline Ferrajolo, Tifenn Filleul, Erwan Hur, Emilie Lefebvre, Caroline Lemoine, Anastasia Metivier, Alan Millet, Zoe Monier, Fatiha Moussaoui, Manon Ressault, Jennifer Sablier, Yamna Salmi, Oceane Thierry, Laura Gendre (IUT Ville d'Avray) ; Paul André-Rosental et ses étudiants : Juliette Alezraa, Eloise Deligny, Marie Henique, Isabelle Linais, Carla Marand, Leo Michel Elsa Sonntag (Science Po),.

Carole Arnal, Agathe Chauvin, Bérangère Véron (Agroparistech) ; Anne-Christine Voelckel (Assemblée Nationale) ; Charlotte Miot (Centre d'action sociale, Ville de Paris) ; Alain Lescoat (CHU Rennes) ; Ménao Antigny, Fabienne Berton, Catherine Spieser (CNAM) ; Pauline Cavalin (Ecole Du Louvre) ; Nasiha Aboubeker, Gala Aguero, Stéphane Baciocchi, Dora Beaudequin, Chayma Boda, Ophélie Bouvier, Laïs Caminoto Geiser, Giovanni Carletti, Léonore Donniol, Aude Franklin, Lorraine Guénée, Ninon Larroque, Claire Lefort, Rémy Lete, Alice Mazé, Paco Rapin, Pablo Runet, Marie-Ange Schiltz, Céline Véniat (EHESS) ; Odile Macchi (EHESS / Observatoire du Samusocial de Paris) ; Emmanuel Didier, Louise Klein, Saskia Meroueh (ENS) ; Héloïse Eloi-Hammer, Simon Legros, Marie Fourré, Luc Gachet, Marie Gaigne, Lucile Magnaldo (ENS Cachan) ; Meoin Hagège (Unité de santé publique CEPIA, Hôpital Henri Mondor) ; Clément Dusong (IFSTTAR) ; Efi Markou (INED) ; Elisabeth Algava, Nathalie Blanpain, Sandrine Penant (INSEE) ; Claudie Haxaire (INSERM) ; Yohanna Andriamanisa, Aude Cordone (Observatoire du Samusocial de Paris) ; Constance Lecomte (Observatoire des Territoires - CGET) ; Axelle Magnier (OCDE) ; Vassily Pigounides, Eléonore Richard (PSE) ; Diane Lacouture, Caroline Maleplate (Samusocial de Paris) ; Coline Guillot, Brice Jacquemin, Juliette Alezraa, Caroline Arnal, Carlo Barone, Inès Baudienville, Alice Bessonnet, Caterina Cerquera, Fanny Chevalier, Fanny Devaux, Apsara Doutrelant, Noémie Duthilleul, Axel Erba, Camille Escudé, Héloïse Fradkine, Carla Giaume, Pauline Gleizes, Olivier Godechot, Émilie Grisez, Morgane Juliat,

Gaetan Kimmel, Jeanne Lazarus, Héloïse Legangneux, Rébecca Lévy-Guillain, Sibylle Margerin, Oriane Nermond, Léa Nora, Morgan Olive Carmellini, Mathieu Olivier, Clément Pin, Olivier Pughe, Nolwenn Schmoderer, Garance Soavi, Noemi Stella, BLA Margot Vandecandelaere, François Vasseur, Inoue Vong-Seguy (Sciences Po) ; Yacine Boukhris-Ferré (Université de Bordeaux) ; Vianney Schlegel (Université Lille 1) ; Pierre Blavier (Université Lille 2) ; Adrien Baysse-Lainé (Université Lyon 2) ; Laure Clévenot, Cécile Coudrin, Aude Le Gallou, Héloïse Leloup, Karine Marazyan, Joanna Ziolkowska (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ; Jessica Ohayon (Université Paris 2 Panthéon-Assas) Marie Bruté de Rémur (Université Paris 5), Claire Levy-Vroelant, Lydie Rolande Ohomon, Simon Veitl, Federica Zanantonio Martin (Université Paris 8) Manon Brocvielle, Laurine Chassagne, Solène Lavigne-Delville (Université Paris Dauphine) ; Maël Lecoursonnais, Octave Pernot (Université Paris Saclay) ; Isabelle Siffert (Université de Rennes) ; Floriane Chouraqui (Université Toulouse 2) ; Frédéric Vagneron (Université de Zurich) ; Alexandre Gastrin, Carole Gayet-Viaud, Cédric Turlotin (Université Versailles Saint-Quentin) ; d'anciens étudiants ou chercheurs en sciences sociales : Anne-Lise Aucouturier, Laura Auvert, Marie-Nil Chounet, Ghislaine Bouayad, Barbara Cambet-Petitjean, Swan Diwo, Elodie Doan Van, Papa Mamadou Diagne, Claire Milon, François Pelissolo

Photographies

Pauline Cavalin

Agents de saisie

Pierre D'Argoeuves, Charline Hivert, Chantal Laurent, Christophe Lebeau, Edwige Malfettes, Sébastien Paviot, Jean-François Persoud

Enquête, deuxième phase (3-4 octobre 2018)

Dans le rôle des maraudeurs

Anatole Budlansque (Atoll 75) ; Rym Aït Mohamed, Quentin Beucler, Alain Charlery, Moussa Djimera, Clara Fischer, Olivier Glaize, Lamyae Moni, Julie Sazerat, Sébastien Thidet (Aurore) ; Carmen Azar, Marc Cormier (Charonne) ; Jason Huynh, Lucie Tavares (Coeur de Cinq) ; Selvet Ahmed, Fatah Bouzidi, Petricia Costea, Justine Kimbatsa, Akbar Kughyami, Dominique Oua, Aziz Zanzoum (Les Enfants du Canal) ; Joël Desrochettes, Fabien Lenoir, Sophie Robert (La Chorba) ; Stéphanie Chenine (Pôle Rosa Luxemburg, Ville de Paris) ;

Alexis Colin, Thomas Gestin, Matthieu Le Charpentier, Corinne Taieb, Tom Herard, Angeline Pobel (Samusocial de Paris) ; Karima Guenifi (SNCF) ; Amandine Bineau, Olivier Boville, Stéphanie Sauve (Unité d'Assistance aux Sans-Abri, Ville de Paris).

Dans le rôle des enquêteurs

Florence Maillachon, Matthieu Rossignol, Noemi Stella, Olivia Vieujan (CMH/CNRS-ENS-EHESS), Simona Cerutti, Thomas Glesener, Jean-Marc Goudet, Jean-Baptiste Xambo (EHESS), Leo Tertrais-Flamand (ENS Cachan), Pauline Doyen (Sciences Po), les étudiants en L3 de Dauphine : Guillemette Bonafe, Emmanuel Chassain, Diane Gausseron, Aude Laupie, Auriane Le Bozec Le Pissart, Aliona Legrand, Ani Minasian, Phoebe Pigenet, Camille Serrisier, Antonia Von Malsen (Université Paris Dauphine), John Esteban Rodriguez (M1 GPS), Pauline Cavalin, Raphaël Clouet, Elie Douge, Manon Piazza (M2 Pdi), Dieynaba Ba, Benjamin Brinet, Joseph Dalibon, Charly Demay, Leonore Donniol, Estelle Filipe, Mickaël Glaudel, Clement Henrat, Arno Muller, Linh Nguyen, Aurelia Roversi, Ramatoulaye Sagna (M2 Socstat), Tahera Bilger (M2 Ens), Axelle Magnier (OCDE), Natividad Planas, Nicoletta Rolla (Procit), Catherine Cavalin, Evans Engliz-Bey, Odile Macchi, Emilie Segol, Mathilde Sempé (Os), Yohanna Andriamanisa (Ssp/Ens Lyon), Ménao Antigny, Laura Auvert, Étienne Betend, Ghislaine Bouayad, Chloe Calame, Elodie Doan Van, Salomé Fournet-Fayas, Adrien Kurek, Saskia Meroueh, Lydie Rolande Ohomon, François Pelissolo, Pablo Runet, Simon Veitl, Joanna Ziolkowska. Ines Baude (Dauphine / Ens).

Photographies

Daniel Azelie (Compagnie Si et Seulement Si), Daniel Cefai (CEMS-EHESS).

Agents de saisie

Alice Durand, Anne Féry, Edgwig Malfettes, Gilles Panisset

Vestiaire et dressage des collations

Jean-Jacques Herry, Nouria Mouslim

Les supports

Formation des enquêteurs

Catherine Cavalin et Mathilde Sempé

Formation des maraudeurs

Matthieu Le Charpentier, Erwan Le Méner, Corinne Taieb

Planification

Laure Bosman, Thomas Gestin, Matthieu Le Charpentier, Corinne Taieb, Erwan Le Méner

Coordination de l'enregistrement des données

Yohanna Andriamanisa, Stéphane Baciocchi, Catherine Cavalin, Evans Engliz-Bey (phase 2), Emilie Segol (phase 2), Mathilde Sempé

Démarches juridico-éthiques (dont déclaration à la CNIL)

Catherine Cavalin, Corinne Czens (Samusocial de Paris), Erwan Le Méner

Les renforts

Mise à disposition et entretien gracieux des locaux d'enquête

Magalie Gauthier, Clément Delobet, Chadia Hamraoui (ESG, Paris Nation)

Mise en place des locaux d'enquête

Romuald Atouillant, Eric Coly, Jean-Baptiste Hernin, Jean-Bernard Daviaud (Samusocial de Paris), Arnaud Fournier, Lorraine Guénée, Frédéric Vagneron

Mobilisation de bénévoles

Marie Ouillon (Samusocial de Paris)

Enregistrement des données

Amandine Arnaud, Manon Brocvielle (Université Paris Dauphine), Christophe Lebeau ; Bertrand Delhomme (CMH) ; Claire-Lise Dubost (DREES)

Mise en place du SIG

Cécile Coudrin (Paris 1), Bertrand Dumenieu (CRH-EHESS), Colline Hallier (ENSG), Constance Lecomte (CGET), Julien Perret (IGN-COGIT Geohistoricaldata)

Renforts polyvalents

Laura Auvert, Laura Charrier (Samusocial de Paris), Odile Macchi, Vincent Zéno (Samusocial de Paris)

Traduction des résumés

Maria et Catherine Cavalin

Relecture de ce rapport

Alexis Colin, Thomas Gestin, Matthieu Le Charpentier et Corinne Taïeb (Coordination des maraudes, Samusocial de Paris), Vincent Zeno (Régulation, Samusocial de Paris), Sandy Leproust (Observatoire du Samusocial).

Conception et coordination de l'enquête collective

Stéphane Baciocchi, Catherine Cavalin, Erwan Le Méner

Bibliographie

Arnaud Amandine et Gardella Edouard, *Le sans-abrisme comme épreuves d'habiter. Caractériser statistiquement et expliquer qualitativement le non-recours aux hébergements sociaux*, Paris, 2018.

Audry Jean-Marie, *Sans-abri à Paris. La présence des sans-abri sur le territoire parisien et l'action de la collectivité pour aider à leur réinsertion*, APUR / OPILE, 2011.

Baciocchi Stéphane, Cottureau Alain et Hille Marie-Paule, « Pratiques d'enquête et sens de la réalité sociale » dans Stéphane Baciocchi, Alain Cottureau et Marie-Paule Hille (eds.), *Le pouvoir des gouvernés. Ethnographies de savoir-faire politiques sur quatre continents*, Berne, Peter Lang, 2018.

Blanchard Philippe, Guillermo Véronique et Paul Stéphane, *Rapport relatif à l'organisation de la veille sociale en Île-de-France (RM2010-123P)*, Inspection générale des affaires sociales, 2010, 105 p.

Brousse Cécile, « Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficultés d'accès au logement ? », *Economie et statistique*, 2006, n° 391-92.

Bruneteaux Patrick, *Les mondes rêvés de Georges : fabrications identitaires et alternatives à la domination*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 335 p.

Cameron Ailsa, Abrahams Hilary, Morgan Karen, Williamson Emma et Henry Lorna, « From pillar to post: homeless women's experiences of social care », *Health & Social Care in the Community*, 2016, vol. 24, n° 3, p. 345-352.

Castells Manuel, *La question urbaine*, François Maspero., Paris, 1972, 455 p.

Cefaï Daniel et Gardella Edouard, *L'urgence sociale en action : ethnographie du Samusocial de Paris*, La Découverte, 2012, 575 p.

Cefaï Daniel, Gardella Edouard et Le Méner Erwan, « Enquêter sur un dispositif d'urgence sociale. Les maraudes auprès des sans-abri à Paris » dans Marta Roca i Escoda, Fabrizio Cantelli, Joan Stavo-Debauge et Luca Pattaroni (eds.), *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, Bern, Berlin, P.I.E. Peter Lang, 2009, p. 39-51.

Coll., *Charte Ethique et Maraudes*, Espace Ethique - Région Ile-de-France, 2018, 11 p.

Coll., « Charte éthique et maraude », *VST - Vie sociale et traitements*, 2006 2009, n° 101, p. 33-36.

Damon Julien, « La gare des sans-abri. Un miroir de la question sociale », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1996, vol. 71, n° 1, p. 120-126.

Dang Vu Hélène et Jeaneau Hubert, « Concevoir un espace de transit et de consommation : la gestion de site dans les gares parisiennes », *Espaces et sociétés*, 2008, n° 135, n° 4, p. 45-62.

Eberhard Mireille, Garcin Elsa, Quere Mathilde et Segol Emilie, *Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale : une enquête auprès du public accueilli à l'ESI « Halte Femmes »*, Paris, Samusocial de Paris, 2018.

Eberhard Mireille, Le Méner Erwan et Segol Emilie, *Qui sont les migrants mis à l'abri ? (Ile-de-France, juin 2015-novembre 2016)*, Paris, Observatoire du Samusocial de Paris, 2018.

Firdion Jean-Marie et Marpsat Maryse, « Sans-domicile mais pas sans famille », *Fondations*, 1998, n° 7, p. 121-135.

Fleurieu (de) Agnès et Chambaud Laurent, *Rapport de la mission effectuée à la demande de Madame Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité*, s.l., 2006, 32 p.

Gardella Edouard, *L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980*, ENS Cachan, s.l., 2014.

Gardella Edouard, Le Méner Erwan et Mondémé Chloé, *Les funambules du tact. Une analyse des cadres du travail des équipes mobiles d'aide du Samusocial de Paris.*, s.l., Observatoire du Samusocial de Paris, 2006.

Goffman Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, traduit par Daniel Cefaï, Paris, Economica, 2013, 303 p.

Gosselin Camille, *De la conception à la gestion des espaces en gares : la prévention au cœur de la stratégie de sûreté*, PARIS, IAURIF, 2012.

Hopper Kim, « De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri » dans *L'engagement ethnographique*, traduit par Daniel Cefaï, traduit par Paul Costey, traduit par Edouard Gardella et traduit par Erwan Le Méner, Paris, EHESS, 2010, p. 473-492.

Hopper Kim, « Counting the Homeless: S-Night in New York », *Evaluation Review*, 1992, vol. 16, n° 4, p. 376-388.

Hopper Kim, Susser Ezra et Conover Sarah, « Economies of Makeshift: Deindustrialization and Homelessness In New York City », *Urban Anthropology and Studies of Cultural Systems and World Economic Development*, 1985, vol. 14, 1/3, p. 183-236.

Joseph Isaac, *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984, 146 p.

Lanzarini Corinne, « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », *Cahiers du Genre*, 2003, n° 35, n° 2, p. 95-115.

Laporte Anne, Le Méner Erwan, Oppenchain Nicolas et Pourette Dolores, *Survivre ou faire l'amour ? La pluralité des expériences affectives et sexuelles des personnes sans domicile fixe*, Paris, Observatoire du Samusocial de Paris / INPES, 2007.

Le Méner Erwan (ed.), *Joindre les deux bouts. Enquête d'ethnocomptabilités. Numéro spécial de la Revue des politiques sociales et familiales*, s.l., Revues des politiques sociales et familiales, 2016.

Legleye Stéphane, Quaglia Martine, Razafindratsima Nicolas, Charrance Géraldine, Meslay Gaëlle, Plessis Fannie, Zamouri Lamia, Clédât (de) Bernard et le Service des enquêtes de l'Ined, « L'enquête sur les services itinérants d'aide aux personnes sans-domicile 2012 (papier présenté au Colloque francophone sur les sondages) », 2014.

Lévy-Vroelant Claire, « Se mouiller au propre comme au figuré. De l'observation à l'ethnographie dans les bains-douches parisiens », *Espaces et sociétés*, 2016, n° 164-165, n° 1, p. 127-142.

Lévy-Vroelant Claire et Bony Lucie, *Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages*, Paris, INED (coll. « Document de travail »), 2019, 95 p.

Liebow Elliot, *Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2011, 157 p.

Liebow Elliot, *Tell Them Who I Am. The Lives of Homeless Women*, New York, The Free Press, 1993, 333 p.

Lion Gaspard, *Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles. Ethnographie des habitants du bois de Vincennes*, s.l., CNAF - Dossier d'études n°160, 2013, 229 p.

Loison-Leruste Marie, Arnaud Marie et Roullin Benoît, *Les personnes de 50 ans ou plus utilisant des services d'hébergement et de distribution de repas pour sans-domicile*, Rapport pour l'ONPES, 2015, 223 p.

London Jack, *Le peuple de l'abîme*, 10/18., Paris, Folio (coll. « L'appel de la vie »), 1984, 128 p.

Marpsat Maryse, « Bilan des sources et méthodes des statistiques publiques concernant les personnes sans domicile » dans *Les Travaux de l'Observatoire 2007-2008*, Paris, La Documentation Française, 2008, p. 413-432.

Marpsat Maryse et Firdion Jean-Marie (eds.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Paris, PUF / INED (coll. « Travaux et Documents de l'INED »), 2000.

Marpsat Maryse, Quaglia Martine et Razafindratsima Nicolas, « Les sans domicile et les services itinérants » dans ONPES (ed.), *Les Travaux de l'Observatoire 2003-2004*, Paris, La Documentation Française, 2004, p. 255-290.

Marpsat Maryse et Razafindratsima Nicolas, « Survey methods for hard-to-reach populations: introduction to the special issue », *Methodological Innovations Online*, 2010, vol. 5, n° 2, p. 3-16.

Marquardt Nadine, « Counting the countless: Statistics on homelessness and the spatial ontology of political numbers », *Environment and Planning D: Society and Space*, 2016, vol. 34, n° 2, p. 301-318.

Molinier Marie et Pierre-Marie Emmanuelle, *Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 15-16 février 2018. Analyse des données issues du décompte de la Nuit de la Solidarité*, Paris, APUR, 2018.

Mostowska Magdalena, « Metaphors and Evidence. Producing Numbers in National Homelessness Counts », *Housing, Theory and Society*, 2019, à par., n° 0.

OFPRUH, *Recensement des maraudeurs*, octobre 2018.

Oppenheim Nicolas, Pourette Dolorès, Le Méner Erwan et Laporte Anne, « Sexualité et relations affectives des personnes sans domicile fixe. Entre contraintes sociales et parcours biographiques », *Sociologie*, 2010, vol. 1, n° 3, p. 375-391.

Orwell George, *Dans la dèche à Paris et à Londres*, Paris, 10/18, 2011.

Paugam Serge et Giorgetti Camila, *Des pauvres à la bibliothèque : Enquête au Centre Pompidou*, Paris, PUF, 2013, 200 p.

Pétonnet Colette, « L'Observation flottante L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, 1982, vol. 22, n° 4, p. 37-47.

Pichon Pascale, « La manche, une activité routinière. Manières de faire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1992, vol. 57, n° 1, p. 147-157.

Pierre-Marie Emmanuelle et Ouardi Samira, *La géographie des sans-abri à Paris*, s.l., APUR, 2017.

Pierre-Marie Emmanuelle, Roger Sandra, Chausse Marie-Lorraine et Labrador Jessica, « Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance », *Insee Ile-de-France à la page*, 2014, n° 423, p. 4.

Pradel Benjamin, Padeiro Miguel et Aguilera Anne, « Paris sera toujours Paris : Réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne », *Métropoles [En ligne]*, 2014, n° 14.

Quesemand Zucca Sylvie, *Je vous salue ma rue*, Paris, Stock, 2007.

Reboul-Deneyrol L. F., *Paupérisme et bienfaisance dans le Bas-Rhin*, s.l., Vve Berger-Levrault & fils, 1858, 566 p.

Rullac Stéphane et Bazin Hugues, « Les biffins et leurs espaces marchands : seconde vie des objets et des hommes », *Informations sociales*, 2014, n° 182, n° 2, p. 68-74.

Sciardet Hervé, *Les marchands de l'aube : ethnographie et théorie du commerce aux Puces de Saint-Ouen*, Paris, Economica, 2003, 218 p.

Šimon Martin, Vašát Petr, Poláková Markéta, Gibas Petr et Daňková Hana, « Activity spaces of homeless men and women measured by GPS tracking data: A comparative analysis of Prague and Pilsen », *Cities*, 2019, vol. 86, p. 145-153.

Snow David A. et Anderson Leon, *Down on Their Luck: A Study of Homeless Street People*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1993, 407 p.

Snow David A. et Mulcahy Michael, « Space, Politics, and the Survival Strategies of the Homeless », *American Behavioral Scientist*, 2001, vol. 45, n° 1, p. 149-169.

Tarrius Alain, *Les fourmis de l'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1991, 210 p.

Tisserand Chloé, « Soigner, Porte de la Chapelle, les exilés à la rue », *Hommes Migrations*, 2018, n° 1323, p. 47-53.

Watson Rodney, « Le travail de l'incongruité » dans Robert Castel, Jacques Cosniers et Isaac Joseph (eds.), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 1990, p. 83-99.

Autres références

Anon. (sd.), Direction départementale des affaires sanitaires et sociales), « Présentation du dispositif de coordination des maraudes à Paris ».

Démoulin Nicolas (ed.), *Conclusions du groupe de travail sur l'hébergement d'urgence*, Commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale, 2019, 12 p.

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, *Cahier des charges relatif à la coordination des maraudes dans Paris*, 2006.

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, *Propositions pour une mise en synergie de l'activité des équipes de maraudes dans Paris*, 2006, 5 p.

DRIHL et DASES, « Cahier des charges des Maraudeurs d'Intervention Sociale (MIS) », octobre 2018.

Mes adresses et Mon géocodeur | IGN - Espace professionnel,
<http://professionnels.ign.fr/geocodeurs>, consulté le 26 avril 2019.

Prévention et Sécurité, <https://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/prevention-et-securite/prevention-et-securite/prevention-et-securite-2283>, consulté le 29 avril 2019.

« Tronçon Voie - Documentation de l'APUR » :

https://www.apur.org/open_data/TRONCON_VOIE_OD.pdf, consulté le 08 août 2019.

« Voie - Documentation de l'APUR » : https://www.apur.org/open_data/VOIE_OD.pdf, consulté le 08 août 2019.

Table des tableaux

Tableau 1 -	Répartition de la population enregistrée par l'ECM selon les types de groupes et le type d'observation ou d'estimation qui a pu être réalisée	50
Tableau 2 -	Qui décide de compter les situations dans le champ de l'ECM, pour l'ensemble des situations enregistrées pour des « présents à la rue » ?	57
Tableau 3 -	Les espaces observés lors de l'Enquête de la Coordination des maraudeurs et de la Nuit de la Solidarité 2018	68
Tableau 4 -	Modes de géolocalisation et précision des observations de l'ECM.....	73
Tableau 5 -	Distribution du type de groupes.....	80
Tableau 6 -	Nombre d'observations individuelles et nombre et types de groupes dans lesquelles elles ont été enregistrées.....	80
Tableau 7 -	Répartition des femmes et des hommes dans les différents types de groupes (hors grands groupes).....	106
Tableau 8 -	Situations de mixité ou non-mixité, pour les personnes enregistrées dans des groupes comptant 1 à 10 personnes (<i>i.e.</i> hors grands groupes).....	107
Tableau 9 -	Femmes et hommes en situation de rue, présents dans l'espace public : quelle mixité ?	111
Tableau 10 -	Composition des groupes selon leur taille et le sexe des personnes qui les composent.....	118
Tableau 11 -	Accords et désaccords d'estimation entre enquêteurs et maraudeurs sur l'âge des personnes observées au sein de groupes de 1 à 10 personnes : quelle tranche d'âge choisit le maraudeur par rapport à l'enquêteur ?	138
Tableau 12 -	Accords et désaccords d'estimation entre enquêteurs et maraudeurs sur l'âge des personnes observées au sein de groupes de 1 à 10 personnes, selon le degré de connaissance que possède déjà le maraudeur de la situation observée.....	140
Tableau 13 -	Type d'espace public occupé selon le sexe parmi les personnes présentes à la rue (hors grands groupes)	144
Tableau 14 -	Les équipements publics occupés selon le sexe	145
Tableau 15 -	Posture adoptée par les personnes à la rue au moment où elles sont observées, selon leur sexe	146
Tableau 16 -	Proximité de « lieux d'intérêt pour des personnes sans-domicile » relevée pour les personnes en situations de rue observées dans des groupes de 1 à 10 personnes, selon le sexe	148
Tableau 17 -	Parmi les personnes enregistrées comme femmes ou hommes, qui fait quoi, et à proximité de quels « lieux d'intérêt » ?	155
Tableau 18 -	Proportion de mendiants et de vendeurs à la sauvette parmi les femmes et les hommes observés dans des groupes comptant 1 à 10 personnes.....	165
Tableau 19 -	Parmi les personnes en situation de rue observées dans des groupes de 1 à 10 personnes, les mendiants et les vendeurs à la sauvette sont-ils des femmes ou des hommes ?	175

Tableau 20 -	Enregistrement - consensuel ou non - des situations observées dans le champ de l'enquête entre enquêteurs et maraudeurs : observation de personnes en train de dormir ou somnoler <i>versus</i> ensemble des personnes observées.....	184
Tableau 21 -	Comportement des personnes à la rue présentes en groupe de 1 à 10 selon le sexe	186
Tableau 22 -	État des tenues des femmes qui dorment dans la rue lorsqu'elles sont observées, comparé à celui de l'ensemble des dormeurs et de l'ensemble des présents dans l'espace public	188
Tableau 23 -	Comportements spécifiques des personnes selon la taille des groupes.....	189
Tableau 24 -	Part des personnes au comportement non spécifique selon la taille des groupes.....	190
Tableau 25 -	Celles et ceux qui bougent sont-elles/ils légères/légers de bagages ? Positions et mobilité comparées des femmes et des hommes, en rapport avec la possession de « charges» diverses (sacs, mobilier, possessions diverses)	202
Tableau 26 -	Possession de sacs et d'éléments de mobilier selon le sexe, parmi les femmes et les hommes observés dans l'espace public dans des groupes comptant 1 à 10 personnes	206
Tableau 27 -	Possession d'objets matériels ou d'animaux selon le sexe, parmi les femmes et les hommes observés dans l'espace public dans des groupes comptant 1 à 10 personnes	209
Tableau 28 -	Possession d'alcool et taille du groupe de co-présents à la rue dans des groupes de 1 à 10 personnes	210
Tableau 29 -	Du degré de connaissance par les maraudes des personnes enregistrées dans les zones de l'ECM connues en pratique par les maraudeurs qui y ont enquêté	216
Tableau 30 -	Taux de mendicité parmi les personnes observées présentes à la rue, selon le niveau de connaissance de la personne observée et de la zone enquêtée par le maraudeur	226
Tableau 31 -	Résumé de I) et II) ci-dessus	227
Tableau 32 -	Bilan des observations, de leur densité et de la distance entre elles pour chaque arrondissement	231
Tableau 33 -	Éléments de mobilier détenus selon le degré de connaissances des personnes par les maraudes.....	238
Tableau 34 -	Régime de mobilité parmi les personnes connues dans les zones d'enquête déjà connues en pratique par les maraudeurs-enquêteurs, selon le sexe des personnes observées	240
Tableau 35 -	Répartition du type d'élément(s) de mobilier possédé(s) selon le régime de mobilité	244
Tableau 36 -	Présentation des modes d'interventions des MIS parisiennes (données récoltées fin 2018 – début 2019)	250

Table des figures

Figure 1 - Répartition des observations réalisées dans l'ECM par type et taille des groupes	83
Figure 2 - Structure par tranche d'âge de la population observée à la rue (hors grands groupes), selon le sexe	127
Figure 3 - Structure par tranche d'âge de la population observée à la rue (hors grands groupes), d'après les estimations des enquêteurs et des maraudeurs	128
Figure 4 - L'âge de la population adulte sans-abri dans l'enquête SD 2012 et à la rue l'ECM.....	129
Figure 5 - Structure par tranche d'âge de la population observée à la rue (hors grands groupes) selon le sexe, d'après les estimations des enquêteurs et des maraudeurs	136
Figure 6 - Evolution du taux de mendicité au cours de la journée, heure par heure	167
Figure 7 - Evolution du taux de mendicité au cours de la journée, heure par heure et selon le sexe.....	168
Figure 8 - L'écart entre le taux de mendicité chez les femmes et les hommes, heure par heure	169
Figure 9 - Taux de personnes en situation de mendicité observées entre 9h et 12h, selon le sexe et le type de lieu à proximité	170
Figure 10 - Taux de mendicité selon la taille des groupes, auxquels appartiennent les personnes en groupe de 1 à 10 personnes.....	178
Figure 11 - Taux de vendeurs à la sauvette selon la taille des groupes, auxquels appartiennent les personnes en groupe de 1 à 10 personnes.....	179
Figure 12 - La part de mineurs parmi les mendiants	180
Figure 13 - Part de personnes dans une phase de sommeil (endormies ou somnolentes), heure par heure	183
Figure 14 - Proportion de personnes connues par les maraudeurs, heure par heure	217
Figure 15 - Proportion de personnes connues et inconnues au sein des personnes enregistrées selon que la zone d'enquête est connue ou inconnue en pratique du maraudeur-enquêteur.....	218
Figure 16 - Nombre de mendiants connus ou inconnus des maraudeurs-enquêteurs, selon l'heure de la rencontre pendant l'enquête.....	224
Figure 17 - Poids démographique de chaque arrondissement dans la population des groupes de 1 à 10 personnes et taux de connaissance des personnes dans les secteurs connus des maraudeurs-enquêteurs.....	235
Figure 18 - Le régime de mobilité des personnes connues par les maraudes, en terrain familial	242
Figure 19 - Nombre de difficultés rencontrées par les personnes connues par les maraudeurs	246

Table des cartes

Carte 1 -	La répartition des équipes de maraudes actives le lundi à Paris, en mai 2007 (extrait du <i>Cahier des charges</i> , mis à jour vraisemblablement au printemps 2007)	36
Carte 2 -	Les zones où l'enquêteur seul juge que l'individu entre dans le champ de l'enquête	62
Carte 3 -	Les zones où le maraudeur seul juge que l'individu entre dans le champ de l'enquête	62
Carte 4 -	La succession spatio-temporelle des observations réalisées au cours de l'ECM	65
Carte 5 -	L'espace observé et non observé au cours de l'ECM	71
Carte 6 -	La répartition spatiale des observations de l'ECM, à l'échelle de Paris	76
Carte 7 -	Les grands comptes : la population comptabilisée par arrondissement	78
Carte 8 -	Localisation des grands groupes (11 personnes ou plus)	85
Carte 9 -	Densité de la population présente à la rue par arrondissement, hors grands groupes	86
Carte 10 -	La population dénombrée lors de la première édition de la Nuit de la Solidarité (2018)	89
Carte 11 -	Effectifs de personnes présentes à la rue (hors grands groupes), observées lors de l'ECM par secteur d'observation (version similaire à la représentation de la NDLS 2018)	90
Carte 12 -	Effectifs de personnes rencontrées par secteur d'observation lors de la Nuit de la Solidarité 2018.	91
Carte 13 -	Densité de personnes présentes à la rue (hors grands groupes) par secteur d'observation de l'ECM (version adaptée aux effectifs observés dans l'enquête)	92
Carte 14 -	Courbes de densité des individus vus à la rue (hors grands groupes)	93
Carte 15 -	L'empreinte contrastée des situations de la rue sur le réseau des centralités urbaines	95
Carte 16 -	Compilation des observations de la BAPSA au cours des mois d'avril à septembre 2013	100
Carte 17 -	Compilation des signalements de situations de rue reçus par différents organismes d'urgence sociale parisiens en 2010	101
Carte 18 -	Courbes de densité des hommes observés	103
Carte 19 -	Courbes de densité des femmes observées	105
Carte 20 -	Les stratégies d'évitement des femmes à la rue : analyse des tenues et des positions par rapport au reste des personnes à la rue observées	115
Carte 21 -	Des situations de rue genrées sur un grand boulevard commerçant parisien	125
Carte 22 -	Partage de l'espace mais dissociation des activités à la rue dans un quartier populaire parisien	125
Carte 23 -	Les individus vulnérables à la rue : les mineurs et enfants sont vus en groupe, tandis que les personnes âgées sont plutôt seules	133
Carte 24 -	Les modalités d'occupation de la gare : espace de ressources et de contrôle pour les sans-abri	153
Carte 25 -	Les concentrations de mendiants à la rue (à gauche)	171
Carte 26 -	Les concentrations de mendiants à la rue (à droite)	171
Carte 27 -	Mendicité et densité de commerces	173
Carte 28 -	Densité de vendeurs à la sauvette	176

Carte 29 -	Densités locales d'individus présumés ou connus comme utilisant le lieu pour dormir la journée ...	191
Carte 30 -	Densités locales d'individus présumés ou connus comme utilisant le lieu pour dormir la nuit ...	192
Carte 31 -	Comparaison des densités de personnes utilisant le lieu pour dormir la nuit, entre la Nuit de la Solidarité 2018 et l'ECM.....	193
Carte 32 -	Comparaison des densités de personnes utilisant le lieu pour dormir la nuit, entre la Nuit de la Solidarité 2018 et l'ECM.....	193
Carte 33 -	Densités locales d'individus présumés ou connus comme utilisant le lieu pour dormir le jour mais pas la nuit.....	195
Carte 34 -	Densités locales d'individus présumés ou connus comme utilisant le lieu pour dormir le jour mais aussi la nuit	196
Carte 35 -	Lieux de polyvalence.....	197
Carte 36 -	Secteurs connus et inconnus des maraudeurs mobilisés	215
Carte 37 -	Taux de connaissance des personnes rencontrées au sein des secteurs parcourus d'ordinaire par les maraudeurs, étendu à l'échelle de l'arrondissement	234
Carte 38 -	La répartition spatiale de l'intervention des MIS parisiennes en 2018	251
Carte 39 -	Les observations de l'ECM et l'accueil de jour le plus proche à vol d'oiseau	254
Carte 40 -	Rapport entre les effectifs observés lors de l'ECM et le nombre d'ETP financés, par arrondissement.....	255

Table des illustrations

Illustration 1 -	Les supports d'enquête : la carte	44
Illustration 2 -	La carte d'un binôme après avoir enquêté	45
Illustration 3 -	La besace de l'enquêteur	54
Illustration 4 -	La collaboration au sein d'une équipe d'enquête, pour se repérer dans l'espace et décrire les situations.....	55
Illustration 5 -	Suivre le déroulement de l'enquête et coordonner les enregistrements.....	74
Illustration 6 -	Saisie de grilles d'observation à l'Observatoire, après une demi-journée d'enquête	75
Illustration 7 -	Les questions de la grille portant sur les possessions des individus observés.....	201

Table des encadrés

Encadré 1 –	La Coordination des maraudes : une réponse pour couvrir au mieux l'espace public parisien .	34
Encadré 2 –	Les différentes classes administratives des maraudes à Paris	37
Encadré 3 –	La mobilité des personnes à la rue : un thème de l'enquête	63
Encadré 4 –	Les groupes d'hommes et de femmes dans l'espace : analyse spatiale à l'échelle de deux axes commerçants parisiens	122
Encadré 5 –	« Lieux d'intérêt » et usages de l'espace occupé dans l'ECM	146
Encadré 6 –	La gare : une centralité dans la géographie du sans-abrisme ?.....	151
Encadré 7 –	Lieux de polyvalence, lieux de fixation à la rue	197
Encadré 8 –	Le chantier de réorganisation des Maraudeurs d'Intervention Sociale parisiennes.	256

Table des matières

Avant-propos : comment lire ce rapport ?	1
Sommaire	2
Liste de sigles	4
Résumés	5
<i>Résumé</i>	5
<i>Abstract</i>	7
<i>Resumen</i>	10
Synthèse	13
<i>Méthodologie et mise en œuvre du dispositif d'enquête</i>	14
La population d'étude : des « personnes à la rue »	14
Une enquête par observation directe, <i>in situ</i> , par des spécialistes	14
L'enquête, réalisée lors de journées clémentes, a couvert 88% de la voirie parisienne	16
<i>La répartition spatiale et les caractéristiques démographiques de la population à la rue à Paris en journée, à la fin de l'été 2018</i>	17
Des observations partout dans Paris, mais davantage au nord et à l'est	17
Plus de 6 700 situations de personnes à la rue, en journée	19
Une population majoritairement masculine, mais plus féminine que dans d'autres enquêtes.....	22
Les femmes à la rue ne sont pas toujours seules	23
L'âge estimé de la moitié de la population se situe entre 35 et 59 ans.....	23
Les rares (69) mineurs à la rue accompagnent en grande majorité un adulte	25
<i>Les activités des personnes à la rue</i>	25
Les femmes se trouvent plus souvent dans des espaces propices à la manche et mendient plus souvent que les hommes	26
Plus d'une personne sur dix dort ou somnole : le sommeil diurne observé, et les limites de l'observation qu'il indique	27
Quand le mouvement et « l'encombrement » potentiel par des charges (sacs, éléments de mobilier, autres possessions matérielles) peuvent dénoter des activités et une sociabilité genrée.....	28
<i>Les individus à la rue que (ne) rencontrent (pas) les maraudeurs</i>	29
Les maraudeurs connaissent, de près ou de loin, un individu à la rue sur cinq	29
Les raisons démographiques, morphologiques et professionnelles du faible taux de connaissance des individus à la rue.....	30
Qui les maraudeurs rencontrent-ils ?	31
Introduction	33
Méthodologie et mise en œuvre du dispositif d'enquête	39
<i>Le champ de l'enquête : les « personnes à la rue »</i>	39
<i>Les outils d'enquête</i>	42
La carte d'orientation et de pointage	43
Trois types de grilles d'observation	45
La grille « Individu ».....	46
La grille « Absent.e »	46
La grille « Grand groupe »	47
<i>Pour la lecture des résultats</i>	48
<i>Les binômes d'enquête</i>	50
Les maraudeurs mobilisés : savoir-faire professionnel et expertise locale	51
Les enquêteurs mobilisés.....	52
L'appariement des maraudeurs et des enquêteurs.....	54
Les dissensus au sein du binôme d'observation.....	55
Des observateurs très largement d'accord sur les situations de rue à prendre en compte	56
Comment expliquer les dissensus entre observateurs ?	59
<i>Quand a-t-on enquêté ?</i>	63

<i>Où a-t-on enquêté ? Une enquête tronçon par tronçon</i>	66
Les espaces théoriquement couverts par l'enquête.....	67
L'espace effectivement couvert par les enquêteurs représente 88% de la voirie intramuros.....	69
La géolocalisation des observations.....	72
<i>Saisie et préparation des données</i>	73
La population à la rue à Paris la journée : portrait statistique et géomatique	76
<i>6 708 situations de personnes à la rue, inégalement réparties selon les arrondissements</i>	76
<i>La taille des groupes</i>	78
Les groupes d'une personne sont les plus fréquemment observés... ..	79
...mais les groupes de plus de dix membres rassemblent le plus d'individus.....	81
<i>La répartition spatiale des observations</i>	83
Les groupes comptant onze personnes ou plus se trouvent principalement le long du périphérique et dans le Nord-Est.....	83
Hors grands groupes, la population observée reste plus nombreuse et dense dans l'est parisien.....	85
La population observée dans l'ECM, comparée à celle recensée lors de la Nuit de la Solidarité.....	86
Comment comparer les deux enquêtes ?.....	86
La répartition spatiale des situations de rue (hors grands groupes) est semblable à celle décrite dans le recensement nocturne de février 2018.....	89
Vers une analyse spatiale plus fine des lieux de concentration de situations de rue.....	92
Les centres du sans-abrisme parisien ne sont pas forcément ceux de la grande ville.....	94
Les creux dans la géographie du sans-abrisme : comment les expliquer ?.....	96
L'évolution de la géographie du sans-abrisme à Paris au cours de la dernière décennie : du polycentrisme à un axe nord-sud s'étirant de plus en plus en périphérie de Paris.....	98
<i>Le sexe des personnes à la rue</i>	102
Une population à la rue très largement masculine, mais plus féminine que dans les enquêtes sur les personnes « sans-abri » <i>stricto sensu</i>	102
Des lieux de concentration qui diffèrent selon le sexe des personnes vues à la rue.....	102
Avec qui les hommes et les femmes se regroupent-ils ?.....	105
Les femmes sont moins souvent seules, et plus souvent dans des groupes d'au moins deux individus.....	105
La situation majoritaire est celle de groupes non-mixtes.....	108
Des groupes mixtes plus volatiles ?.....	108
Dans quels groupes se rassemblent les hommes et les femmes ?.....	110
Les femmes appartiennent plus souvent que les hommes à des groupes mixtes.....	111
Les femmes et les groupes de femmes à la rue.....	112
Les femmes seules à la rue.....	112
Les stratégies d'évitement et d'invisibilité des femmes à la rue.....	113
Les femmes dans les groupes d'au moins deux membres.....	115
Les groupes uniquement composés de femmes sont minoritaires.....	116
Les groupes mixtes : volume et composition.....	118
Les groupes mixtes de deux personnes forment-ils des couples ?.....	120
Les groupes mixtes de trois membres au moins.....	120
L'âge des personnes à la rue.....	126
Une population à première vue plus âgée que la population sans-abri parisienne enquêtée par ailleurs.....	127
Analyse thématique : les mineurs et les personnes du troisième âge : comment se regroupent-ils à la rue ?.....	130
Les accords et les désaccords dans l'estimation de l'âge entre maraudeurs et enquêteurs.....	134
Un accord général de façade ?.....	134
La répartition des classes d'âge selon le sexe, par les maraudeurs et par les enquêteurs : une distribution très analogue (premier test).....	135
Deuxième test : la part des accords et désaccords dans l'ensemble des observations.....	137
Dans une très grande majorité des cas, les estimations du maraudeur et de l'enquêteur sont identiques.....	137
Des désaccords qui ne vont pas dans le sens attendu d'une surestimation de l'âge par les enquêteurs, par rapport aux maraudeurs.....	138
Trois approches des usages diurnes de l'espace public	142

<i>Dans quels espaces observe-t-on des personnes à la rue ?</i>	143
Les hommes et les femmes sont surtout signalés « dans la rue », mais les femmes s’y trouvent plus souvent que les hommes, que l’on repère plus fréquemment dans des espaces verts	143
Les hommes sont plutôt observés à proximité de lieux d’assistance, les femmes dans des environnements où l’argent circule (première approche).....	146
<i>Les activités différenciées des hommes et des femmes dans l’espace public (deuxième approche)</i>	154
Que font les femmes et les hommes à proximité des lieux où on observe davantage de femmes ?.....	157
Près d’un magasin d’alimentation, on mendie, surtout quand on est une femme.....	157
Près d’un distributeur automatique de billets, on mendie, surtout quand on est une femme	157
Que font les hommes et les femmes à proximité des lieux où on observe davantage d’hommes ?	158
Près d’un accueil de jour, on rencontre d’autre personnes, mais on cherche aussi à dormir quand on est un homme, ou à mendier quand on est une femme.....	158
Près d’un lieu de distribution alimentaire, on rencontre d’autres personnes, mais on cherche aussi à dormir quand on est un homme, ou à mendier quand on est une femme.....	158
Près des bains-douches, on ne rencontre quasiment que des hommes, qui rencontrent d’autres personnes ou dorment là	159
Pendant que les hommes discutent et se reposent, les femmes font bouillir la marmite	159
<i>Gagner sa vie à la rue</i>	161
Une approche socio-spatiale et écologique de la structuration des espaces urbains : un « autre Paris » des activités économiques ?.....	162
Bref retour sur l’activité – sexuée – de mendicité des personnes en situation de rue	164
L’organisation temporelle de la mendicité	166
Vendre ou mendier à la rue : quelles formes prennent les activités économiques et comment sont-elles prises en charge (ou non) par les maraudeurs ?.....	173
La vente à la sauvette et la mendicité sont des activités économiques visiblement différentes pour les personnes en situation de rue.....	174
Le regard des maraudeurs sur la mendicité et la vente à la sauvette pratiquées par les hommes et les femmes.....	176
Gagner sa vie à la rue se fait plutôt seul ou en petit groupe lorsqu’on mendie, mais on se rassemble de manière plus large pour vendre à la sauvette.....	177
L’âge des personnes qui gagnent leur vie à la rue	179
<i>Dormir à la rue</i>	182
Plus d’une personne sur neuf dort ou somnole au moment de l’observation	182
Les femmes sont moins souvent vues endormies ou somnolentes que les hommes	185
Dormeuses, dormeurs et ensemble de la population observée : pas de distinction majeure dans la saleté de la mise des personnes.....	186
Dans quel environnement peut-on relâcher sa vigilance ?.....	188
Une approche morphologique	188
Les lieux du sommeil diurne uniquement sont différents de ceux où l’on dort la nuit.....	190
<i>Une population mobile ? Postures et mouvements décrits de visu : les hommes, les femmes et leurs « charges » matérielles diverses</i>	198
La mobilité dans les grilles d’observation	200
Plus on est chargé, moins on est en mouvement ?	201
A première vue, les individus les moins mobiles sont les plus chargés	204
Un résultat à moduler selon le sexe et selon le type de « charge » : possession de sacs et d’éléments de mobilier	204
Un résultat à moduler selon le sexe et selon le type de « charge » : « d’autres » possessions matérielles	207
De quelle immobilité relative les positions allongée, assise et debout et fixe sont-elles le signe : un effacement du genre par effacement de la sociabilité ?	210
En mouvement, les hommes et les femmes ne se distinguent ni par ce qu’ils transportent, ni par les activités qu’ils exercent	210
Les hommes et les femmes allongées se ressemblent également.....	212
La mobilité se décrit différenciellement chez les hommes et les femmes en station (ni parfaitement immobiles, ni en mouvement)	212
Qui les maraudes rencontrent-elles la journée dans les rues de Paris ?	213

<i>Pourquoi les maraudeurs connaissent, de près ou de loin, aussi peu de monde ?</i>	214
Dans leurs secteurs, les maraudeurs identifient à peine un individu sur cinq	214
Les maraudes (d'intervention sociale) n'abordent pas les rassemblements de taille importante.....	219
Les maraudes n'interrompent pas certaines activités de survie	221
Étude de cas : comprendre où, comment, dans quels contextes... les maraudeurs identifient des pratiques de mendicité.....	223
L'organisation temporelle de la mendicité semblable en terrain connu ou inconnu des maraudeurs.	223
Identifie-t-on moins de mendiants parmi les personnes que l'on connaît et davantage dans les zones où l'on maraude d'ordinaire ?.....	225
Le taux de mendicité selon le niveau de connaissance de la personne observée et de la zone investiguée par le maraudeur	225
Premier constat : les maraudeurs identifient significativement plus de mendiants parmi les personnes à la rue qu'ils connaissent	227
Deuxième constat : les maraudeurs identifient davantage de mendiants en terrain inconnu	229
La densité en situations de rue de l'arrondissement a beaucoup à voir avec son taux de connaissance .	231
Là où s'arrête l'aller-vers.....	236
<i>Les maraudeurs interviennent auprès de personnes basées sur leur territoire.....</i>	237
En terrain connu, les individus à la rue que connaissent les maraudeurs se signalent par une plus forte possession d'éléments de mobilier.....	238
Les personnes connues par les maraudeurs sont nettement plus souvent décrites sous l'angle d'une « sédentarité » que d'une itinérance.....	239
Les maraudeurs ciblent-ils les plus exclus des individus à la rue ?	245
<i>Ce que l'enquête ne montre pas du travail de rue.....</i>	248
Comment les maraudeurs décrivent leur travail de rue	248
Diverses façons d'intervenir en rue selon les MIS	249
Un travail à la rue qui ne se fait pas sans partenaires	252
Les moyens alloués aux MIS sont à considérer en fonction des besoins dans chaque territoire	254
L'activité des maraudeurs ne se joue pas seulement sur le bitume	257
Conclusion	259
Le générique de l'enquête	263
<i>Enquête préparatoire (juin-août 2018)</i>	263
<i>Enquête, première phase (10-14 septembre 2018).....</i>	263
Dans le rôle des maraudeurs	263
Dans le rôle des enquêteurs	263
Photographies.....	265
Agents de saisie	265
<i>Enquête, deuxième phase (3-4 octobre 2018).....</i>	265
Dans le rôle des maraudeurs	265
Dans le rôle des enquêteurs	266
Photographies.....	266
Agents de saisie	266
Vestiaire et dressage des collations.....	266
<i>Les supports.....</i>	266
Formation des enquêteurs.....	266
Formation des maraudeurs.....	267
Planification	267
Coordination de l'enregistrement des données	267
Démarches juridico-éthiques (dont déclaration à la CNIL)	267
<i>Les renforts.....</i>	267
Mise à disposition et entretien gracieux des locaux d'enquête	267
Mise en place des locaux d'enquête.....	267
Mobilisation de bénévoles.....	267
Enregistrement des données	267
Mise en place du SIG.....	268
Renforts polyvalents	268

Traduction des résumés.....	268
Relecture de ce rapport.....	268
<i>Conception et coordination de l'enquête collective</i>	268
Bibliographie	269
Table des tableaux	274
Table des figures	276
Table des cartes	277
Table des illustrations	279
Table des encadrés	280
Table des matières	281